



HAL
open science

Parcours en analyse du discours : enjeux et méthode. Autour d'écrits professionnels

Frédérique Sitri

► **To cite this version:**

Frédérique Sitri. Parcours en analyse du discours : enjeux et méthode. Autour d'écrits professionnels. Linguistique. Université Sorbonne nouvelle-Paris3, 2015. tel-01660298

HAL Id: tel-01660298

<https://hal.science/tel-01660298>

Submitted on 30 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 3-Sorbonne nouvelle

Habilitation à diriger des recherches

Discipline : Sciences du langage

***Parcours en analyse du discours : enjeux et
méthode.***

Autour d'écrits professionnels

SYNTHÈSE

présentée par Frédérique Sitri

le 24 juin 2015

Jury

Jacqueline Authier-Revuz, professeur émérite à l'Université Sorbonne nouvelle-Paris 3 (présidente)

Annie Bertin, professeur à l'Université Paris Nanterre (rapporteuse)

Sonia Branca, professeur émérite à l'Université Sorbonne nouvelle-Paris 3 (garante)

Francis Grossmann, professeur à l'Université Grenoble-Alpes, rapporteure

Agnès Steuckardt, professeur à l'Université Paul-Valéry-Montpellier 3

A la mémoire d'André Collinot, à l'origine du groupe « signalement », pour qui l'AD, et la linguistique, étaient bel et bien des disciplines « d'intervention ».

A la mémoire de Claudine Normand – qui fut bien plus qu'une collègue...

Je remercie chaleureusement Sonia Branca, qui a accepté de « parrainer » cette synthèse, pour son accompagnement exigeant et éclairé, ses relectures attentives et ses conseils,

Jacqueline Authier-Revuz pour sa générosité et son exigence intellectuelle, dont témoignent les longues discussions autour de cette synthèse comme autour de bien des textes présentés ici...,

ainsi que les collègues qui ont également accepté de participer au jury de cette HDR : Annie Bertin, Francis Grossmann, Agnès Steuckardt.

Un grand merci à Sophie Moirand, sans qui je ne me serais pas lancée dans la recherche, et sans qui ce travail n'existerait pas.

Mes travaux doivent beaucoup aux espaces de recherche, institutionnels ou moins institutionnels, au sein desquels j'ai pu participer, dans une qualité d'écoute rare, à des discussions et élaborations collectives stimulantes : le Cediscor, le groupe « signalement », le séminaire de Jacqueline Authier-Revuz, le groupe « Ecrits psy », le GRHIL (Groupe de Recherche en Histoire de la Linguistique), le groupe RDD (Recherches sur le Dire et le Discours), le groupe DEOS (Discours et Écrits des Organisations et des Stratégies), le groupe « routines » de l'ANR Ecritures, le séminaire « Hétérogénéité des langues et des discours »...

Ils doivent beaucoup à tous les collègues qui m'ont accompagné dans ces aventures collectives : Caroline Mellet, avec qui j'ai pu partager mes interrogations sur le genre, Fanny Rinck, grâce à qui j'ai pris connaissance du vaste domaine des littéracies professionnelles et universitaires, Sarah de Vogüé, qui m'a ouvert bien des horizons en linguistique ; mes complices en « routines » Emilie Née et Marie Veniard ainsi que Serge Fleury, qui a relu la partie de ce travail consacré à la textométrie ; Geneviève Musca et Gilda Simoni, co-équipières dans l'aventure de « Un rêve de Darwin » ; les « piliers » du séminaire de Jacqueline Authier puis du groupe RDD : Julie Lefebvre, Claire Doquet et Sabine Pétilion, que je remercie pour sa relecture attentive... ; Sylvie Garnier, avec qui bien des textes ont été discutés à Paris ou dans le Lot, et qui a participé à la mise au point finale du manuscrit.

Merci à Patricia von Munchöw, Sandrine Reboul-Touré, Marianne Doury pour le coup de main final dans la réalisation du volume de présentation des travaux, sans oublier Michèle Leprettre (PSN) et Marc Arabyan (Lambert-Lucas)...

SOMMAIRE

Liste des travaux évoqués dans la synthèse	11
Liste des abréviations	15
Avant-propos	17
Introduction : retour sur un parcours	21
1. Diversité des corpus	23
1.1. Rapports éducatifs	23
1.2. Récits de cure	25
1.3. Comptes-rendus institutionnels	25
1.4. Manuels	26
1.5. Des corpus objets d'études « pluridisciplinaires »	26
1.6. Unité de ces corpus ?	28
2. Diversité des observables	29
3. De la recherche à la recherche appliquée : la demande sociale	31
3.1. Recherches à caractère didactique	32
3.1.1. Analyse de manuels	32
3.1.2. Conception de modules de remédiation à l'écrit	33
3.1.3. Mise en place d'un master consacré à l'écrit professionnel	34
3.2. Répondre à la demande des travailleurs sociaux	34
3.2.1. Une demande de formation	34
3.2.2. Une démarche réflexive	35
Chapitre 1. Hétérogénéité du discours : du discours autre « représenté » au discours autre « présent »	37
1. Des outils pour penser l'extérieur discursif : dialogisme, interdiscours, préconstruit, hétérogénéité...	39
1.1. Interdiscours	40
1.2. Dialogisme	41
1.3. Préconstruit	42
1.4. Hétérogénéité	43
2. La représentation du discours autre : du marquage à l'interprétation	46
2.1. Effets liés à l'emploi des différentes formes de RDA dans les rapports éducatifs	48
2.1.1. Les formes avec autonymie	48
2.1.2. Les formes sans autonymie	49
2.2. Les guillemets de modalisation autonymique : de l'emprunt au discours de l au signal d'un interdiscours	50
2.2.1. Valeurs des guillemets de modalisation autonymique	50
2.2.2. Les guillemets dans les rapports éducatifs	51
2.3. Des formes marquées aux formes non marquées	54
2.3.1. Dans les rapports éducatifs : entre représentation d'un dire et caractérisation	54

d'une personne	
2.3.2. Les formes non marquées dans les comptes-rendus de réunions	56
3. Concession et discours autre	57
3.1. Une description non polyphonique de la relation concessive	57
3.2. Concession et déjà-dit	61
3.3. Certes, marqueur dialogique ?	63
3.4. La concession en discours	64
4. Questionnements autour de la circulation et de la reprise d'un segment textuel	66
4.1. Diffusion des savoirs savants dans les manuels	66
4.2. Reprise et circulation d'une insulte : « Casse-toi pov' con »	68
4.3. <i>Danger, maltraitance, signalement</i> dans les rapports éducatifs	69
5. Répétition, figement, et extériorité discursive	70
5.1. Outils et méthodes	71
5.1.1. Du côté de la textométrie...	71
5.1.2. ... et de la linguistique de corpus...	75
5.1.3. Vers une « phraséologie élargie »	77
5.2. Figement et extériorité discursive	77
5.2.1. Des « segments répétés » aux « patrons »	77
5.2.2. Différents parcours interprétatifs	80
5.2.3. Différents niveaux de formation et de détermination des figements	84
Conclusion du chapitre 1	86
Chapitre 2. A la recherche des principes de détermination du discours	91
1. La notion de « formation discursive », une notion opératoire ?	93
1.1. Le discours déterminé par l'idéologie	93
1.2. Généalogie de la notion de « formation discursive »	95
1.3. Retour critique sur la notion	97
1.4. La formation discursive aujourd'hui	98
2. Le genre comme principe de détermination du discours	101
2.1. De la formation discursive au genre	101
2.2. Le genre : une cartographie	104
2.2.1. Le genre dans la filiation de Bakhtine	106
2.2.2. Approches pragmatiques et fonctionnelles du genre	108
2.3. Synthèse et bilan	111
2.3.1. Le genre, une notion « biface »	111
2.3.2. Le genre pris dans un ensemble plus vaste	112
2.3.3. Dynamisme et historicité des genres	114
3. Identifier et caractériser des genres	117
3.1. Nom de genre et institutionnalisation d'un genre : le signalement	118
3.2. Autour de deux genres professionnels, le « compte-rendu » et le « rapport »	120
3.2.1. Le genre du compte-rendu	120
3.2.2. Y a-t-il un genre « rapport » ?	124

4. Genres et contraintes sur la matérialité langagière	133
4. 1. Genres et RDA	133
4.1.1. Genres et contraintes sur les formes de RDA	134
4.1.2. Genres et interprétation des formes de RDA	136
4.2. Genres et phraséologie	137
4.3. Genres et types	137
5. Vers l'hétérogénéité des genres	142
Conclusion du chapitre 2	145
Chapitre 3. L'espace du discours	147
1. Langue, discours et normes	149
1.1. La langue comme « usage » ou comme « ordre propre »	150
1.1.1. AD et linguistique de corpus : une histoire et des objets différents	150
1.1.2. La langue comme « usage »	151
1.1.3. Langue, parole, discours	153
1.2. Espace du discours et espace des normes	158
1.2.1. Normes et routines	159
1.2.2. Syntagmatique et associatif	164
2. Des patrons aux routines : formes et significations	165
2.1. Du « fonctionnement » de la langue aux « fonctions » du discours	165
2.2. Limites d'une approche « fonctionnaliste »	167
2.3. Définir les routines	172
Conclusion du chapitre 3	177
Conclusion générale	181
Bibliographie	183
Index des notions	201
Index des auteurs	205

LISTE DES TRAVAUX ÉVOQUÉS DANS LA SYNTHÈSE

- [1] 1998, « L'énonciation dans les manuels de grammaire du secondaire : étude de corpus », *Les Carnets du CEDISCOR*, 5, *Manuelisation d'une théorie linguistique*, sous la direction d'A. Collinot et G. Petiot, en collaboration avec S. Reboul, p. 93-114.
- [2] 2001, « *C'est pas ça le problème* ou ce dont on ne parle pas en contexte institutionnel », *Les carnets du Cediscor*, 7, sous la direction de M. Doury et F. Cicurel, p. 157-171.
- [3] 2003, *L'objet du débat*. Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.
- [4] 2003, « L'autonymie dans la construction des objets de discours », in *Parler des mots, Le fait autonymique en discours*, textes réunis par J. Auhier-Revuz, M. Doury, S. Reboul, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 205-216.
- [5] 2003, « La diffusion de la « typologie des textes » dans les manuels scolaires : formes et enjeux » in *L'analyse du discours dans les études littéraires*, sous la direction de R. Amossy et D. Maingueneau, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 389-403.
- [6] 2004, « Le discours autre dans l'énoncé concessif », in J.-M. Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du premier colloque international Ci-dit (Bruxelles, 2001), Paris, L'Harmattan, p. 570-575, en collaboration avec S. Garnier.
- [7] 2005, « Anaphore démonstrative et approche discursive du lexique », in *Didactique du lexique : langue, cognition, discours*, sous la direction de F. Grossman, M.-A. Paveau et G. Petit, Grenoble, ELLUG, p. 267-279.
- [8] 2005, « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours », *Cahiers de praxématique* 43, *Aspects du dialogisme*, sous la direction d'A. Nowakowska, p.165-188.
- [9] 2007, « Quelle continuité entre Analyse du Discours et formation professionnelle : le cas des écrits du signalement d'enfant en danger », *Le français dans le monde Recherches et applications, Langue et travail*, sous la direction de F. Mourhlon-Dallies, p. 100-110, en collaboration avec G. Cislaru, S. Katsiki, F. Pugnère, M. Veniard.
- [10] 2007, « La construction des objets de discours à la lumière de la thématization : les constituants thématiques multiples », *Linx* 55, *Thème et thématization*, sous la direction de M.-L. Elalouf, p. 115-129 .
- [11] 2007, « Hétérogénéité des discours didactiques et difficultés de lecture : le cas de la notion de *registre* dans les manuels de lycée », *Lidil* 35, *Figures de l'auteur en didactique*, sous la direction d'A. Rabatel et F. Grossman, p. 61-77.
- [12] 2008, « Problemas epistemologicos em analise do discurso : o caso do enunciado concessivo » [Problèmes épistémologiques en analyse de discours : le cas de l'énoncé concessif], in Roberto Leiser Baronas et Fabiana Komesu (args.), *Homenagem à Michel Pêcheux. 25 anos de presença na analise do discurso*, Mercado de Letras, Campinas, Brésil, p. 99-106, en collaboration avec S. Garnier.
- [13] 2008, « La représentation du discours autre dans des signalements d'enfants en danger : une parole interprétée ? », in J.-M. Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (éds.), *Circulation des*

discours et liens sociaux: Le discours rapporté comme pratique sociale, Actes du troisième Colloque international Ci-dit (Université Laval, Québec 2006), Québec, Nota Bene, p.57-73, en collaboration avec G. Cislaru.

[14] 2008, « Observer et évaluer dans les rapports éducatifs : de la représentation d'un dire singulier à la description d'une situation », *Les Carnets du Cediscor* 10, *Analyse de discours et demande sociale ! le cas des écrits de signalement*, p. 95-116.

[15] 2008, introduction de *Les Carnets du Cediscor*, 10, *Analyse de discours et demande sociale ! le cas des écrits de signalement*, p. 11-17, en collaboration avec G. Cislaru, F. Pugnière et M. Veniard.

[16] 2009, « Certes, un marqueur dialogique », *Langue française* 163, *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*, dirigé par J. Bres et S. Mellet, p. 121-136, en collaboration avec S. Garnier.

[17] 2009, « Texte et discours : Corpus, co-texte et analyse automatique du point de vue de l'analyse de discours », *Corpus* 8, *Corpus de textes, textes en corpus*, sous la direction de J.-M. Adam et J.-M. Viprey, p. 85-104, en collaboration avec G. Cislaru.

[18] 2010, « Nom de genre et institutionnalisation d'une pratique discursive : le cas de l'interpellation parlementaire et du signalement d'enfant en danger », 2^e Congrès Mondial de Linguistique Française, p. 797-810, en collaboration avec C. Mellet.
<http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010175>

[19] 2012, introduction de *L'analyse du discours et la société : engagement du chercheur et demande sociale*, Champion, p. 7-21, en collaboration avec Georgeta Cislaru et F. Pugnière-Saavedra et M. Veniard.

[20] 2012, « Une écriture du rayonnement », introduction de *L'hétérogène à l'œuvre dans la langue et dans les discours. Hommages à Jacqueline Authier-Revuz*, Lambert-Lucas, p. 7-23, en collaboration avec S. Branca, C. Doquet, J. Lefebvre, E. Oppermann-Marsaux, S. Pétilion.

[21] 2012, « Formes de RDA et genres : les formes du discours direct dans des récits de cure », in *L'hétérogène à l'œuvre dans la langue et dans les discours. Hommages à Jacqueline Authier-Revuz*, Lambert-Lucas, p. 263-275.

[22] 2012, « De l'émergence à l'impact social des discours : hétérogénéités d'un corpus », *Langages* 187, *L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données*, sous la direction de N. Garric et J. Longhi, p. 59-72, en collaboration avec G. Cislaru.

[23] 2012, « Pour une formation linguistique aux écrits professionnels », *Pratiques* 153-154, *Littéracies universitaires : nouvelles perspectives*, sous la direction de I. Delcambre et D. Lahanier-Reuter, p. 71-84, en collaboration avec F. Rinck.

[24] 2013, « Hétérogénéité des genres », *Pratiques* 157-158, *Théories et pratiques des genres*, sous la direction de D Ablali, p. 47-59, en collaboration avec C. Mellet et F. Rinck.

[25] 2013, « Les formes interprétatives de représentation du discours autre dans le genre du compte rendu : analyse de différents types d'indices », in C. Desoutter et C. Mellet (éds.), *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*, Peter Lang, Linguistic Insights, p. 137-158, en collaboration avec C. Mellet.

[26] 2013, « Figement et configuration textuelle : les segments de discours répétés dans les rapports éducatifs » in C.Bolly et L. Degand (éds.), *Across the Line of Speech and Writing Variation, Corpora and Language in Use 2*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 165-183, en collaboration avec G. Cislaru et F. Pugnière-Saavedra.

[27] 2013, « *Il peut exprimer ses difficultés* : une lecture « évènementielle » de *pouvoir* dans des rapports de travailleurs sociaux », in S. Moirand, S. Reboul-Touré, D. Londei, L. Reggiani (éds.), *Dire l'évènement. Langage, mémoire, société*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 73-83.

[28] 2014, « 'Drop your boat!' : the discursive co-construction of project renewal. The case of the Darwin mountaineering expedition in Patagonia », *International Journal of Project Management* 32, p. 1157–1169, en collaboration avec G. Musca, C. Mellet, G. Simoni, S. de Vogüe.

[29] 2014, « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels », SHS Web of Conferences Volume 8, 2014, 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française, p. 2113-2124, en collaboration avec E. Née et M. Veniard. <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801195>

[30] 2014, « Analyse pragmatique et énonciative de 'Casse-toi pov'con' », *Cahiers de praxématique* 58, *De l'insulte*, sous la direction de C. Mellet, p. 105-122, en collaboration avec Caroline Mellet.

[31] 2014 « L'annotation du pronom « nous » dans un corpus de rapports éducatifs. *Objectifs, méthodes, résultats* », Actes des Journées d'Analyse de Données Textuelles, textes réunis par E. Née, M. Valette, J.-M. Daube, S. Fleury, p. 495-506, en collaboration avec E. Née et S. Fleury.

[32] 2014, introduction de *La formation aux écrits professionnels : des écrits en situation de travail aux dispositifs de formation*, *Le discours et la langue* 5.2., en collaboration avec I. Laborde-Milaa, F. Rinck et S. Plane, p. 7-15.

[33] à paraître, introduction de *Former à l'écrit universitaire : un terrain pour la linguistique*, *Linx* 72, en collaboration avec S. Garnier, F. Rinck, S. de Vogüe.

Je présente ici 3 articles en cours de rédaction, dont le contenu, qui a déjà donné lieu à des présentations orales, se trouve développé dans la synthèse.

[34] en préparation, « Drop your boat! Dialogical sensemaking in a mountaineering expedition episode », article pour *Human Relations*, en collaboration avec G. Musca, C. Mellet, G. Simoni, S. de Vogüe.

[35] en préparation, « Les routines, une catégorie discursive pour caractériser les genres ? », article pour *Lidil* 53, en collaboration avec E. Née et M. Veniard.

[36] en préparation, « *Dans* [det.] *cadre* (+ spécification) » : de la locution à la routine discursive », en collaboration avec E. Née.

LISTE DES ABREVIATIONS

AD	Analyse du discours
CDA	Critical Discourse Analysis
CR	Compte-rendu
DD	Discours Direct
DI	Discours Indirect
DIL	Discours Indirect Libre
ESP	English for Specific Purpose
FD	Formation Discursive
GP	Groupe Prépositionnel
MAE	Modalisation Autonymique d'Emprunt
MAS	Modalisation d'Assertion comme Seconde
RDA	Représentation du Discours Autre
SR	Segments Répétés
SFL	Systemic Functional Linguistics
Groupe RDD	Groupe de recherches sur la Représentation du Dire et du Discours
Groupe DEOS	Groupe de recherches sur les Discours et Écrits des Organisations et des Stratégies

AVANT-PROPOS

Ce travail vise à présenter un parcours en analyse du discours qui, au-delà de la diversité des objets d'analyse, se caractérise, du moins le pense-t-on, par la continuité dans ses choix théoriques et méthodologiques, avec des inflexions liées à la reprise et à l'approfondissement des questions de recherche, à l'étude de nouveaux corpus, au dialogue avec d'autres approches ou d'autres disciplines, à la rencontre avec de nouveaux outils – les outils textométriques par exemple. Mon objectif, en revenant sur mes recherches, est de « mettre au travail » les constructions théoriques élaborées autour de M. Pêcheux sur des données, des outils voire des concepts qui sont ceux de l'analyse du discours aujourd'hui. Il s'agira alors de tracer les contours d'un « espace du discours » qui se déploie dans plusieurs dimensions, avec des zones de régularité dont la notion de genre pourrait constituer le foyer.

L'analyse du discours¹ présente aujourd'hui un paysage diversifié voire hétérogène pour ne pas dire hétéroclite – à tel point que D. Maingueneau a pu intituler le numéro de *Langages* qu'il leur consacre « Les analyses de discours » – et qui se complexifie encore plus si l'on prend en compte les traditions anglo-saxonnes de la « discourse analysis » et plus récemment de la « critical discourse analysis » (CDA) (voir les références aux travaux de N. Fairclough et R. Wodak ou T. Van Dijk en bibliographie). Outre que le discours, on le sait, est l'objet de différentes disciplines (ethnologie, sociologie, histoire, études de communication, etc.), les seules analyses du discours à ancrage explicitement linguistique se différencient par leurs référents théoriques, par leurs catégories d'analyse et plus profondément par leurs positionnements sur le statut du discours, sur son articulation à la langue comme « principe abstrait » et à la matérialité langagière (aux formes), sur son mode d'articulation à ses extérieurs (contexte, situation, société, idéologie ...).

Le présent travail repose sur des choix théoriques explicites relativement aux concepts de langue, sujet, discours, choix qui n'ont pas varié depuis mon travail de thèse, même si un retour incessant sur ces questions m'a peut-être amenée à mieux « comprendre » la portée de certaines affirmations, à en préciser ou en infléchir d'autres. Je les rappelle rapidement ici, pour y revenir par la suite. Ces choix théoriques se situent dans la continuité des travaux en analyse de discours menés par et autour de Pêcheux, travaux dont je discute des concepts clefs comme ceux de « formation discursive », d'« interdiscours » ou de « préconstruit »² ; ils s'ancrent dans la

¹ En ce qui concerne la variation analyse **de** discours/analyse **du** discours, D. Malidier remarque : « dans le cadre de la théorie instaurée par Michel Pêcheux, elle me paraît aléatoire » (1990 : 74, note 1). Dans l'ouvrage *Matérialités discursives*, le chapitre « Où va l'analyse de discours ? » commence par un article de J.-J. Courtine et J.-M. Marandin intitulé « Quel objet pour l'analyse du discours ? ». D. Maingueneau, dans le *Dictionnaire d'analyse du discours*, signale que « parfois, dans la littérature francophone, on cherche à établir une distinction entre 'analyse du discours' et 'analyse de discours', mais elle ne s'est pas imposée » (Maingueneau art. « Analyse du discours », in Charaudeau et Maingueneau 2002 : 43). Le syntagme « analyse du discours » présente peut-être l'avantage d'envisager le discours comme « lieu de détermination » du dire, et non comme « un » discours particulier. J'emploierai facilement l'abréviation AD, largement en usage dans le champ.

² Je m'appuie sur le recueil de textes de Pêcheux édité par D. Malidier (Pêcheux 1990) ainsi que sur le rapport d'activité de la Recherche Coopérative Programmée « Analyse de Discours et Lecture d'Archive », désormais RCP ADELA (Pêcheux *et al.* 1983).

conception de la méta-énonciation développée par J. Authier-Revuz, avec l'opposition entre hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée, et la description des formes de représentation du discours autre ; ils doivent également à la façon dont les textes de Bakhtine (ou attribués à Bakhtine³) développent les notions de dialogisme et de genre de discours. Plus en amont, j'aimerais situer l'analyse de discours telle que je la conçois dans la filiation de Benveniste : la conception de la « double signifiante » de la langue, comme sémiotique et comme sémantique, la relation d'intégration entre langue et discours permet l'articulation entre description des formes et « emploi » des formes, entre forme et fonction.

Je résumerai ainsi les points forts de cet ancrage théorique :

– La prise en compte de la dimension du « discours » n'annule pas celle de la « langue », et ce postulat se décline en deux volets : sur un plan théorique, on conçoit la langue comme un système abstrait condition de la parole et non comme toute entière « dans l'usage ». La position défendue ici s'oppose à celle de la « linguistique des usages », paradigme regroupant aussi bien la linguistique interactionnelle (voir Mondada 2008 ou Pekarek-Doehler et Stoenica 2012) que la linguistique de corpus. Sur un plan théorique et descriptif, on pose que la langue n'est pas « transparente » (on ne dit pas « la même chose » en disant autrement), que les formes « comptent », et que le discours n'est pas le simple reflet de la pensée, de l'idéologie, de l'histoire ou du social.

– Le « discours » n'est pas la simple reformulation de la « parole » saussurienne mais un lieu de détermination du dire : « le discours est la manifestation attestée d'une surdétermination de toute parole individuelle. » (Mazière 2005 : 10). C'est par et dans les formes de langue (la matérialité langagière) que l'on saisit les systèmes de détermination qui pèsent sur le discours. Formuler des hypothèses interprétatives, c'est articuler formes et interprétation des formes, discours et « hors-discours ».

– Si le discours est déterminé, c'est par un « extérieur ». Le discours est donc constitutivement hétérogène, traversé d'autres discours, de mots « habités par des voix autres » (Bakhtine 1970 [1963] : 263) : ces extérieurs discursifs sont « représentés » ou simplement « présents », et l'on passe ainsi de l'hétérogénéité « montrée » à l'hétérogénéité « constitutive » (Authier-Revuz 2004).

– Le discours n'est pas un donné, il est construit par l'analyste au terme d'une « mise en corpus » qui repose sur des hypothèses de recherche et un savoir préalable :

Le discours de l'analyse de discours est toujours un produit, un énoncé ou un groupe d'énoncés attestés, mais pas n'importe lesquels. Le linguiste du discours ne travaille pas sur exemples, qu'il s'agisse de phrases prononcées ou de textes exemplaires, mais sur corpus. [...] Énoncés et discours seront deux termes parfois, et à tort, confondus en AD, alors que l'un est une donnée, l'autre une quête, que permet la mise en corpus. (Mazière 2005 : 11)

³ On sait désormais que des textes attribués à Bakhtine sont l'œuvre de Voloshinov : c'est le cas pour *Marxisme et Philosophie du langage*. Je ne rentre pas ici dans la discussion autour de l'attribution de l'ensemble des œuvres de Bakhtine (voir par exemple Bota et Bronckart 2007 et 2011).

L'intérêt pour les formes de l'émergence, dans le discours en train de se tenir, d'un extérieur discursif, déjà présent dans mon travail de thèse par l'analyse de la nomination des objets de discours, est devenu un thème central de mes recherches, à travers la description des formes de Représentation du Discours Autre (RDA) ou de la concession, jusqu'aux différentes figures de la répétition – répétition entre un discours et un autre et répétition à l'intérieur d'un même discours. Surgissent alors les questions qui constituent le fil directeur de la première partie de ce mémoire : peut-on encore parler d'extériorité ? A quelle(s) condition(s) la « répétition » est-elle « reprise » ? Comment passe-t-on du discours autre « représenté » au discours autre « présent » ?

Hétérogénéité et détermination du discours sont liées : l'extérieur discursif dont on peut saisir les formes ou les traces dans le discours en train de se tenir détermine ce discours. Quelles notions, quels concepts permettent de « penser » cette détermination ? Je m'interrogerai d'abord sur le caractère opératoire du concept de « formation discursive », imposant « ce qui peut et doit être dit », tel qu'il est développé par Pêcheux. Je m'intéresserai ensuite au concept de genre : après avoir tenté de mettre de l'ordre dans la « nébuleuse » des approches et des définitions du genre, je montrerai comment, à quelles conditions, un concept de genre se situant dans la filiation des élaborations de Bakhtine peut permettre de rendre compte de la détermination du discours.

Je reviendrai ensuite, à l'occasion de réflexions théoriques associées à l'usage des outils de la textométrie et de la linguistique de corpus dans les recherches en cours, sur la façon de concevoir langue et discours et leur « articulation » ; ces recherches me conduiront également à m'interroger sur la question des « normes », sur leur place entre langue et parole ou entre langue et discours. Je proposerai alors de représenter le discours comme un espace organisé autour de pôles plus ou moins stabilisés – les genres –, en relation et en intersection avec des zones de polarités plus floues – les normes en usage dans un groupe par exemple.

Mais avant cela je voudrais, dans l'introduction de ce volume, retracer rapidement, sous une forme globalement biographique, les différents chantiers engagés depuis la thèse de doctorat, du point de vue du contexte institutionnel et des corpus analysés.

INTRODUCTION

RETOUR SUR UN PARCOURS

Au-delà de la présentation des différents projets de recherche auxquels j'ai participé et de leurs objets, cette introduction propose une contextualisation minimale des corpus travaillés, nécessaire à la lecture des différentes parties de ce mémoire, lesquelles parcourent ensuite ces recherches de façon transversale. Je mettrai également en évidence la diversité des observables sur lesquels ont porté les analyses – observables qui sont toujours de nature formelle mais ne se réduisent pas à des formes « grammaticales ». Je terminerai enfin en rappelant une dimension importante de ce travail, celle de la linguistique appliquée à la demande sociale.

1. Diversité des corpus

Le parcours retracé ici se caractérise par une discontinuité apparente entre ma thèse intitulée *La construction et la transformation de l'objet de discours dans des situations argumentatives orales* (publié en 2003 sous le titre *L'objet du débat* = [3]) et les recherches menées depuis. Ainsi, alors que le projet un peu vague de travailler sur « l'argumentation à l'oral » m'avait amenée à constituer un corpus de ce que j'ai appelé à la suite de C. Plantin des « situations argumentatives orales », je me suis ensuite essentiellement consacrée à des corpus écrits – la perspective génétique présente dans l'ANR *Ecritures*⁴ permettant même d'aborder la question du processus d'écriture. Le retour réflexif exigé par le genre de la synthèse d'habilitation oblige à rationaliser ce que l'on peut considérer comme une rupture – même si l'on peut penser qu'un travail sur l'oral permet de mieux prendre conscience des propriétés de l'écrit. De fait, il apparaît que le cheminement lié à l'élaboration de la thèse m'a amenée à faire passer au premier plan les questionnements sur la détermination et l'hétérogénéité du discours, ce dont témoigne le passage du thème de l'argumentation à la notion d'objet de discours. Or ce sont ces questions que le projet de recherche autour des écrits de signalement proposé par A. Collinot – dont je connaissais les travaux avec F. Mazière sur le préconstruit – me donnait l'opportunité d'approfondir, réorientant ainsi ma recherche vers un corpus écrit. Parallèlement, je continuais à assister au séminaire de J. Authier-Revuz, que j'avais commencé à suivre au moment de la préparation du DEA, ce qui m'amenait naturellement à approfondir la question de la Représentation du Discours Autre.

1.1. Rapports éducatifs

En septembre 2004, un petit groupe de recherche se met en place à l'initiative d'A. Collinot au sein du Cediscor, autour d'un projet d'analyse d'écrits de signalement. Ces écrits, qui constituent le premier corpus de travail du groupe, ont été confiés à A. Collinot par des professionnels du secteur de la protection de l'enfance, avec lesquels il entretient depuis longtemps des contacts⁵. La problématique générale autour de laquelle s'organisent les travaux des uns et des autres peut alors être formulée de la façon suivante : comment, dans les écrits de signalement, une situation singulière se trouve-t-elle évaluée à l'aune des catégories (générales) du champ social et plus spécifiquement de l'enfance en danger ? Cette question oriente la réflexion d'A. Collinot autour

⁴ <http://www.univ-paris3.fr/anr-ecritures/>. Le projet s'est déroulé de mai 2011 à septembre 2014.

⁵ Le groupe de recherches est alors constitué, à part A. Collinot et moi-même, de doctorants ou jeunes docteurs (G. Cislaru, S. Katsiki, F. Pugnière-Saavedra, M. Véniard) ainsi que de S. Garnier, qui constituent le « noyau » de l'ANR *Ecritures*.

de la problématique de l'évènement (voir Collinot 2005), et guide les différentes pistes explorées par les uns et les autres, en relation plus ou moins étroite avec leurs thématiques de recherche : exploration textométrique des termes *signalement* et *maltraitance* dans les textes de presse et les rapports administratifs (travail de G. Cislaru dans Sitri *et al.* 2007) et dans les textes de loi (F. Sitri dans Sitri *et al.* 2007), catégorisation des actants et des faits (F. Pugnière-Saavedra dans Sitri *et al.* 2007) et en particulier analyse des usages des termes *difficultés* et *problèmes* par M. Véniard (Veniard 2008), expression des émotions (Cislaru 2008). En ce qui me concerne, c'est sur l'analyse des formes de Représentation du Discours Autre (RDA)⁶, centrale dans des écrits où la description et l'évaluation de la situation familiale sont basées en grande partie sur des entretiens avec les différents acteurs, que je centre mes recherches ([13] et [14]).

La demande sociale, même si elle n'est pas formulée explicitement par les travailleurs sociaux, est inhérente à ce type de projet, dans la mesure où les professionnels qui nous ont confié les documents qui allaient constituer le premier corpus d'analyse attendaient un « retour » de notre part. Nous y répondons par des restitutions de nos travaux auprès des services, par la participation à des colloques orientés vers des thématiques liées à la protection de l'enfance ou au travail social, par l'organisation en 2006 d'une journée interdisciplinaire regroupant des chercheurs en sciences du langage, sociologie ou sciences de l'éducation ainsi que des professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance et un juge pour enfants. Cet axe de la recherche nous amène à répondre en 2005 à un appel d'offre de l'ONED qui donne lieu en 2007 à un rapport publié sur le site de l'ONED (Sitri *et al.* 2007). Entre temps A. Collinot, déjà trop malade pour assister à la journée de 2006, nous a quittés et, seule enseignante-chercheur en poste, j'ai repris la direction scientifique du projet.

A partir de 2007-2008, deux axes de développement du projet sont envisagés par le groupe : un travail sur les brouillons dans une perspective génétique d'exploration du processus d'écriture et une recherche sur les archives. Faute de temps et de moyens, seul le premier axe est développé à partir de 2007, d'une part dans le projet innovant déposé par G. Cislaru auprès du Conseil Scientifique de Paris 3, où elle vient d'être recrutée puis dans le cadre du projet ANR « jeunes chercheurs » qu'elle obtient en 2010 (2011-2014). La perspective historique reste à explorer : elle permettrait d'étudier les corrélations éventuelles entre les variations observées dans les rapports et les évolutions sociétales et juridiques⁷, et de saisir la transformation, l'émergence mais aussi la permanence des genres liés à la sphère du travail social (permanence de l'enquête sociale vs émergence du signalement et plus récemment de l'information préoccupante).

Dans ce mémoire, j'ai appelé « corpus 1 » le corpus recueilli dans la première phase de la recherche, qui comprend quatre ensembles de textes recueillis auprès de deux types de services d'accompagnement situés dans deux départements différents et est constitué de textes dénommés « rapport éducatif », « rapport de signalement », « enquête sociale », « rapport d'AEMO [Accompagnement En Milieu Ouvert] », « rapport d'IOE [Investigation et Orientation Educative] » et « corpus 2 » le corpus recueilli dans le cadre du projet ANR auprès d'un service

⁶ Voir p. 46-47 pour la présentation des formes de RDA.

⁷ Les variations liées aux services ont été bien identifiées, par exemple dans le positionnement de la personne, certains services se caractérisant par l'évitement du *nous*.

s'occupant de jeunes placés en foyer ou en famille d'accueil (Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant de Caen), et comprenant des « rapports de synthèse » et des « rapports d'échéance »⁸.

1.2. Récits de cure

De 2005 à 2008, un petit groupe se réunit autour de J. Authier-Revuz pour étudier les formes de RDA dans un objet un peu particulier : les récits de cure écrits par des psychanalystes. L'activité du groupe « Écrits psy » est féconde : exposés, séminaires d'une journée ou de plusieurs jours, lectures... Elle aboutit à la constitution d'un corpus commun qui permet des explorations autour des questions centrales qui animent le groupe et que l'on peut résumer de la façon suivante :

- le statut particulier du langage – parole du patient et écoute de l'analyste – dans la cure psychanalytique et les enjeux de sa représentation dans le récit,
- les différentes temporalités et les différentes « postures » de l'analyste « écrivant » un récit de cure,
- le statut en psychanalyse du récit de cure ou de « l'histoire de cas » et les filiations entre les genres.

Malgré la richesse des échanges de ce groupe situé délibérément hors des cadres institutionnels, le projet de publication n'aboutit pas. La seule publication liée à ces travaux est à ma connaissance [21], paru dans le volume d'hommages à J. Authier-Revuz.

Sans qu'il soit question d'ignorer les différences profondes entre les rapports éducatifs et les récits de cure (du point de vue de la visée pragmatique, du circuit énonciatif, etc.), il me semble néanmoins que la question du passage de la singularité d'une parole à la généralisation et à l'interprétation peut se poser dans les deux cas, en relation avec les effets produits par certains modes de RDA. Ainsi pourrait-on rapprocher l'emploi catégorisant du discours indirect (DI) dans des énoncés comme *M. X dit ses difficultés éducatives avec sa fille* (Rapports éducatifs) ou *B. dit qu'il a perdu toute aptitude au plaisir* (Récits de cure). Un projet abandonné jusqu'à présent faute d'accès aux données consistait à constituer un corpus d'expertises psychiatriques. On aurait ainsi pu observer et comparer trois corpus, trois genres ou macro-genres issus de sphères sociales différentes mais dont le point commun est que les textes qui relèvent de ces genres représentent les dires d'un locuteur I, recueillis ou produits en présence de L, et que cette représentation sert de support à une évaluation, une catégorisation, une interprétation par L.

1.3. Comptes-rendus institutionnels

Élargissant encore le spectre de genres constitués de la représentation du dire d'autrui, un travail s'est mis en place autour du genre du compte-rendu, sous deux formes :

- Dans une recherche menée en collaboration avec C. Mellet⁹ ([25]), je cherche à décrire les formes interprétatives de RDA présentes dans des comptes-rendus produits dans la sphère universitaire et à mettre en regard les indices interprétatifs et le genre.

⁸ Je reviens dans le chapitre 2 sur la caractérisation en genres de ces différents documents.

– En lien avec ce travail, un second axe se met en place au sein du groupe de recherche « Représentation du dire et du discours » qui se réunit autour de J. Authier-Revuz : il s’agit de « proposer une liste de critères en vue de la circonscription et du balisage du champ des ‘genres’ de discours mettant en œuvre une même relation entre deux discours, D1 et D2, où D2 a le statut de ‘remplaçant’, de ‘succédané’, de ‘représentant’, de ‘mis pour’, de ‘tenant lieu’, par rapport à D1 »¹⁰. L’objectif, en prenant pour objet des discours « faits » de RDA, relevant de genres différents, est de mettre en évidence des contraintes génériques sur les formes de RDA.

1.4. Manuels

Mon intérêt pour les marques ou les indices de la présence de discours autres dans le discours étudié m’a amenée à me pencher sur la façon dont on pouvait saisir, dans des manuels de français langue maternelle ou de français langue étrangère, la diffusion de notions linguistiques, via des textes intermédiaires comme les manuels de vulgarisation ou les instructions officielles.

Un premier travail mené en collaboration avec S. Reboul dans le cadre d’un groupe de travail du Cediscor animé par A. Collinot et G. Petiot autour de la « manuélisation des théories linguistiques », a porté sur la diffusion des notions liées à l’énonciation dans des manuels de collègue ([1]). Je me suis ensuite demandée si le succès remporté par les notions de « genre » de discours et de « type » de textes dans le domaine de l’analyse de discours se retrouvait dans les manuels de lycée, ce qui m’a amenée à élargir mon analyse à la notion de « registre » ([5] et [11]). Dans le cadre du séminaire de J. Authier-Revuz, j’ai également pu me pencher sur le traitement du discours rapporté dans quelques manuels de collègue¹¹.

Enfin, j’ai mené en collaboration avec S. Garnier, directrice pédagogique du Centre Parisien de l’Université de Chicago et enseignante de FLE, un travail sur la concession dont un aspect portait sur le traitement de la concession dans les manuels de français langue étrangère.

Ces travaux, situés dans la problématique de la « diffusion » de discours sources dans les manuels m’a également amenée à m’interroger sur les marques permettant d’objectiver cette relation entre discours – question que je reprends dans la première partie de ce mémoire.

1.5. Des corpus objets d’études « pluridisciplinaires »

– Avec la sociologie des controverses

Le projet « Saisir l’activité scientifique nanterrienne à travers ses corpus », piloté par le sociologue P. Trabal et qui a réuni des archivistes et des linguistes de Modyco, avait pour objectif de rendre compte de l’activité scientifique de l’Université de Nanterre à travers ses archives. Ce projet a de fait permis de confronter deux approches du discours, du corpus et sans doute de

⁹ Cette collaboration s’est nouée au sein du groupe de travail de Modyco « Discours rapporté et genres », placé sous la responsabilité de C. Boré.

¹⁰ Extrait d’un texte discuté au séminaire. Une typologie a été présentée par J. Lefebvre et discutée lors d’un séminaire en février 2013.

¹¹ Ces questions ont été soulevées également par Boch et Grossmann (2007) qui s’interrogent explicitement sur « la possibilité de produire un discours didactique d’auteur permettant d’assurer à la notion d’énonciation une certaine cohérence, nécessaire à son appropriation par l’élève » (49).

l'interprétation, celle de la sociologie des controverses outillée par le logiciel Prospero et celle de l'analyse de discours ancrée dans la linguistique, ayant ponctuellement recours aux logiciels textométriques. Alors que, du côté des linguistes, le corpus est constitué autour de masses distinctes mais comparables (saisies le plus souvent en termes de genres), la sociologie des controverses constitue des corpus exhaustifs et donc hétérogènes regroupant dans le cas qui nous intéresse le contenu des dossiers d'archives : lettres, mails, tableaux chiffrés, rapports d'activité, comptes-rendus de réunions, projets de conventions, voire documents difficilement identifiables en dehors de toute contextualisation minimale (informations sur le circuit énonciatif dans lequel s'inscrit le document). Alors que l'outillage textométrique consiste à faire surgir des phénomènes remarquables par la statistique (fréquence, spécificités, cooccurrences) soumis à l'interprétation de l'analyste (voir chapitre 1, p. 71-75), le logiciel Prospero place l'interprétation en amont, dans la construction des dictionnaires de catégories sémantiques qui vont être appliquées au corpus. Ainsi la méthode s'appuie-t-elle non sur la matérialité langagière mais sur des catégories conceptuelles. De fait, la lecture d'un entretien de P. Blanchard et T. Ribemond avec F. Chateauraynaud (Chateauraynaud 2002), un des promoteurs de Prospero, montre que la méthodologie du logiciel s'est construite en dialogue avec la linguistique et la textométrie, et le plus souvent contre elles¹². Ces divergences méthodologiques et sans doute théoriques expliquent que le projet commun n'ait finalement pas abouti.

– Avec le management

La collaboration avec les collègues de management de Paris Ouest, pourtant a priori plus éloignés de la sphère des linguistes, s'est révélée fructueuse, sans doute en raison d'une configuration disciplinaire marquée par ce qu'on appelle le « linguistic » ou « discursive turn » dans les organisations – tournant qui ouvre largement les chercheurs en management aux apports des linguistes et analystes du discours. La rencontre entre des membres du CEROS¹³ (F. Bencheman, E. Pezet, G. Musca, G. Simoni) et un petit groupe de linguistes de Modyco (C. Mellet, F. Rinck, S. de Vogüé, et moi-même), née d'une préoccupation commune autour de la formation des étudiants aux écrits professionnels, a ainsi débouché sur une véritable collaboration scientifique (groupe DEOS¹⁴) autour du projet ANR « Darwin », dirigé par G. Musca¹⁵. Pour les chercheurs en management, il s'agissait d'accompagner une expédition d'alpinistes dans la cordillère de Darwin, « afin d'étudier *in situ* et en temps réel le management d'équipe, le leadership stratégique et la prise de décision dans des situations hautement risquées et incertaines » (<http://www.unrevededarwin.com/>). La collaboration s'est orientée vers la description des moyens linguistiques par lesquels les acteurs « rendent compte » ou « intègrent » l'inattendu dans un projet caractérisé par un environnement incertain et au moment où ils décident de modifier radicalement leurs plans : dans l'impossibilité de traverser le détroit de Magellan pour atteindre le pied de la cordillère en raison des conditions météo et de

¹² Ce positionnement repose parfois sur une certaine méconnaissance des potentialités actuelles de l'outil textométrique. Voir également sur Prospero le compte-rendu donné par Angermüller 2006.

¹³ Centre d'Études et de Recherches sur les Organisations et la Stratégie.

¹⁴ Discours et Écrits des Organisations et des Stratégies.

¹⁵ Voir le site de l'ANR : <http://www.projet-darwin.com/> et le site du projet : <http://www.unrevededarwin.com/>.

l'état du bateau qui doit leur servir de camp de base, ils abandonnent ce bateau pour un ferry qui leur permettra de traverser mais les obligera à aborder la cordillère en sens inverse de celui prévu, dans des conditions difficiles et sans camp de base. Les travaux du groupe ont donné lieu à une communication au 29e colloque Egos (European Group for Organizational Studies en 2013 et à une publication ([28]). Nous analysons actuellement l'entrecroisement de différentes temporalités perceptibles dans les discours tenus au moment du changement de plan, en faisant travailler la notion bakhtinienne de « chronotope » (participation à un workshop à Montréal en octobre 2014 et publication en préparation pour *Human Relations* [34]). Analysant dans ce cadre les conversations au cours desquelles les membres de l'expédition restés sur le bateau discutent de la décision prise par le chef de l'expédition, de ses implications sur le projet et de ce qu'ils doivent faire, j'ai pu observer comment les mouvements du discours, et précisément le passage d'un chronotope à un autre pouvaient être saisis à travers le passage d'un objet de discours à un autre. Ainsi suis-je amenée à constater le caractère opératoire de la catégorie de l'objet de discours pour l'analyse d'interactions que l'on peut qualifier grossièrement de « finalisées ». L'intérêt du travail interdisciplinaire réside également dans la nécessaire explicitation, pour les autres aussi bien que pour soi, des outils non seulement théoriques mais aussi méthodologiques que l'on utilise. Je me suis ainsi rendu compte que ce qui était attendu de nos collègues était parfois de l'ordre d'un commentaire au fil du texte alors que l'AD telle que je la conçois s'attache à la description d'une forme, d'une tournure, ou d'une configuration, sélectionnée pour sa fréquence et/ou sa relation avec les déterminations génériques, à travers l'ensemble d'un corpus.

1.6. Unité de ces corpus ?

Au-delà de leur diversité, on peut noter que les corpus analysés correspondent à des discours produits dans des cadres professionnels ou institutionnels au sens large. Déjà l'oral étudié dans la thèse n'était pas un oral conversationnel mais un oral produit en situation professionnelle dans des réunions tripartites plus ou moins « cadrées » juridiquement dans leur organisation, leurs finalités et leur déroulement (plénière de comité d'entreprise, conseil d'administration de lycée, réunions pédagogiques à l'université, commissions de conciliation) : c'est ainsi que l'on a pu faire émerger des contraintes sur le « dicible » ([2] et [3]). Il est évident que mon intérêt personnel pour les formes de détermination du discours n'est pas étrangère à ces choix. Tous ces discours ne sont pas cependant également contraints : on pourrait regrouper les manuels, très cadrés par les textes officiels et les attentes du public (enseignants et élèves), les comptes-rendus de grands conseils universitaires ou les rapports éducatifs, ces derniers étant produits dans un cadre juridique explicite et soumis à des consignes de rédaction d'ordre divers (consignes écrites dans les guides de rédaction, consignes diffusées oralement dans un service et dont témoignent les corrections apportées par le chef de service). D'un autre côté, les récits de cure témoignent de la façon dont l'auteur, psychanalyste, joue de genres littéraires existants pour faire entendre la singularité d'une cure et la généralité d'une théorie ou d'une méthode. Le journal de bord de l'expédition Darwin quant à lui, écrit à plusieurs voix, s'il raconte une expérience singulière, s'inscrit pleinement dans les codes du genre – narration intercalée qui maintient le suspens et poncifs descriptifs. Il serait trop simple cependant de penser que la routinisation exclut la singularité – et c'est une des questions sur lesquelles je reviendrai. Ainsi, pour le corpus de rapports éducatifs, la possibilité qui nous a été offerte de suivre les

modifications entre plusieurs états de texte, permet certes de voir « s’installer » des routines mais elle donne aussi à voir des corrections portant sur ce qui semble bien être des « tics » de langage, des hésitations sur des guillemets, des réécritures complètes de séquences racontant des événements particulièrement difficiles à interpréter — et donc à raconter... bref, la façon dont l’individu se forge un chemin singulier dans un écrit contraint.

2. Diversité des observables

La recherche menée dans le cadre de la thèse s’est confrontée d’emblée à la question des observables et des catégories d’analyse, puisqu’elle visait à caractériser une catégorie appelée « objet de discours » susceptible de rendre compte de la constitution du discours à la fois dans la linéarité (dans le « fil du discours » ou « l’intradiscours ») et dans ses déterminations interdiscursives. Deux types d’observables étaient convoqués pour rendre visible la façon dont l’objet de discours se constitue et se modifie dans le discours : la thématization et la reprise. La thématization, que l’on a définie, à la suite de Fuchs et Marchello-Nizia (1998), comme une opération énonciative de construction de l’énoncé est elle-même repérée (« captée ») par des formes syntaxiques telles que le détachement, la dislocation, le pseudo-clivage. La « reprise » (que Salazar-Orvig 1999 par exemple catégorise comme « mouvement du discours ») englobait, dans les analyses menées dans la thèse, les phénomènes de répétition et de reformulation ainsi que les anaphores définies et démonstratives.

Dans les recherches postérieures qui nourrissent ce mémoire, on retrouve le même balancement entre des observables qui sont des « formes » discrètes descriptibles en termes grammaticaux et des catégories d’un autre niveau – énonciatif, discursif – englobant une diversité de réalisations.

Dans le premier ensemble on peut ranger les analyses portant sur des morphèmes :

- le « marqueur » discursif *certes* dont on propose, avec S. Garnier, une description suffisamment abstraite pour qu’elle rende compte de la diversité de ses contextes d’emploi,
- le modal *pouvoir* dont j’analyse l’emploi dans les rapports éducatifs dans des occurrences du type *X a pu/peut désormais exprimer ses difficultés*.
- les constructions prépositionnelles du type *sur le groupe* ou les patrons « *X est en/X est dans* » ou encore « *dans [det.] cadre* » qui font l’objet des travaux les plus récents.

Dans le deuxième ensemble, on rangera les formes de Représentation du Discours Autre (RDA), la concession, et la répétition, qui ne sont pas des catégories de langue mais qui définissent des ensembles de formes de langue.

Je m’appuie pour la délimitation de la RDA sur les travaux de J. Authier-Revuz, pour qui la RDA constitue un secteur de l’activité méta-langagière défini par son référent – la représentation d’un autre acte d’énonciation – et correspondant sur le plan formel à un ensemble extrêmement disparate¹⁶ :

¹⁶ J’y reviens en détail dans le chapitre 1, p. 46-47.

La RDA, champ défini par son *référent* – un acte d'énonciation distinct de l'énonciation en cours –, est instituée comme secteur métalangagier à dimensions sémantique (la représentation d'un acte d'énonciation porteur de sens) et énonciative (la mise en jeu de deux ancrages distincts) : ce champ ne correspond pas dans la langue à un sous-système de morphèmes, d'oppositions paradigmatiques propres, tels qu'en présentent la déclinaison, le système des temps verbaux, ou la diathèse actif/passif, par exemple. La « réalisation » formelle de la RDA recourt à l'ensemble le plus disparate qui soit – quant aux plans dont ils relèvent – d'éléments qui ne lui sont pas propres ; l'identification d'une « forme de RDA » est ainsi susceptible de passer par des éléments diversement combinés relevant : du statut sémiotique (autonymie), de la syntaxe phrastique et interphrastique (relations de rection, incidence, anaphore, ... ; fonctions d'objet direct, apposition, circonstants, ...), du lexique (métadiscursif de la catégorisation), des marques d'ancrage énonciatif (référentielles et modales), de la typographie (guillemets, tirets, alinéas, caractères, disposition paginale...), de la prosodie (variations de hauteur, pauses démarcatives, ...), du plan sémantico-discursif (cohérence entre une « annonce » de dire et son explicitation, concordance/discordance au plan des contenus ou des manières de dire),... (Authier-Revuz à paraître : 240)

La description très générale proposée par J. Authier-Revuz va donc permettre de « dépasser » la trilogie discours direct, discours indirect et discours indirect libre, inadéquate.

Avec la concession, on se retrouve *mutadis mutandis* avec des problèmes un peu du même ordre¹⁷. La notion de concession se trouve en effet associée à des marques extrêmement hétéroclites relevant de la coordination, de la subordination voire de la simple parataxe. De plus, la notion de concession elle-même fait l'objet de plusieurs approches : approche rhétorique et argumentative (« faire des concessions »), approche logique (notion de « cause contrariée »), approche grammaticale (étude des différents marqueurs concessifs)... Avec S. Garnier, devant les difficultés soulevées par l'une ou l'autre approche, nous avons décidé de nous appuyer sur la définition relativement abstraite proposée dans le cadre de la théorie culiolienne par D. Ducard ou S. de Vogüé (voir chapitre 1, p. 59-60).

Pour prendre en compte les faits de coordination, je parlerai plus volontiers de « tour » concessif ou de « tournure » concessive que d'« énoncé concessif ».

La catégorie de la « répétition » est sans doute encore plus lâche. On peut la définir à la suite d'E. Richard comme « retour à l'identique du même matériel lexical » (Richard 2004 : 53) moyennant des variantes. Je définirai donc la répétition comme simple identité formelle, en la distinguant de la « reprise » et de l'« emprunt » qui supposent l'existence d'une relation entre deux segments telle que l'interprétation du segment B suppose un segment A « repris » ou « emprunté ». Distinguer entre reprise et emprunt n'est pas aisé. Le terme de « reprise » est employé dans le domaine des interactions verbales : on peut relever des répétitions d'une interaction à l'autre, qui sont interprétables comme « reprises » et qui marquent le mouvement du discours et la transformation de l'objet de discours (voir aussi les travaux de J.-M. Granier – par exemple 2003 – sur la reprise en écho chez Marivaux). La reprise dans l'interaction est également très étudiée dans le champ de l'acquisition (Bernicot, Hudelot et Salazar-Orvig 2006). Mais on parle également de reprise en AD (voir la citation de Pêcheux *et al.* 1983 p. 45) : dans ses travaux sur la circulation des énoncés et des formules, A. Krieg-Planque s'intéresse aux

¹⁷ Je m'appuie ici sur Morel (1996) et Masseron (2001).

conditions qui font qu'un énoncé peut être « repris » (2010b) par exemple). Le terme d'emprunt quant à lui est défini dans le champ du lexique (emprunts à une autre langue par exemple), mais peut également désigner des relations entre discours : ainsi Leroy et Loiseau 2010 proposent-ils, sur le modèle de l'emprunt linguistique, de parler d'emprunts entre discours. De même J. Authier-Revuz considère-t-elle la modalisation autonymique d'emprunt comme une catégorie de la RDA (voir p. 47). On notera également que la reprise englobe des cas où il n'y a pas répétition : une des propriétés de l'anaphore démonstrative est que le segment « repris » peut ne pas être identique à l'antécédent. On pourrait avancer que l'emprunt suppose une intentionnalité, contrairement à la reprise. Mais les travaux qui utilisent le terme de « reprise » ne me semblent pas nécessairement aller dans ce sens. Dans le mémoire présenté ici et dans mes travaux, me situant dans la continuité de la thèse où j'ai identifié la catégorie de la reprise et des travaux cités en AD, j'emploie très régulièrement le terme de « reprise » sauf dans le cas précis de la « modalisation autonymique d'emprunt ».

En l'absence de marques, seule la ressemblance, l'identité ou la quasi-identité entre A et B constitue un indice de reprise. Une des questions qui oriente le travail présenté ici pourrait dès lors se résumer de la façon suivante : en quoi, à quelles conditions la répétition peut-elle être interprétée comme reprise ?

Dans les analyses que j'ai menées, deux types de répétition sont envisagés :

– La répétition entre un segment appartenant à un discours A – objet de l'analyse – et un segment appartenant à un discours B, par exemple entre discours des manuels et discours savants ([1], [5] et [11]), discours des rapports éducatifs et textes de loi ([17] et [22]) : à quelles conditions peut-on « remonter » interprétativement de l'un vers l'autre ? La question se pose différemment quand la « remontée » vers le discours B fait en quelque sorte partie du sens du discours A : c'est le cas avec *Casse-toi pov'con* sur l'affiche d'un militant socialiste au passage de la voiture présidentielle lors d'une manifestation contre le président de la République ([30]).

– La répétition à l'intérieur d'un discours : c'est ce que permet d'observer l'exploration textométrique, qui fait apparaître le retour de segments répétés (*sur le groupe*) ou de patrons (« X est en/X est dans ».) remarquables par leur fréquence. Ici la répétition est un indice de figement : si l'on considère qu'une séquence figée est en quelque sorte « préfabriquée », « déjà-là », alors se pose là encore la question de la répétition comme « reprise » et du statut d'extérieur de ces segments préfabriqués ([26], [27], [29], [35]).

3. De la recherche à la recherche appliquée : la demande sociale

La question de l'application ou de « l'applicabilité » de la recherche, de l'intervention du chercheur, bref de la réponse à la demande sociale, n'est pas constitutive des sciences du langage comme elle peut l'être d'autres disciplines des sciences humaines (la psychologie clinique, l'ergonomie ou la gestion par exemple) – à l'exception de domaines comme la didactique des langues ou le TAL. Cependant comme nous le pointons dans l'introduction de *L'analyse du discours et la société* ([19]) :

Considérant le discours comme une production verbale en relation dynamique avec un « contexte » social, historique, politique qui le détermine et le contraint en partie, et cherchant à

mettre au jour ces déterminations et ces systèmes de contraintes, l'analyse de discours s'est engagée dès ses débuts dans un dialogue avec la société. (p. 7)

Les analyses de discours produites autour de Pêcheux revêtent, on le sait, une dimension « critique » qui s'est d'abord manifestée dans la description de discours d'appareils politiques. Mais le retour réflexif sur les concepts et les méthodes a ouvert l'analyse de discours à d'autres types de discours – y compris des discours oraux – et à une redéfinition de la « politique » de l'analyse de discours en termes d'« intervention ». Citons ici Pêcheux : « A quelles conditions une interprétation peut-elle (ou non) faire *intervention* ? Peut-on (re)définir une 'politique' de l'analyse de discours ? » (Pêcheux 1983 in Pêcheux 1990 : 301). On peut dès lors considérer que la dimension critique est inhérente à l'AD, dimension critique aujourd'hui explicitement revendiquée par le courant de la « Critical Discourse Analysis ».

Dans le parcours dont je retrace ici les grandes lignes, le caractère « interventionniste » ou « applicationniste » de la recherche se manifeste essentiellement dans deux ensembles de recherches :

- les recherches à caractère didactique, c'est-à-dire l'analyse de manuels et la production de matériel didactique
- les recherches sur les écrits produits dans le cadre du signalement d'enfant en danger, en collaboration avec des travailleurs sociaux.

3.1. Recherches à caractère didactique

La didactique est l'un des champs où l'intervention du chercheur en sciences du langage semble « naturellement » requise – et ce d'autant plus que, comme moi, celui-ci a une expérience d'enseignement du français langue maternelle et langue étrangère, et que pour une part sa « reconversion » dans les sciences du langage après une formation initiale en latin et en grec est liée à son interrogation sur les difficultés d'écriture des élèves...

3.1.1. Analyse de manuels

Mes recherches sur l'« intégration », dans des manuels de français langue maternelle (collège et lycée)¹⁸ et de français langue étrangère, des notions ou des savoirs produits dans le champ de la linguistique s'inscrivent dans un champ bien étudié par ailleurs (voir les travaux de J.-L. Chiss, C. Puech, M.-L. Elalouf, G. Petiot en bibliographie) ; comme le soulignent Puech (1998) ou Chiss (1996), les problèmes repérés dans le discours didactique interrogent en retour les « discours sources », pointent des zones d'instabilité ou de débat théorique du côté des « savoirs savants » – c'est le cas par exemple de ce qu'on appelle parfois la « théorie de l'énonciation » de Benveniste¹⁹ ou des catégories plus difficiles à circonscrire comme celles du « discours rapporté » ou de la « concession ». On ne peut ignorer par ailleurs que la production des manuels est le résultat d'un certain nombre de contraintes d'ordre divers (éditoriales, institutionnelles, économiques voire idéologiques). Ainsi le corpus que j'ai constitué comprend-

¹⁸ J'ai eu l'occasion de diriger un mémoire de recherche sur la diffusion des notions de « genres » et de « types » de discours dans les manuels de primaire (Ramounet 2005).

¹⁹ Sur ce point voir Mahrer (2011) ou encore Boch et Grossmann (2007).

il, pour ce qui est du français langue maternelle, les instructions officielles et le cas échéant les « documents d'accompagnement ». On doit noter ici que l'analyse est centrée sur les manuels et les textes officiels et ne prend pas en compte les discours de l'enseignant ou les interactions dans la classe, ce qui permettrait sans doute de nuancer ou d'affiner les résultats.

Quoi qu'il en soit, il me semble que ce travail a permis de faire apparaître un certain nombre de remarques critiques, qui ne sont pas novatrices, mais qui sont ici étayées sur une analyse relativement précise des textes des manuels :

- Superposition de cadres théoriques ou de descriptions hétérogènes voire contradictoires – issus de la grammaire traditionnelle et des recherches en linguistique (voir Petiot 2000 : 17). Par exemple l'opposition entre personne et non-personne présentée dans le chapitre sur l'énonciation n'apparaît plus dans le chapitre sur les pronoms personnels ; ou encore, la présentation du discours rapporté est largement basée sur une approche romanesque, et de ce fait partielle, qui oppose « paroles du narrateur » et « paroles des personnages ».

- Hétérogénéité discursive et énonciative difficilement compatibles avec la présentation « opérationnelle » d'une notion. Ainsi la présentation de la notion de « registres » est-elle régulièrement accompagnée de modulations qui en restreignent la portée explicative dans des formules comme *La notion de tonalité est donc utile **mais** elle n'est pas suffisante.*

- Question des relations entre marques de langue et catégories textuelles enfin, c'est-à-dire de la place de l'enseignement systématique de la langue dans une approche basée sur les textes.

L'étude sur la concession a par ailleurs conduit à formuler des questions sans doute plus spécifiques aux manuels de FLE :

- La question de la simplification, qui peut consister à extraire un élément d'un savoir disponible en négligeant d'autres éléments. Ainsi dans la présentation de la concession, la question de l'ordre des propositions, cruciale pour faire apparaître la concession rectificative, n'est-elle pas traitée.

- La mise en série de paradigmes de termes (concessifs en l'occurrence) donnés comme équivalents.

3.1.2. Conception de modules de remédiation à l'écrit

Mon intervention dans le champ didactique ne s'est pas cantonnée à la posture « critique » qui est globalement celle des recherches décrites ci-dessus. Avec quelques enseignants chercheurs du département de sciences du langage de l'université Paris Ouest, je participe en effet depuis quatre ans à l'élaboration de modules de remédiation à l'écrit destinés à être mis à disposition des étudiants de licence via la plate-forme d'enseignement à distance (de Vogüé, Lehmann, Sitri 2014)²⁰. Le parti pris de S. de Vogüé, à l'origine de ce projet, est que l'expertise linguistique est utile voire nécessaire pour la conception de modules permettant aux étudiants de surmonter leurs difficultés à la fois en orthographe et dans la construction d'un texte. Du point de vue de la

²⁰ J'ai conçu les modules « reprises anaphoriques », « construction des verbes » « enchaînements thématiques » qui sont proposés aux 8000 étudiants de première année depuis septembre 2014 et le module « discours rapporté », qui est en phase de test.

méthode, la conception des modules s'appuie d'une part sur un relevé d'énoncés ou de formes fautives dans des copies d'étudiants et d'autre part sur l'observation d'écrits académiques, en interaction avec le savoir linguistique disponible sur la question. Ainsi ce travail d'élaboration de matériel pédagogique n'est-il pas sans soulever en retour de véritables questions de recherche, que nous avons abordées dans le cadre du colloque « Former à l'écrit universitaire : un terrain de recherche pour la linguistique ? » et que développe l'argumentaire de ce colloque (voir [33]). Je retiendrai ici les deux questions suivantes : 1) en quoi les données fournies par les copies des étudiants permettent-elles un retour sur les théories linguistiques ? 2) Comment présenter de façon simple et accessible à des étudiants non spécialistes des faits de langue qui peuvent être complexes sans les déformer et quel métalangage utiliser ? Ces interrogations sont apparues de façon cruciale à l'occasion de l'élaboration du module « discours rapporté ». Concernant le retour sur les descriptions linguistiques, j'ai en effet pu constater qu'une bonne partie des erreurs relevées dans les copies des étudiants étaient liées à des problèmes d'insertion du discours direct dans la phrase ; or le problème n'est pas trivial, puisque le statut syntaxique du segment guillemeté de DD, en dehors des cas plutôt rares où il est complément d'un verbe de « dire » transitif direct, n'est pas facile à décrire. C'est précisément le mode d'insertion du segment guillemeté de DD dans le contexte qui détermine sa fonction textuelle.

3.1.3. Mise en place d'un master consacré à l'écrit professionnel

La création en 2010 à Paris Ouest du parcours « Ecriture, formation, remédiation » partait du constat, souvent relevé, de la présence de plus en plus grande de l'écrit dans le monde professionnel (voir Boutet 2001 entre autres) et des difficultés rédactionnelles des salariés à tous les niveaux. Là encore le parti pris était que la linguistique pouvait intervenir dans la remédiation aux problèmes rédactionnels rencontrés au sein des entreprises en formant d'une part des étudiants « experts » et d'autre part des étudiants capables d'organiser des formations à l'écrit. La mise en place, en collaboration avec F. Rinck, d'un cours intitulé « Pratique des écrits professionnels », nous a amenées à réfléchir de façon concrète à la question des genres professionnels, à la relation entre « compétences transversales » et « compétences spécifiques », à la méthodologie propre à permettre une « acculturation » aux écrits professionnels. Ces réflexions développées au colloque de Lille sur les « Littéracies universitaires » puis dans un article de *Pratiques* ([23]) ont nourri l'organisation d'une journée d'étude en collaboration avec I. Laborde Milaa et S. Plane intitulée « La formation aux écrits professionnels : statuts, normes, genres » ([32]).

3.2. Répondre à la demande des travailleurs sociaux

Le deuxième type d'intervention s'inscrit dans le cadre de la recherche sur les rapports éducatifs produits par des travailleurs sociaux.

3.2.1. Une demande de formation

Cette recherche est née, comme je l'ai expliqué ci-dessus, d'une demande, diffuse certes mais réelle, adressée à A. Collinot par les travailleurs sociaux qui lui ont confié ces écrits, demande liée à la difficulté de rédaction des écrits de signalement ou des rapports adressés aux juges (voir Serre 2009 et Rousseau 2007) et au manque de formation dans le domaine de l'écrit. Une réponse partielle à cette demande est fournie dans l'article collectif pour *Le français dans le monde* ([9]) mais, faute de temps et d'effectifs, le groupe n'a jamais pu mettre en place une

réflexion véritable sur cette question. Le dialogue avec les travailleurs sociaux, scripteurs des écrits analysés par le groupe, a cependant toujours été réel, sous la forme de restitutions dans les services, qui nous ont permis à la fois de présenter nos méthodes et nos résultats et également de recueillir des interrogations à l'origine de problématiques nouvelles (cas des interrogations autour de la « langue de bois » qui ont conduit à la mise en évidence de la notion de « routines »). La collaboration mise en place avec le SAFE (Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant) de Caen dans le cadre de l'ANR Ecritures va beaucoup plus loin que le « simple » recueil de corpus puisqu'elle suppose l'implantation sur l'ordinateur des travailleurs sociaux volontaires d'un logiciel « espion », inputlog (<http://www.inputlog.net/>), enregistrant tous les mouvements du clavier. Un tel protocole peut bien entendu induire des modifications dans le processus même d'écriture, sans compter, pour certains travailleurs sociaux, le coût du passage de l'écriture manuscrite à l'écriture sur ordinateur. Un des développements possibles de la recherche consisterait à mener avec les scripteurs des entretiens réflexifs sur leurs pratiques d'écriture.

3.2.2. Une démarche réflexive

Certaines disciplines ont mis en place des techniques et des méthodes d'entretien réflexif des agents sur leur activité de travail. On citera ici, en clinique de l'activité, la méthode de l'autoconfrontation croisée, par laquelle le chercheur intervient dans la situation de travail (voir Clot 2008). L'échange avec les chercheurs du laboratoire « Clinique de l'activité » s'est faite en quelque sorte dans « l'après coup » : ce n'est qu'en 2012 en effet, suite à une invitation à intervenir dans leur séminaire, que j'ai appris que l'analyse des dialogues enregistrés à l'occasion de ces auto-confrontations croisées mettait en œuvre, parmi d'autres outils empruntés à la linguistique et à l'analyse des dialogues, la notion d'objet de discours... La discussion a porté entre autres sur la distinction opérée par Y. Clot entre « objet de discours » et « objet de débat » (2008 : 244-247). Il a été intéressant pour moi d'observer qu'une telle distinction, présente en creux dans ma thèse et dans quelques articles développant certains aspects de la thèse [2], était ici thématifiée et pour ainsi dire théorisée.

Après avoir tracé à grands traits mon parcours de recherche depuis la thèse et en avoir dégagé les axes, je vais maintenant développer la conception du discours qui oriente mes travaux : celle d'un discours constitutivement traversé par une extériorité qui le détermine. Ce faisant, je tenterai de déployer une représentation du discours comme un espace à plusieurs dimensions, articulé à la fois à la langue – dont il est la manifestation – et aux pratiques et activités sociales, et comportant des « zones » de cristallisation des déterminations pesant sur la matérialité langagière. Chemin faisant, c'est également une méthode d'analyse du discours que je m'attacherai à dégager.

CHAPITRE 1

HÉTÉROGÉNÉITÉ DU DISCOURS : DU DISCOURS AUTRE « REPRÉSENTÉ » AU DISCOURS AUTRE « PRÉSENT »

Le présent chapitre est centré sur les questions relatives au mode de saisie et au statut de l'extérieur discursif qui traverse et constitue le discours en train de se tenir, questions qui constituent le fil rouge de mes recherches depuis le début.

Avant de présenter la façon dont j'ai abordé ces questions dans mes travaux, je commencerai par situer la problématique de l'hétérogénéité. L'hétérogénéité constitue on le sait, sous différentes appellations (« altérité », « polyphonie », « dialogisme », « interdiscours », « préconstruit », « non-coïncidence »), liées à différents cadres théoriques, ce qu'on pourrait appeler un paradigme dominant à l'heure actuelle dans le domaine de l'analyse de discours²¹ mais aussi de la pragmatique ou de l'argumentation... On peut même penser que l'hétérogénéité concerne tous les niveaux de la langue, comme le postule le texte de présentation de l'opération « Hétérogénéité des langues, des discours et des parcours langagiers », menée au sein du laboratoire Modyco – opération dans laquelle j'inscris ma recherche :

L'hétérogénéité traverse tous les aspects du langage : langues, textes, genres discursifs, variantes ; hétérogénéité des locuteurs, jamais typifiables, agents et sujets ; elle travaille tous les niveaux d'analyse, traits, phonèmes, structures morphologiques, répertoires lexicaux, dispositifs syntaxiques, énoncés, textes, discours.
(<http://www.modyco.fr/modyco/recherche/heterogeneite.html>)

Il s'agit ici pour moi de me pencher sur les outils élaborés dans le cadre de l'AD pour saisir l'extériorité discursive, puis de montrer comment je les ai fait travailler sur les différents corpus décrits dans l'introduction. Ma réflexion est orientée par la question du passage des formes de « représentation » aux indices de la « présence » d'un extérieur discursif. Ce faisant, je m'interrogerai alors sur la matérialité discursive de cet « extérieur », voire son statut même d'« extérieur ».

1. Des outils pour penser l'extérieur discursif : dialogisme, interdiscours, préconstruit, hétérogénéité...

En analyse de discours, c'est d'abord une conception homogénéisante du discours qui a prévalu, doublée de procédures d'homogénéisation de la surface discursive « effaçant » les marques d'hétérogénéité en particulier énonciatives. Mais une remise en question théorique et méthodologique s'opère très vite, avec la prise de conscience d'une part du caractère artefactuel de « conditions de production stables et homogènes » (Guilhaumou et Maldidier 1979, Pêcheux 1983 *in* Pêcheux 1990 : 295-302) et des manipulations opérées sur les formes par la « réduction » du texte en phrases de base, et d'autre part de l'impossibilité de réduire « la circulation des énoncés » à « des règles simples de renvoi à une formation discursive » (Robin 1979 citée par Authier-Revuz 1995 : 258) : « tout est reprise, rejet, renvoi, reformulation, retournement et torsion, changement de pôle » (*ibid.*).

De fait, on peut considérer que « le primat théorique de *l'autre* sur *le même* » (Pêcheux 1983 *in* Pêcheux 1990 : 299) qui caractérise la « troisième époque » de l'AD, contemporaine du colloque

²¹ Voir par exemple Angermüller (2014 : 26-27).

« Matérialités discursives » (Conein *et al.* 1981) et de la RCP ADELA²² est rendu possible de l'intérieur même du « corps de doctrine » de l'AD, à travers les notions-concepts d'interdiscours et de préconstruit.

1.1. Interdiscours

Le concept d'interdiscours est d'abord étroitement lié à celui de formation discursive – sur lequel je reviens en détail dans le chapitre suivant. Dans son introduction, D. Mالدیدier montre comment le concept d'interdiscours, « clef de voûte de la construction théorique », « réordonne et approfondit les concepts déjà mis en place par Pêcheux » et en particulier celui de formation discursive : l'interdiscours est en effet défini comme

« 'le tout complexe à dominante' des formations discursives, intriqué dans le complexe des formations idéologiques », et « soumis à la loi d'inégalité-contradiction-subordination ». En d'autres termes l'interdiscours désigne l'espace discursif et idéologique dans lequel se déploient les formations discursives en fonction de rapports de domination, subordination, contradiction. (Mالدیدier 1990 : 43 citant Pêcheux 1975)

Par ailleurs, la mise en place de la notion d'interdiscours est, comme elle le signale également, indissociable du travail sur le préconstruit :

Toute la réflexion avec Paul Henry sur le préconstruit montrait les traces dans le discours d'éléments discursifs antérieurs dont on a oublié l'énonciateur. Elle préparait l'idée que le discours se constitue à partir de discursif déjà là, le concept d'interdiscours dont « l'objectivité matérielle [...] réside dans le fait que 'ça parle' toujours 'avant, ailleurs et indépendamment' ». (*ibid.*, début de la citation précédente de Mالدیدier)

A ce stade, comme le souligne également Mالدیدier dans la même page, l'interdiscours n'est pas réductible au « déjà-dit », « déjà-entendu » du discours : il correspond aussi à « l'hypothèse du 'non dit constitutif' » : « il n'est ni la désignation banale des discours qui ont existé avant ni l'idée de quelque chose de commun à tous les discours » (*ibid.*).

Le travail théorique mené par Pêcheux et les chercheurs qui l'accompagnent autour de ces concepts clefs, en relation avec les analyses de corpus, va conduire de fait à un glissement de la définition initiale, étroitement liée à la notion de formation discursive, vers la notion d'espace de mémoire, glissement opéré en particulier dans la thèse de J.-J. Courtine, et devenu central dans les travaux de la RCP ADELA :

Le concept central d'*interdiscours* est toujours là [à propos de « Lecture et mémoire »]. On pourrait soutenir que sa rencontre avec la « mémoire » le vide de son contenu spécifique, puisque le « corps socio-historique de traces discursives constituant l'espace de mémoire » est explicitement assimilé à l'*interdiscours*. Cependant ce rapprochement me paraît esquisser un déblocage du côté du sujet. De la même façon que l'on parle de sémantique *forte* ou *faible*, j'ai envie de penser que Michel Pêcheux a affaibli ses concepts pour leur permettre de continuer à travailler. (Mالدیدier 1990 : 87)

²² Recherche Coopérative Programmée « Analyse du Discours Et Lecture d'Archives », cf. Pêcheux *et al.*, 1983.

1.2. Dialogisme

Assimiler d'une certaine façon l'interdiscours à la mémoire discursive, c'est-à-dire en fin de compte au « déjà-dit » sur lequel s'appuie le discours c'est aussi permettre le rapprochement avec un aspect du « dialogisme » bakhtinien, celui qui envisage l'énoncé en relation avec les énoncés antérieurs :

Un énoncé est rempli des échos et des rappels d'autres énoncés, auxquels il est relié à l'intérieur d'une sphère commune de l'échange verbal. Un énoncé doit être considéré, avant tout, comme une réponse à des énoncés antérieurs à l'intérieur d'une sphère donnée (le mot « réponse », nous l'entendons ici au sens le plus large) : il les réfute, les confirme, les complète, prend appui sur eux, les suppose connus et, d'une façon ou d'une autre, il compte avec eux. Il ne faut pas oublier que l'énoncé occupe une position définie dans une sphère donnée de l'échange portant sur un problème donné, sur une question donnée, etc. Nous ne pouvons pas déterminer notre position sans la rapporter à d'autres positions. Ce qui fait que l'énoncé est rempli de réactions-réponses à d'autres énoncés dans une sphère donnée de l'échange verbal. (Bakhtine 1984 : 298)

J. Authier-Revuz fait ainsi le rapprochement entre la façon dont sont définies les notions d'interdiscours, de préconstruit et de discours transverse en AD et la notion de dialogisme chez Bakhtine :

A cette conception de l'interdiscours, comme espace discursif extérieur à un discours donné, faisant constitutivement irruption à l'intérieur de celui-ci, répond l'élaboration des notions de préconstruit et de discours transverses. A la différence du non-dit des implications et des présuppositions dont le principe de reconstruction, logique, se trouve dans des « instructions » contenues dans la séquence, le statut du non-dit que désigne le préconstruit ou le discours transverse est celui, discursif, d'un dit ailleurs, « stratifié », « sédimenté » – termes de P. Henry dont on souligne l'écho avec ceux de Bakhtine – dans les formes du dire hic et nunc. (Authier-Revuz 1995 : 257)

Des deux côtés, en effet, le discours est conçu comme constitutivement traversé par de l'autre. Ainsi comme le dit J. Authier-Revuz, pour Bakhtine,

cet autre dans l'un est, pour le discours, donnée constitutive, permanente, et non fait accidentel, marginal. Le mode de présence de l'autre, de l'ailleurs, dans un discours n'est pas celui de la rencontre, du contact ponctuel entre un intérieur et un extérieur ; c'est l'intérieur même du discours – le fil de « ses » mots, « son » sens – qui ne se constitue, ne « prend corps » si l'on veut, que, en non-coïncidence à lui-même, dans et de l'extérieur des discours. (*ibid.* : 249-250)

On comprend dès lors la mise en circulation de la formulation « dialogisme interdiscursif » qui, si elle n'est pas conforme à la définition initiale du texte de 1975, rend compte néanmoins de la conception la plus répandue et sans doute la plus « opératoire » de l'interdiscours comme milieu du déjà-dit²³.

²³ Voir Paveau 2012 pour une critique de cette formulation. On sait par ailleurs que les conceptions du sujet et de la langue développées par Pêcheux et Bakhtine sont très différentes.

1.3. Préconstruit

Mais, contrairement à Bakhtine, l'AD – sans doute en raison de ses positions théoriques sur la langue et plus particulièrement la syntaxe – a toujours été préoccupée de mettre en place des « procédures discursives de saisie de l'interdiscours ». Comme l'explique très clairement Malidier, le préconstruit est précisément ce qui permet de saisir l'interdiscours :

La notion d'interdiscours est de plus indissociable de celle de préconstruit, qui d'une certaine manière lui donne sa « consistance » dans la matérialité langagière : du côté de la langue, il manquait aussi un maillon décisif pour que la théorie du discours fût véritablement en prise avec des fonctionnements linguistiques. La question du préconstruit va constituer un point d'entrée décisif de la théorie du discours. Elle s'articulera sur la formulation d'un concept encore absent mais que postulait déjà le texte de 1969 : le concept d' « *interdiscours* ». Le préconstruit fournit l'ancrage linguistique de la saisie de l'interdiscours. (Malidier 1990 : 26)

Les notions de préconstruit – et de discours transverse – ont été élaborées on le sait à partir d'une réflexion critique sur les notions de présupposition et d'implication mises en place par O. Ducrot, et par un déplacement au sein du discours de la notion de pré-asserté de Culioli. Le débat avec Ducrot, dont les descriptions de faits mettant en jeu la présupposition sont bien connues, est réel, comme en témoigne la postface signée de sa main au livre de P. Henry : *Le mauvais outil. Langue, sujet, discours* (Henry 1977). Ducrot envisage la présupposition comme un « acte de parole » (Ducrot *in* Henry 1977 : 188) et se situe dans une conception de la langue « comme étant, avant tout, un instrument pour l'affrontement des individus » (*ibid.* : 200), ce qui implique entre autres que le locuteur peut « se représenter un sens de ses paroles » (*ibid.* : 202). La question du sens en discours n'intéresse pas Ducrot. La notion de préconstruit quant à elle vise précisément à rendre compte de la matérialité discursive de ce qui est « présupposé », et qui constitue le discours en dehors de la « conscience » que le sujet peut en avoir et des « stratégies » qu'il peut mettre en place :

La condition essentielle de la production et de l'interprétation d'une séquence n'est pas inscriptible dans la sphère individuelle du sujet psychologique : elle réside en fait dans l'existence d'un corps socio-historique de traces discursives constituant l'espace de mémoire de la séquence. Le terme d'*interdiscours* caractérise ce corps de traces comme matérialité discursive, extérieure et antérieure à l'existence d'une séquence donnée, dans la mesure où cette matérialité intervient pour la constituer. Le non-dit de la séquence n'est pas reconstituable sur la base d'opérations logiques internes, il renvoie à du déjà-dit, du dit ailleurs : ainsi la notion discursive de préconstruit doit-elle être distinguée de la notion logique de présupposition, de même que la notion discursive de discours transverse se distingue de la notion logique d'implication. (Pêcheux, « Lecture et mémoire : projet de recherche », inédit, *in* Pêcheux 1990 : 289)

Le préconstruit constitue les traces dans le discours d'éléments présentés comme « construits » ailleurs, indépendamment, que le sujet « trouve » comme des évidences :

L'effet de préconstruit, lié à l'enchâssement syntaxique, est celui d'un décalage entre « ce qui est pensé avant, ailleurs ou indépendamment, et ce qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase ». (Malidier 1990 : 40)

De nombreux travaux menés dans le cadre de l'AD ont montré la fécondité de cette notion, ceux de Pêcheux (1979) et Henry (1975) sur les relatives, de Sériot (1986) sur la nominalisation dans le discours politique soviétique, de Collinot et Mazière (1997) sur les relatives dans les

définitions dictionnairiques. Pêcheux montre également les phénomènes de rappel ou de reprise de savoirs déjà-là à l'œuvre dans ce qu'il appelle « articulation d'énoncés », qui caractérise entre autres le fonctionnement de la relative explicative (par exemple dans « la glace, qui a un poids spécifique inférieur à celui de l'eau, flotte sur l'eau ») :

Elle constitue le *rappel latéral* de ce que l'on sait par ailleurs et qui sert à penser l'objet de la proposition de base. Nous reviendrons [...] sur la nature ambiguë de ce « rappel », qui peut être un rappel simulé introduisant subrepticement une nouvelle « pensée ». (Pêcheux 1975 *in* Pêcheux 1990 : 203)

Nous verrons plus loin en quoi les analyses que nous proposons de la concession, S. Garnier et moi-même, s'inscrivent dans ce cadre.

Je ferai deux remarques en conclusion.

D'une part il me semble que les notions d'interdiscours et de préconstruit telles qu'elles sont théorisées par Pêcheux ou Henry renvoient à des matérialités discursives – et non cognitives. Le préconstruit, qui marque l'émergence de l'interdiscours dans le discours en train de se tenir, convoque un énoncé dont la forme peut être saisie par une mise en corpus, entreprise à l'œuvre dans les travaux menés au sein de la RCP ADELA. On comprend dès lors le glissement, souligné par Maldidier, vers la notion de « mémoire discursive » (Courtine 1981)²⁴ ou de « mémoire interdiscursive » (Moirand 2007). Cependant il me semble que cet énoncé peut également prendre forme dans le discours en train de se tenir, comme je le montrerai dans l'analyse de la concession.

Dialogisme et interdiscours, nonobstant les cadres théoriques différents dans lesquels ils prennent corps, sont pour moi en intersection : le dialogisme renvoie aux relations du discours en train de se tenir avec les discours antérieurs et avec les discours à venir. Le premier volet du dialogisme rencontre l'interdiscours, qui de son côté dépasse par ailleurs la notion de « déjà-dit ». L'affaiblissement noté ci-dessus favorise l'assimilation entre ce premier volet du dialogisme et l'interdiscours. Dialogisme et interdiscours sont les appuis théoriques qui permettent à J. Authier-Revuz de penser une des facettes de l'hétérogénéité.

1.4. Hétérogénéité

La notion d'hétérogénéité telle qu'elle est développée par J. Authier-Revuz ne se superpose pas à celle d'interdiscours mais l'englobe d'une certaine façon : parmi le champ des différentes hétérogénéités fournies par les formes de modalité autonymique, figure la « non-coïncidence du discours à lui-même » par laquelle « l'énonciateur [...] représente dans les mots qu'il dit, dans ce discours qu'il tient *hic et nunc*, le jeu d'un discours autre » (1995 : 235) : le dialogisme de Bakhtine et la conception de l'interdiscours développée par l'analyse de discours, rapprochés mais non confondus par l'auteur, constituent les principaux appuis théoriques permettant de penser ce « jeu du discours autre, d'un extérieur au discours tenu *hic et nunc* » comme renvoyant « au fait, pour tout discours, en permanence, de se constituer dans – et de – l'espace discursif extérieur du déjà-dit (ou du 'dit ailleurs') (*ibid.* : 236).

²⁴ Chez Courtine, ce glissement est explicitement mis en relation avec la lecture de Foucault.

Un des apports de la notion d'hétérogénéité – reformulée en 1995 par J. Authier-Revuz en « non-coïncidence » – est la distinction, en grande partie liée à la conception psychanalytique du sujet sur laquelle elle s'appuie, entre hétérogénéité représentée et hétérogénéité constitutive :

La question du rapport au discours autre ne se joue pas au seul plan de la RDA assurant – comme son nom l'indique – la représentation qu'un discours donne en lui-même de « ses » discours autres. Cette *hétérogénéité représentée* par et dans le discours, à travers des formes repérables dans la linéarité par le récepteur, et par le linguiste, comme référant à de l'autre, s'articule à un autre niveau d'hétérogénéité : celui, tout autre, dégagé et théorisé dans des approches non proprement linguistiques du langage, reconnaissant – avec des accentuations théoriques diverses – le caractère constitutif pour tout dire, et en chaque point, de l'ailleurs du déjà-dit, que j'ai appelé *hétérogénéité constitutive*. (Authier-Revuz 2004 : 51)

Ces deux hétérogénéités, comme le souligne J. Authier-Revuz, sont « radicalement hétérogènes » :

L'une relève de la représentation et de l'intentionnalité, l'autre est strictement irreprésentable pour le sujet parlant, dont elle détermine le dire ; et elle n'est pas accessible non plus à l'analyste qui peut, au plus, construire hypothétiquement sur des bases historiques des pans, partiels, de la mémoire discursive dans laquelle s'est produit un discours. (*op. cit.* : 52)

Cependant la « frontière » qui les sépare n'est pas nette et l'on « passe » « au terme d'une échelle de degrés de marquage de moins en moins nets » de l'hétérogénéité représentée dans « une zone indécise où l'on bascule dans l'hétérogénéité constitutive » :

Au-delà on aborde au discours autre *présent* (et non représenté), susceptible d'être repéré par des traces de déjà-dit (et non signalé par des marques). C'est, d'une part, dans une grande variété de structures de langue que la présence du déjà-dit a été repérée comme intervenant dans leur économie syntactico-sémantique : central dans la problématique du préconstruit et des « discours transverses » développée en analyse de discours autour de M. Pêcheux, le jeu non-explicite et non nécessairement intentionnel du déjà-dit apparaît dans le fonctionnement de relatives déterminatives, phrases clivées, nominalisations, concessions, appositions, énoncés tautologiques (du type « une femme est une femme »), adverbes (« c'est bien un escroc »), etc.

C'est, par ailleurs, hors de toute structure impliquant spécifiquement du déjà-dit que tel fragment de discours énoncé spontanément – et sans distance – par le locuteur pourra être perçu par le récepteur comme réminiscence, stéréotypie, cliché, langue de bois..., ce divorce – susceptible parfois de s'explicitier en conflit – entre locuteur et récepteur nous rapprochant du fait de l'hétérogénéité latente, constitutive qui est celle de tous nos mots, irrémédiablement « d'emprunt ». (*ibid.*)

La frontière passe ici pour J. Authier-Revuz entre les formes de représentation du discours autre signalées par des marques (marques de RDA pourrait-on dire²⁵) et la « présence » d'un discours autre qui ne peut être saisie que par un parcours interprétatif éventuellement appuyée à des « traces » ou à des « indices ».

²⁵ Dans le cas du guillemet, on n'a pas une marque univoque de RDA puisque le guillemet marque soit l'autonymie, soit la modalisation autonymique, dont les emplois ne se situent pas tous dans le champ de la RDA : le guillemet de modalisation autonymique peut signaler un problème d'adéquation entre le mot et la chose par exemple.

C'est ce type de passage qui intéressait déjà la RCP ADELA, avec une frontière un peu décalée me semble-t-il, puisque le champ du « marquage » du discours autre est beaucoup plus large que le seul discours rapporté et que la distinction entre « marques » et « indices » n'est pas faite :

Dans ce cadre, le repérage des domaines linguistiques d'apparition du discours-autre, de ses marques intraséquentielles, est un impératif crucial : ont été désignés comme objets de travail de ce point de vue le domaine des marques de distance, de reprise, de mise en équivalence et de reformulation (J. Authier), celui de la variation des interlocuteurs dans le jeu des anaphores (D. Bègue), celui des interruptions, exclamatives ou non, apparaissant dans l'interdiscours conversationnel (F. Mazière), et bien entendu le domaine général du discours rapporté.

Mais simultanément, la notion de discours-autre implique qu'il y a dans la discursivité une frontière inassignable au-delà de laquelle les marques s'effacent, comme c'est le cas pour certains effets d'ironie, de discours indirect libre, de contre-discours ou de discours polémique. (Pêcheux *et al.* 1983 : 40)

Cette distinction constituera de fait un fil rouge de ce chapitre. Les différents travaux dont il sera question ici parcourent en effet un large spectre, de la représentation à la simple présence de discours autres. Je présenterai tout d'abord les analyses des formes de RDA dans les rapports éducatifs, en liant la répartition de ces formes aux effets qui leur sont liés. Des formes marquées de RDA au simple guillemetage, on passera de discours autres représentés attribuables à des « locuteurs » identifiables au « balisage » d'un extérieur discursif – le discours clinique psychanalytique par exemple. Mais l'émergence d'un extérieur discursif peut également être saisie dans des « tournures » qui à la fois le mettent en jeu et le configurent. La concession pose en particulier la question du statut de « reprise » de l'extérieur discursif. Cette question de la reprise et de la répétition sera centrale dans la troisième partie de ce chapitre, où nous envisagerons tout d'abord des cas d'emprunt non marqués d'un discours à un autre avant de nous centrer sur la répétition de patrons plus ou moins figés dans les rapports éducatifs, segments « préfabriqués », « déjà-là » constitutif du discours des éducateurs.

Chemin faisant, on rencontrera la question centrale de la constitution d'un corpus susceptible de valider les hypothèses portant sur l'interdiscours d'un discours donné :

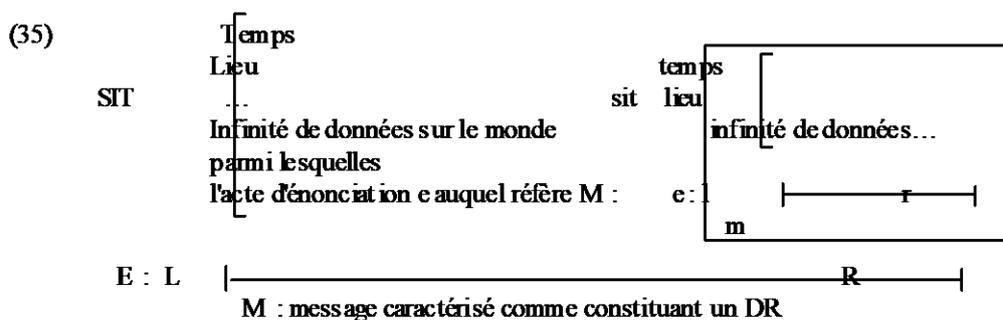
techniquement, mais les choix techniques sont ici étroitement théoriques, les points cruciaux touchent 1) à la question du mode de constitution de ces corpus valant comme « domaine de mémoire » dans lequel se produit et/ou se lit une séquence donnée, et qui apparaissent volontiers, appuyés à des procédures d'analyse automatique permettant des balayages exploratoires de vastes espaces textuels, comme un trajet, va-et-vient entre le corpus au sens étroit et son hors-texte disparate, susceptible d'extension en cours d'analyse, et correspondant, coextensive à l'analyse, à la construction d'un « montage de textes ». (Authier-Revuz 1995 : 262).

Chemin faisant, on creusera également la question du statut de ce « discours autre » : si la source énonciative assimilable à un locuteur I est le plus souvent identifiable dans le cas des formes marquées de RDA, elle se brouille dès que l'on a affaire à des formes interprétatives tandis que les discours autres « présents » repérables à des « indices » conduisent à mobiliser des notions telles que celles de « doxa », « stéréotype », « normes »...

2. La représentation du discours autre : du marquage à l'interprétation

Les formes de RDA constituent le point d'entrée le plus évident dans l'hétérogénéité d'un texte car leur analyse permet de cerner la place et le statut du discours représenté comme autre et les effets liés à sa représentation.

Comme l'indique déjà le choix de la dénomination « RDA », mes descriptions s'inscrivent dans le cadre proposé par J. Authier-Revuz : ce qui est en jeu, je l'ai dit en introduction, c'est la représentation dans l'acte d'énonciation en train de se tenir (A), d'un acte d'énonciation autre (a). A l'acte d'énonciation (A) sont associés un énoncé (E) de RDA, un locuteur (L), un récepteur (R), un Temps (T), un lieu (LOC) et un Contexte (Cont). A l'acte représenté (a) sont associés e, l, r, t, loc, et cont. Dans mes analyses, j'utiliserai essentiellement les sigles « L » et « l ».



(Authier-Revuz 1993 : 10)

Dans son ouvrage à paraître, J. Authier-Revuz propose une approche largement renouvelée de la RDA qui se décline pour elle en cinq modes définis par la combinaison de trois « traits » différentiels :

- sur le plan sémantique, le discours autre est représenté comme « objet du dire » ou comme « source du dire » (*X dit : « p » vs d'après X, p*)
- sur le plan sémiotique, l'énoncé e est représenté « en usage » ou avec autonymisation (Discours Indirect vs Discours Direct)
- sur le plan énonciatif, l'ancrage énonciatif des deux actes A et a est unifié ou l'on a deux ancrages distincts ou un ancrage partagé entre A et a.

Ainsi chacun des 5 modes est-il défini par la combinaison de ces traits.

Discours direct (DD) = discours autre objet/fonctionnement sémiotique avec autonymie/dualité énonciative :

Monsieur X est venu me voir le soir (sans aucune demande de ma part) pour m'indiquer : « **ce n'est pas moi qui ai fait ça à J** » [Corpus 1, signalement fait par une directrice d'école maternelle]

Il hésite à me dire ce qui vient de surgir en lui, s'en excuse par un mot et **sort, à peine différé** :

« Merde ! Comme si cela te regardait ! » [S. Leclair 1971, *Démasquer le réel*, Seuil : 149-150, Corpus « Récits de cure »]

Discours indirect²⁶ (DI) = discours autre objet/fonctionnement sémiotique ordinaire/ancrage énonciatif unique en A :

Elle nous dira être en réelles difficultés éducatives avec Jean. [Corpus 2]

Modalisation d'assertion comme seconde (MAS) = discours autre « source »/fonctionnement sémiotique ordinaire/ancrage énonciatif unique en A :

Selon madame X, Monsieur X, bien qu'il ait toujours été présent, a longtemps partagé sa vie entre les deux familles. [Corpus 1]

Modalisation autonymique d'emprunt = discours autre « source »/fonctionnement sémiotique avec autonymisation/ancrage énonciatif unique en A :

Mademoiselle So nous a informée qu'elle était partie à X avec Monsieur BRE et les enfants pour « garder des enfants ». [Corpus 1, signalement, parents accusés de négligence grave envers leurs enfants]

Bivocal ou Discours Indirect Libre (DIL) = discours autre objet, « via le 'parler avec', d'un partage des ancrages énonciatif primaires en A (référentiels) et a (modaux) » (Authier-Revuz à paraître : 249) :

Jean, passe la tête. Peut-il emprunter le livre ? [exemple repris à Authier-Revuz, à paraître : 249]

Chacun de ces modes donne lieu à une variété de formes possibles, qui vont bien au-delà des configurations « canoniques » recensées par la grammaire (*X dit : « p »* ou *X dit que p*). En particulier, l'apport du modèle de J. Authier-Revuz est de prévoir pour chacun de ces modes des degrés de marquage qui vont jusqu'à l'absence de marques ou au marquage zéro :

– *Tous les modes* présentent une variation dans le niveau de leur marquage : d'une part la variation qui parcourt la zone II de leurs réalisations linéaires atteint, sans exception, à une forme non-marquée, où – comme on l'a classiquement relevé pour le Bivocal-DIL – c'est de façon complètement interprétative qu'une chaîne est reconnue comme réalisation d'un mode [...] (*ibid* : 255)

Ainsi, en l'absence de marques univoques d'un mode de RDA, il peut y avoir, comme nous le verrons dans certaines des analyses qui suivent, « neutralisation » ou « indécidabilité » entre plusieurs interprétations.

C'est précisément la question du marquage de la RDA, et la façon dont se succèdent et se répartissent dans les textes étudiés formes marquées et formes non marquées qui font l'objet des pages qui suivent. A côté des formes marquées de façon univoque comme un mode de RDA, on rencontre des formes non marquées, interprétables en contexte comme de la RDA et des formes comportant une marque à interpréter comme RDA : les guillemets de modalisation autonymique ouvrent à de multiples interprétations qui ne se réduisent pas à l'emprunt au discours de I (ce qu'on appelle parfois « îlot textuel ») et peuvent constituer des « points de contact » du discours en train de se tenir avec un discours autre qui le traverse et le constitue (le discours clinique « psy » par exemple pour le genre des rapports éducatifs). On passe ainsi d'un

²⁶ J. Authier-Revuz propose de parler de « discours intégré » au plan énonciatif.

discours autre « prévisible », correspondant à l'objet du texte, à un discours autre beaucoup moins prévisible, renvoyant à l'espace interdiscursif.

2.1. Effets liés à l'emploi des différentes formes de RDA dans les rapports éducatifs [13], [14]

Les rapports éducatifs, comme les récits de cure ou les expertises psychiatriques, ou encore d'une autre façon les comptes-rendus de réunions, sont littéralement « fabriqués » à partir de dires représentés. En l'occurrence, ils sont réalisés à partir d'entretiens avec l'enfant dont il s'agit d'évaluer la situation et avec sa famille, mais aussi avec les différents intervenants institutionnels ou sociaux qui sont en relation avec l'enfant et peuvent en parler (école, médecin, travailleurs sociaux...). Dans la représentation des dires de ces différents acteurs, on observe une répartition intéressante entre la catégorie des locuteurs et le mode utilisé²⁷.

2.1.1. Les formes avec autonomie

On constate en effet que les formes avec autonomie – discours direct (DD) et modalisation autonymique d'emprunt (MAE) – sont quasiment exclusivement réservées à la représentation des paroles de l'enfant et de ses parents, « objets » de l'évaluation. Le DD sera employé par exemple pour représenter les dénégations d'un père maltraitant :

(1) Monsieur X est venu me voir le soir (sans aucune demande de ma part) pour m'indiquer : « **ce n'est pas moi qui ai fait ça à J** » [Corpus 1, signalement fait par une directrice d'école maternelle]

Cette répartition est conforme aux consignes qui figurent dans les guides de rédaction de signalements :

(2) Pour la rédaction des propos de l'enfant, il convient d'utiliser les guillemets ou à défaut le conditionnel. (Guide du signalement dans le département du Tarn, année 2007-2008)

A côté du DD, on trouve également fréquemment des guillemets de modalisation autonymique interprétables comme des « emprunts » au discours du locuteur représenté par L. Comme le souligne avec force J. Authier-Revuz, l'attribution du segment entre guillemets à l n'est qu'une interprétation parmi d'autres, interprétation « vraisemblable » en fonction d'indications contextuelles. Dans les rapports éducatifs, une telle interprétation s'impose en contexte de discours indirect, particulièrement quand le segment entre guillemets est supérieur à un mot :

(3) Elle confirme qu'effectivement ses parents se voient mais qu'ils ne veulent pas le dire car « *ils veulent d'abord essayer pour en parler ensuite au Juge* ». [corpus 1]

(4) Mardi 13 janvier, Madame X, ayant en charge la classe de CE2/CM1 a vu une élève s'effondrer en larmes après avoir cassé son stylo. Celle-ci lui aurait alors dit qu'elle se ferait encore « taper si son beau-père le voyait. » [corpus 1, lettre d'un directeur d'école]

(5) Par ailleurs Monsieur DORE nous dira « *faire de la ferraille* » afin de gagner un peu d'argent pour subvenir aux besoins de tous. [corpus 1]

²⁷ Dans tout ce qui suit, L désigne le scripteur (un ou plusieurs travailleurs sociaux) et l celui dont les paroles sont représentées.

(6) Mademoiselle So nous a informée qu'elle était partie à X avec Monsieur BRE et les enfants pour « garder des enfants ». [corpus 1, signalement, parents accusés de négligence grave envers leurs enfants]

On constate dans les exemples ci-dessus que, comme le DD, la MAE est employée de façon privilégiée pour représenter « les mots de l'enfant » (exemples 3 et 4). Dans certains services, l'italique redoublant les guillemets constitue un indice supplémentaire d'emprunt au discours de l, par opposition aux guillemets sans italiques. Les segments entre guillemets, comme nous le verrons plus bas, peuvent en effet recevoir des interprétations multiples.

Les formes avec autonomie, et au premier chef le DD, sont dotées en quelque sorte d'une valeur de « preuve objective ». Pour les travailleurs sociaux rédacteurs de ces rapports, le DD rend compte d'une sorte de « vérité intime » d'un sujet, comme ils nous l'ont indiqué lors d'une restitution. Mais le guillemetage peut aussi produire un effet de stigmatisation, par exemple d'une « manière de dire » propre au locuteur, ou d'un propos réprouvé par les normes en vigueur sur l'éducation des enfants (« voyez ce qu'elle dit, elle ose dire cela ! »)²⁸.

2.1.2. Les formes sans autonomie

Là encore, on note une attraction entre une catégorie de locuteurs et un mode de RDA : les dires des multiples intervenants auprès desquels des informations sur l'enfant ou la famille sont recueillies (médecins, enseignants, autres travailleurs sociaux...) donnent généralement lieu à reformulation sous la forme de discours indirect (DI) ou de modalisation d'assertion comme seconde (MAS). Les formes de MAS peuvent servir à la représentation du discours des différentes catégories de locuteurs. On a pu noter cependant des effets particuliers liés à l'emploi du conditionnel pour représenter le discours des parents, particulièrement dans l'évocation ou le récit de faits passés qui n'ont pas pu, par exemple, être vérifiés par le scripteur : signalant que la source énonciative des faits évoqués n'est pas L, le conditionnel produit une mise en question de la véracité de ces faits qui décrédibilise la parole de l. Dans un des services, on trouve cette forme employée de façon systématique tout au long du rapport du psychiatre, aboutissant à des formulations frisant l'absurde :

(7) Madame VERT nous a montré les carnets de santé des enfants. Il semble qu'ils soient tout deux suivis par un médecin de famille. Les vaccins sont à jour avec cependant un rappel à effectuer pour Frédéric. Madame aurait pris rendez vous. [Corpus 1]

(8) Le mariage aurait eu lieu le 4 octobre 2003, limité à une cérémonie civile en petit comité (« *il ne voulait pas de fête* »).[Corpus 1]

Quand une forme avec autonomie apparaît, elle peut signaler le respect de la littérarité de la parole d'un expert :

(9) Les parents ont pu toutefois être reçus par le médecin psychiatre qui a constaté qu'il existait « une grande violence psychique et physique au sein de cette famille » et « un dysfonctionnement fondé sur une grande carence éducative, sociale et affective qui met en danger A et fragilise les relations intra-familiales » [Corpus 1]

²⁸ Je reviens sur cet effet au chapitre 2 (p. 134-135).

ou encore une mise à distance interprétable comme un désaccord dans l'analyse d'une situation :

(10) Entretien avec Madame BOULEAU, psychothérapeute du Réseau PASS

[...]

Au sujet de l'alcoolisme de Monsieur BRONZE, « *il gère* ». Madame BOULEAU affirme qu'il ne s'alcoolise pas les week-ends, ni le soir. [...] [Corpus 1]

Le discours indirect est bien entendu également largement employé pour représenter les dires de l'enfant et de la famille : il opère alors la conversion d'une parole singulière dans les catégories générales de la protection de l'enfance (cf. [13]). L'énoncé typique en est « il dit être en difficultés éducatives » qui résume et subsume dans une dénomination « interprétable » par le lecteur des faits nécessairement singuliers et divers²⁹ – ce qui constitue la fonction même de ces écrits :

(11) Elle nous dira être en réelles difficultés éducatives avec Jean. Elle se rend compte que son fils veut commander, qu'il peut adopter des attitudes de toute puissance vis à vis d'elle et qu'elle se sent parfois démunie. [Corpus 1]

Ainsi, concernant les locuteurs sur lesquels portent les rapports (enfant et famille), on observe d'un côté un usage du DD qui, mettant en scène leur parole, contribue précisément à les constituer en objets, et de l'autre côté l'emploi du DI qui, ramenant leurs dires aux catégories socio-éducatives, constitue déjà un acte interprétatif.

2.2. Les guillemets de modalisation autonymique : de l'emprunt au discours de l'au signal d'un interdiscours³⁰

2.2.1. Valeurs des guillemets de modalisation autonymique

Comme le précise J. Authier-Revuz dans l'article qu'elle consacre à ce signe de ponctuation (1998), le guillemet peut revêtir deux valeurs : soit il double le statut autonome d'un signe (comme dans le DD), soit il constitue une « marque linguistique autonome, porteuse d'une valeur énonciative propre, ajoutée à un fragment quelconque d'une chaîne ». Cette valeur est celle de la modalisation autonymique, qu'elle définit de la façon suivante :

Forme de dédoublement opacifiant du dire, la modalité autonymique (désormais MA) présente, structurellement le cumul d'une référence à la chose et d'une référence au mot par lequel est nommé la chose. L'ordinaire – illusoire – du signe, transparent, « consommé » dans l'accomplissement de sa fonction de médiation est, localement, suspendu : le mot, moyen du dire, résiste, s'interpose comme corps sur le trajet du dire, et s'y impose comme objet. La MA est une figure de « l'arrêt-sur-mot ». (Authier-Revuz 2003 : 88-89)

L'analyse fine d'un corpus extrêmement diversifié de gloses méta-énonciatives permet à J. Authier-Revuz de distinguer quatre « champs de fonctionnement de cette figure sémiotico-énonciative » :

²⁹ Voir aussi sur ce point Branca-Rosoff et Torre (1994) et Veniard (2008).

³⁰ Les analyses présentées ici ont fait l'objet d'une présentation au séminaire Modyco en 2011.

Ce que « rencontre » l'énonciateur dans ses mots, c'est certes ce discours des autres que tout mot porte en lui mais c'est aussi, le guettant, si l'on peut dire, également en tout mot, la question du destinataire auquel il est adressé, celle de son adéquation au réel et au vouloir dire, celle, enfin, de son potentiel d'équivoque. (2003 : 89)

Quatre champs sont ainsi « convoqués par les énonciateurs en réaction à ce qui, dans leur dire, 'accroché' » : le « *dialogisme interdiscursif* », le « *dialogisme interlocutif* », la « *non-coïncidence entre les mots et les choses* » et la « *non-coïncidence des mots à eux-mêmes* ». Le guillemet, comme marque de modalisation autonymique, renvoie à ces différents champs, mais l'absence de glose méta-énonciative ne fait qu'inscrire une place pour l'interprétation qui se construira en discours :

A mes yeux, le guillemet de modalisation autonymique a une valeur, *en langue*, tout à fait définie, *une*, extrêmement abstraite et puissante, qui se réduit à ce dédoublement opacifiant du dire d'un élément, c'est-à-dire à la simple représentation du fait de dire ce mot là. Relativement à l'ensemble infini des gloses de modalisation autonymique, du type de celles notées dans les exemples (6) à (15), le guillemet m'apparaît comme l'*archi-forme* de modalisation autonymique (au sens où l'on parle d'archi-phonème, d'archi-lexème), correspondant, au plan du signifié, à l'*intersection* de l'ensemble des valeurs de ces formes qui disent : *je dis X parce que...*, *je dis X bien que...*, *je dis X tout en sachant...*, *je dis X en empruntant le mot...*, *je dis X avec ses deux sens*, *je dis X de telle et telle façon*, intersection équivalente à un simple *je dis X*. C'est un pur geste de monstration du dire et du signe dans sa matérialité, accompagnant le fait de dire X – une simple suspension de la transparence, de la naturalité, de l'effacement du signe dans l'acte usuel de nommer – qui, évidemment ouvre sur l'espace interprétatif. Le guillemet inscrit dans le dire de X un « creux interprétatif », un appel à construire ce qui a retenu, « accroché » l'énonciateur dans le cours « huilé » de son dire ; c'est *une forme univoque de langue, creusant un lieu pour un processus d'interprétation discursive*. (Authier-Revuz 1998 : 380)

2.2.2. Les guillemets dans les rapports éducatifs

Dans les rapports éducatifs, comme nous l'avons vu plus haut, un certain nombre d'indices contextuels permettent d'interpréter le segment entre guillemets comme emprunt au discours de l, soit que le segment se situe dans la portée d'une forme marquée de RDA (en particulier le DI), soit que l'on repère une forme de RDA dans le contexte gauche, tout particulièrement dans le cas où le segment est situé dans une rubrique consacrée au compte-rendu du ou des entretiens avec la famille ou avec l'enfant. Mais, même dans un tel contexte, l'interprétation en termes d'îlot textuel n'est pas la seule possible, particulièrement quand le guillemet encadre un mot. Ainsi dans l'énoncé suivant :

(12) Monsieur est l'aîné d'une fratrie de 9 enfants. Il est originaire des « gens du voyage ». [Corpus 1]

on peut voir dans le guillemetage l'indice d'une prise de distance du scripteur avec une dénomination empruntée à un discours « technocratique » ou « administratif », dénomination relevant du « politiquement correct » et non pas la reprise d'une auto-dénomination de son origine par l.

Dans une perspective d'analyse de discours, on peut tenter de proposer des classements, tout en en pointant les limites et en s'interrogeant de ce fait sur l'effet produit dans certains rapports par un guillemetage omniprésent. Deux grandes catégories peuvent être dégagées.

Tout d'abord, un certain nombre de guillemets peuvent être interprétés comme signalant un problème d'adéquation mot/chose, soit que le terme soit imagé, trop fort, familier, oral, ou qu'il s'agisse d'une expression toute faite. Ainsi dans l'énoncé suivant :

(13) Cette reconnaissance du souvenir du traumatisme chez Amélie ne sera « lâchée » que sur le pas de la porte. [Corpus 1]

on peut noter la discordance entre un syntagme long, avec nominalisations et termes professionnels « spécialisés » en début de phrase et le caractère « oral » de *lâcher*, que peut souligner et atténuer l'emploi du guillemet.

Il peut signaler l'emploi d'une expression toute faite dans l'exemple suivant :

(14) Nos différents entretiens avec Madame nous ont permis de repérer qu'elle raisonne « dans l'ici et maintenant », sans projection dans l'avenir. [Corpus 1]

ou indiquer un terme employé « faute de mieux », dans la mesure où il semble délicat de qualifier de « négatives » les colères et caprices d'un bébé de trois mois :

(15) Toutefois, ils semblent avoir une représentation faussée d'Amélie. Toutes ses qualités sont mises en avant tandis que des manifestations « plus négatives » (colère, caprice) sont banalisées voire niées. [Corpus 1]

L'emploi d'un tel qualificatif va de plus à l'encontre des consignes d'objectivité et de neutralité données aux scripteurs. Ce pourrait être le cas aussi dans l'exemple suivant :

(16) Lors de l'entretien individuel, nous avons dû remettre Sébastien à sa place en lui faisant remarquer que nous n'apprécions pas son comportement trop « hautain » et ses commentaires. [Corpus 1]

Le caractère oral d'un terme guillemeté est précisément ce qui peut faire hésiter entre emprunt au discours de I (îlot textuel) et marque de distance vis-à-vis d'une tournure ressentie comme orale, que l'on peut aussi interpréter comme emprunt à un discours oral :

(17) Le parcours personnel de Madame X est parsemé de « galères » et elle a un passé plutôt « chaotique » [...] Monsieur mène une vie ponctuée de « chaos ». [Corpus 1]

De fait il y a fréquemment, dans les rapports, superposition ou indécidabilité entre une interprétation de la modalité marquée par les guillemets comme MAE (îlot textuel) et interprétation comme problème d'adéquation (le mot ne convient pas pour une raison ou une autre). On a rencontré ce cas de figure en (10) ci-dessus (« *il gère* »). De la même façon, dans l'exemple suivant, il nous semble impossible de ne lire dans les guillemets autour de *oublié* qu'un emprunt au discours de I, la mère, et de ne pas y voir l'indication que le mot ne convient pas (n'est pas adéquat), ce qui entraîne des interprétations du type « elle dit qu'elle a oublié, mais ce n'est pas vrai, en réalité elle ne voulait pas nous recevoir » :

(18) Ayant « oublié » notre rendez-vous, pourtant prévue à son domicile pour des raisons pratiques. [Corpus 1]³¹

³¹ Dans le service d'où émane ce dossier, l'italique est employé pour signaler une modalisation autonymique d'emprunt.

On saisit toute la portée de ces guillemets quand on sait que la collaboration ou non des parents avec les services sociaux constitue un critère important dans l'évaluation d'une situation de danger, la non-collaboration étant, dans les textes de loi, un des motifs de placement des enfants.

Une deuxième grande catégorie se dégage, dont l'importance a été confortée par l'observation des corrections apportées par les scripteurs dans les brouillons manuscrits et les différents états de textes auxquels nous avons eu accès dans une étape récente de la recherche. Dans un nombre conséquent de cas en effet, les guillemets viennent encadrer un mot ou une expression que l'on peut identifier, intuitivement, comme « emprunté » à ce que nous appelons un discours clinique de type psychanalytique. Un exemple emblématique est l'adjectif *fusionnelle* (« relation fusionnelle » ou encore « mère fusionnelle ») :

(19) Sa relation « fusionnelle » avec sa mère laisse peu de place au père d'autant plus qu'ils s'entendent pour le dévaloriser et le discréditer. [Corpus 1]

Dans d'autres exemples, on reconnaît des mots empruntés à un discours « psychologisant », moins nettement identifiable :

(20) Madame VERT nous est apparue particulièrement « marquée », carencée. [Corpus 1]

(21) Patricia ne peut respecter les règles que durant un temps très limité, elle ne supporte pas la frustration et vit dans « l'immédiateté ». [Corpus 1]

(22) Françoise quant à elle est restée très « collée » à sa mère. [Corpus 1]

Ce dernier exemple est intéressant dans la mesure où, dans la rubrique « entretien », une autre occurrence du même adjectif n'est pas guillemetée, ce qui montre l'instabilité du guillemetage autour de ces expressions, dont témoigne également l'observation des brouillons. Dans l'extrait suivant, les guillemets ont fait l'objet d'un ajout dans une des étapes du rapport :

(23) Aujourd'hui, nous estimons, bien que l'encoprésie soit encore présente, être moins « envahis » et pouvoir travailler avec le jeune autour de son développement personnel (gestion de l'agressivité, gestion d'un conflit). La relation avec l'équipe éducative est plutôt bonne. [Corpus 2]

Ces ajouts ou suppressions de guillemets peuvent constituer la trace des relations complexes que les scripteurs entretiennent avec ce discours clinique « psy », discours dont ils ne sont pas des locuteurs légitimes, mais dont ils sont familiers de par leur formation (personnelle ou professionnelle) et l'intervention de psychologues dans les services, et qui fournit des catégories pour analyser un comportement ou une situation. Cette position complexe peut s'exacerber à l'écrit par la prise en compte du destinataire explicite de l'écrit, à savoir le juge.

D'une façon générale, il est intéressant de noter que les guillemets sont présents dans tous les rapports analysés, avec des variations notables de fréquence selon les services considérés. Si l'on considère que ces guillemets, en l'absence de commentaires explicitant le problème rencontré, admettent de multiples interprétations, on voit que le guillemetage produit en fin de compte un effet qui peut entrer en contradiction avec la consigne et l'objectif de neutralité et d'objectivité donnés aux scripteurs. Les guillemets ouvrent le discours des rapports éducatifs vers un extérieur, celui du discours représenté de l mais tout aussi bien celui « d'autres manières de parler », orales ou familières, qui ne sont pas nécessairement analysables comme reprises du discours de l, et celui d'un discours clinique qui traverse et informe le discours des éducateurs –

et qui se manifeste également, nous le verrons, sous la forme de patrons lexico-syntaxiques (p. 83, p. 170).

2.3. Des formes marquées aux formes non marquées [14], [25]

A côté des guillemets constituant une marque de modalisation autonymique mais ouvrant à une pluralité d'interprétations, qui peuvent se superposer, je me suis également intéressée aux énoncés sans marque explicite de RDA mais qui sont néanmoins interprétables comme de la RDA en raison d'indices contextuels ou génériques. Mon analyse de ces configurations particulières de RDA a tout d'abord porté sur les rapports éducatifs ([14]) avant de donner lieu à un travail en collaboration avec C. Mellet sur le genre du compte-rendu ([25]).

2.3.1. Dans les rapports éducatifs : entre représentation d'un dire et caractérisation d'une personne

Dans les rapports éducatifs, dès que l'on se penche sur les formes de RDA, on est confronté à des énoncés comme (24) et (25). En (24), l'énoncé en gras ne comporte pas de marque indiquant explicitement qu'il s'agit d'un énoncé représentant le discours de I (le père). Il semble pourtant difficile de ne pas considérer cet énoncé comme la suite de ce qui précède :

(24) D'emblée, il aborde les problèmes du couple, expliquant que sa femme l'a trahi au point de créer un conflit quasiment irréversible. **Après avoir travaillé toute sa vie il se retrouve endetté et dans l'impossibilité de s'acheter, comme il le prévoyait pour sa retraite, une petite maison.**
[Corpus 1]

Dans l'exemple (25) ci-dessous, la question qui se pose est celle de l'interprétation de l'énoncé introduit par *il pense* comme représentation du dire de I (ici un enfant) :

(25) Il dit ne pas voir très souvent son père et ne pas obéir à sa mère, bien qu'elle ne soit pas sévère.
Il pense que ses parents se sont séparés à cause des grandes disputes qui les opposaient ; celles-ci n'ont pas disparu et il aimerait bien que cela change.
Il est demandeur d'une aide éducative. [Corpus 1]

Dans les deux cas, la question qui m'intéresse ici est celle des glissements ou des superpositions entre la représentation d'un acte d'énonciation (relevant de la RDA) et la description/caractérisation d'une situation.

La catégorisation du discours indirect – qui peut passer par d'autres biais que les verbes, et en particulier par les noms – est souvent abordée sous l'angle de la difficulté à délimiter la liste des « verbes introducteurs ». Se pose en particulier la question des prédicats comportant une dimension illocutoire et des verbes de pensée/jugement (voir exemple ci-dessus). Un énoncé introduit par « il pense que » ou « il reproche à sa mère de » peut toujours être interprété comme un bivocal, c'est-à-dire la transposition de « je pense que » ou « je reproche à ma mère de » avec modification des ancrages référentiels³². Mais on peut également considérer ces

³² Comme on l'a vu plus haut, Authier-Revuz (à paraître) définit le bivocal par la disjonction entre les ancrages référentiels et modaux. L'interprétation en termes de bivocal devient problématique quand l'énoncé ne comporte pas de marque d'ancrage modal clairement attribuable à I. Ces questions sont abordées par von Munchöw (2001) et Marnette (2002).

prédicats comme des catégorisations opérées par L avec une double interprétation possible : catégorisation du dire de I (Discours Indirect) ou qualification d'une attitude de I – dès lors hors RDA. Ainsi « il reproche à sa mère de » peut représenter les paroles de I en les catégorisant comme un reproche ou caractériser I comme étant quelqu'un qui fait des reproches à sa mère, tandis que « Monsieur X pense que », s'il est fréquemment interprété comme introduisant les paroles de Monsieur X – et ce d'autant plus que l'énoncé se situe en contexte d'entretien, et en alternance avec un verbe de parole – peut également résonner comme caractérisation générale de l'état d'esprit de I dans la situation de l'entretien d'une part, dans la situation familiale visée par l'enquête d'autre part : « Monsieur X pense que » serait interprétable comme « l'opinion de monsieur X est que », autrement dit « la situation peut être caractérisée par le fait que l'opinion de monsieur X est que ».

Des indicateurs contextuels – rubriquage, présence de formes de RDA marquées dans le contexte, mais aussi négations etc. – peuvent orienter l'interprétation vers une caractérisation générale ou vers la représentation d'une pensée verbalisée au moment précis de l'entretien.

La question de l'interprétation d'un énoncé comme représentation d'un dire – donc relevant de la RDA – ou comme description d'une situation ou d'un état d'esprit et du glissement ou de l'oscillation entre l'une et l'autre interprétation se pose également dans le cas des énoncés non marqués qui se trouvent dans la suite d'un énoncé avec des marques explicites de RDA. Dans l'exemple (24) ci-dessus, la position de l'énoncé non marqué (en gras) et son contenu référentiel rendent difficile une interprétation autre que comme énoncé de RDA. Mais dans des extraits comme :

(26) Madame M. ne supporte pas les absences de sa petite-fille, ses fréquentations et ses vols. Présente au domicile, P. a des horaires décalés avec sa grand-mère, qu'elle bouscule et insulte. Elle ne rend pas compte de ses allées et venues, lui a dérobé des bouteilles de vin, des médicaments.
[Corpus 1]

ce sont des indications contextuelles plus larges que la séquence considérée qui permettent d'interpréter cette série d'énoncés comme la reproduction du contenu des dires de madame M : intitulé de la rubrique, indications factuelles concernant les circonstances de la rencontre (*Madame L. a été rencontrée au domicile de sa mère, Madame M. ; celle-ci était présente*). Mais l'absence, dans l'entourage, de formes marquées fait que l'on entend ici la description par L de la situation de madame M. et plus largement de la famille. Ainsi,

même si un régime interprétatif propre aux textes étudiés et particulièrement sensible dans les rubriques « entretiens » pousse à interpréter tout énoncé même non marqué comme représentation d'un dire de I, un certain nombre de facteurs, tels que l'éloignement de l'énoncé non marqué par rapport à l'énoncé marqué ou encore la présence de catégorisations propres à L, favorise une superposition des voix de I ou de L (bivocalité du DIL), voire un effacement de la voix de I : à certains moments, l'on passe subrepticement de la représentation de ce que dit I à la description évaluative par L de la situation familiale. ([14] : 104)

Les possibilités de glissements interprétatifs sont inséparables de l'emploi du présent et de la variété des référents temporels qui peuvent lui être associés. Ainsi, dans les rapports éducatifs, le présent réfère-t-il tantôt à un moment du passé (rappel de l'histoire familiale, récit des circonstances de la rencontre entre le travailleur social et tel ou tel membre de la famille ou récit de l'entretien), tantôt au moment de l'énonciation, quand le scripteur formule une proposition

d'intervention, tantôt encore à une temporalité plus large dépassant le moment de l'énonciation, quand il s'agit de décrire et de caractériser une situation. On glisserait donc, dans l'interprétation des énoncés analysés ci-dessus, d'un présent référant à un moment précis du passé à un présent « de vérité générale ». Ce glissement, ce flottement, cette oscillation entre deux références temporelles, entre deux interprétations, doit bien entendu être mis en relation avec la double visée des rapports : « rapporter » des faits et des dires – preuves ou arguments – mais aussi décrire et évaluer une situation (voir chapitre 2, p. 125-126.).

On voit ici l'intérêt d'un modèle descriptif qui permet de ne pas rendre compte systématiquement des énoncés sans marque en termes de DIL ou bivocal – ce qui n'empêche pas, dans certains cas, que l'interprétation en bivocal reste possible.

2.3.2. Les formes non marquées dans les comptes-rendus de réunions

Reprenant la question des énoncés non marqués avec C. Mellet, qui rencontrait par ailleurs des formes et des configurations analogues dans son corpus de questions au gouvernement, nous avons choisi de nous pencher de façon précise sur les différents types d'indices guidant l'interprétation des énoncés non marqués dans un genre « favorisant » l'apparition de ce type d'énoncés, le genre du compte-rendu. Cette recherche s'inscrit ainsi dans la perspective du groupe RDD, en cherchant à articuler les niveaux de contraintes sur la RDA avec les spécificités de ces genres. La recherche exploratoire que nous avons menée porte sur un corpus de comptes-rendus produits dans la sphère universitaire, recueillis sur l'intranet du site de l'université Paris Ouest, dans lequel nous avons entrepris de lister et classer les différents types d'indices ([25]). On a ainsi relevé :

– Des indices génériques qui « intègrent » pour ainsi dire tous les autres, dans la mesure où, quand un texte est identifié comme un compte-rendu de réunion, il est généralement interprété comme représentant ce qui a été dit lors de cette réunion, même en l'absence de toute marque explicite. Dans ce cas, cependant, le locuteur dont le discours est représenté n'est pas identifiable, et le statut de certains énoncés reste difficile à interpréter, comme la mention des points de l'ordre du jour ou les énoncés « rituels » d'ouverture ou de clôture de la séance :

(27) L'ordre du jour étant épuisé, le Secrétaire Général lève la séance à 11H35.

– Des indices relatifs à la structure des textes, et tout particulièrement le découpage en paragraphes, dont nous avons déjà signalé le rôle dans les rapports éducatifs : un marquage explicite du locuteur en début de paragraphe aura tendance à faire interpréter l'ensemble du paragraphe comme la représentation des dires de ce locuteur tandis qu'un changement de paragraphe entraînera un changement de locuteur marqué par l'apparition d'un nouveau nom propre. Ce type de structuration est caractéristique des comptes-rendus d'un certain nombre de « grands conseils » au sein de l'Université.

– Des indices sémantiques, c'est-à-dire liés au sens des lexèmes catégorisant les dires représentés. Comme nous l'avons vu plus haut à propos des rapports éducatifs, aux lexèmes contenant explicitement le sème « dire », on doit ajouter ceux qui comportent une dimension illocutoire ou dénotent une pensée ou un jugement. L'observation de comptes-rendus variés, et en particulier ceux produits par des participants aux réunions, montre la fréquence, à côté des « verbes introducteurs », de ce qu'on pourrait appeler les « noms de communication » dont

l'étude pourrait être approfondie, en prenant en compte la nature de la complémentation d'une part et le rôle joué par les syntagmes nominaux dans la désignation des rubriques et donc la catégorisation de portions de texte d'autre part :

(28) Informations de la direction

– Insertion professionnelle:

Mme H présente Mme C, correspondante insertion professionnelle. (UFR)

– Des indices, relevant de la cohésion textuelle : la cohésion temporelle, la structure thématique, les reprises anaphoriques, les connecteurs.

Comme nous venons de le voir, l'examen des formes de RDA conduit à faire apparaître, à côté des formes explicitement marquées, des formes non marquées interprétables comme RDA en fonction d'indices contextuels de niveaux divers, et qui relèvent en particulier de la « cohérence » sémantique, du co-texte et du genre. Ainsi, dans les rapports éducatifs, un énoncé non marqué sera-t-il interprété comme relevant de la RDA s'il évoque un élément de la situation familiale et qu'il se situe dans le contexte d'un énoncé marqué, dans le même paragraphe, et de préférence dans la rubrique « compte-rendu d'entretiens ». Mais l'interprétation de l'énoncé non marqué comme description de la situation par L peut se superposer à l'interprétation en termes de RDA. Ainsi encore les guillemets de modalisation autonymique ouvrent-ils sur une pluralité d'interprétations possibles, dont celle de l'emprunt au discours de l dans un contexte de RDA (DI par exemple) ou de l'emprunt à un discours autre plus ou moins assignable, comme ce que nous avons appelé le « discours clinique ».

Mais l'extérieur discursif ne se restreint pas aux discours « représentés » par des formes relevant plus ou moins explicitement de la RDA. Il peut être saisi par des tournures qui, comme la tournure concessive, participent à sa configuration en discours.

3. Concession et discours autre [6], [8], [12], [16], [28]

Les analyses portant sur la concession, menées pour la plupart en collaboration avec S. Garnier, s'interrogent sur la façon dont ces énoncés peuvent constituer un lieu d'émergence de l'extérieur discursif – saisi en termes de « normes » ou de « doxa ». Ce faisant nous cherchons à proposer un traitement discursif des énoncés concessifs. Au-delà, c'est la question du statut de l'énoncé concédé comme « reprise » qui est posée.

3.1. Une description non polyphonique de la relation concessive

Les descriptions de la relation concessive ou de marqueurs concessifs comme *certes* s'appuient généralement sur la distinction « locuteur »-« énonciateur » posée par Ducrot dans le cadre de la théorie de la polyphonie. Or cette théorie pose de mon point de vue un certain nombre de problèmes (je reprends ici les termes de [8]). Tout d'abord, elle attribue l'extériorité du discours à une « parole » ou à une « voix » dont la matérialité est problématique. Elle conçoit en effet les énonciateurs mis en scène par l'énoncé comme des « êtres discursifs » :

c'est-à-dire des « êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur position, leur attitude mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (Ducrot 1984 : 204). Ce ne sont donc pas des instances de discours ; la question de la matérialité des énoncés attribués à ces différents énonciateurs, de leur ancrage (énonciatif), de

leur mode de circulation, ne se pose pas, alors qu'il s'agit en revanche d'une question cruciale en analyse de discours. ([7] : 175)³³

C'est ce que rappellent aussi J. Bres et S. Mellet dans l'introduction du numéro de *Langue Française* auquel S. Garnier et moi-même avons participé :

Les approches en terme de dialogisme, qui s'inscrivent peu ou prou dans les cadres de l'analyse du discours, posent l'énonciation comme négociation du sujet énonciateur – défini comme celui qui profère et valide le discours ou l'énoncé produit – avec l'hétérogène des autres discours qui le traversent et qu'il ne cesse de rencontrer, hétérogène qu'il peut mettre en scène partiellement mais qui plus fondamentalement le domine et auquel il ne saurait échapper. (Bres et Mellet 2009 : 8)

La critique de l'option polyphonique tient également à la conception du sujet et de l'énonciation sous-jacente à la dissociation entre locuteur et énonciateur : mise en scène quasi-théâtrale où « le locuteur 'donne existence à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes' (Ducrot, 1984 : 204) ; position de maîtrise du locuteur qui organise les différents points de vue de ces énonciateurs par rapport à son 'vouloir dire' » ([8] : 174). On s'inscrit ici dans la continuité des remarques d'Authier-Revuz (1995 : 60-66) mais aussi de Bres et Mellet (2009) ou de Paillard (2011), lequel se distancie d'« une conception 'instrumentale' des mots du discours, outils par définition fiables mis au service d'une vision d'une communication postulée comme transparente et efficace, où le locuteur déploie en toute liberté sa stratégie en direction de l'interlocuteur » (Paillard 2011 en ligne : 3).

Ainsi la perspective d'analyse du discours présentée ici est peu congruente avec une approche « argumentative » comme celle développée par Moeschler et de Spengler (1982) qui définissent la concession comme « un mouvement argumentatif complexe visant à présenter un argument pour une certaine conclusion et conjointement à présenter un autre argument plus fort pour une conclusion inverse » (1982 : 10) au service de stratégies interactionnelles³⁴. De même, l'opposition entre une relation qui concerne des « faits de discours » (*op.cit.* : 17) (la concession argumentative) et « une relation factuelle entre des faits dénotés » (*op.cit.* : 16) (la concession logique, du type *Bien que la rivière fût en crue, le pont ne s'est pas effondré*) paraît problématique, d'autant plus que les données montrent qu'il est parfois difficile d'établir une distinction tranchée entre deux types de concession. La description proposée par Morel (1996), basée sur des critères diversifiés, non seulement de type pragmatique et énonciatif mais aussi

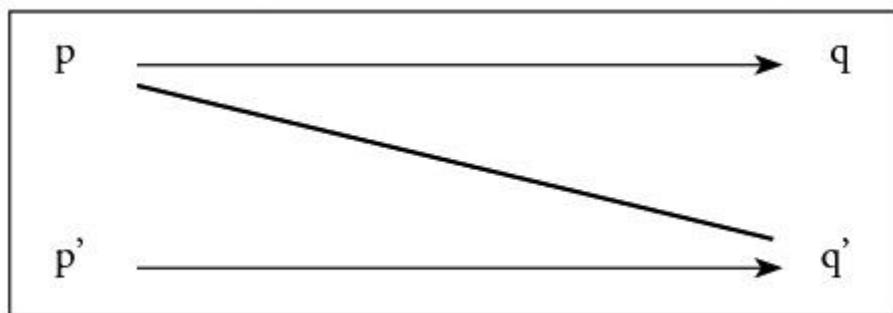
³³ Comme on l'a souligné p. 42 à propos du préconstruit et de la présupposition, on trouve ici l'écho des débats entre O. Ducrot et l'AD ; voir par exemple ce que dit Pêcheux de l'analyse de *mais* par Ducrot : « O. Ducrot se refuse absolument à faire intervenir dans l'analyse linguistique de la séquence la référence à quelque corpus interdiscursif que ce soit : il fait même de ce refus un critère distinctif de ce qui peut se présenter légitimement comme une analyse linguistique. » (« Lecture et mémoire », inédit in Pêcheux 1990 : 291)

³⁴ Voir aussi la définition de F. Letoublon : « La concession est donc pour nous un acte de langage au sens d'Austin et Searle qui consiste [...] à accorder à l'adversaire potentiel qu'est l'interlocuteur des arguments allant en sens inverse de votre conclusion, et donc à lui 'céder' une partie du terrain en allant partiellement dans son sens. » (1983 : 87)

morpho-syntaxique, introduit quant à elle des notions telles que énoncé « concédé », « reprise », ou encore « normalité » ou « topos », qui seraient mis en jeu dans la relation concessive, mais sans les questionner de façon précise. Or c'est précisément sur les questions de la nature de la « reprise » ou du statut du « topos » mis en jeu dans la relation concessive que nous nous sommes arrêtées.

C'est la raison pour laquelle nous optons, comme je l'ai expliqué en introduction, pour une description qui définit la concession comme une opération abstraite telle qu'elle est exposée par exemple par D. Ducard (2004) ou S. de Vogüé (1992). Pour D. Ducard,

Dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives, la concession a été ramenée, suite à un examen raisonné des marqueurs spécifiques à des langues diverses, à une forme schématique générale représentée par le diagramme suivant :



Les flèches désignent des relations de consécution normalisées ou relations d'entraînement, que nous dirons *ineffectives* [...], invalidées par l'énonciation, et le trait oblique désigne la relation *effective*, validée. L'énoncé complexe dit concessif établit la mise en relation entre une assertion p et une assertion q' par un marqueur de discontinuité, indiquant l'introduction du complémentaire de q (autre-que-q, soit q'). (Ducard 2004 : 59)

S. de Vogüé part d'un schéma similaire, qu'elle appelle le « schéma concessif standard » :

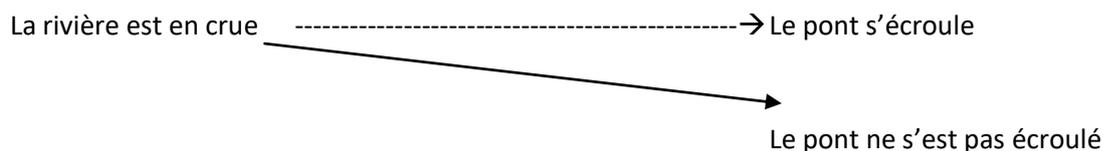
(A) soient les énoncés de la forme bien que/quoique p, q

(a) p est donné comme entraînant normalement non-q ; [= q' dans le schéma de D. Ducard]

(b) p est donné comme vrai :

(c) q est donné comme vrai aussi (1992 : 23)

Mais elle va montrer, à propos de *bien que*, *quoique* et *encore que*, comment, selon les marqueurs, se jouent « différents statuts de p (les différents modes de construction de sa valeur référentielle) », « différents statuts de non-q (les différents statuts de la négation) » et « différents modes de relations qui conduisent à rapporter p à non-q » (*ibid.*). C'est ainsi qu'à partir d'une analyse des marqueurs dits « concessifs » et plus particulièrement de la « pondération » de la valeur de vérité du contenu asserté qu'ils produisent, sont mis en évidence trois types de relations concessives, congruentes avec les distinctions proposées par Morel (1996). Avec *bien que*, p est neutralisé (« concession logique » chez M.-A. Morel) :

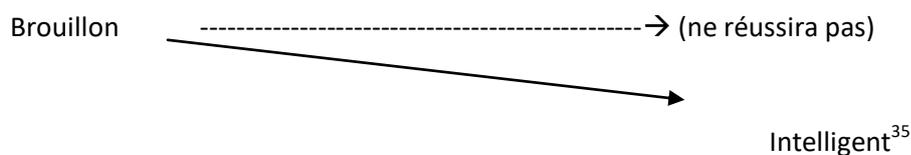


[le schéma est ici inversé par rapport à celui de Ducard, la relation « validée » correspond au trait oblique]

Bien que la rivière soit en crue, le pont ne s'est pas écroulé.

On peut considérer que ce type de concession met en jeu « une relation d'inférence, de p vers ce qui serait la suite attendue de p et que q contrecarre » et que « l'on restitue spontanément pour interpréter ». Cette relation de cause à effet est une « normalité » d'ordre « idéologique » et relève de ce que Culioli appelle « relation primitive » (1992 : 25).

Avec *quoique* on a une différence d'orientation appréciative entre p et q . Il s'agit de ce que certains appellent la concession argumentative dont le marqueur prototypique est *mais*.



Quoique brouillon, il est intelligent

Il est brouillon mais intelligent

Ici p et q sont orientés inversement – « orientation qui met aussi en jeu une normalité » (*ibid.*) telle que par exemple la valuation positive d'un terme et négative de l'autre, et l'association entre « être brouillon » et « ne pas réussir » dont peut rendre compte un énoncé doxique du type « quand on est brouillon on ne réussit pas ».

Avec *encore que*, généralement postposé, il y a remise en question de p . Morel (1996) parle dans ce cas de « concession rectificative » :

Il n'est pas milliardaire, encore qu'il soit riche.

Comme on le voit, la concession repose sur une proposition « attendue » et que la relation concessive vient invalider. Or une proposition peut être « attendue » car elle est « partagée » : on voit comment la relation concessive peut mettre en jeu un « topos », un élément « doxique », répétable et répété, et de ce fait posé comme « déjà-là » – ou encore un « discours transverse » dans les termes de Pêcheux (1975 *in* Pêcheux 1990). La question du statut de « déjà-là » et par conséquent de la matérialité discursive de ce qui est mis en jeu dans la concession n'est pas simple. Nous l'avons envisagé d'une part à travers l'analyse des « normes » mises en jeu dans le discours des éducateurs par l'énoncé concessif, et d'autre part, d'une façon un peu différente, à travers un travail plus poussé sur le marqueur *certes*.

³⁵ Les schémas ne sont pas dans l'article de S. de Vogüé.

3.2. Concession et déjà-dit

Les rapports éducatifs se caractérisent par une relative absence de marques de cohésion (connecteurs ou « mots du discours »), mis à part les marqueurs concessifs, qui sont au service d'une opération d'évaluation articulant deux contenus descriptifs opposés en leur attribuant une valeur différente. L'analyse des énoncés concessifs dans les rapports éducatifs, que l'on peut rapprocher de celle de D. Ducard sur les rapports de thèse, a été menée par S. Garnier (Garnier 2008) mais je me permets de la citer ici dans la mesure où elle est issue de nos réflexions communes. Elle pose la question de l'objectivation et de la matérialité de la relation d'inférence mise en place par un marqueur concessif. Dans un énoncé comme (29) :

(29) Le logement est fonctionnel, dispose de l'ameublement et de l'électroménager adéquat aux besoins de la famille. (p)

Nous avons cependant (marqueur de discontinuité) constaté l'aspect triste de l'appartement, dû aux couleurs sombres, mais également au fait que les volets sont souvent fermés (q').

le marqueur concessif met en jeu une doxa attribuant une valeur positive à la fonctionnalité d'un appartement et une valeur négative à sa tristesse (couleurs sombres et volets fermés). Cette doxa joue ici le rôle de norme d'évaluation, partageable et partagée. Mais sa « matérialité » d'énoncé doxique est construite par le discours en question qui en fait une norme d'évaluation de l'appartement. Comme l'explique S. Garnier :

Une première question se pose quant à la relation de normalité posée par l'écart entre l'énoncé p et l'énoncé q' : comment la saisir et la formuler sans sortir du discours dans laquelle elle est produite ? Nous nous situons dans une approche d'analyse de discours qui envisage « le discours comme porteur de ses propres ressources interprétatives » (Guilhaumou 2002 : 22) et qui construit les objets discursifs et les relations qu'ils entretiennent entre eux en travaillant sur des corpus attestés. Dans l'exemple 8 [= 29], le rédacteur décrit le logement de la famille concernée. Sa description est présentée sous la forme d'un énoncé concessif complexe. Or l'une des particularités de l'énoncé concessif est de construire l'objet discursif dans l'altérité posée par le marqueur concessif entre des propriétés. Il nous faut donc à partir de l'objet de discours « logement » reconstruire la relation établie entre les propriétés qui lui sont rattachées, car c'est dans leur mise en relation en discours que prend forme l'objet « logement » en tant qu'objet d'évaluation. C'est donc dans le mouvement même de l'activité du scripteur que nous pouvons parvenir à cerner les valeurs sur lesquelles il fait reposer son jugement. (2008 § 12)

D'une certaine façon, on a affaire à une extériorité non réalisée matériellement – car non formulée dans un énoncé.

La question du statut du « déjà-dit » dans la concession est à l'œuvre dans nos analyses de *certes... mais*, sous un angle différent. Dans la description traditionnelle de *certes... mais*, c'est le segment qui suit *certes* qui est en effet réputé constituer la reprise d'un déjà-dit. Nous avons ainsi classé un certain nombre d'occurrences (relevées dans Frantext ou dans des rapports du Sénat) en fonction des propriétés formelles du segment qui suit *certes*. On distingue de la sorte des segments qui se présentent explicitement comme reprise ou des segments qui comportent des marques de généralisation caractéristiques d'un énoncé doxique (de *mourir certes il le faut* on peut remonter à « il faut bien mourir ») ou comme un constat attribuable à un interlocuteur. Mais *certes* peut également, et particulièrement dans la presse, être suivi d'un segment à haute teneur informative, en particulier sous la forme de données chiffrées, présentées de façon

rhétorique comme « déjà connues » : on peut parler d'un « effet de reprise » ou d'un « effet de déjà-dit ». Ce dernier cas de figure nous a amenées à revenir sur le statut de « reprise » des segments avec *certes*, et à nous interroger sur la nature de ce qui est repris. En dehors des cas avec marques explicites de reprise, on a interprété le segment avec *certes* comme la « reprise » d'une vérité doxique, d'un constat éventuellement attribuable à un allocutaire. Comment cependant circonscrire la « doxa » ainsi reprise ? Quelle est sa matérialité ? La notion de « doxa » ne renvoie-t-elle pas à un « contenu de pensée » dont la saisie discursive est problématique ?

Ici plusieurs options sont possibles. Dans un cadre d'AD, on peut envisager la mise en place d'un corpus permettant de repérer les occurrences et la circulation de l'énoncé doxique dont le segment avec *certes* constituerait la reprise, énoncé qui serait dès lors un énoncé attesté. Comme je l'écrivais en [8] « une telle démarche tire l'AD du côté de l'histoire, puisqu'elle cherche alors, dans une filiation à Foucault, à établir des réseaux d'énoncés ou encore des 'trajets thématiques' menant d'un énoncé à un autre » ([8] : 179). Mais certains énoncés doxiques du type *il faut bien mourir* ou *il faut être deux pour faire la guerre* présentent « un tel degré de généralité qu'il semble difficile d'objectiver, même par un travail de corpus, [leurs] lieux d'instanciation et de circulation » ([8] : 180). Nous avons alors proposé de les traiter « comme des énoncés stéréotypiques associés à la représentation sémantique d'un lexème », en nous référant à Fradin (1984). On ne peut ici que rappeler cette définition du co-texte proposée en conclusion du rapport ADELA :

Si co-texte désigne le savoir (les objets, les points de vue, ...), extérieur à un texte mais que convoque la lecture de ce texte pour s'effectuer, il ne peut être conçu comme un rassemblement (tendant à l'exhaustivité) de textes : il faudrait plutôt parler d'éléments co-textuels, de bribes de discours qui se glissent – ou que l'on glisse – entre ou sous les énoncés dans une séquence que l'on lit. C'est la notion de co-texte évoquée supra en 4.4 ; elle correspond à une conception de l'interdiscours comme réseaux de mémoire. Il faut noter que la langue en tant qu'elle est lexique(s) appartient alors au co-texte. (Pêcheux *et al.* 1983 : 56)

Cependant, la mise en évidence, dans les articles de presse où le segment avec *certes* possède une haute teneur informative, d'un « effet de reprise » nous conduit à nous demander dans quelle mesure l'énoncé doxique en question doit être conçu comme un énoncé « attesté » dont le segment avec *certes* constituerait une « reprise », ou bien comme un énoncé « mis en circulation » par l'énoncé concessif.

Que, dans un cas, on restitue le « topos » (la relation « attendue ») sous-jacent à la relation concessive, ou que le segment correspondant à la proposition p soit présenté comme la reprise d'un déjà-dit, on pose que les énoncés concessifs « donnent forme » à un extérieur qui peut ne pas avoir d'autre matérialité que celle qui lui est ainsi conférée par le discours en train de se tenir : « l'énoncé concessif configure, donne consistance à un discours autre qui de fait le traverse. » ([8] : 181)

La notion de « préconstruit », en tant qu'elle ne se réduit pas précisément à la simple reprise d'un déjà dit (Marandin 1993, travaux de P. Henry et P. Sériot) ou celle d'« articulation d'énoncés », qui peut être un « rappel simulé introduisant subrepticement une nouvelle 'pensée' » (Pêcheux 1975 *in* Pêcheux 1990 : 203, voir plus haut) me semblent pouvoir rendre compte de la façon dont un discours peut construire son propre extérieur.

Ce type d'approche permet de mieux percevoir les enjeux d'un énoncé comme celui-ci :

(30) Disons, pour dire vite, que le capitalisme est responsable **certes** de la majeure partie de nos maux, mais qu'il n'en est pas l'unique responsable. (G Halimi)

où le segment avec *certes* pose (et impose) sous la forme d'une évidence partagée les sous-bassements idéologiques du discours en train de se tenir, « opère une sorte de balisage de l'interdiscours dans lequel évolue l'œuvre considérée » ([8] : 182).

Je dirais donc que l'énoncé concessif avec *certes* met en circulation ce qui va devenir une occurrence d'un énoncé doxique, répétable car présenté comme répété, et ce d'autant plus qu'il porte des marques de généralisation et que sa structure formelle en facilite la répétition (voir par exemple Krieg-Planque 2011, Maingueneau 2001 ou Maingueneau 2006 sur les « petites phrases »).

3.3. *Certes*, marqueur dialogique ?

L'interprétation polyphonique de *certes* et sa capacité à produire des « effets de déjà-dit », nous ont conduites à approfondir notre description de ce marqueur³⁶ dans le cadre plus général d'une réflexion sur les « marqueurs dialogiques » (numéro 163 de *Langue française* dirigé par J. Bres et S. Mellet sur « Dialogisme et marqueurs grammaticaux »). Dans la perspective de la critique de l'option polyphonique décrite plus haut, nous avons cherché à produire une description englobant tous les emplois de *certes*, y compris dans ses valeurs assertives, afin de faire la part entre d'un côté la description du morphème *certes* et d'un autre côté ses potentialités dialogiques en discours.

Nous avons ainsi proposé, en accord avec la position de S. Mellet dans le numéro de *Langue française* où est paru l'article, de concevoir *certes* comme un marqueur d'altérité dont les emplois en discours peuvent donner lieu au déploiement d'effets dialogiques différents, en fonction des paramètres contextuels et de genre. Notre position, conforme à celle de Bakhtine, est donc bien de considérer le dialogisme non comme un fait de langue, mais comme un fait de discours, d'ordre interprétatif, qui peut être « signalé » entre autres par des marqueurs dont la description met en jeu l'altérité. Nous ne parlons donc pas de « marqueur dialogique », c'est-à-dire de « morphème dont le signifié en langue programme la signification dialogique » (Bres et Mellet 2009 : note 4 page 6) mais de marqueur susceptible en discours de produire des effets dialogiques ou, pour reprendre l'expression de S. Mellet dans son article, de « morphème(s) à fort potentiel dialogique » car il « sollicite, à sa façon, l'altérité constitutive de toute représentation notionnelle en langue ». En effet

chacun d'eux convoque et construit une représentation duale de la notion ou du procès à l'issue d'un parcours sur l'intérieur et sur l'extérieur du domaine ; chacun d'eux laisse ainsi ouverte la possibilité d'un double point de vue – sur la propriété *p* ou sur son complémentaire *p'* – tout en assurant la prise en charge énonciative de *p*. (Mellet 2009a) : 170-171)

Ainsi, comme elle le signale à propos de la négation :

³⁶ On reprend la dénomination de « marqueur du discours » telle qu'elle est définie par Paillard (2011).

Même si dans certains de leurs emplois ce potentiel semble faiblement, voire pas du tout exploité, ces marqueurs restent toujours la trace en discours des opérations énonciatives qui sollicitent et exhibent l'altérité notionnelle ; c'est en général au niveau de la prise en charge énonciative (c'est-à-dire à la dernière étape de l'actualisation discursive) que se joue la force, l'évidence plus ou moins grande du fait dialogique. (*ibid.* : 168-169)

3.4. La concession en discours

Par la façon dont elle configure l'extériorité du discours, la concession constitue sans nul doute un point d'entrée particulièrement intéressant pour l'AD. On a vu comment, dans les discours d'évaluation, elle permet de saisir les « normes » à l'œuvre dans le processus d'évaluation (Ducard 2002 et Garnier 2008). Dans un autre ordre d'idées, A. Krieg-Planque en fait un des axes dans lesquels se développe la formule « développement durable » (2010a).

Je développerai ici la façon dont j'ai analysé les tournures concessives dans le journal de bord d'une expédition d'alpinistes dans la cordillère de Darwin ([28]). Ce travail s'inscrit dans le cadre de la recherche menée en collaboration avec des chercheurs en management, recherche qui vise à observer, comme je l'ai expliqué en introduction (p. 27-28), comment, dans ce groupe d'alpinistes confrontés à un environnement hostile et imprévisible, s'opère la « gestion » de l'inattendu et en particulier comment est prise la décision de modifier le projet initial. Pour les linguistes, il s'agissait donc de se focaliser sur la formulation de « l'inattendu » dans le discours et son intégration « par » le discours. Une partie de mes analyses a porté sur les formes concessives repérées dans le « journal de bord » rédigé au jour le jour par les participants à l'expédition sous la forme d'un blog. Comme le souligne C. Mellet dans sa contribution à l'article collectif issu de cette recherche ([28]), le genre du journal de bord se caractérise par une écriture « différée » qui permet une « remise en ordre » des événements qui se sont déroulés dans la journée. Dans le cas présent, les textes publiés presque quotidiennement sont le fruit d'une écriture collaborative et d'une négociation collective. Adressé à des destinataires multiples, dont les familles, des écoliers voire les sponsors de l'expédition, le carnet de voyage (re)construit une représentation non conflictuelle et non inquiétante des événements survenus dans la journée. Ainsi peut-on dire que le récit rétrospectif réorganise les faits en « intégrant » l'inattendu, la surprise, le non-prévu...

Le fonctionnement de la tournure concessive reposant précisément sur un jeu entre non p qui est « attendu » et p, qui n'est pas attendu et qui se produit, et sur la notion de « normalité », le relevé et l'analyse des énoncés concessifs paraît une entrée pertinente, que justifiait par ailleurs leur fréquence dans le journal de bord. Les relevés ont ainsi fait apparaître deux grands ensembles distingués par les contenus propositionnels mis en jeu, le type de relation entre ces contenus et la nature même des marqueurs concessifs.

Le premier ensemble comprend des énoncés opposant, via un marqueur concessif, l'éventualité ou l'attente du franchissement d'un obstacle – le bras de mer qui empêche les alpinistes de rejoindre la cordillère, ce qui remet en question le projet lui-même, puis les sommets qu'ils doivent affronter – et l'impossibilité du franchissement³⁷ :

³⁷ Le gras est de moi dans les exemples. Il renvoie aux phénomènes analysés.

(31) Le départ était prévu à 6H, **hélas** les conditions de mer ne permettent toujours pas de tenter la traversée.

(32) Le vent est maintenant au nord-ouest. Allons-nous tenter à nouveau ? Oui, on y va, **mais** une heure après : demi tour et retour à notre bahia pour s'abriter cette nuit

L'énoncé concessif met en jeu ici une inversion de polarité entre les deux propositions – du type « franchissement possible » vs « franchissement impossible » –, inversion souvent articulée par *mais*. Des morphèmes « déréalisants » (imparfait en (31), modalités de type *sembler* dans d'autres exemples) signalent dès le premier segment que le franchissement est illusoire, tandis que l'impossibilité du franchissement peut s'accompagner dans le second segment de modalités déontiques. L'énoncé oppositif ne fait que constater la discordance entre ce qui est attendu et ce qui se produit.

Le deuxième ensemble s'articule au précédent ; il oppose en effet les conséquences négatives liées aux difficultés du projet – attente, impatience, peur de l'échec, fatigue – à l'affirmation et la réaffirmation, via les nombreuses répétitions, du « moral » et de la « bonne humeur » du groupe :

(33) **Malgré tout, le temps s'étire lentement. Même si** nous savions que les conditions de navigation seraient difficiles, nous n'avions pas pris la mesure des heures d'attente que cela engendrerait, et c'est d'autant plus **pénible** que nous avons déjà perdu un temps précieux à Punta Arenas. **Néanmoins**, chacun reste **calme et de bonne humeur**.

Ce qui est attendu et mis en jeu ici, c'est une « norme » selon laquelle un évènement qui n'est pas conforme aux attentes et menace la réussite d'un projet suscite une réaction négative (du type « ne pas avoir le moral »). C'est ce type d'énoncé doxique sur lequel joue un marqueur comme *néanmoins* dans l'énoncé ci-dessus pour introduire une conséquence inattendue : contre toute attente, le groupe garde son « moral » et sa « bonne humeur », c'est-à-dire une partie de ce qui le constitue en tant que collectif. L'énoncé concessif produit donc ce que l'on pourrait appeler un travail de figuration à destination des lecteurs sans doute, mais aussi peut-on penser à l'égard du groupe lui-même qui réaffirme ainsi sa cohésion par un bon « moral » collectif. De fait, outre la prise en compte, parmi les destinataires du journal de bord, des sponsors de l'expédition, de la famille des participants et de classes de primaire, les discussions et le travail collectif avec les collègues de management, dont l'une avait participé à l'expédition en tant que chercheuse, nous ont confirmé que l'un des objectifs principaux de l'expédition était de maintenir la cohésion du groupe. La question du maintien de cette cohésion dans le processus de prise de décision constitue par ailleurs une thématique importante en sciences de gestion (cf. Weick 1996). La réitération de ces énoncés concessifs vise à manifester que, contrairement à ce qui aurait pu être attendu, le « bon moral » l'emporte sur les épreuves.

De par sa structure même, qui met en jeu des relations non actualisées dans le discours en train de se tenir, la tournure concessive constitue un point d'entrée pour saisir l'extériorité du discours. Cette tournure peut mettre en jeu une relation « normale », un « topos », dont la matérialité est toute entière dans le discours en train de se tenir. Quant au statut de reprise de l'énoncé concédé (p dans la formalisation culiolienne), je parlerai plus facilement d'« effet de reprise » lié des marqueurs comme *certes*, à des indices génériques, co-textuels ou à la forme de l'énoncé, qui en fait un énoncé répétable. La position défendue ici est donc que la concession

« configure » l'extérieur du discours en train de se tenir, au sens où elle met en jeu d'autres énoncés auxquels elle donne forme, énoncés dont l'attestation et donc le statut de reprise ne peut passer que par une mise en corpus (un « moment de corpus » selon Guilhaumou 2002) permettant d'en suivre la circulation. Comme ces énoncés sont fréquemment de type normatif ou doxique, on comprend que la tournure concessive constitue une entrée pertinente pour aborder les discours d'évaluation ou pour faire émerger les normes à l'œuvre dans un groupe, une communauté.

Ce que laisse entrevoir la tournure concessive est donc proche d'un préconstruit, tel que l'entendent par exemple A. Collinot et F. Mazière décrivant leur approche du discours dictionnaire :

nous nous sommes contentés, par la mise en place de dispositifs d'énoncés, de faire voir ce qu'on voit dans l'évidence d'un *préconstruit* absent par ailleurs parce que non formulé et donc non formulable en tant que texte mais toujours là, dans la cohérence des discours empiriques. (1993 : 355)

La concession ne constitue donc pas à proprement parler une « marque » de l'émergence d'un extérieur discursif, mais un « indice » interprétable en discours comme balisant un extérieur discursif à matérialiser en corpus.

4. Questionnements autour de la circulation et de la reprise d'un segment textuel [1], [5], [11], [30]

Je vais maintenant approfondir la question de la reprise dans le cas où un segment textuel peut être identifié comme « autre » sur la base du rapprochement entre le discours analysé et un autre discours. On se demandera alors si ce segment textuel a un statut de reprise. Je reviens ici de façon plus précise sur un certain nombre de travaux, portant sur des objets différents, qui envisagent la circulation d'un segment textuel d'un discours à un autre, d'un genre à un autre, d'une sphère à une autre. Plus largement, la question qui se pose est la suivante : à quelles conditions la mise en relation d'une séquence avec une séquence « homonyme » conduit-elle à parler de reprise ? L'examen de données précises montre que le statut de reprise n'est pas toujours si aisé à établir³⁸.

4.1. Diffusion des savoirs savants dans les manuels [1], [5], [11]

L'attribution du statut de reprise à un segment textuel peut être liée à une opération de mise en relation d'un discours avec un autre discours. J'ai mené ce type d'analyses dans des manuels scolaires, analyses sur lesquelles je voudrais revenir ici dans une perspective critique. Dans les trois articles que j'ai consacrés à la question, il s'agissait en effet d'étudier la « diffusion » de savoirs savants dans des manuels scolaires (manuels du secondaire). La problématique de la diffusion d'un discours source et de sa reformulation constituait à l'époque un des axes de

³⁸ J'ai tenté de définir la différence entre « répétition » et « reprise » dans l'introduction (p. 30-31).

recherche du Cediscor (analyse des discours de transmission de connaissances) et rencontrait des préoccupations didactiques³⁹.

L'objectif de la recherche était de repérer dans le texte des manuels des traces de ces discours sources. Les « savoirs savants » constituant l'objet de l'étude se situaient globalement dans le champ de l'analyse du discours : « théories » de l'énonciation, notion de « genre » et de « type » de discours puis, dans la continuité de cette dernière étude, notion de « registre ». Si ce choix correspondait, de fait, à la montée en puissance du paradigme du discours dans le champ de la didactique du français langue maternelle (Elalouf 1999), il reposait également sur une familiarité du chercheur (moi-même) avec les textes fondateurs du domaine. De fait, si quelques formes explicites de RDA ont pu être relevées dans des manuels de 1989 (telle une citation entre guillemets suivi du nom de Benveniste dans le manuel de 4e/3e de Magnard⁴⁰), c'est dans la grande majorité des cas par une mise en relation basée sur le savoir de l'analyste que se fait l'identification.

L'objectif de cette mise en relation était non seulement d'établir la diffusion de « savoirs savants » mais également d'en observer la transformation : ainsi en est-il des « séquences » textuelles, notion développée par J.-M. Adam, dont la description est identifiable dans les manuels sous l'appellation de « formes de discours ». La dimension critique inhérente à notre étude montrait également, comme l'avaient signalé d'autres chercheurs (comme Petiot 2000), la superposition voire l'empilement, dans les manuels, de descriptions issues de théories diverses parfois incompatibles (on le voit à propos du traitement des pronoms personnels par exemple).

Du point de vue méthodologique, plusieurs questions se posent avec le recul. Tout d'abord, la mise en relation entre deux discours s'opère parfois au niveau des faits ou des « contenus notionnels » et non de la matérialité langagière : par exemple l'apparition de genres non littéraires dans les manuels est-elle rapportée à la diffusion de la théorie des genres de Bakhtine – alors qu'une telle apparition peut tout aussi bien ressortir à des injonctions officielles déliées de toute référence théorique. Se pose également alors la question de l'identification des discours sources, qui ne donne pas lieu à une mise en corpus mais repose sur la connaissance du champ. Même si les Instructions Officielles et les Programmes ont été inclus dans le corpus de recherche, on sait que le mode de diffusion des notions et théories « savantes » passe aussi par des textes intermédiaires que sont par exemple les ouvrages de vulgarisation.

Bref, sans remettre en question les analyses précises menées sur le corpus des manuels scolaires, on constate que la problématique de la diffusion ou de la « circulation » des discours est abordée sous l'angle d'une « remontée » des discours « cibles » vers les « discours sources » par une mise en relation qui repose pour une large part sur les connaissances et l'interprétation de l'observateur, en l'absence de marques ou d'indices d'emprunt. Dans le cas des manuels, on

³⁹ « D'emblée, c'est au contraire le thème de la circulation entre savoirs savants et disciplines scolaires, non seulement la *réception* des théories de la langue et des discours dans la culture langagière-scolaire mais aussi *l'effet en retour* de cette culture-là sur les disciplines dites de référence qui a déterminé mon engagement. » (Chiss 1996 : 88 cité dans [5])

⁴⁰ HINARD A., IDRAY L., LAMOTTE C., *A la découverte de notre langue 4^e/3^e*, Magnard, Paris, 1989.

peut sans doute attribuer cette absence au mode d'énonciation « homogénéisant » propre aux manuels et à la figure d'auteur qu'ils dessinent ([11]). Mais seule une mise en corpus permet de « suivre » la circulation d'un segment, d'un énoncé ou d'un terme d'un discours à l'autre et de saisir ainsi la façon dont les discours se déterminent les uns les autres, par une relation d'extériorité constitutive.

4.2. Reprise et circulation d'une insulte : « Casse-toi pov' con » [30]

C'est la perspective explicite de la circulation d'un segment d'un discours à l'autre qui a été adoptée dans un récent travail mené en collaboration avec C. Mellet sur une reprise de « casse-toi pauvre con ». En cherchant à analyser le statut d'insulte de l'énoncé « casse-toi pov' con » brandi sur une affichette par un militant socialiste, H. Éon, lors d'une visite officielle de N. Sarkozy – geste ayant valu à son auteur une condamnation pour « outrage au Chef de l'Etat » – nous avons été amenés à nous pencher sur les modalités de diffusion et de circulation de l'énoncé « princeps » adressé par le Chef de l'Etat lors d'une visite au salon de l'agriculture à un inconnu qui refusait de lui serrer la main⁴¹. Nous avons ainsi montré comment, de l'échange initial, donnant immédiatement lieu à un emballement médiatique impressionnant, était extrait un énoncé simplifié aux caractéristiques formelles (rythmiques et mélodiques) remarquables – qui le rendent répétable – et susceptible de cristalliser le débat autour d'un certain ethos de N. Sarkozy (« parler vrai » vs « vulgarité » et « mépris de la langue et de la culture »). Tous ces facteurs expliquent d'une part la reprise avec « effet boomerang » de l'insulte initialement proférée par N. Sarkozy – dont celle d'H. Éon – et d'autre part le foisonnement d'énoncé dérivés, avec des modifications, de ce que l'on pourra considérer comme un énoncé-matrice. Les effets de critique, critique tout à la fois d'une politique et d'un éthos de chef de l'État, ne peuvent exister que si l'on « entend » l'énoncé princeps derrière chacune de ces occurrences. Du point de vue énonciatif, deux interprétations sont alors possibles pour l'énoncé second : une interprétation en DDL (un discours direct non guillemeté) ou une interprétation comme modalisation autonymique non marquée (« comme il a dit »). Toute la question posée par la condamnation pour outrage est celle de la représentation d'un acte illocutoire : représenter un acte d'insulte est-ce accomplir cet acte ? Il est bien évident que le contexte global – manifestation – tout autant que la situation d'interlocution – pancarte « adressée » au Chef de l'Etat – font que l'énoncé second est interprété non seulement comme représentation mais aussi comme accomplissement de l'acte, le *toi* désignant non pas l'inconnu du salon de l'agriculture mais N. Sarkozy lui-même.

Une telle analyse des modes de reprise, de circulation et de déformation d'un énoncé dans la sphère politique et médiatique rejoint le cadre du programme de travail initié par A. Krieg Planque dans une démarche d'intégration de l'analyse de discours aux sciences de l'information et de la communication. A. Krieg-Planque (voir par exemple 2009 et 2011) s'appuie en effet sur

⁴¹ Notre travail est proche de celui de Lejeune (2009), par exemple, étudiant les reprises d'énoncés transgressifs de N. Sarkozy sous l'angle de leur marquage comme discours autre (de formes explicites de DD ou de DI à de la modalisation autonymique d'emprunt marquée par les seuls guillemets puis non marquée) et sous l'angle de leur déformation morphologique (*karcheriseur*, *karcheriser*) et de leur diffusion hors de la sphère politique.

des marques linguistiques et discursives dans la mise en évidence des propriétés des catégories de la « formule » et de la « petite phrase » par lesquelles elle approche ces phénomènes de circulation et de reprise dans l'espace médiatique : ainsi le repérage des occurrences de la formule « purification ethnique » s'appuie-t-il sur les marques ou indices de modalisation autonymique (guillemets et gloses méta-énonciatives) ; ainsi s'attache-t-elle à mettre en évidence les propriétés favorisant la « détachabilité » et la « répétabilité » des segments qui « circulent », au premier rang desquels leur caractère figé ainsi que les différents moyens favorisant leur ancrage mémoriel :

Certains énoncés reprenables sont favorisés par leur caractère figé : le figement, la collocation, et plus globalement les phénomènes de cooccurrences renouvelées qui amènent les énoncés à se présenter en bloc, permettent aux énoncés d'être matériellement incarnés par une suite verbale relativement stable, donc réitérable. (2010b) : 2)

Les figures du discours sont en effet inséparables de ce que la rhétorique classique appelle la « memoria », qui s'intéresse à ce qui, dans le discours, est fait pour être mémorisé, et éventuellement repris. (*ibid.* : 3)⁴².

La question de la répétition et du figement est centrale dans les recherches en cours sur les routines à l'œuvre dans les rapports éducatifs. Avant de les détailler, je voudrais poursuivre la réflexion sur la reprise abordée cette fois à partir de la mise en relation entre deux corpus.

4.3. *Danger, maltraitance, signalement* dans les rapports éducatifs [17], [22]

Dans l'analyse des rapports éducatifs, la mise en place, dès l'origine du projet, de ce que nous avons appelé un « corpus de contextualisation », comprenant les textes législatifs encadrant la protection de l'enfance ainsi que des articles de presse et des rapports administratifs portant sur le signalement (cf. [17], [22] et Sitri *et al.* 2007) a permis d'observer l'emploi de certains lexèmes tels que *danger, maltraitance, signalement* dans ces différents éléments de corpus et leur circulation entre les sphères judiciaire, médiatique, administrativo-politique et la sphère de la protection de l'enfance. Cette observation fait apparaître des modes de relation différents.

Danger/être en danger/constituer un danger apparaissent régulièrement dans les rapports éducatifs, en particulier dans les paragraphes conclusifs :

(34) Le thérapeute convient que les deux adolescentes manquent de repères « comme des enfants qui ont perdu leur mère et un père qui essaie de s'en sortir ». Elle estime que Lydie et Sandrine ne sont pas en danger car il n'y a pas de maltraitance. [Corpus1]

(35) Thomas apparaît en grande souffrance dans des passages à l'acte qui le mettent en danger. [Corpus1]

(36) C' est une mineure qui met constamment sa vie en danger. [Corpus1]

Or, dans l'article 375 du code pénal qui organise la protection de l'enfance l'existence d'un danger ou d'un « risque de danger » constitue un motif d'intervention des services sociaux :

⁴² L'analyse d'A. Krieg-Planque s'adosse aussi aux travaux de D. Maingueneau (2001 et 2006) sur les propriétés des phrases « détachables ».

Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par la justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, du gardien ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public. Le juge peut se saisir d'office à titre exceptionnel. (Art. 375 du code civil)

La caractérisation de la situation d'un enfant par une expression comprenant le lexème *danger* ne peut être dissociée du texte juridique. Il s'agit pour le travailleur social qui rédige le rapport de « qualifier » la situation dans des termes qui constituent aussi, du point de vue pragmatique, un « signal » adressé au juge, destinataire explicite du rapport et seul habilité à prendre la décision d'assistance éducative, pour lui indiquer que la situation relève du cadre défini par la loi⁴³. La question est de savoir si on peut analyser cet emploi de *danger* comme une modalisation autonymique d'emprunt non marquée : y a-t-il représentation non marquée du texte de loi, c'est-à-dire allusion ?

Maltraitance, qui apparaît également régulièrement dans les rapports, très souvent dans des locutions du type *faits/gestes/actes de maltraitance* n'est pas, à ma connaissance, présent dans les textes de loi. Il est fréquent en revanche dans les rapports administratifs et la presse (voir Sitri *et al.* 2007 : 35-36), où il correspond à l'émergence de la maltraitance comme question sociale dans le champ médiatique et politique dans les années 80. Avec *signalement* on est dans un cas de figure assez proche. Comme je l'ai indiqué dans [18], le mot *signalement* dans l'acception particulière de « signalement d'enfant en danger » est paradoxalement quasi-absent des textes de loi. Dans les écrits de signalement, on note une faible présence du performatif *signaler*, et essentiellement dans des textes écrits par des citoyens ordinaires pour alerter sur une situation de danger ; dans les rapports éducatifs, *signalement* est employé pour désigner un écrit ou un acte, ce qui montre d'ailleurs la difficulté à appliquer la distinction mise en place par la loi de 2007 entre « signalement » et « information préoccupante ». *Signalement* est en revanche très fréquent dans les rapports administratifs et dans les textes de presse où il désigne autant une pratique professionnelle qu'une injonction faite au « simple citoyen ».

Si l'on peut s'interroger sur le statut de reprise dans le cas de *danger*, c'est-à-dire sur son interprétation comme MAE (modalisation autonymique d'emprunt) non marquée, une telle interprétation semble difficile dans le cas de *maltraitance* et de *signalement* : je parlerai plutôt de partage d'un « discours commun » de la société autour de la maltraitance et du signalement. Constater le même ne permet pas à mes yeux de faire une hypothèse de reprise.

5. Répétition, figement, et extériorité discursive [26], [27], [29], [31], [33], [35], [36]

Le lien entre répétition et figement est un objet de la textométrie, comme le montrent les travaux du laboratoire de Saint-Cloud qui visent à identifier, par des procédures de calcul automatisées, les segments figés propres aux discours politiques ou syndicaux étudiés (par exemple Fiala *et al.* 1987). C'est dans la continuité de ces travaux, avec l'apport d'outils relevant

⁴³ Le danger couru par un enfant peut provoquer « l'inquiétude » ou la « peur » chez les parents ou chez les travailleurs sociaux. L'expression de l'émotion est analysée par Cislaru (2008).

de la linguistique de corpus et de la phraséologie, que se situe le programme de recherches qui s'est dégagé depuis environ deux ans au sein de l'ANR Ecritures avec pour objectif de mettre en évidence des routines discursives basées sur la répétition de patrons lexico-syntaxiques, décrits dans une perspective formelle et fonctionnelle (je reviens sur la perspective fonctionnelle au chapitre 3). Après avoir présenté rapidement les outils et la méthode mis en œuvre pour identifier ces patrons, je m'interrogerai, en les décrivant, sur leur caractère « préconstruit » et sur leur relation avec une extériorité discursive.

5.1. Outils et méthodes

Je me contenterai ici d'une présentation rapide et sans doute allusive⁴⁴, mais qui me semble néanmoins indispensable à la compréhension de ce qui suit ; la question qui m'anime ici en effet est celle de la relation entre répétition, figement et extériorité discursive.

5.1.1. Du côté de la textométrie...

La lexicométrie, ou statistique textuelle, est une « méthodologie d'analyse du discours » qui « consiste à mesurer (métrie) des unités lexicales (lexico) » (Tournier, art. *Lexicométrie*, dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 342). Les premiers travaux se situent en littérature et portent sur le vocabulaire spécifique d'un auteur ou d'une œuvre (voir les travaux d'E. Brunet par exemple), ou en analyse du discours et analysent des textes politiques et syndicaux (travaux du Laboratoire de Saint-Cloud, voir plus haut). La dénomination « textométrie », plus récente, souligne l'inflexion vers la prise en compte des formes « en texte »⁴⁵. Le logiciel *Le Trameur* (Fleury 2007) que nous avons utilisé, en collaboration étroite avec S. Fleury, se situe explicitement dans le champ de la « textométrie » et c'est donc cette dénomination que j'adopte⁴⁶.

Que l'on parle de lexicométrie ou de textométrie, les trois étapes décrites par M. Tournier restent incontournables :

Pour mettre en place des comparaisons quantitatives la lexicométrie doit effectuer trois opérations préparatoires : (1) le choix puis le découpage de la chaîne textuelle en « unités » étudiées ; (2) la réunion d'un corpus clos de « textes » qui partitionnent ce corpus ; (3) la mise en comparaison de constats chiffrés, effectués sur les unités présentes dans ces textes. (Tournier, art. *Lexicométrie* in Charaudeau et Maingueneau 2002 : 342)

Le choix des unités n'est pas trivial et un débat a opposé partisans des « formes graphiques » et partisans des « lemmes » ou partisans et opposants de l'annotation préalable du corpus par des étiquetages morpho-syntaxiques. Il est aujourd'hui admis que le choix dépend largement des

⁴⁴ Je remercie S. Fleury pour sa relecture de cette partie. Bien entendu, toutes les erreurs qui pourraient subsister sont de mon fait.

⁴⁵ D'autres dénominations existent : « analyse de données textuelles » ; « logométrie », proposée par D. Mayaffre...

⁴⁶ « L'objectif de la textométrie est de compter des éléments (des contenus textuels) dans des ensembles (des contenants) regroupant des unités élémentaires d'un texte ou des zones de texte couvrant un certain nombre ou un certain type d'unités élémentaires. » (Fleury 2013 : 1)

objectifs de recherche, et un logiciel comme *Le Trameur* peut effectuer les calculs sur tous les niveaux d'annotation disponibles dans le corpus traité dans le logiciel, en particulier sur des catégories grammaticales obtenues par un étiquetage automatique via le programme Tree-Tagger – étiquetage utile en particulier pour la fonctionnalité de recherche de patrons (voir plus bas). Avec E. Née, nous avons également procédé, de façon expérimentale, à une annotation pragmatico-sémantique des prédicats associés à la forme « nous » qui a donné des résultats encourageants [31].

Le partitionnement du corpus (le « cadre » sur lequel sont projetées les unités, dans *Le Trameur*) constitue une étape importante puisque c'est par rapport à la ventilation des unités dans les parties que les calculs sont effectués. Concernant le corpus de rapports éducatifs, un premier partitionnement permet de comparer les états finaux des « dossiers » fournis par les éducateurs⁴⁷. Mais il est bien vite apparu important de pouvoir effectuer des comparaisons en fonction des rubriques de chaque dossier : ces dossiers sont en effet découpés par les scripteurs eux-mêmes en rubriques dont les dénominations et la position dans le dossier se « ressemblent » sans être néanmoins complètement superposables. En procédant à une comparaison automatique du vocabulaire de toutes les rubriques (via une Analyse en Facteurs Communs – AFC) et à une vérification « manuelle », on a pu regrouper les rubriques « endogènes » présentes dans les rapports dans des « méta-rubriques » aux dénominations identiques d'un rapport à l'autre, ce qui a permis d'affiner les résultats en permettant des comparaisons entre rubriques et en faisant par exemple apparaître des spécificités propres à certaines rubriques.

Les formes sont soumises à différents types de calculs qui sont le support d'outils d'exploration du corpus dont *Le Trameur* fournit un éventail assez complet⁴⁸ :

1) Des calculs statistiques mettent au jour des spécificités, c'est-à-dire le vocabulaire spécifique des différentes parties ou encore les sous-emplois et sur-emplois d'une forme :

La méthode des spécificités est une méthode mise en place par Pierre Lafon (1984), qui « permet de porter un jugement de probabilité sur l'effectif contenu dans chacune des cases d'un tableau lexical » (Salem 1993 : 74) et de repérer ainsi des sur-emplois et sous-emplois de certaines formes lexicales sur différentes parties d'un corpus donné.

Le calcul des spécificités va donc permettre de travailler sur le degré d'emploi d'une forme dans une partie de corpus sélectionnée par rapport à l'ensemble du corpus. (Née 2009 : 245)⁴⁹

⁴⁷ Un partitionnement entre différents états de dossiers a également été effectué, mais la très grande redondance d'un état à l'autre rend les explorations textométriques compliquées (il permet néanmoins de suivre la « densification » de la présence d'une forme). Pour les observations de type génétique, nous avons eu recours à l'alignement fourni par le logiciel *Allongos* élaboré par A. Lardilleux et S. Fleury dans le cadre de l'ANR (Lardilleux, Fleury, Cislaru 2013).

⁴⁸ D'autres logiciels existent, tels TXM ou Hyperbase parmi les plus connus. N'étant pas spécialiste de textométrie, mon propos n'est pas de me lancer ici dans une comparaison des fonctionnalités de chacun, mais de présenter succinctement les méthodes ayant conduit à la mise au jour de patrons. Voir par ailleurs les travaux du groupe de l'IR Corpus Ecrit (sous la direction de C. Poudat) consacrés à la présentation et à la comparaison d'un certain nombre de logiciels, travaux auxquels je participe.

En appliquant la méthode des spécificités au voisinage de la forme considérée, on met en évidence les cooccurrents de cette forme et on fait apparaître des réseaux de formes mutuellement attirées dans un texte ou une portion de texte⁵⁰ :

La visée de cette recherche est à la fois simple et ambitieuse : donner une mesure aux affinités, aux attirances, aux proximités, donc aux relations en général que les unités textuelles manifestent entre elles dans la dimension syntagmatique du discours. (Heiden et Lafon 1998 : 65)

La cooccurrence est donc d'abord un fait statistique :

La cooccurrence est la co-présence ou *présence simultanée* de deux unités linguistiques [...] au sein d'un même contexte linguistique (le paragraphe, ou la phrase par exemple, ou encore une fenêtre arbitraire). (Mayaffre 2008b) : 55)

« Groupe de mots apparaissant fréquemment ensemble dans une fenêtre contextuelle donnée » - conception purement empirique qui écarte toute contrainte linguistique (contigüité, orientation, etc.) et permet de saisir la réalité cooccurrentielle de manière exhaustive. (Martinez 2012 : 193 note 5)

Et ce fait statistique peut donner lieu à une interprétation en termes de corrélation lorsque l'on « donne sens » aux associations :

Le sens même de la démarche cooccurrentielle stricto sensu [...] consiste à laisser le soin à la statistique de repérer sans a priori les associations privilégiées : que celles-ci soient contraintes ou non, que celles-ci révèlent une dépendance syntaxique ou non, que celles-ci marquent une relation distributionnelle ou non, tout ceci relève pour nous de l'explication du phénomène co-occurrentiel mais non de la recherche et du questionnement. (Mayaffre 2008b) 57)⁵¹

Envisagée de façon récursive lorsqu'on recherche les « cooccurrents de cooccurrents », la notion de cooccurrence se complexifie : les chercheurs élaborent les notions de cooccurrence dynamique (Mac Murray 2012, Née *et al.* 2012), de polycooccurrence (Martinez 2012 par exemple) ou de trames de cooccurrence (Martinez *op. cit.*) :

Les polycooccurrences [...] reproduisent l'essentiel du message véhiculé en sanctionnant la récurrence en contexte d'une chaîne de cooccurrence. (Martinez 2012 : 194)

⁴⁹ Voir par exemple Salem (1993).

⁵⁰ « Le passage d'une statistique cooccurrentielle – étude de la distribution fréquentielle d'un terme dans un corpus partitionné –, à une statistique cooccurrentielle – étude du rapport fréquentiel entre deux termes co-présents dans le corpus au sein de fenêtres co-textuelles délimitées (le paragraphe par exemple) – représente un saut. » (Mayaffre 2008a) : 812)

⁵¹ Ainsi nous sommes en accord avec D. Mayaffre lorsqu'il pointe le danger de confusion épistémologique entre les deux niveaux d'analyse, d'une part « le *constat* de l'association (cooccurrence) » et d'autre part « la *signification* linguistique attribuable à cette relation (le corrélat) » [que l'on a dans les collocations par exemple] :

Nous tenons à distinguer ce qui relève de la description formelle ou matérielle d'un phénomène – description difficilement contestable devant la finesse des outils statistiques et informatiques – et le sens toujours négociable à donner à celui-ci : parler de *corrélats sémantiques* à propos de *cooccurrences statistiques*, c'est conclure ce que nous voulons ici postuler. (*ibid* : 58)

Le logiciel *Le Trameur*, reprenant les avancées de Martinez, permet la recherche des cooccurrents et des polycooccurrents d'une forme pôle (qui peut être une forme, un lemme ou une catégorie) et leur visualisation sous l'aspect d'un graphe (Fleury 2007 : 70 sq.). Le travail de Née, Mac Murray et Fleury (2012) sur les cooccurrents et polycooccurrents de *difficulté* dans les rapports éducatifs met ainsi en évidence les réseaux dans lesquels s'inscrit ce lexème et fait apparaître sa proximité avec des adverbes ou des adjectifs « intensifieurs » (*très, grands*) ainsi que des patrons récurrents (*est en difficulté pour*).

2) Les calculs de fréquence permettent d'approcher les phénomènes de répétition. Un outil fondamental a été mis en place au sein du laboratoire de Saint Cloud : le calcul des segments répétés, que l'on peut définir comme : « une suite de formes non séparées par une ponctuation dont la fréquence est égale ou supérieure à deux dans le corpus considéré » (Née 2009 : 248)⁵².

Les préoccupations qui président à ce mode de comptage sont proches des questionnements qui sont les nôtres dans ce chapitre :

Quelles sont les unités qui circulent d'un texte à l'autre dans un corpus de textes politiques ? Sous quelle forme et avec quels contextes les formes du vocabulaire transitent-elles d'une formation discursive à une autre ? Peut-on objectiver par des comptages cette sensation que le discours politique est un genre où les répétitions sont très abondantes, que certaines séquences reviennent souvent, martelées au détriment du sens de chacune des formes qui les composent, allant même jusqu'à produire cette impression, souvent décrite de manière polémique, que le discours est produit par une langue de bois ? (Salem 1987 : 22)

3) Les calculs de fréquence peuvent être appliqués à des concordances. Les concordances sont obtenues de la manière suivante :

Un corpus étant fixé, une concordance est la liste de toutes les occurrences d'un pivot, alignées verticalement en colonne (nous dirons « empilées »), entourées de part et d'autre par leur contexte, et triées selon un critère pertinent pour l'analyse. (Pincemin *et al.* 2006 : 770)

4) Un logiciel comme *Le Trameur* fournit également la possibilité de rechercher (d'extraire) des « patrons » puis de leur appliquer les différents traitements décrits ci-dessus. Un patron est composé d'une suite de formes qui peuvent être des formes graphiques, des lemmes ou des catégories grammaticales et qui peut comporter des « places vides »⁵³.

⁵² Pour W. Martinez, les segments répétés constituent des cas particuliers de cooccurrence et relèvent du calcul statistique (Martinez 2012 : 203). Pour B. Pincemin (2012), à la suite de Lafon et Salem (1983), en revanche les segments répétés ne relèvent pas du calcul statistique mais sont des concordances (Lafon et Salem 1983 : 162).

⁵³ Par exemple, dans un travail complémentaire du mien sur « pouvoir », ayant repéré la fréquence du segment répété « et peut », M. Veniard a recherché des patrons comme « et POUVOIR .* .* .* » , « et .* POUVOIR .* .* .* » , « et .* .* POUVOIR .* .* .* » , l'astérisque indiquant une place pouvant être occupée par une forme quelconque. Voir aussi Fleury et Branca-Rosoff (2010). On peut aussi lancer des calculs sur des « groupes de formes » comme le groupe « évol.* » qui regroupe « évolution », « évoluer », etc. (travail en cours de M. Veniard sur « *évolution* »).

Segments répétés, cooccurrents, concordanciers, patrons, envisageant les phénomènes de la répétition indépendamment ou au-delà de la forme isolée, captent des relations au niveau textuel. Comme le souligne D. Mayaffre : « le champ d'investigation des collocations est le plus souvent la phrase (voir le syntagme) lorsque celui de la co-occurrence gagne à être transphrastique (ou a-phrastique) et aime à s'étendre au paragraphe. » (2008b) : 57 note 7) Pour Mayaffre et Viprey (2012) d'ailleurs le segment répété est déjà d'ordre textuel :

Le segment répété, imaginé par André Salem, est une spécification statistique et textuelle de la collocation – statistique au sens où l'on prend en compte sa fréquence ; textuelle au sens où l'on ne se limite pas à des frontières syntagmatiques rigides, au contraire, et où l'on va donc au-delà d'un simple relevé de candidats au statut de collocation « en langue ». Conçu pour fonctionner sur la surface graphique, il est constitué d'occurrences contiguës de formes simples fléchies, et repéré par une fréquence remarquable, évaluée en probabilité. Le segment répété se présente pour l'essentiel comme une extension textuelle / discursive et une implémentation statistique et informatique de la notion de collocation au sens classique du terme. (Mayaffre et Viprey 2012 : 9)

Par ailleurs, la prise en compte de la dimension « topologique » d'un texte a récemment franchi un pas en avant avec la mise en place « d'outils de visualisation », comme la carte des sections : en « projetant » les résultats obtenus par les différents calculs décrits ci-dessus, on peut repérer dans quelle partie du texte le phénomène étudié apparaît, est le plus fréquent, établir des comparaisons, visualiser une évolution des occurrences au fil du texte etc. (Lexico3, *Le Trameur*).

5.1.2. ... et de la linguistique de corpus...

L'extension « textuelle » des phénomènes répétés rejoint alors l'approche contextualiste de la linguistique de corpus, illustrée par exemple par les travaux de Sinclair (voir Sinclair 2004 et une présentation dans Veniard 2012)⁵⁴. Partant du principe que le sens d'un item est tout dans son contexte (« You shall know a word by the company it keeps », selon les mots de Firth, dans la filiation duquel s'inscrit Sinclair), la linguistique de corpus applique les outils statistiques et informatiques (fréquence, statistique, concordances) à de grands corpus informatisés, et ces explorations conduisent Sinclair à définir « quatre catégories censées cerner le rôle de différents niveaux de cotexte dans la construction du sens autour d'un mot-noyau (*the core*)⁵⁵ : *collocation*, *colligation*, *semantic preference* and *semantic prosody* » (Veniard 2012 dont je reproduis ici la présentation) :

Sinclair (2004 : 140-148) donne l'exemple du verbe *to budge*, défini dans le *Longman Dictionary of Contemporary English* de la façon suivante : « to (cause to) move a little », soit « (causer) un petit mouvement.

⁵⁴ Je reviens dans le chapitre 3 sur le cadre théorique et épistémologique de la linguistique de corpus, et plus largement de la « linguistique des usages ».

⁵⁵ Le mot-noyau se rapproche de ce qu'on appelle, dans les approches descriptives, la base de la collocation (Tutin et Grossman 2002), c'est-à-dire l'élément de la collocation qui conserve son sens habituel et auquel le collocatif s'adjoit, ainsi dans *essayer un échec* ou *une peur bleue*, les noms *échec* et *peur* constituent les bases des collocations. Cependant, Sinclair ne limite pas la collocation à la rencontre de deux éléments (la base et le collocatif), ce qui est généralement le cas dans les approches descriptives.

Le premier niveau de cotexte est la collocation, définie comme la co-occurrence de mots qui ne sont pas plus éloignés du mot-noyau de quatre mots (avant ou après)⁵⁶. Soit, pour *budge* : *refuse to budge, determined not to*. [...]

Second niveau de cotexte, la colligation, c'est-à-dire la co-occurrence d'un phénomène grammatical⁵⁷. Les colligations de *budge* s'exercent avec des modaux et l'adverbe de négation *not* (*would not or could not budge*).

Troisième niveau, la préférence sémantique⁵⁸ se définit comme la restriction de la co-occurrence à des unités qui partagent un trait sémantique commun. Pour *budge*, ce trait est le refus, comme on peut le voir grâce aux collocations et colligations. La préférence sémantique transcende les catégories grammaticales, puisqu'en relèvent aussi bien des verbes que des adverbes.

La dernière catégorie est essentielle à la production de sens, aux yeux de Sinclair. Il s'agit de la prosodie sémantique (*semantic prosody*), « jonction de la forme et de la fonction »⁵⁹ (2004 : 174). C'est, explique Sinclair, la raison pour laquelle nous choisissons de nous exprimer de telle manière plutôt que de telle autre. En choisissant le mot *budge*, le locuteur exprime sa frustration devant le refus ou l'incapacité d'un obstacle à être déplacé / se déplacer, en dépit de la pression à laquelle le locuteur le soumet. La prosodie sémantique est de nature pragmatique.

Pour Sinclair, les différents niveaux de construction du sens se co-sélectionnent, toutefois le choix d'un mot-noyau (niveau lexical) et de la prosodie sémantique (pragmatique) sont des niveaux obligatoires tandis que les niveaux syntagmatique, syntaxique et sémantique (collocation, colligation, préférence sémantique) sont optionnels. (Veniard 2012 : 69).

On voit que le modèle de Sinclair se situe dans une perspective explicitement pragmatique et fonctionnelle, puisque la notion de « prosodie sémantique » associe forme et fonction dans la production du sens. Je reviens au chapitre 3 sur les différences voire les divergences entre la linguistique de corpus et l'analyse de discours telle que je la conçois – sur le plan des objets, des objectifs, et du cadre théorique. Mais on note ici que l'importance accordée aux phénomènes de « collocation », c'est-à-dire pour nous de « cooccurrence », s'étend, avec la « colligation », aux catégories grammaticales. L'un des apports de ce courant de recherche est ainsi de mettre en place des catégories descriptives, basées sur la cooccurrence, qui sont des associations entre phénomènes lexicaux et phénomènes grammaticaux et peuvent même intégrer une dimension textuelle : collocation grammaticale, colligation, colligation textuelle (Hoey, cité dans Legallois 2012), collocation, cadres collocationnels (voir Legallois et Tutin, 2013 ; Legallois 2012 pour une mise au point sur ces notions).

⁵⁶ « Collocation can be defined as 'the co-occurrence of words with no more than four intervening words'. » (Sinclair 2004 : 141)

⁵⁷ « Colligation is 'the co-occurrence of grammatical phenomena'. » (Sinclair 2004 : 143)

⁵⁸ « Semantic preference can be identified in terms of 'the restriction of regular co-occurrence to items which share a semantic feature'. » (Sinclair 2004 : 143)

⁵⁹ Sinclair définit la prosodie sémantique comme « the junction of form and function. The reason why we choose to express ourselves in one way rather than another is coded in the prosody, which is an obligatory component of a lexical item » (2004 : 174).

5.1.3. Vers une « phraséologie élargie »

Ces approches basées sur la statistique et la linguistique de corpus constituent donc une extension de la notion de « collocation » au sens strict, qui « est essentiellement, dans la pratique linguistique, une manifestation de solidarités lexicales » (Legallois 2012 : 32), un « phénomène mettant en jeu essentiellement des lexèmes et non des unités grammaticales ou fonctionnelles » (Legallois 2012 : 33). Il est donc loisible de les intégrer, comme le font Legallois et Tutin (2013) que nous suivons de près dans ce développement, à une « conception élargie » de la phraséologie.

La phraséologie peut être définie « comme le domaine qui traite les séquences lexicales perçues comme préconstruites » (2013 : 3). Dans son versant lexicologique, elle se caractérise, pour aller vite, par une approche du figement basé sur des critères syntaxiques et sémantiques : « (a) la non-compositionnalité sémantique, (b) la non actualisation des référents, (c) la fixité syntaxique, (d) la restriction combinatoire » (Legallois et Tutin 2013 ; voir également Bolly 2011 qui parle de conception fonctionnelle). Mais l'apport des travaux que nous venons d'évoquer « a très largement élargi ses objets d'études, ses méthodes et ses approches dans les dernières années » (*ibid.*). Ainsi les phénomènes de figement ne sont-ils plus envisagés seulement au niveau de locutions ou d'expressions idiomatiques – puisqu'aussi bien, selon Sinclair, le principe de créativité (*open-choice principle*) est-il concurrencé, dans la production des textes, par le « principe idiomatique » (*idiom principle*) « selon lequel les locuteurs sélectionneraient des pans de la langue préconstruits, intégrant à la fois lexicale et grammairiale » (Legallois et Tutin 2013 : 7), c'est-à-dire des segments « préfabriqués », repérables en corpus par leur fréquence.

Un des développements de cette phraséologie « élargie » s'attache à aborder les unités phraséologiques dans une perspective fonctionnelle – j'y reviens au chapitre 3 – en particulier en relation avec les genres dans lesquels elles s'inscrivent, en identifiant par exemple des unités caractéristiques d'un genre ou d'une « sphère d'activité » par leur fréquence (voir entre autres Biber et Conrad 2011 [2009], Poudat 2006, Tutin 2007 sur le genre de l'article scientifique et plus largement le discours scientifique ou Gledhill 1994 sur la presse), en adoptant le cas échéant une démarche contrastive (Legallois 2012).

La perspective présentée ici est différente. Il s'agit en effet de prendre au pied de la lettre le caractère de « préconstruit » des séquences figées identifiées dans le corpus, pour d'une part s'interroger sur le « lieu » de cette préconstruction, autrement dit sur le « secteur » de l'espace discursif où se joue cette préconstruction – genre, sphère, autre ? – et d'autre part de reprendre à la lumière de ces données la question déjà abordée à plusieurs reprises de la relation entre répétition et reprise.

5.2. Figement et extériorité discursive

Après avoir rapidement expliqué comment ont été identifiées les séquences figées sur lesquelles j'ai travaillé et les avoir présentées, je tenterai de montrer les différentes strates discursives dans lesquelles elles se déploient.

5.2.1. Des segments répétés aux patrons

Les explorations textométriques sur les rapports éducatifs ont porté pour l'essentiel sur le corpus constitué par les états finaux de ces rapports, mais la visualisation des modifications d'un

état à l'autre rendue possible par le logiciel Allongos (voir note 47 plus haut), a permis d'observer les modifications portant sur les patrons mis au jour par l'analyse.

La focalisation de la recherche sur la question du figement est née d'une interrogation des travailleurs sociaux eux-mêmes, nous interrogeant, lors d'une restitution, sur leur sentiment d'avoir parfois recours à une sorte de « langue de bois » ainsi que d'un sentiment diffus de répétition que nous avions à la lecture des textes. Cette partie de la recherche a bénéficié des apports d'E. Mac Murray et de S. Fleury dans l'utilisation des outils textométriques.

D'un point de vue méthodologique, nous avons abordé la question par la fonctionnalité permettant de faire apparaître de la façon la plus évidente les répétitions dans un texte, à savoir la liste des segments répétés. Après avoir éliminé les segments de nature grammaticale (*de la*) nous avons décidé de laisser de côté également les segments renvoyant à des réalités propres au domaine, relevant d'une terminologie ou d'un jargon : *famille d'accueil, (droit) de visite, au service, assistante familiale, (pris/prennent/pris) en charge, au abcd, le service, placement familial, de placement...* Notre objectif était en effet de centrer l'analyse sur les segments dont nous avons fait l'hypothèse qu'ils pouvaient s'inscrire dans la visée explicite de ces textes, à savoir décrire et évaluer une situation. Cette hypothèse a été renforcée par l'examen de l'évolution des segments répétés état par état qui, mené sur certains dossiers, a permis de montrer que la plupart des segments répétés ainsi repérés, présents dès les premiers états du texte, voyaient leur densité s'accroître au fur et à mesure de la rédaction. Les segments ainsi identifiés sont

- une série de segments autour de « nous » : *nous avons* (en 8^e position donc très fréquent), *et nous...*
- une « famille » de segments autour des prédicats être et avoir à la 3^e personne : *il a, a été, elle a, il est, elle est, a pas...*
- une famille autour des prépositions « dans » et « en » : *dans la, dans le, dans un*, mais aussi *est en*
- une famille autour de « difficultés » : *ses difficultés, est en difficultés pour*
- des segments autour de « pouvoir » : *il peut, elle a pu...*
- un segment répété *le groupe* inclus vraisemblablement pour la plupart des occurrences dans le segment plus long *sur le groupe*
- une famille autour de « cadre » : *le cadre, dans le cadre...*

Nous avons alors procédé – avec la collaboration d'E. Mac Murray et S. Fleury – à des explorations textométriques (concordanciers, spécificités, cooccurrences, extractions de patrons) qui, accompagnées de retours systématiques au texte, ont permis d'identifier des segments plus ou moins figés. Voici les séquences sur lesquelles j'ai personnellement travaillé :

<p><i>sur le groupe</i></p> <p><i>sur le groupe --> patron : « sur + (det +) N »</i></p>	<p><i>depuis qu'il est arrivé sur le groupe</i></p>
<p>« dans [det] cadre »</p>	<p><i>bilan de ces 6 mois d'accueil de emmanuel au abcd dans le cadre du placement familial séquentiel met en relief la persistance des difficultés de emmanuel qui</i></p> <p><i>en juin 2007 et septembre 2007 madame gillouard l'a reçue dans le cadre d'entretiens individuels.</i></p> <p><i>en charge en orthophonie le 02 février 2008 suite à des difficultés repérées dans le cadre du collègue ceci à raison d'une séance par semaine</i></p> <p><i>monsieur seyvet se promène avec sa fille dans le cadre du centre commercial proche de son domicile un samedi sur deux pendant quelques heures</i></p>
<p>« X est dans + [adj] +N » tel que N soit un N prédicatif abstrait, le plus souvent un déverbal ou un dérivé d'adjectif</p>	<p><i>il est dans la dissimulation de ses devoirs ou mots à faire signer</i></p> <p><i>est toujours dans une recherche d'intérêt de la part de la famille d'accueil</i></p> <p><i>est dans une demande de pouvoir se rendre</i></p> <p><i>B est dans l'évitement du conflit</i></p> <p><i>il peut être ensuite dans la réparation</i></p> <p><i>est dans un conflit de loyauté très important</i></p> <p><i>reste dans une grande difficulté</i></p> <p><i>il reste encore dans le besoin de satisfaction immédiate</i></p> <p><i>la confusion dans laquelle A est dans sa propre histoire</i></p>
<p>« X est en + [adj] +N » tel que N soit un N prédicatif abstrait, le plus souvent un déverbal ou un dérivé d'adjectif⁶⁰</p>	<p><i>T est en recherche affective de la part de sa mère</i></p> <p><i>T est en attente de gratification</i></p> <p><i>Elle est en grande demande affective</i></p> <p><i>M est en demande auprès du service</i></p> <p><i>ne nous semble pas en capacité d'élaborer</i></p> <p><i>Houria est en grande difficulté pour jouer seule</i></p> <p><i>elle est toujours en difficulté pour se concentrer⁶¹</i></p>
<p>« [et] + [circonstant] + X peut/a pu + [adverbe/circonstant]+ [nous] + Prédicat 'difficile à dire ou à faire' »</p>	<p><i>il a pu nous faire part de ses réticences</i></p> <p><i>Il peut aujourd'hui partager certains moments agréables avec les autres sans être envahi par ses peurs</i></p>
<p>prédicats associés à « nous »</p>	<p>travail en cours</p>

⁶⁰ La formule qui rend compte de toutes les variétés observées pourrait être la suivante : « [il/elle/monsieur/madame/NPr/qui] est en +[adj] +N/dans + [adj] +N », tel que N soit un N prédicatif abstrait, le plus souvent un déverbal (*recherche, demande, dissimulation, vérification, attente, évitement, soutien réparation, recherche*) ou un dérivé d'adjectif (*capacité, difficulté*) mais pas seulement (*relation, conflit, besoin*). On pourrait proposer une formule du même type pour « X est dans N ».

⁶¹ Le patron « X est [adverbe] en [adjectif] *difficulté pour* », sur lequel a travaillé E. Née, constitue un sous type du précédent. Voir ci-dessous p. 80.

Du point de vue terminologique, nous avons choisi d'appeler « patrons » les séquences ainsi identifiées, désignant de la sorte non seulement des constructions syntaxiques avec combinatoire lexicale, mais aussi des séquences plus larges, dépassant éventuellement le cadre de la phrase, avec une combinatoire lexicale étendue et l'insertion possible d'éléments entre les constituants de la séquence. Voici la définition que nous en avons donnée dans [28] :

Définition des patrons : *moule syntaxique avec une combinatoire lexicale plus ou moins restreinte. Les patrons peuvent être de l'ordre du syntagme ou de la proposition (patron syntaxique), voire avoir un empan inter-propositionnel (patron séquentiel). Ils peuvent comporter des places qui ne sont pas toujours toutes actualisées. Nous posons l'existence d'un continuum entre des séquences très figées et d'autres qui le sont moins. Le moindre degré de figement est représenté par des associations notionnelles.*

Le caractère « inter-propositionnel » des patrons peut être observé dans les travaux de M. Veniard sur « évolution » ; il permet d'intégrer des recherches que je compte entreprendre sur des « configurations » séquentielles récurrentes, dans lesquelles un énoncé visant à caractériser la personne est suivi d'un énoncé de RDA (à valeur de preuve ou d'illustration) (voir p. 175). Les « patrons » au sens où nous l'entendons constituent en quelque sorte des « moules » sous-jacents à la production de réalisations plus ou moins variées présentant un « air de famille ».

Sur le plan méthodologique, j'aimerais souligner que la mise en évidence des patrons récurrents dans le texte ne peut se faire que par tâtonnements successifs : attribuant cette difficulté à mon statut de néophyte dans le domaine de la textométrie, j'ai pu constater qu'il était partagé à la lecture par exemple de Fleury et Branca-Rosoff (2010) sur les formes de futur dans le corpus CFPP, décrivant les étapes d'une exploration textométrique qui suppose et permet un va-et-vient constant avec les données ou de Legallois (2012), qui indique également la difficulté de la saisie de ce qu'il appelle des « motifs complexes (c'est-à-dire non limités par des empan, prenant en compte plusieurs dimensions à la fois) » (201 : 47) et fait état pour ce faire d'une collaboration avec des spécialistes de la fouille de données.

Les résultats cumulés des investigations des différents membres du groupe ont permis de faire apparaître le caractère « imbriqué » des patrons identifiés à partir de points de départ différents (SR, co-occurrences, lexique, catégorie grammaticale), patrons qui présentent de plus des degrés de figement variés. Ainsi le patron « X est en difficulté pour + INF » identifié à partir du lexème *difficulté* constitue-t-il un sous-type lexicalisé du patron « X est en N ». Ce système d'emboîtement successif avec plus ou moins grande latitude dans la combinatoire participe sans doute de l'effet de répétition produit par ces textes sans qu'ils soient pour autant réellement répétitifs : « il ne s'agit pas de formulaires administratifs », mais ils ont entre eux un « air de famille » [29 : 2119].

5.2.2. Différents parcours interprétatifs

- **Décrire et évaluer**

On peut noter tout d'abord que ces patrons s'inscrivent dans la double visée des rapports éducatifs, qui ont pour objectif de caractériser une situation familiale et ici plus précisément la

situation d'un jeune placé en famille d'accueil ou en foyer pour évaluer cette situation et aboutir à une préconisation (maintien, adaptation ou fin de la mesure).

Sur le groupe

Le groupe dans le groupe prépositionnel *sur le groupe* réfère quasi-exclusivement au groupe des jeunes accueillis au foyer (le GP est donc absent des rapports portant sur les jeunes accueillis en famille d'accueil). L'examen des contextes d'emploi montre qu'il a une fonction de localisation⁶² :

(37) Son envie de **rester sur le groupe** ; Il a pu exprimer son désir de **venir sur le groupe de l'Orangerie** en raison surtout de la mixité et des différentes tranches d'âge..

Cette localisation s'inscrit souvent dans un bornage temporel :

(38) Il a passé une semaine sur le groupe

(39) **Durant cette deuxième année sur le groupe de l'Origami**, Jade a davantage pris une place d'adolescente, tant dans ses préoccupations que ses demandes d'autonomie.

(40) A pris quelques kilos depuis son arrivée sur le groupe

Ainsi le GP scande la temporalité de l'enfant, le temps du groupe étant opposé au temps de la famille ou au temps de l'école :

(41) **Au retour sur le groupe le dimanche soir**, elle racontait aux autres jeunes, les aventures amoureuses qu'elle aurait eues pendant les week-ends avec des détails très sexualisés.

On a ici un emploi conforme aux remarques sur le caractère « transitoire » de la localisation avec *sur* (Franckel et Paillard 2007, Hernandez 2008). Mais le GP apparaît en outre fréquemment dans un contexte évaluatif :

(42) **Sa place sur le groupe a évolué**. elle est devenue une des plus grandes et accepte ce statut.

Evolution sur le groupe constitue ainsi un titre de rubrique « endogène » (c'est-à-dire émanant des scripteurs eux-mêmes).

Ainsi la description et l'observation du comportement de l'enfant sont-ils repérées par rapport au « groupe ». L'emploi de *sur* manifeste le caractère transitoire de la localisation, mais induit sans doute aussi une vision « surplombante » : ce qui est observé c'est « l'enfant sur le groupe », et cette observation ainsi localisée constitue une des facettes de l'évaluation. Parallèlement, il est possible que le trait [+ hum] de *groupe* soit moins visible, *le groupe* effaçant en quelque sorte les enfants qui le constituent en devenant un « lieu d'observation ».

« X est dans », « X est en »

Ces patrons participent explicitement à la caractérisation de la personnalité de X, en le situant par rapport à un état psychologique ou à un affect dans lequel le sujet est « plongé ». Avec « *X est dans* », tout particulièrement, le sujet n'est plus acteur comme il le serait s'il était sujet du prédicat équivalent ; il est identifié par son appartenance à une catégorie : on peut ainsi comparer *il peut être dans la réparation avec il répare* (ou *il peut réparer*) ou *il est dans la*

⁶² Les exemples sont ici tous extraits du corpus 2 (corpus ANR).

dissimulation de ses devoirs ou mots à faire signer avec il dissimule ses devoirs. Pour les professionnels, interrogés sur la question lors d'une restitution, l'emploi de cette tournure est « moins négative » que celle du verbe simple équivalent dans la mesure où elle marque le caractère transitoire de l'évaluation.

« **dans [det.] cadre** »

Dans les rapports éducatifs, on n'observe pratiquement pas d'emplois cadratifs de cette expression, et peu d'emplois anaphoriques ; elle sert essentiellement à préciser le cadre juridique et légal de l'intervention des travailleurs sociaux (43) ou les modalités ou les circonstances de la prise en charge (44) :

(43) bilan de ces 6 mois d'accueil de emmanuel au abcd **dans le cadre du placement familial séquentiel** met en relief la persistance des difficultés de emmanuel

(44) en juin 2007 et septembre 2007 madame gillouard l'a reçue dans le **cadre d'entretiens individuels**.

Dans le cadre situe ainsi le texte dans un « cadre » institutionnel. Mais l'expression peut également circonscrire un « cadre d'observation » comme dans les deux extraits suivants :

(45) prise en charge en orthophonie le 02 février 2008 suite à des **difficultés** repérées **dans le cadre du collège** ceci à raison d'une séance par semaine

(46) monsieur seyvét se promène avec sa fille **dans le cadre du centre commercial** proche de son domicile un samedi sur deux pendant quelques heures

Il s'agit en même temps de « situer » l'observation dont fait état le rapport dans un cadre légal, mais aussi de « situer » le sujet observé dans un cadre. L'espace dans lequel évolue le sujet est découpé en « cadres » qui organisent l'observation.

« **X peut/a pu** »

Les patrons en *pouvoir* se caractérisent par une restriction sur le prédicat, qui évoquent « quelque chose de difficile à faire ou à dire » mais qui est valorisé dans le champ éducatif, comme « exprimer ses désirs » par exemple. Ils sont fréquemment accompagnés de compléments prépositionnels ou d'adverbes qui indiquent un changement (*désormais, aujourd'hui ...*). Comme je l'ai montré dans [27] les énoncés qui comportent ce patron présentent souvent une oscillation entre une valeur de capacité et une valeur de réalisation sporadique. Ils disent à la fois que « quelque chose se produit » et que « le sujet est capable d'accomplir ce quelque chose ». Ce faisant ils s'inscrivent bien dans la double visée de description-narration et d'évaluation qui est propre au genre.

Ces patrons s'inscrivent donc dans la visée pragmatique propre aux rapports éducatifs. Leur figement partiel les constitue en ressources disponibles pour les scripteurs, ce qui explique leur répétition et donc leur fréquence dans le corpus. Peut-on dire pour autant que leur caractère figé ne s'inscrit que dans la dimension pragmatique du genre ? Une analyse plus poussée, pourrait permettre de complexifier un peu l'analyse.

- **Dimension interdiscursive**

On peut ainsi noter que la caractérisation « surplombante » des patrons « *X est dans* »/« *X est en* » qui situent les sujets par rapport à des catégories de type psychologique (évitement du

conflit, demande affective, recherche affective, soutien, difficulté ...) « résonnent » comme en écho au discours clinique. Or on a eu l'occasion, en analysant l'emploi des guillemets, de noter la « porosité » du discours des éducateurs avec ce discours clinique qui bien souvent « outille » l'observation (voir p. 53). Il n'y a pas cependant à proprement parler « emprunt », étant donné la diversité et le caractère créatif des tournures : ce qui est emprunté, c'est bien un patron c'est-à-dire un moule syntaxique caractéristique d'une « façon de parler ».

Avec *cadre* et *pouvoir*, on touche aussi à des dimensions propres au champ éducatif. On a ainsi pu mettre en relation les résultats de l'analyse du patron « *dans* [det.] *cadre* » (E. Née et F. Sitri, « *Dans* [det.] *cadre* (+ spécification) » : de la locution à la routine discursive », exposé au congrès Wrab 2014, [36] en préparation) avec l'importance du « cadre » dans le discours des éducateurs, importance mise en évidence par exemple par le travail de Cambon 2006 : les éducateurs sont « cadrés » par les textes de loi qui contrôlent leur activité, mais en même temps le « cadre » est la « norme » qu'ils doivent imposer aux sujets dont ils s'occupent, qu'il leur faut donc « cadrer » ou « recadrer »...

La mise en évidence de capacités nouvelles avec les patrons en *pouvoir* quant à elle suppose on l'a vu la valorisation de certaines activités par rapport à d'autres (parler, être autonome...) et relève donc de normes d'évaluation sous-jacentes. Les changements sont dès lors valorisés comme étant des « progrès » et l'acquisition de capacités nouvelles s'inscrit bien souvent dans un mouvement argumentatif (travaux de M. Veniard sur les emplois de *évolution*). On pourrait parler ici du « thème » du progrès ou du « thème » du cadre, en reprenant cet emploi de « thème » à Guilhaumou et Maldidier. A propos du « thème » des subsistances au moment de la Révolution, ils expliquent :

Plutôt que de parler de question des subsistances, nous avons recours à la notion de thème des subsistances. La notion de thème ne renvoie ici ni à l'analyse thématique telle qu'elle est pratiquée par les littéraires, ni aux emplois qui en sont faits dans la linguistique. Elle suppose la distinction entre « l'horizon d'attente » – l'ensemble des possibles attestés dans une situation historique donnée – et l'événement discursif qui réalise un de ces possibles, inscrit le thème en position référentielle. L'événement discursif ne se confond ni avec le fait divers, ni avec le fait désigné par le pouvoir, ni même parfois avec l'événement construit par l'historien. Il est à saisir dans la consistance d'énoncés qui font réseau à un moment donné. (1986 : 44)

Nous ne travaillons pas, certes, comme Guilhaumou et Maldidier, sur l'émergence d'évènements discursifs. On pourrait cependant concevoir le « thème » du progrès comme sous-jacent à un certain nombre d'énoncés ou de patrons que l'on met en réseau (patrons autour de *pouvoir*, *évolution*...). Dans les rapports éducatifs, les manifestations de ce thème jouent le rôle d'un « topos » c'est-à-dire d'une loi de passage dans l'argumentation vers la préconisation formulée en conclusion. En même temps, le thème du progrès constitue une composante de ce que l'on pourrait appeler un « éthos » professionnel (peut-on éduquer si on n'est pas persuadé que l'action éducative fait progresser ceux à qui elle s'applique ?) et à ce titre on pourrait, par une mise en corpus, en saisir la formulation dans les discours de la formation ou les discours des éducateurs sur leur métier. C'est ce type d'enquête, menée par Cambon, qui nous a permis de saisir l'importance du « thème » du cadre dans ce discours, thème qui se manifeste dans l'emploi routinisé du patron « *dans* [det.] *cadre* ».

Mais au-delà même de caractéristiques qui relèvent d'un genre en tant qu'il est situé dans une sphère d'activité, on a noté aussi que le suremploi des patrons « *X est dans/en* » pourrait participer de la tendance à la nominalisation observée dans les discours professionnels (Blanche-Benveniste 1997 : 62 par exemple), c'est-à-dire s'inscrire dans un changement en cours dans une sphère plus large. Dans le même ordre d'idées, et comme je le montrerai de façon plus détaillée dans le chapitre 3 (p. 161-162), la généralisation de la préposition *sur* avec le N *groupe* pourrait également s'inscrire dans des changements en cours dans l'emploi de la préposition, avec une extension d'un emploi de localisation (*travailler sur Paris*) et des emplois spécifiques dans des sphères d'activité bien précises (*aller sur les obligations* en économie, *aller sur des touches plus minérales* dans le discours spécialisé des cavistes).

5.2.3. Différents niveaux de formation et de détermination des figements

Si l'on admet, comme nous l'avons fait plus haut, que répétition et figement sont liés, que le figement est l'indice d'un « préconstruit », d'un « préfabriqué », alors on peut se demander en quoi l'expression figée, en tant qu'elle est construite « ailleurs » ou « indépendamment » du discours en train de se tenir ouvre vers un extérieur du discours en train de se tenir. On peut en particulier s'interroger sur les différents « niveaux » ou « lieux » de formation (de « concrétion ») des figements que nous identifions dans les rapports éducatifs.

La démarche présentée ici s'inscrit bien évidemment dans la filiation des travaux menés au sein du laboratoire de Saint Cloud, qui, en procédant à une analyse textométrique (lexicométrique) des résolutions de congrès de différentes centrales syndicales, établissent différents niveaux de figement, correspondant à différentes « intuitions de locutionnalité » : les figements en langue, les figements textuels, repérables à leur fréquence élevée dans le texte ou le genre analysé, les figements « en usage », relevant d'usages discursifs, de genres, et le semi-figement :

FL : figement en langue, renvoyant à une forme composée fixe ou quasi fixe, non susceptible de variations internes ; la reconnaissance de ces formes ne relève pas d'une mesure quantitative mais d'un jugement grammatical ;

FT : figement textuel, caractérisant des syntagmes récurrents dans le texte, mais n'ayant pas nécessairement de stabilité hors du texte ;

FU : figement d'usage, caractérisant des syntagmes apparaissant dans le texte et susceptibles d'apparaître dans d'autres textes appartenant au même genre discursif, ici le discours syndical, mais aussi plus généralement le discours politique ou administratif ;

SF : semi-figement, type intermédiaire où l'on retrouve à la fois un schéma fixe proche d'un FL, mais associé à un certain nombre de variations attestées notamment dans le texte. (Fiala *et al.* 1987 : 77)

On pourrait discuter dans le détail la caractérisation du discours syndical comme « genre », dans la mesure où, en fonction de l'approche qui est la nôtre, nous établirions une différence entre le genre de la résolution de congrès et la sphère syndicale (voir chapitre suivant). Mais même si nous nous inspirons des travaux de Fiala *et al.*, on voit que le questionnement est un peu différent : nous rapportons en effet la répétition de patrons dans les discours éducatifs à des « routines » permettant de qualifier/caractériser et d'évaluer. Mais nous montrons également comment ces mêmes phénomènes de figement peuvent être mis en relation avec des niveaux de détermination autres : contact du discours des éducateurs avec le discours clinique, thème du cadre dans ce même discours et du progrès dans le discours éducatif en général, voir

spécialisation d'un emploi « récent ». On toucherait donc ici à des niveaux « englobants ». Des études empiriques sont seules à même de valider les hypothèses formulées ici. Si par exemple l'enquête de L. Cambon sur le discours des éducateurs, basée sur des entretiens, permet de faire apparaître le caractère central du thème du « cadre », restent à cerner les espaces de circulation de son expression sous la forme du patron « *dans* [det.] *cadre* ». A ce titre le travail commencé avec E. Née doit se poursuivre sur le discours juridique. De même, le thème du progrès que nous avons identifié entre autres dans les patrons avec *pouvoir* ne caractérise-t-il pas tout discours éducatif ? Mais là encore est-il dans des sphères et des genres différents le support de figements, et lesquels ? Vaste programme, on le voit, qui s'inscrit dans la vision globale que je propose du discours comme « espace » où les genres constituent des « zones » de cristallisation/stabilisation, comme je vais essayer de le montrer dans le chapitre suivant.

Conclusion du chapitre 1

Je voudrais en conclusion repartir de la distinction posée par J. Authier-Revuz entre discours autre représenté et discours autre présent, ce qui m'amènera, en parcourant les analyses présentées dans ce chapitre, à interroger chacun des termes du syntagme : *discours*, *autre* et *présent*. Comme on l'a vu au début de ce chapitre, pour J. Authier-Revuz relèvent du discours autre représenté toutes les formes de RDA, y compris les formes interprétatives telle la modalisation autonymique d'emprunt non marquée. Le discours autre présent quant à lui est « susceptible d'être repéré par des traces de déjà-dit ».

La distinction entre « représenté » et « présent » fait donc intervenir deux critères : l'opposition entre marques et traces d'une part et la question de l'intentionnalité d'autre part. Je voudrais pour ma part reprendre cette distinction en partant des procédures qui permettent, en l'absence de marques univoques de RDA, d'interpréter un discours comme autre⁶³. Chemin faisant, les questions du statut et de la nature de ce « discours autre », qui sont intrinsèquement liées, seront bien évidemment rencontrées. Les procédures d'identification du discours autre reposent sur des indices que sont les guillemets ou des marqueurs d'altérité comme le marqueur concessif et/ou sur des procédures de mise en relation d'un discours avec un autre discours et éventuellement des indices de discordance co-textuelle.

Les indices

Les guillemets constituent on le sait une marque de modalisation autonymique. L'interprétation du segment comme emprunt, et donc de la modalisation comme modalisation autonymique d'emprunt, passe par et suppose la mise en relation du segment guillemeté avec un discours autre. Dans le cas d'un exemple comme *relation « fusionnelle »*, la mise en relation est fondée sur les connaissances que le chercheur possède à la fois concernant le discours psychanalytique/psychologique⁶⁴ et concernant l'identité professionnelle des travailleurs sociaux (« imprégnation » du discours psy par formation professionnelle ou personnelle). Cette mise en relation constitue donc une hypothèse mais on peut imaginer que cette hypothèse soit validée par une mise en corpus regroupant à la fois des textes doctrinaux en psychanalyse/psychologie et des textes de vulgarisation. En tout état de cause, la valeur des guillemets de modalisation autonymique est de signaler un « arrêt » sur le segment guillemeté, appelant un commentaire, non formulé. Le retour sur les mots ainsi marqué participe donc d'un geste méta-énonciatif, et relève donc de la représentation d'un discours autre (quand il y a interprétation en termes de « discours autre »). En l'absence de tout marquage, on est dans un cas de figure différent :

⁶³ Je reprends ici d'une certaine façon les deux niveaux d'analyse proposées dans Authier-Revuz (2000) : « Le marquage d'un emprunt passe, en effet, par deux opérations de repérage – ou 'balisage' – : l'une (a) de localisation-délimitation du fragment concerné dans la linéarité du discours, l'autre (b), de localisation-identification de l'extérieur source dans l'espace du déjà-dit. Et chacune de ces opérations est elle-même susceptible de degrés dans le balisage qu'elle opère. » (Authier-Revuz 2000 : 213)

⁶⁴ Mais « fusionnel » est explicitement rapporté au discours psychanalytique par le Larousse en ligne : « En psychanalyse, se dit d'un type de relation archaïque où sujet et objet ne sont pas distingués » (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fusionnel_fusionnelle/35677). L'adjectif ne se trouve pas en revanche dans le TLF.

comment de l'existence d'un même segment dans deux discours différents inférer qu'il y a reprise ? Dans son article sur l'allusion, J. Authier-Revuz montre que le segment interprétable comme une allusion, même s'il est non marqué, peut se caractériser par sa « saillance » dans le fil du discours – une discordance stylistique ou thématique, avec le co-texte par exemple. Mais l'allusion peut aussi bien demeurer non reconnue par le récepteur, ou au contraire être reconnue en dehors de toute intentionnalité du locuteur : on est alors de fait à la limite, extérieure, de la « représentation » d'un discours qui n'est plus ressenti comme autre.

De l'identité à la reprise et à l'emprunt

Une des questions soulevées dans ce chapitre touche à la possibilité de passer du constat de l'identité entre deux segments appartenant à deux discours différents au postulat de la reprise du discours 1 par le discours 2. Notons tout d'abord que la mise en relation entre les deux discours n'est pas aléatoire : dans le cas des manuels, par exemple, on a considéré que les « discours 1 » étaient constitués des discours des linguistes – mais il ne faut pas oublier l'existence de discours intermédiaires, discours de vulgarisation par exemple. Dans le cas des rapports éducatifs, nous avons mis en place un « corpus de contextualisation », comprenant des textes juridiques, administratifs ou médiatiques autour du « signalement » et de la protection de l'enfance. Ainsi, j'ai proposé de mettre en relation les énoncés tels que « *X est en danger* » avec les articles du code portant sur la protection de l'enfance, dans lesquels le terme de *danger* est fondamental puisque c'est lui qui déclenche l'intervention de l'Etat. Certes l'emploi du terme constitue un signal explicite et intentionnel en direction du juge : peut-on pour autant considérer qu'il y a « représentation » d'un discours autre ? Le terme de *danger* est-il ressenti ici comme autre ? Si la question se pose pour *danger*, elle ne se pose pas me semble-t-il pour *maltraitance* ou *signalement*, que l'on trouve dans les textes de presse ou dans les rapports administratifs comme dans les rapports éducatifs : il n'y a pas ici pour moi emprunt d'un genre à l'autre ou d'une sphère à une autre mais plutôt « partage » de mots communs, d'un discours commun. Le passage de l'identité à une interprétation en reprise ne va donc pas de soi, et me semble demander un certain nombre de précautions méthodologiques⁶⁵.

Répétition et figement

Je me suis également intéressée, on l'a vu, à la répétition de formes ou de patrons à l'intérieur d'un même discours. La répétition est ici l'indice d'un figement qui est en tant que tel interprétable comme déjà-là : les segments ou expressions figées sont considérés comme étant préfabriquées et de ce fait disponibles « en bloc » pour le locuteur. Nous interrogeant sur le lieu de « concrétion » de ces patrons, on a vu que certains patrons comme « *X est en/dans* » pouvaient être interprétés comme « empruntés » à un autre discours, à une autre sphère d'activité. Mais ce qui peut être rapproché du discours psy, c'est bien le moule phraséologique et non pas les réalisations particulières auquel ce moule donne lieu dans les rapports éducatifs. Il s'agit plutôt de « parler comme ». D'une façon générale le travail en cours sur les routines conduit à s'interroger sur la notion de « discours autre » : le caractère préconstruit ou préfabriqué du figement, en langue comme en discours, ne signifie pas que la séquence figée est

⁶⁵ Voir par exemple Leroy et Loiseau (2010).

« reprise » à un discours autre. Ici l'hétérogène repérable par le figement est en quelque sorte constitutif du discours en train de se tenir. L'autre constitue le même, le même est constitué par l'autre.

Altérité et discours autre

Avec la concession, ce n'est pas seulement le statut « autre » du discours qui est à construire, mais également sa matérialité. Nous avons proposé de distinguer, à propos de *certes*, et à la suite de S. Mellet par exemple, la valeur d'altérité propre à *certes* ou à la forme négative par exemple, et les emplois qui, en discours, peuvent conduire à des interprétations en termes de « reprise d'un déjà-dit ». Ainsi un marqueur comme *certes* présente le segment qu'il introduit comme une « zone de certitude » partagée avec l'allocutaire, de telle sorte que, en fonction de différents paramètres contextuels ou de sa forme même, ce segment puisse être interprété comme la « reprise » d'un déjà-dit – attribuable à l'allocutaire, à une communauté de discours d'extension variable, à une « doxa », etc. D'une façon générale, la relation concessive repose sur la non-réalisation d'une relation « attendue », qu'il faut reconstruire, reconstituer, postuler, pour interpréter l'énoncé. Ainsi, les énoncés concessifs⁶⁶ que nous avons pris en exemple supposent-ils pour être interprétés des normes du type « un logement doit être fonctionnel », « un logement ne doit pas être sombre » dont on peut se demander s'ils ont le statut d'énoncé attesté qu'une mise en corpus peut permettre de matérialiser. L'hypothèse défendue dans les travaux sur la concession, et que je reprends ici, est que ces énoncés concessifs ou négatifs participent à la mise en circulation de ces énoncés axiologiques tout autant qu'ils les mobilisent.

De la même façon, on a vu que nous postulions à l'œuvre dans des patrons du type « *X peut désormais exprimer ses difficultés* » ce que j'appellerai un « thème » du progrès. Dans les rapports éducatifs, il joue le rôle d'un « topos » ou d'un lieu commun, support d'un certain nombre d'enchaînements argumentatifs (« il y a progrès donc... »). Mais nous postulons que ce thème pourrait constituer un élément de l'identité des travailleurs sociaux, voire plus largement des professionnels de la formation, que l'on pourrait résumer de la façon suivante : « pour accomplir un travail d'accompagnement éducatif, il faut croire que son action permet à celui à qui elle s'applique de progresser ». Là encore, on a affaire à de « l'autre constitutif ». De plus, ce « discours sur le progrès » n'est pas non plus actualisé par une chaîne signifiante dans le discours en train de se tenir.

Ainsi le « discours autre » n'est-il pas nécessairement « présent ». Mais la question même de savoir si cet autre possède une matérialité discursive est posée. La problématique ouverte ici est en effet celle de la « remontée » du discours aux normes, représentations, idéologies partagées qui les sous-tendent – parfois abordée en termes de « doxa » ou de « stéréotype » (voir par exemple Amossy et Herschberg Pierrot 1997) ou de « prédiscours » (Paveau 2006). Si le point de départ de cette remontée est bien localisé dans des formes, leur matérialité y est saisie « en

⁶⁶ Nous avons également étudié dans (Sitri *et al.* 2007) un énoncé négatif comme *elle va vers sa mère qui ne la repousse pas*, dont on peut penser là aussi qu'il repose et questionne une norme du type « une mère ne doit pas repousser son enfant » – correspondant sans doute à une grille d'analyse des comportements mère-fille.

creux » en quelque sorte comme ce qui rend possible l'interprétation. Une objectivation de cette matérialité sous forme d'énoncés attestés demanderait un autre travail et la constitution d'autres corpus. Pour moi cependant on n'a pas affaire ici à une réalité d'ordre cognitif qui renverrait à de la pensée préalable au discours mais bien à une matérialité discursive.

Au terme de ce parcours, on constate que la description précise des données rencontrées au fil des recherches conduit à revenir sur les termes mêmes qui constituent le syntagme « discours autre présent » : comment identifier l'autre comme « autre » ? Quelle est la matérialité de cet « autre » ? Faut-il établir une distinction entre le discours autre « présent » et le discours autre « postulé » ? Autant de questions de recherche qui peuvent orienter l'analyse de nouvelles données et être nourries par elles.

Un autre horizon de recherches possible est de tracer les contours des différents extérieurs discursifs propres à un genre ou à une sphère. Ce travail a été mené de façon presque exhaustive pour le corpus de rapports éducatifs. L'approche proposée articule ainsi les modalités de repérage des extérieurs discursifs et le statut de ces extérieurs qui vont de locuteurs identifiables à un interdiscours plus ou moins balisable et à un « autre constitutif ».

formes	type d'extérieur	statut	matérialité discursive
formes de RDA marquées	locuteurs « objets » du rapport	autre	représenté
	locuteurs informateurs sur les « objets » du rapport	autre	représenté
guillemets interprétables comme emprunt	« discours psy »	autre ?	représenté
énoncés concessifs	normes d'évaluation	autre ?	à saisir en corpus
répétition interprétable comme reprise ?	textes de loi : <i>danger</i>	autre ?	identité
patrons plus ou moins figés	« discours clinique psy »	autre ?	à saisir en corpus
	thème du progrès	autre constitutif	à saisir en corpus

Il est évident que détermination et hétérogénéité du discours ne peuvent être dissociées : le discours est traversé par un extérieur qui le détermine, de même que la saisie des marques de cette détermination suppose la sortie vers un « extérieur » du discours (voir par exemple Marandin 1993).

Aussi est-ce pour la seule clarté de l'exposition que ces deux facettes d'une même réalité sont abordées l'une après l'autre.

CHAPITRE 2

A LA RECHERCHE DES PRINCIPES DE DÉTERMINATION DU DISCOURS

Le discours est constitutivement traversé par de l'extérieur, et le chapitre précédent visait à déployer différentes configurations d'émergence et différents statuts de cet extérieur. Pour reprendre les mots de Malidier, « le discours se constitue à partir de discursif déjà-là » (1990 : 46), ou dit autrement, « l'intradiscours ne tient que par l'interdiscours qui le traverse » (Marandin 1993 : 159), ou encore, en termes bakhtiniens cette fois, « la dialogisation intérieure du discours [...] pénètre dans toute sa structure, dans toutes ses couches sémantiques et expressives » (Bakhtine 1975 : 100-102 cité par Authier-Revuz 1995 : 251). Ce que j'appelle « l'extérieur » discursif informe, constitue, détermine le discours – un « extérieur » que l'on ne peut saisir, comme on l'a vu plus haut, que dans des formes de langue ou des configurations de discours, et dont ce que l'on saisit est de nature discursive – que ce discours soit actualisé ou non.

En effet, comme le rappelle F. Mazière (2005) dans un passage déjà cité en introduction, le discours n'est pas « la traduction moderne de la 'parole' chez Saussure » :

Quand Saussure oppose *langue* et *parole*, il oppose une forme contractualisée en société, collective, *la langue*, à une forme individualisée, *la parole*. Le discours, lui, n'est pas individuel. **Il est la manifestation attestée d'une surdétermination de toute parole individuelle** (2005 : 10, c'est moi qui souligne)⁶⁷.

Pour Guigue, de même, « dans la tradition de l'école dite 'française', le discours se caractérise comme une contrainte sur le dicible et sur la production de sens » (2012 : 27). La formulation de Guigue met l'accent sur la relation entre la mise au jour des « contraintes » et la construction de parcours interprétatifs, relation cruciale sur laquelle nous reviendrons.

Ces deux citations montrent que le discours peut être saisi aussi bien comme l'instance de détermination ou de contrainte qui pèse sur le dire que comme résultat de cette détermination, son lieu d'émergence. Tout le travail que je tente de mener ici consiste à spécifier les catégories ou les concepts qui permettent de rendre compte de cette détermination. J'examinerai en particulier ceux de « formation discursive » et de « genre ». Mais il s'agit aussi de partir de la matérialité discursive afin de saisir comment ces catégories « agissent » sur elle. Au fil de l'analyse des données, je serai amenée à concevoir un espace du discours « orienté » par les zones de cristallisation que constituent les genres, mais aussi soumis à l'action des normes – normes par définition propres à une communauté et en constante évolution.

1. La notion de « formation discursive », une notion opératoire ?

Je reviens dans un premier temps sur la notion de « formation discursive », pour en retracer la généalogie et m'interroger sur son caractère opératoire.

1.1. Le discours déterminé par l'idéologie

On peut concevoir le discours comme « dominé » ou « déterminé » par une « idéologie » à laquelle on pourrait « remonter » à partir de l'analyse de ce discours. La dernière partie du volume *L'analyse du discours dans la société* (Pugnière-Saavedra et al. 2012) atteste à la fois de

⁶⁷ On peut cependant s'interroger aussi sur le caractère « individuel » de la parole : c'est tout l'objet de la sociolinguistique.

la pertinence de cette problématique en analyse de discours et de la diversité des réponses apportées, des champs théoriques mobilisés, des types d'analyse menés : certains thématisent frontalement la question de l'idéologie (Guilbert 2012) tandis que d'autres s'intéressent aux « normes » (Gréco 2012) ou encore aux « représentations » (von Münchow 2012) à l'œuvre dans le discours étudié. Le travail de P. von Münchow vise ainsi à « remonter » de la surface textuelle et des formes de langue aux « représentations discursives » puis aux « représentations mentales » et aux « représentations sociales » :

En résumé, en partant de catégories comme les types textuels, le discours rapporté, la désignation et la caractérisation, le positionnement de la personne etc., mon analyse met au jour un certain nombre de représentations discursives de la parentalité en France et en Allemagne qui permettent de construire des hypothèses sur les représentations mentales des auteurs de guides parentaux et, in fine, sur les représentations sociales. (Von Münchow 2012 : 474).

C'est à l'heure actuelle le courant de la « Critical discourse analysis » (CDA) qui se donne pour objet de traquer l'idéologie présente dans les discours. Peut-on cependant situer la CDA, comme le font Guilbert (2012) ou Branca-Rosoff (art. *Idéologie in* Charaudeau et Maingueneau 2002 : 303), dans le prolongement et la filiation de l'Analyse de Discours telle qu'elle est pratiquée en France dans les années 70-80 ? Il me semble que ces deux courants, s'ils se rejoignent dans leur visée militante et critique, se distinguent par leurs postulats et leurs méthodes.

Ainsi dans le cadre de la CDA, le discours - comme le langage d'ailleurs - sont conçus comme « véhicule », « reflet » de l'idéologie :

Le discours est ainsi défini comme le lieu de manifestation par excellence de l'Idéologie [...] le discours véhicule des représentations sociales, c'est-à-dire un ensemble de visions de différents groupes sociaux, de leur place et de leur rôle dans la société, permettant de maintenir les relations de pouvoir et de hiérarchie au sein de la société. (Petitclerc 2012 : 68-69 ; 71)

Il me semble qu'une telle conception est étrangère à l'AD, qui critique la « tentation du sociologisme qui repose sur l'illusion d'une coïncidence entre position sociale et position de discours » (Pêcheux 1975 in Pêcheux 1990 : 172-173 cité par Collinot Mazières 1997 : 12) tout autant que « la tentation d'une origine secrète du sens reformulable en non-dit ou déjà-dit » (*ibid.*). Comme le soulignent encore Collinot et Mazière, « cette position à l'égard du discours empêche par ailleurs de postuler un sens caché dans le texte qu'une lecture 'appliquée' pourrait révéler » (1997 : 335).

Dans les recherches que j'ai pu lire en CDA (voir en bibliographie les références à N. Fairclough ou R. Wodak) tout se passe comme si le discours s'incarnait dans un texte, analysé sous différents angles : « argumentation, narrative, modality ... » (Fairclough 2005a)). La linguistique, on le voit, constitue une sorte de « boîte à outils » et la langue « sert » à exprimer l'idéologie⁶⁸. En AD, les textes sont organisés en corpus, et l'on sait à quel point la réflexion sur le corpus a accompagné les remises en question et les avancées théoriques. La mise en corpus permet une

⁶⁸ On verra plus loin l'intérêt des recherches menées par Fairclough sur « l'hybridation » des discours. Je renvoie aussi à l'article de V. Rauline qui, se situant dans le cadre de la CDA, montre la diffusion dans des discours très différents d'un « schéma discursif » néo-libéral « *There is no alternative* » (Rauline 2013) (voir p. 100).

lecture « délinéarisée » qui fait émerger des rapprochements ou des trajets inédits (voir Guilhaumou 2002 et Guigue 2012 par exemple sur ce point). L'AD de plus, on l'a vu, accorde une place centrale aux formes de langue, et même plus précisément aux formes syntaxiques dans la mise au jour de « ce qui détermine » le discours : c'est des formes de langue que part l'analyse. Un exemple illustre parfaitement la spécificité de la démarche, et ce qui peut la distinguer de celle de la CDA. Dans leurs analyses sur les articles de dictionnaire, Collinot et Mazière montrent comment l'on peut regrouper les mots FLÉAU, LUZERNE, MARTEAU, PIED sur la base du schéma discursif auquel obéit leur définition (« N *qui sert à* »), alors que la taxonomie classique aurait opposé les instruments aratoires et les autres⁶⁹. Le point de départ choisi – le format définitionnel – ouvre donc des perspectives et permet des regroupements qu'une approche centrée sur « l'idéologie », en se centrant sur des entrées plus « marquées » de ce point de vue, n'aurait peut-être pas vus :

La scène lexicographique s'ouvre sur la scène sociale par des voies de calque discursif différemment et plus que par le discours marqué idéologiquement, et de façon attendue, sur FEMME, ROI ou DIEU par exemple. (1997 : 166)

Pour aller dans le même sens, il faut souligner que pour l'AD le sens n'est pas un, et que le discursif, loin de résoudre l'équivoque de la langue, peut en jouer, comme le montre l'analyse des relatives dans Pêcheux (1979 *in* Pêcheux 1990 : 272-280). La notion de « miroitement » rend compte de la façon dont joue l'équivoque en discours.

Ainsi la mise au jour des principes de détermination du discours passe en AD par la mise en place d'un appareil théorique complexe et soumis à des remaniements méthodologiques et conceptuels constants, reposant en particulier sur la notion de formation discursive, articulée à celles de préconstruit et d'interdiscours que nous avons rencontrées dans le chapitre précédent. C'est sur ces notions que je voudrais m'attarder maintenant, en m'attachant à la fois aux évolutions qu'elles ont subies et à leur pertinence actuelle dans le champ de l'AD. Je montrerai ainsi les problèmes posés par la notion de formation discursive, qui est finalement apparue comme peu opératoire, contrairement à celles de préconstruit et d'interdiscours. Je montrerai ensuite comment, et à quelles conditions, la notion de genre, ignorée voire rejetée dans les théorisations de l'AD élaborées autour de Pêcheux, peut s'imposer comme une catégorie pertinente pour penser les systèmes de contraintes qui pèsent à différents niveaux sur le discours.

1.2. Généalogie de la notion de « formation discursive »

Le terme de « formation discursive » émerge on le sait quasi simultanément en 1969 dans *l'Archéologie du Savoir* sous la plume de Foucault et, d'après Mالدیدیر, dans une note d'un texte de 1970 puis dans l'article de *Langages* de 1971 co-signé par Pêcheux *et al.* La question de l'emprunt, de la filiation, de la superposition entre les notions homonymes n'est à mes yeux pas claire, comme l'indique un emploi « bizarre » du plus-que-parfait dans cet extrait de l'introduction de Mالدیدیر :

⁶⁹ « Ainsi nous avons pu montrer que FLÉAU, LUZERNE, MARTEAU, PIED appartiennent à une même forme discursive tout en appartenant à des taxinomies mondaines différentes. » (*ibid.* : 165)

L'expression [de « formation discursive »] fut d'abord utilisée par Michel Foucault dans *l'Archéologie du savoir* (1969). **J'avais toujours cru** – notamment sur la foi de ce qu'il écrivit plus tard – que Michel Pêcheux avait emprunté ce syntagme à Foucault, pour le reformuler sur le terrain du marxisme, en le mettant en relation avec l'idéologie. On verra par quel cheminement complexe la figure de Foucault a fini par hanter l'analyse du discours. Au début des années 1970, pour Michel Pêcheux et ses amis, le mot « formation » appartient à la terminologie marxiste. Dans le paradigme « formation sociale », « formation idéologique »... il manquait un élément : « formation discursive ». (1990 : 43-44, c'est moi qui souligne)

Si la chronologie, l'identité terminologique et éventuellement certaines déclarations de Pêcheux ou de J.-J. Courtine et J.-M. Marandin, qui parlent du « concept de FD, hérité de l'Archéologie du savoir » (1981 : 24), semblent aller dans le sens d'une filiation, si de fait il semble acquis que les deux termes renvoient à des notions susceptibles de rendre compte de ce qui détermine le discours ou l'énoncé (Maingueneau 2012 § 38 évoque « un système de règles invisibles »), les divergences à mon sens interdisent la superposition. Ces divergences sont de deux ordres.

Tout d'abord, le syntagme « formation discursive » s'inscrit chez Pêcheux dans un paradigme comprenant « formation idéologique », « formation sociale » – ce dernier syntagme étant absent des définitions souvent reprises :

On parlera de *formation idéologique* pour caractériser un élément susceptible d'intervenir comme une force confrontée à d'autres forces, dans la conjoncture idéologique caractéristique d'une formation sociale en un moment donné ; chaque formation idéologique constitue ainsi un ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui ne sont ni individuelles ni « universelles », mais qui se rapportent plus ou moins directement à des *positions de classes* en conflit les unes avec les autres. [...] Les formations idéologiques ainsi définies comportent nécessairement comme une ou plusieurs de leurs composantes des *formations discursives* interreliées, qui déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée. (Pêcheux, 1971 in Pêcheux 1990 : 148).

Ensuite, il faut noter que la notion de formation discursive de Pêcheux s'inscrit dans le cadre d'une AD qui cherche à construire une « théorie du discours entre la langue et l'idéologie ». La FD est précisément l'étage (le palier) qui va faire en quelque sorte l'interface entre les manifestations langagières observées par l'analyste et les principes de détermination non linguistiques ou « extra linguistiques ».

Sur ces deux points la divergence d'avec la théorisation proposée par Foucault me semble nette : la pensée de Foucault ne s'inscrit pas dans un cadre marxiste et surtout, la question de la matérialité langagière n'est pas pour lui saillante⁷⁰. Ainsi, si la pensée de Foucault a pu jouer un rôle important en AD – voir par exemple la façon dont Courtine reprend la notion de « domaine de mémoire » associé à l'énoncé pour en tirer celle de « mémoire discursive » – il me semble pertinent de garder à la notion de formation discursive en AD ses spécificités.

⁷⁰ Comme l'a montré la philosophe M. Cohen-Halimi, invitée du séminaire « Hétérogénéité des langues et des discours » à Nanterre le 10 mai 2012.

1.3. Retour critique sur la notion

Comme pour d'autres notions théoriques ou méthodologiques, en particulier celle de « conditions de production » en relation avec la constitution du corpus, le retour critique incessant qui caractérise l'AD s'effectue très tôt. On la voit à l'œuvre dans des textes de Pêcheux, en particulier dans le texte intitulé « Remontons de Foucault à Spinoza » (1977 *in* Pêcheux 1990 : 245-260) et dans ceux des historiens du discours autour de J. Guilhaumou et D. Malmidier ou encore dans l'article de J.-J. Courtine et J.-M. Marandin paru dans *Matérialités discursives* (1981). Les critiques portent sur les conséquences d'une conception « homogénéisante » des formations discursives directement « reliées » aux formations idéologiques. D'une part en effet, comme le signale Guilhaumou (2004) en reprenant une critique déjà formulée dans Guilhaumou et Malmidier (1979), la continuité « formation idéologique-formation discursive » conduit à renvoyer « la question du sens [...] au seul extérieur idéologique » (Guilhaumou 2004 : 7). Cette conception de l'interprétation, que l'on pourrait qualifier de « simpliste », sera revue et complexifiée ultérieurement, avec la prise de conscience de « l'intrication » foncière des formations discursives et la mise en avant du paradigme de l'hétérogénéité. D'autre part, une telle conception conduit à la production de « taxinomies », risque dénoncé à propos des genres :

Dans ces conditions, il apparaît à la lettre impossible de poser « le discours de l'idéologie religieuse », « le discours de l'idéologie politique », etc. comme des types essentiels, ou même de subdiviser chacun d'eux par une typologie, fût-ce une typologie des « formations discursives ». (Pêcheux, 1977 *in* Pêcheux 1990 : 255)

Guilhaumou (2004) citant un texte de 1989 co-écrit avec D. Malmidier et R. Robin va dans le même sens :

« Toute taxinomie se heurte à la complexité des agencements discursifs » (Guilhaumou, Malmidier et Robin 1989 : 10). C'est ainsi que nous citons un extrait d'un texte inédit sur « Linguistique et analyse de discours. Lecture d'une crise » – actuellement en cours de publication – où je mets en cause le fait de vouloir « isoler dans le corps complexe des discours des éléments simples tels que le discours bourgeois/discours féodal, discours jacobin/discours sans culotte. (Guilhaumou 2004 : 8)

Et poursuit :

Il en ressort une critique de l'usage « unifiant » de la notion-concept de formation discursive. De fait, cette notion laisse trop de place à la tentation taxinomique, typologique ; elle reproduit une approche totalitaire et externe de la formation discursive dominante qui contraste totalement avec la manière dont Jean-Pierre Faye décrit les mécanismes d'acceptabilité de l'idéologie nazie. (*ibid.*)

La focalisation sur l'hétérogène qui caractérise la « deuxième période » de l'AD conduit à mettre en exergue la catégorie de la contradiction et à poser l'intrication des FD entre elles, à s'interroger sur les modes de présence au sein d'une FD de l'idéologie dominée : la FD est « constitutivement envahie par des éléments provenant d'ailleurs (i. e.) d'autres FD » (Pêcheux, 1983 *in* Pêcheux 1990 : 295-302), ce que J.-J. Courtine et J.-M. Marandin formulent ainsi : « Nous considérons une formation discursive comme hétérogène à elle-même » (Courtine et Marandin 1981 : 24). Se produit dès lors une complexification de la notion qui la rend difficilement opératoire : « la FD a donc fait problème, de l'intérieur de l'AD, par sa

complexification même, et de l'extérieur, par le soupçon d'entreprise idéologique totalitaire. » (Guilhaumou et Mazière 2010 § 22)

On peut considérer que la « notion-concept » de formation discursive (pour reprendre la dénomination double de Guilhaumou) ne constitue plus aujourd'hui une pièce essentielle de l'arsenal théorique et méthodologique des analystes de discours. Un certain nombre de colloques et de publications ont cependant témoigné récemment de la persistance d'un intérêt épistémologique pour ce qui fut une notion clef de l'AD. Je voudrais ici m'arrêter sur trois propositions récentes de reformulation de la notion de formation discursive, qui nous permettront peut-être de cerner à quelles conditions, dans quelle perspective, quelque chose qui se rapproche de la notion de formation discursive peut être d'actualité dans une recherche en analyse de discours.

1.4. La formation discursive aujourd'hui

D. Mayaffre, analysant d'un point de vue lexicométrique les discours de « quatre locuteurs représentant quatre familles politiques couvrant l'essentiel du spectre politique français » met en évidence, à plusieurs niveaux de la matérialité langagière (vocabulaire, catégories grammaticales, énonciation), en diachronie et à travers plusieurs genres, la distance opposant le discours des représentants du PCF à ceux des partis « bourgeois ». Pour lui, la conclusion s'impose :

Il est clair que c'est ici que la notion de formation discursive nous semble pertinente en posant que le positionnement idéologique de classe d'un locuteur instruit, en dernière instance, la production discursive. (2004 : 10)

Nonobstant l'intérêt des faits observés, on voit que l'auteur conçoit ici les formations discursives « communiste » et « bourgeoise » comme des « blocs » homogènes et antagonistes, sur le modèle des définitions initiales de l'AD, et non comme des entités hétérogènes et traversées par la contradiction. La distance observée est-elle l'effet de l'appartenance à une formation discursive ou ne peut-elle être attribuée à un style d'écriture, à une rhétorique propre à marquer une distinction par rapport aux autres partis ?

D. Maingueneau propose quant à lui d'insérer la notion de formation discursive dans une réflexion plus générale sur les différentes « façons de faire de l'AD », c'est-à-dire sur les « unités » sur lesquelles travaillent les analystes de discours (objets et corpus). Il oppose ainsi les unités topiques – « censées être imposées au chercheur par les pratiques langagières, elles sont en quelque sorte transverses » (2011 : 91) – et les unités « non topiques » « construites par les chercheurs, qui ne se conforment pas aux découpages préétablis par l'activité verbale » (*op. cit.* : 92). Font partie des unités topiques les « parcours » (illustrés par les travaux d'A. Krieg-Planque) et les « formations discursives ». Ces dernières « construites par les chercheurs indépendamment des frontières établies [...] regroupent des énoncés profondément inscrits dans l'histoire » (2012 : 8). Ces unités « se construisent autour d'un foyer, dont la nature est très variable », tels que « le discours raciste », « le discours colonial » et donnent lieu à la constitution de corpus hétérogènes dans leur constitution mais dont « à un niveau supérieur on peut réduire l'hétérogénéité [...] en considérant que ses multiples constituants convergent vers un foyer unique, quelque 'mentalité' du patronat, du racisme ou du colonialisme, qui, à des degrés et selon des stratégies diverses, serait inconsciemment partagée par les multiples

locuteurs du groupe concerné » (*ibid.*). La formation discursive serait alors assimilable à une identité « productrice d'énoncés » marqués idéologiquement, comme le « discours raciste », le « discours libéral » ou le « discours post-colonial » : on est proche ici de la conception, développée par D. Mayaffre, d'une « formation discursive » homogène très marquée idéologiquement, que l'on retrouve dans les travaux menés au sein de la CDA⁷¹. Dans un tel cadre, tout se passe comme si la formation discursive était posée a priori, comme un principe permettant de découper des corpus certes hétérogènes, entre autres du point de vue générique, mais construits pour y retrouver ce même principe.

Cependant D. Maingueneau indique que l'on peut également concevoir la formation discursive « comme un espace de dispersion irréductible, qu'on ne peut ou ne doit unifier sous un principe unique » (2011 : 94). Dès lors, d'une part la formation discursive permet de penser « les interactions [...] entre les secteurs de l'interdiscours » (*op. cit.* : 95), et d'autre part elle est l'objet d'une construction du chercheur qui « donne forme » à la configuration sur laquelle il travaille :

La question de la représentativité du corpus reste évidemment incontournable mais elle est elle-même intégrée dans un espace d'intelligibilité plus vaste, celui où s'établissent les relations entre les ensembles textuels rassemblés dans un corpus constitué pour une recherche déterminée. (*op. cit.* : 96)

Ces deux derniers aspects, celui d'une entité permettant la « circulation » entre des objets discursifs hétérogènes d'une part, et celui d'une entité « construite » et non donnée a priori par l'analyste me semblent de fait importants à retenir pour une caractérisation opératoire de la notion.

Pour compléter et préciser cette caractérisation, il faut reprendre l'approche de P. Achard telle qu'elle est présentée par M. Sassier dans un article de 2008. Mettant en œuvre les concepts de genre et de registre tels que développés par Achard – sur lesquels je ne reviens pas ici –, M. Sassier oppose la définition de la formation discursive d'Achard à celle de Pêcheux, la première prenant appui « sur ce que la formation discursive fait » plutôt que « sur ce par quoi elle serait engendrée ». Elle définit la formation discursive, en quelque sorte, comme la matrice de production d'un sens donné comme « allant de soi » : « une structure d'attracteurs qui exerce sa contrainte sur le genre, le registre et le sens », « une structure implicationnelle des affectations d'effets de sens » (2008 : 55). La formation discursive, qui se situe à l'interface entre l'espace discursif et l'espace social (c'est « l'instance par laquelle se co-construisent l'espace discursif et l'espace social » (*ibid.*)), n'est pas de l'ordre de l'attesté : elle « se structure dans et par le discours mais n'est pas représentable en termes d'attestés », elle « n'est pas superposable à un corpus » ; « ce qui, appartenant à la mémoire discursive, va de soi, et qui par conséquent n'est généralement ni dit, ni même vu, est du domaine de la formation discursive » (*ibid.*) ; la formation discursive est donc un « être abstrait » : en effet « il n'existe pas d'objet empirique

⁷¹ Maingueneau (2012) mentionne par ailleurs qu'une formation discursive peut également être construite par un corpus défini « autour d'un critère thématique » comme « les demandeurs d'asile », « les attentats du 11 septembre » (2012 : 8).

facilement appréhendable que l'on puisse étiqueter formation discursive. Nous n'en déduisons pas qu'il n'a pas d'existence réelle [...] » (*ibid.*).

Les lignes qui précèdent, comme les citations de D. Maingueneau, reposent sur la thèse qu'il n'y a pas superposition entre formation discursive et corpus, que la formation discursive peut être appréhendée à partir de ce qu'elle « fait », c'est-à-dire des contraintes sur les formes et les effets de sens qu'elle permet de reconstituer, et non pas posée a priori.

On pourrait dès lors, si l'on cherchait à dégager le niveau de la formation discursive comme un niveau pertinent pour l'approche des principes de détermination du discours, retenir les caractéristiques suivantes : la formation discursive ne peut être conçue comme

- une entité homogène
- posée à priori
- un principe de constitution du corpus

Par conséquent,

- elle n'est pas superposable à un corpus
- elle n'est pas superposable à de l'attesté
- elle fait l'objet d'une construction ou d'une reconstruction à partir de ses « effets » dans le discours. Ces effets, ajouterons-nous, peuvent être saisis à partir d'une analyse des formes et des configurations attestés dans le discours, et leur mise en relation au sein d'un corpus ouvert.

La question non peut-être tant de la pertinence de la notion de formation discursive comme principe de détermination du discours que de son opérativité me semble ouverte. Cette notion, qui a été mise en œuvre en AD, pour des raisons conjoncturelles sans doute, sur des discours politiques, doit-elle être restreinte aux discours politiques, « idéologiques » au sens restreint du terme ? Est-elle seulement opératoire, comme se le demande S. Branca-Rosoff à propos de la théorisation qu'en propose Foucault, pour des « objets stabilisés, institutionnalisés en lien avec les mécanismes du pouvoir et ayant fait par conséquent l'objet de techniques de conservation » :

Quand l'analyse de discours s'intéresse à d'autres voix, moins légitimes, quand elle prend en compte d'autres matérialités (l'oral qui met au premier plan la dimension interactionnelle du discours) est-il encore possible de travailler avec la notion de formation discursive ? (2008b) version française : 5)

Rauline (2013) donne cependant comme exemples de la diffusion actuelle du « discours » néo-libéral les énoncés « ordinaires » suivants :

J'ai investi dans un nouveau téléphone portable.

Est-ce que tu peux gérer les enfants ce soir, chéri ?

Faut-il y voir comme elle le propose des exemples de la domination de la « formation discursive » néo-libérale ? Cette diffusion ne correspond-elle pas aussi à une extension de l'emploi des verbes « investir » ou « gérer », favorisé par le discours publicitaire ? Les deux phénomènes sont-ils liés ?

En fin de compte, pour moi, à partir du moment où l'on ne postule pas *a priori* l'existence d'une (ou de plusieurs) FD, où on la saisit à partir de ses effets, se pose la question des procédures permettant de la définir, d'en circonscrire la « consistance » – en la nommant par exemple.

Par ailleurs, postuler la détermination du discours par une ou des FD n'implique pas de négliger le niveau de détermination que constitue le genre.

2. Le genre comme principe de détermination du discours

Je souhaite montrer ici comment la catégorie du genre, ignorée dans ma thèse, s'est imposée peu à peu comme une catégorie pertinente dans le cadre théorique d'une AD qui conçoit le discours comme déterminé et qui s'attache aux manifestations langagières de cette détermination.

2.1. De la formation discursive au genre

Dans les textes de Pêcheux, et de ceux qui travaillent avec lui, le genre n'est pas considéré comme un niveau d'analyse pertinent. Dans la citation fameuse qui présente et définit la formation discursive (Pêcheux 1971 *in* Pêcheux 1990 : 148, cité p. 96), c'est dans la parenthèse, comme le fait remarquer Maingueneau (2011), que sont listés des exemples de genres sous lesquels celle-ci est susceptible de s'actualiser. Mais c'est bien ce niveau de la formation discursive qui constitue l'objet de l'investigation, et non celui de typologies génériques toutes faites, sans doute ressenties comme le support de normes héritières de la tradition rhétorique, de « modèles » d'écriture – ce qui ne me semble pas correspondre à la conception bakhtinienne que je présenterai plus bas :

Encore un cadre hérité, encore un débat. La rhétorique classique nous a légué une typologie des discours que la rhétorique moderne a recatégorisée dans les années 1950. L'AD a voulu imposer le discours comme concept, contre *les* discours, avec la défense du syntagme « analyse *du* (et non de/des) discours ». (Mazière 2005 : 21)

Comme le souligne Maingueneau dans son commentaire de la définition de la formation discursive, l'articulation entre formations discursives et genres n'est pas faite :

On voit apparaître ici la « position » et le genre, à travers les exemples donnés dans la parenthèse, qui sont tous des genres de discours. Néanmoins, cette notion de position n'est pas du tout celle de positionnement, au sens qu'a aujourd'hui ce terme en analyse du discours. Le positionnement se définit à l'intérieur d'un champ discursif, alors que la position dont parle Pêcheux est inscrite dans l'espace de la lutte des classes ; elle se situe donc sur un autre plan que les genres de discours. La parenthèse ouverte dans l'extrait de Pêcheux (« articulés sous la forme... ») peut *a priori* faire l'objet d'une double lecture, selon que l'on met l'accent sur « ce qui peut et doit être dit » ou sur « articulé sous la forme d'une harangue ». Dans la première lecture, la mention de divers genres est accessoire ; pour la seconde le discours ne peut être « articulé » qu'à travers un genre, et il faut bien alors penser la relation entre « position », d'une part, et « harangue », « sermon », etc., d'autre part. L'italique d'insistance sur « ce qui peut et doit être dit », mais aussi la connaissance que l'on a de la problématique de Pêcheux incitent à opter pour la première lecture, qui place au second plan la problématique du genre. C'est la « position » qui est déterminante, et le genre de

discours ne semble pas être autre chose que le lieu où se manifeste quelque chose qui par essence est caché, suivant en cela le modèle psychanalytique dominant à l'époque⁷². (2011 : 89)

Il est vrai que, dans les années 70-80, la recherche sur les genres s'inscrit dans un contexte différent : d'une part la notion de genre reste encore largement restreinte aux genres littéraires, et d'autre part, comme le montre Chiss (1987), cette notion est associée, par un auteur comme Barthes, à une « visée classificatrice » mise au compte d'un structuralisme « taxinomique », visée qu'il récuse au profit de « l'unicité du texte ». Comme le souligne S. Moirand, l'émergence de la notion de genre en analyse de discours « est récente. La notion de genre ne faisait pas partie de la linguistique et des sciences du langage des années 1970 et 1980 [...] » (2003 en ligne : 9).

La possibilité d'envisager un niveau de détermination du discours autre que celui de la formation discursive me semble cependant compatible avec le cadre théorique et les objectifs de l'AD – laquelle, en tant que mouvement constitué autour de référents théoriques communs, a, rappelons-le, arrêté ses travaux collectifs à la mort de Pêcheux en 1983. En effet, on l'a vu, une des thèses fortes et peut-être une des spécificités de l'AD par rapport aux courants anglo-saxons de la CDA, est le postulat de la nécessité d'une interface entre le discours et ce qui le détermine (et que peut désigner le terme « idéologie ») – interface que cherchait précisément à traduire la notion de formation discursive. Or, comme on a pu le voir au début de ce chapitre, sera remise en question d'abord une conception homogène et « taxinomique » des formations discursives et ensuite, chez certains tout au moins, le caractère opératoire de la notion elle-même. Ainsi pour Molidier, la formulation de Pêcheux 1971 :

avait le mérite d'affirmer l'existence propre du niveau discursif, face à ceux qui ne voulaient connaître que la langue et à ceux qui confondaient volontiers idéologie et discours. Il faut reconnaître cependant qu'elle proposait un déterminisme trop général, un schéma simple du rapport idéologie/discours. (1990 : 31)

Parallèlement, on note que Guilhaumou, Molidier et Robin introduisent dès 1976, pour catégoriser l'éditorial de presse, un niveau de détermination inférieur à celui de la formation discursive, qu'ils appellent « formation rhétorique », et qui pourrait correspondre à la catégorie du genre – mais rabattue sur une dimension rhétorique :

Denise Molidier, Régine Robin et moi-même, nous introduisons très rapidement la notion de formation rhétorique qui tend à spécifier celle de formation discursive pour désigner les stratégies discursives décrites en tant qu'effets de la conjoncture, manifestations du moment actuel. [...] Ce n'est donc pas un hasard si c'est dans l'étude, publiée en 1976 et menée conjointement avec Denise Molidier et Régine Robin, sur un événement de mai 1968, Charléty, que se formule le plus clairement ce déplacement : « ainsi, en nous plaçant au niveau strictement formel et sans préjuger des processus sémantiques en rapport avec l'idéologie et l'interdiscours, nous voyons que, dans l'appareil presse, la formation rhétorique qui est l'éditorial met en jeu des effets de conjoncture qui renvoient à une stratégie discursive » (1976/1994, 62). (Guilhaumou 2004 : 7-8)

⁷² Envisager l'AD comme un processus de « dévoilement » d'un sens caché n'est à mon avis pas tout à fait juste, comme j'ai essayé de le montrer plus haut.

Mon travail de thèse se caractérise par l'absence notable de toute référence au genre, qui n'est même pas convoqué pour la constitution du corpus, lequel est construit autour de la notion de « situation argumentative » empruntée à Plantin. S'il n'est pas certain que l'appui sur le genre aurait conduit à modifier en profondeur les descriptions, la méthode ou les résultats, on peut s'interroger sur les raisons d'une telle absence, qui me paraissent rétrospectivement d'ordre théorique et méthodologique : du point de vue théorique, a joué sans nul doute l'influence de la lecture des textes de Pêcheux présentés par Maldidier, entraînant la non prise en compte des travaux en analyse de discours accordant une place centrale au genre, qui pourtant se multipliaient au sein même du Cediscor auquel j'appartenais à l'époque – voir la thèse de P. von Munchow par exemple – ; du point de vue méthodologique, outre que la catégorie du genre est difficile à mettre en oeuvre à l'oral, il faut souligner que c'est la notion d'argumentation « en général » qui constituait la voie d'entrée de ma recherche et qui guidait la constitution du corpus.

C'est donc ultérieurement que le genre m'est apparu comme une catégorie pertinente pour l'AD – au niveau de la détermination du discours et de son interprétation comme de la constitution des corpus – et aussi une catégorie « à travailler ». Ce travail réflexif s'est mené dans un cadre essentiellement collectif, au sein de groupes de recherche (groupe de travail sur le genre au Cediscor, groupe de travail « Discours rapporté et genres » à Modyco, séminaire de J. Authier-Revuz, groupe de recherche « Représentation du Dire et du Discours ») ou dans des collaborations individuelles, et s'est nourri de lectures autant que d'analyses de corpus.

Il y eut d'abord la lecture du texte de Bakhtine sur les genres (1984) dont je retire l'idée que Bakhtine conçoit le genre comme condition de possibilité du discours, comme « toujours déjà-là » :

Ces genres du discours sont quasiment donnés autant que nous est donnée la langue maternelle [...] Les formes de langue et les formes types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. Apprendre à parler, c'est apprendre à structurer des énoncés [...] Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques) [...] Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille la créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible. (1984 : 285)

On voit que cette dimension en quelque sorte « interdiscursive » du genre rencontrait l'axe central de mes préoccupations de recherche. C'est sur la base de cette conception commune du genre que débute, au sein du laboratoire Modyco, dans un groupe constitué par C. Boré autour de la relation entre discours rapporté et genres⁷³, une collaboration active avec C. Mellet, pour qui le genre représente une notion centrale dans ses travaux sur les questions au gouvernement. Nos réflexions aboutissent d'une part à plusieurs articles proposant une conception « dynamique » du genre ([18], [24]) et d'autre part à des travaux sur la relation entre l'interprétation des formes non marquées de RDA et le genre du compte-rendu ([25]), travaux

⁷³ Les travaux de ce groupe ont donné lieu à l'organisation d'une journée Conscila en décembre 2010.

en intersection étroite avec la réflexion en cours au sein du groupe de recherche RDD sur les genres qui ont pour caractéristique de « tenir lieu » d'un autre discours (résumé, compte-rendu, entretien de presse...). Cette réflexion enfin est indissociable de la mise en place au sein du parcours de master EcriFoRe (Ecriture, Formation, Remédiation) d'un enseignement consacré aux écrits professionnels, enseignement visant l'appropriation par les étudiants de genres professionnels. Ici, recherche et enseignement se fécondent mutuellement : l'enseignement fournit un corpus de comptes-rendus produits en milieu professionnel ainsi que des copies d'étudiants dont les « anomalies » mettent pour ainsi dire en évidence, en creux, les normes du genre tandis que la recherche offre des cadres d'analyse permettant de donner aux étudiants les moyens de dépasser une conception du genre comme « modèle », comme « recueil de normes ». Cette réflexion sur les genres professionnels, entre enseignement et recherche, menée en collaboration avec F. Rinck, a donné lieu à une publication commune ([23]), qui m'a donné l'opportunité de prendre connaissance du vaste champ de recherches sur la littéracie et les genres à la fois dans le domaine académique et dans le monde professionnel. Je montrerai plus loin comment un travail sur le genre du « rapport » peut être engagé, là encore au croisement de l'enseignement et de la recherche.

C'est donc l'état d'une réflexion « en chantier » qui est livrée ici. Mais, étant donné le foisonnement des recherches qui font appel à la notion de genre, et la diversité voire l'hétérogénéité des conceptions qui en sont proposées, j'aimerais dresser tout d'abord un état des lieux ou une « cartographie » du genre.

2.2. Le genre : une cartographie

La catégorie du genre est devenue, on le sait, omniprésente dans la plupart des travaux qui se donnent, de près ou de loin, un objet discursif ou textuel, ou même plus largement « sémiotique » : dans le champ des sciences du langage, le genre est investi entre autres par l'analyse de discours, la linguistique textuelle, la sociolinguistique, la didactique, la linguistique de corpus, le TAL. Mais, comme le rappelle l'appel à communication du récent colloque « Interpréter selon les genres » (tenu à Marrakech en 2013), il l'est également par les études littéraires, l'histoire de l'art, la théorie du cinéma, les théories de l'information et de la communication... (<http://colloquemarrakech2013.wordpress.com/>). Sans doute, suivant S. Branca-Rosoff, peut-on attribuer ce succès, en linguistique tout au moins, à un tournant de la discipline du côté de la prise en compte et de la mise au jour de niveaux de régularités langagières intermédiaires entre celles de la langue et celles attribuables au « style » individuel (la « parole ») :

Comme ils cherchaient à atteindre un niveau régulier fondamental derrière les réglages normatifs, les linguistes ont longtemps négligé l'étude des niveaux intermédiaires de fonctionnement des discours. Mais depuis les années 1970, se sont développées d'une part des études sur le discours, d'autre part une approche post-labovienne qui cherche à dépasser les simplifications d'un variationnisme reconnaissant seulement comme variation « stylistique » l'axe qui va du style naturel au style surveillé. (1999a) : 5)

C'est bien ce que Bakhtine soutient quand il affirme que les productions individuelles sont contraintes non seulement par « les formes prescriptives de la langue commune » mais également par les genres :

Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours – pour une intelligence réciproque entre locuteurs ces derniers sont aussi indispensables que les formes de la langue⁷⁴. (1984 : 287)

Les genres constituent donc un principe de détermination des productions verbales en prise avec les pratiques sociales, puisqu'ils sont « produits » par les « sphères sociales d'activité ». Du coup, la prise en compte du genre comme niveau de détermination accompagne aussi le mouvement qui fait pencher la balance de la linguistique « interne » vers une linguistique « externe » attachée à l'articulation entre langagier et non langagier. Si la notion de genre est apparue à beaucoup comme pertinente, c'est aussi sans doute parce que, parallèlement, on est passé d'une conception purement « normative » du genre comme « réservoir de règles » à observer⁷⁵ à une conception « biface » (Branca-Rosoff 1999b) : 116) faisant précisément du genre le lieu d'une telle articulation, en tant que les genres sont indissociables de la sphère d'activité où ils sont produits : « [...] chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses *types relativement stables d'énoncés*, et c'est ce que nous appelons les *genres du discours*. » (Bakhtine, 1984 : 266)

A l'heure actuelle les approches, définitions, caractérisations des genres sont extrêmement diverses, diversité qui dépend en partie du statut théorique et méthodologique de la notion de genre, selon qu'elle est par exemple objet de la recherche ou « simple » outil permettant de classer des textes. Bien souvent, la notion n'est pas définie, et les « genres » sont pris comme des évidences. Confrontée à ces difficultés, j'ai tenté, parallèlement au travail de réflexion collectif dont je fais état plus haut, un balisage des approches du genre – balisage grossier et incomplet, qui ne prend pas en compte en particulier, faute d'accès aux textes, la tradition de linguistique textuelle allemande, et qui laisse aussi de côté les approches littéraires (Todorov, Schaeffer)⁷⁶. Le travail pourrait être utilement complété sous ces deux aspects. Partant d'articles de synthèse comme celui de Branca-Rosoff (1999a)) ou de Moirand (2003) – qui porte sur les approches issues de Bakhtine –, j'ai cherché à dégager également les traits propres aux approches du genre dans les recherches anglo-saxonnes, dont les références et les filiations ne sont pas globalement les mêmes que celles des recherches françaises ou francophones. Ce panorama rapide, nécessairement sélectif, des approches du genre, de leurs filiations, dans le

⁷⁴ On peut penser que les contraintes de langue ne se situent pas au même plan que les contraintes de genre, contrairement à ce qu'affirme cette citation de Bakhtine.

⁷⁵ « Le terme de 'genre' se rencontre davantage quand il s'agit de rhétorique et de littérature. Longtemps, la notion sous-jacente a correspondu aux classements normatifs des collèges d'ancien régime. Dans l'enseignement classique, elle permettait en effet d'attirer l'attention sur les co-occurrences de traits caractéristiques d'œuvres modèles et de les proposer comme des normes à intérioriser. Construite en vue de l'acquisition pratique des modèles, la notion de genre a été descriptivement adéquate seulement tant qu'on s'est référé au corpus fermé des textes de la tradition. » (Branca-Rosoff 1999a) : 5)

⁷⁶ Je n'ignore pas cependant l'importance des typologies littéraires, et le mouvement qui au cours du 20e siècle a conduit à une remise en question de la notion de genre, opposée à la singularité du texte (voir Chiss 1987). Dans le cadre d'une publication sur le genre, cet aspect devrait être intégré.

monde francophone et dans le monde anglophone, me permettra ensuite, en forme de synthèse, de mettre en avant les idées fortes ou les questions propres à nourrir notre réflexion.

2.2.1. Le genre dans la filiation de Bakhtine

La référence à Bakhtine est commune à un certain nombre de modèles, plutôt situés dans l'aire francophone – où nombre d'ouvrages ou d'articles consacrés à la notion de genre commencent par une citation du linguiste russe⁷⁷ : c'est à Bakhtine en effet que l'on doit une théorisation du genre qui ne le limite plus aux textes littéraires mais en fait une condition de la parole et du discours. Les approches diffèrent cependant. Ainsi pour Moirand, le genre, plutôt envisagé du côté de la production, est conçu comme une catégorie cognitive :

D'où une définition toujours provisoire mais un peu plus précise du genre, qu'on considère comme une représentation socio-cognitive intériorisée que l'on a de la composition et du déroulement d'une classe d'unités discursives, auxquelles on a été « exposé » dans la vie quotidienne, la vie professionnelle et les différents mondes que l'on a traversés, une sorte de patron permettant à chacun de construire, de planifier et d'interpréter les activités verbales ou non verbales à l'intérieur d'une situation de communication, d'un lieu, d'une communauté langagière, d'un monde social, d'une société... (2003 en ligne : 20)

tandis qu'un auteur comme Maingueneau met l'accent sur une caractérisation situationnelle :

En analyse de discours la catégorie du genre de discours est le plus souvent définie à partir de critères situationnels ; elle désigne en effet des dispositifs de communication socio-historiquement définis [...]. Ils [les genres] sont communément caractérisés par des paramètres tels que les rôles des participants, leurs finalités, leur médium, leur cadre spatio-temporel, le type d'organisation temporelle qu'ils impliquent, etc. (2004 : 108)

L'objectif de D. Maingueneau est surtout de classer les genres en distinguant différents régimes de généricité et il propose ainsi – retrouvant la distinction proposée par Bakhtine entre « genres premiers » et « genres seconds » – d'opposer les genres conversationnels et les genres institués, catégorie regroupant les genres actoriaux et les genres routiniers – genres routiniers sur lesquels je reviens dans la dernière partie de ce mémoire. Une telle distinction laisse apparaître me semble-t-il une approche basée sur les genres littéraires plutôt que sur les genres « ordinaires ».

L'approche de J.-P. Bronckart est sans doute celle dont je me rapprocherai le plus, comme on le verra, car cet auteur conçoit le genre comme étant par essence dynamique et donc instable : le genre s'articule à une théorie du discours ancrée dans une psychologie du langage non cognitive qu'il appelle « interactionnisme socio-discursif », basée sur les notions d'agir, d'action et d'activité : l'agir langagier se traduit en actions et en activités langagières – les discours –, qui se réalisent sous forme de textes. Pour J.-P. Bronckart, c'est au niveau des discours, conçus dans la continuité de Benveniste comme des plans d'énonciation que peuvent être dégagées des « configurations d'unités linguistiques ». C'est à la description des quatre « architypes » de

⁷⁷ Je me limite ici aux théories ou aux approches qui offrent un cadre théorique pertinent à mes yeux pour l'analyse de discours, restriction qui fait que je ne présenterai pas, par exemple, la conception du genre développée par S. Bouquet, qui me semble peu utilisable en AD (voir par exemple Bouquet 2011).

discours qu'est consacré l'essentiel de l'ouvrage de 1997. L'hétérogénéité des textes tient donc aux multiples façons dont ils articulent les différents types de discours et les genres constituent la « cristallisation » à un moment donné de ces choix ou configurations de choix.

Dans les travaux de J.-M. Adam, la prise en compte du genre comme niveau pertinent pour la description des textes se fait en relation avec ce qu'on pourrait appeler le passage d'un paradigme du « texte » à un paradigme du « discours », sous le patronage de Bakhtine. L'approche du genre qu'il propose avec U. Heidmann est également de type socio-cognitif et concerne la production aussi bien que l'interprétation d'un texte, ainsi que son édition :

La généricité est une nécessité socio-cognitive qui relie tout texte à l'interdiscours d'une formation sociale. Un texte n'appartient pas, en soi, à un genre, mais il est mis, à la production comme à la réception-interprétation, en relation à un ou plusieurs genres. (Adam et Heidmann 2004 : 63).

Surtout, comme l'indique la citation précédente, J.-M. Adam et U. Heidmann proposent de passer de la notion de « genre » à celle de « généricité » définie comme « la mise en relation d'un texte avec des catégories génériques ouvertes » (*op. cit.* : 62). Je reviens plus loin sur cette proposition qui participe également d'une conception dynamique du genre.

Je terminerai enfin par le modèle proposé par F. Rastier, qui emprunte largement ses outils à l'analyse quantitative de corpus annotés morpho-syntaxiquement, inspirée de Biber. Le genre constitue pour F. Rastier la pièce centrale de la sémiosis textuelle :

Un genre se définit en effet par (i) la cohésion d'un faisceau de critères, tant au plan du signifié qu'à celui du signifiant, et par (ii) son incidence sur la textualité, sur ces deux plans également. Aussi, il détermine ce mode de corrélation entre plan du signifiant et plan du signifié que l'on peut nommer *sémiosis textuelle* [...]. (Malrieu et Rastier 2002 : 549)

Ainsi, comme il le dit plus loin, « ce n'est donc pas la typologie des textes, mais celle des genres qui nous importe ». Le genre constitue le seul niveau d'analyse pertinent dans un étagement qui comprend les *discours*, les *champs génériques*, les *genres* et les *sous-genres* :

Nous distinguons quatre niveaux hiérarchiques supérieurs au texte : les *discours* (ex. (juridique vs littéraire vs essayiste vs scientifique)), les *champs génériques* (ex. théâtre, poésie, genres narratifs [2]), les *genres* proprement dits (ex. comédie, roman « sérieux », roman policier, nouvelles, contes, mémoires et récits de voyage), les *sous-genres* (ex. roman par lettres [3]). Au niveau inférieur de la classification, nous trouvons les textes d'un même auteur. Soit :

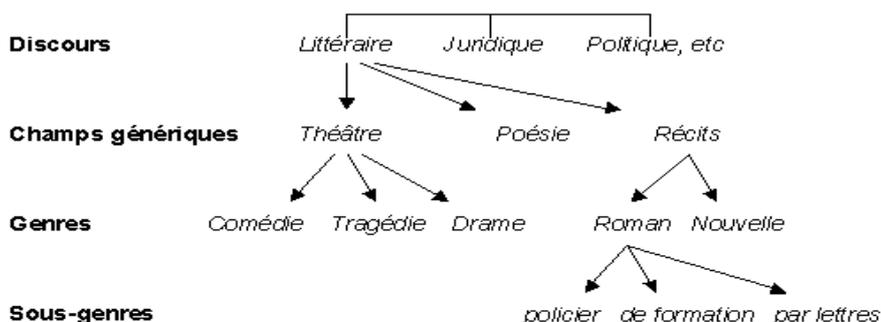


Figure 1 : Niveaux de classification (*op. cit.* : 549-550)

L'analyse quantitative outillée vise alors à spécifier les caractéristiques formelles d'un genre (catégories grammaticales, ponctuation, longueur des phrases...). Le modèle de Rastier, outre le fait qu'il soit peu « adaptable » dans le cadre d'une recherche se situant dans un cadre théorique un peu différent, pose deux sortes de problèmes : celui de la définition des genres pris comme objets d'analyse, généralement appréhendés par le « nom de genre », et, malgré un postulat selon lequel « le genre assure non seulement le lien entre le texte et le discours, mais aussi entre le texte et la situation, tels qu'ils sont unis dans la pratique » (2001a) : 229), la relativement faible prise en compte de l'ancrage « social » des textes dans la plupart des études. La problématique est plus ici celle du texte et de la textualité que celle du discours telle qu'on peut l'entendre en analyse de discours ; pour Malrieu et Rastier, le genre constitue l'interface entre la langue et les textes, non entre le discours et l'extérieur qui le détermine : « convenons que le niveau des genres est bien le niveau stratégique qui permet de passer de la généralité de la langue aux particularités des textes. » (Malrieu et Rastier 2002 : 577)

Je signalerai également que la conception bakhtinienne du genre comme « déjà-là » sous-jacent à la production langagière est reprise dans le domaine de l'analyse de l'activité par des auteurs comme Y. Clot et D. Faïta, qui font du genre une catégorie centrale de l'analyse des situations professionnelles. Ces auteurs proposent de distinguer, à côté des « genres de discours », des « genres de techniques », l'ensemble constituant des « genres d'activités ». Le genre professionnel est conçu comme un « préfabriqué » qui participe à la routinisation de l'activité de travail, au partage de « formes de vie en commun » :

Le genre professionnel peut être présenté comme une sorte de préfabriqué, stock de « mises en actes », de « mises en mots », mais aussi de conceptualisations pragmatiques (Samurçay et Pastré, 1995), prêts à servir. C'est aussi une mémoire pour *pré-dire*. Un prétravaillé social. Cette mémoire, on peut la définir comme un genre qui installe les conditions initiales de l'activité en cours, préalables de l'action. Préactivité. Abrégé protopsychologique disponible pour l'activité en cours. Donné à recréer dans l'action, ces conventions d'action pour agir sont à la fois des contraintes et des ressources. (Clot et Faïta 2000 : 13)

Mais le genre est également éminemment adaptable, souple, en modification perpétuelle sous l'effet des « styles » individuels : « Les styles ne cessent de métamorphoser les genres professionnels qu'ils prennent comme objets de travail sitôt que ces derniers se 'fatiguent' comme moyens d'action » (*ibid.* : 11). Ces réflexions sur le caractère « mouvant » des genres rejoignent les positions que je développerai plus bas. Mais je présenterai d'abord d'autres théorisations du genre, qui ont pu influencer certaines recherches en analyse du discours, par exemple l'ensemble des travaux portant sur les genres de l'activité scientifique.

2.2.2. Approches pragmatiques et fonctionnelles du genre

Du côté nord-américain, on va le voir, les paradigmes sont autres, même si la recherche sur le genre est tout aussi florissante⁷⁸. Globalement, on peut dire que dans le champ de recherches

⁷⁸ Plusieurs textes, qui présentent de façon synthétique les diverses traditions de recherche sur le genre (Muntigl et Gruber 2005, Swales 2009 reprenant en partie un article de Hyon 1996, Prior 2009, Poudat 2006), permettent de prendre connaissance de ce paysage. Comme je l'ai dit plus haut, je laisse ici de côté les traditions ancrées dans les travaux des chercheurs germaniques, évoqués par Muntigl et Gruber.

anglo-saxon, le genre est d'emblée et plus directement envisagé dans sa fonction sociale et par rapport aux buts sociaux qu'il accomplit :

Most approaches to genre have emphasized that genres are goal-directed or purpose-driven. Furthermore, these goals or purposes are socially and culturally shared. In other words, genres are used by social groups (discourse communities) to fulfill social purposes. Individual's communicative aims and intentions are always interpreted against the available inventory of culturally shared forms of communicative interaction. (Muntigl and Gruber 2005 : 10-11)

La notion de genre est présente dans le champ de l'ethnographie de la communication à travers les travaux de Hymes (1972) sur la « compétence de communication » : on sait que le genre constitue un des aspects d'un événement de communication. La postérité de Hymes est à chercher dans la notion de « speech event » ou de « speech communities », que l'on retrouve dans les travaux de Swales. Ces catégories sont reprises en France par les chercheurs qui travaillent sur les interactions orales :

Les G1 [genres au sens 1] correspondent à des **types d'interactions** ou d'**événements de communication** attestés dans une société donnée (colloques, entretiens d'embauche, interviews, etc.). Ce sont des unités qui relèvent du niveau *macrotextuel*, et que l'ethnographie de la communication (principal courant interactionniste à accorder une place importante à cette problématique des genres) appelle *speech events* ou *communicative events*, lesquels sont associés à la fois à des *speech situations* et à des *speech communities* (les événements de communication sont en effet culturellement spécifiques). (Kerbrat-Orecchioni 2003 en ligne n.p.)

ou par des chercheurs qui se situent dans une perspective d'« ethnolinguistique de l'écrit » (Beacco 1992 par exemple)⁷⁹.

Mais les trois principales traditions recensées par les auteurs consultés sont l'ESP (English for special purpose), la Nouvelle Rhétorique (New Rhetorics) et l'approche systémique-fonctionnelle (Systemic Functional Linguistics).

L'ESP, représentée par les travaux de Bathia et Swales, pour ne citer que les plus connus, conçoit les genres, dans la filiation de Hymes, en relation avec les « communautés de discours » (par exemple la communauté scientifique) : « ils représentent des instruments permettant à la communauté de poursuivre ses objectifs », de telle sorte que ce courant considère « le genre comme fondateur de la communauté de discours » (Poudat, 2006 : 47). Pour Hyon, cité par Swales, l'ESP se caractérise, relativement aux autres approches, par une attention particulière portée aux caractéristiques formelles des genres. Les chercheurs de ce courant s'intéressent avant tout à la structuration des textes en relation avec les genres : ainsi les travaux sur le genre

⁷⁹ Comme l'explique Moirand : « Mais ce n'est pas la composante 'genre' du modèle de Hymes que les modèles ultérieurs ont retenue : ce sont plutôt celles de 'cadre', de 'participants' et de 'finalités', qu'il s'agit d'affiner dans les réflexions sur les genres de l'oral, ainsi que les notions d'événement de communication, et surtout de communauté langagière (*speech community*) que l'on retrouve sous des formes et des acceptions quelques peu différentes mais toujours liées à celle de genre chez Beacco (pour une ethnolinguistique de l'écrit), chez Maingueneau (à propos des genres constituants) et chez Swales (à propos des genres académiques). » (Moirand, 2003 en ligne : 7)

de l'article scientifique en ont-ils mis en évidence les différents « mouvements » (« moves » ou « mouvements rhétoriques ») (cf. Swales 1990 et Poudat 2006 : 49-50 pour une présentation).

Pour les tenants de la Nouvelle Rhétorique, dont le nom phare est sans doute celui de Bazerman, « le genre est un moyen d'action sur le monde » (Poudat 2006 : 29). Les chercheurs de ce mouvement, d'après Hyon (1996) cité par Swales (2009), se focaliseraient plus sur la situation que sur les repérages formels, se rapprochant d'une démarche ethnographique : ce courant s'est de fait illustré par ses recherches dans le domaine de la littéracie⁸⁰ et met l'accent sur l'historicité des genres (cf. les travaux de Bazerman sur la naissance du genre de l'article scientifique, par exemple Bazerman 1988).

La Systemic Functional Linguistics enfin propose une approche fonctionnelle du genre dans la lignée de Halliday (voir les travaux de J. R. Martin) : les genres actualisent les fonctions du langage. De ce fait sont appelés « genres » dans ce courant des catégories comme « la narration », que j'analyse comme des types de textes (voir la discussion en 4.3., p. 137-142). Plus précisément, ce courant distingue les « genres » et les « registres » : le genre est cantonné dans l'organisation rhétorique du texte (par exemple l'ouverture et la clôture d'une lettre, les gros titres des journaux, etc.) tandis que la matérialité du texte relève du registre et est envisagée dans une perspective fonctionnelle. Les travaux de D. Biber, lequel propose un classement des textes basé sur des corrélats de traits obtenus « grâce à un traitement statistique de textes étiquetés » (Haber *et al.* 1997 : 29), relèvent explicitement du courant de la SFL :

In this framework, genre and register are said to be on different « semiotic planes » (Martin 1985). Genre is viewed as a social process in which participants within a culture use language in predictable sequential structures to fulfill certain communicative purposes ; Couture 1986 calls genres « conventional instances of organized text ». Register, on the other hand, has been characterized as the « expression-plane » of genre (Martin 1985) and is more concerned with the typical linguistic choices within different genres. [...] The distinction between register and genre made in this book clearly shares some characteristics with the use of concepts in Systemic Functional Linguistics, especially with respect to the genre perspective emphasizing the conventional features of whole texts while the register perspective emphasizes variation in the use of linguistic features. (Biber et Conrad 2011 : 22)

La SFL s'intéresse particulièrement aux genres professionnels et plus généralement aux genres produits en situation de travail (courant des « workplace studies »). Les recherches menées dans ce cadre peuvent avoir des applications didactiques.

Outre un ancrage social, les recherches nord-américaines se caractérisent en effet par une dimension pratique voire « applicative », propre à la recherche anglo-saxonne (cf. Poudat 2006 : 50) – mais avec des distinctions dans les objets étudiés et les publics visés selon les traditions, comme le montre de façon intéressante l'article de Hyon cité par Swales :

a broader, more rhetorical mode definition of genre for the Australians, and a greater interest in applying genre studies to high schools and workplaces; a concentration on post-secondary academic and professional genres for the other two traditions; a greater interest in ethnographic methods among the New Rhetoricians, perhaps especially those working in Canada; and a greater

⁸⁰ Sur l'orthographe de ce terme en français, je renvoie à la note 6 de [32], rédigée par S. Plane.

reluctance to commit to the pedagogical relevance of genre studies among these scholars. As Hyon notes, one possible explanation for these disparities lies in the target audiences of the three groups. For the systemicists, these are students who are either acquiring English as a second language or whose English L1 literacy skills need considerable scaffolding. For ESP specialists, the primary audiences are students in EFL situations or who need to acquire specialized EAP discourses as part of their professionalization. And for New Rhetoricians, a primary audience consists of undergraduates taking composition or rhetoric courses as part of a Liberal Arts education. (Swales 2009 : 3)

Si cette cartographie permet de dessiner un état des lieux, elle n'établit pas pour autant des frontières étanches entre ces différents courants : comme le remarque Swales, en 2007, les divisions entre ces traditions se sont atténuées, même si elles n'ont pas complètement disparu :

However, by 2007, what had become known as the genre movement had coalesced somewhat, with the result that the divisions among the three traditions have become much less sharp - even if they have not entirely disappeared. (2009 : 4)

Au-delà de l'état des lieux, ce qui m'importe ici c'est de montrer ce que ces différents approches apportent à la caractérisation de la notion de genre, et en quoi elles me permettent de préciser, d'affiner ma propre conception, en cours d'élaboration.

2.3. Synthèse et bilan

Après cet état des lieux, je vais tenter une synthèse en m'attachant aux caractéristiques qui semblent unanimement partagées quand il s'agit de définir la catégorie du genre, avant d'en venir à celles qui semblent constituer des questions en débat, ou des éclairages récents, mais qui ne sont pas toujours abordées du point de vue des formes linguistiques en jeu.

2.3.1. Le genre, une notion « biface »

La catégorie du genre permet d'articuler langagier et non-langagier – pratiques sociales, buts communicatifs... : cette caractéristique du genre, bien résumée par l'heureuse formulation, souvent reprise, de Branca-Rosoff, qui parle de notion « biface », semble bien consubstantielle à la notion même et, déclinée de diverses manières par les auteurs cités ci-dessus, elle fait effectivement l'objet d'un consensus. Cependant, selon les approches, l'accent sera mis plutôt sur un aspect ou plutôt sur l'autre, plutôt sur l'ancrage social ou plutôt sur le relevé des formes.

Pour les recherches anglo-saxonnes, Swales, reprenant Hyon 1996, fait de cette différence un critère distinctif opposant le courant de l'ESP à celui de la Nouvelle Rhétorique : « many ESP scholars have paid particular attention to detailing the formal characteristics of genres while focusing less on the specialized functions of texts and their surrounding social contexts » (Hyon : 695 cité par Swales, 2009 : 3) tandis que « American New Rhetoric scholars have focused more on the situational contexts in which genres occur than on their forms and have placed special emphases on the special purposes, or *actions*, that these genres fulfill within these situations » (Hyon : 696 cité *ibid.*).

De fait nombre d'études nord-américaines qui retracent par ailleurs de façon passionnante l'évolution d'un genre ne s'intéressent pas ou très peu aux traits linguistiques accompagnant cette évolution. Inversement, on peut parler à la suite de S. Branca-Rosoff de « typologie purement linguistique » pour les approches qui, à la suite de D. Biber, se basent sur un

conglomérat de traits relevés automatiquement pour caractériser des catégories de textes, se situant ainsi à l'interface de la linguistique et du TAL. C'est la démarche par exemple de F. Rastier et des chercheurs qui se situent dans son cadre théorique. Or, comme le soulignent R. Loth et F. Rinck dans leur introduction « définir un genre ne saurait s'arrêter aux traits morpho-syntaxiques qui se prêtent à une analyse automatisée » (2013 : 204). De fait, si on trouve régulièrement chez F. Rastier l'affirmation que « par la médiation des genres et des discours, les textes s'articulent aux pratiques sociales dont les situations d'énonciations et d'interprétation sont des occurrences », (2001a) : 228), dans les travaux sur corpus, la facette « sociale » du genre – dispositif énonciatif, conditions de production, support, fonction ou but pragmatique... – est généralement peu renseignée. Ainsi la mise en relation entre les résultats obtenus par les analyses et les contraintes liés au genre – à son historicité, son actualisation, sa circulation dans une sphère sociale donnée – ne font pas l'objet des développements les plus conséquents.

On doit noter enfin, même si elle ne semble pas avoir une postérité bien affirmée dans le champ de l'analyse du discours (voir cependant l'article de M. Sassier sur lequel je m'appuie ici), les propositions de P. Achard, qui distingue le versant social des productions discursives, qu'il appelle « registre » et le versant « formel », qui correspond aux « genres » : « A tout registre on doit associer un genre (caractérisation interne par des éléments linguistiques représentant l'énonciation non marquée du domaine) ». (Achard 1993 : 88 cité par Sassier 2008 : 48)

2.3.2. Le genre pris dans un ensemble plus vaste

Le genre ne peut être conçu comme une « monade » isolée. La quasi-totalité des auteurs insistent sur le fait que les genres sont une partie d'un ensemble plus vaste et sont en relation avec d'autres genres au sein de cet ensemble. Ainsi pour Bakhtine les genres sont-ils produits au sein de « sphères d'activités ».

On retrouve la notion de sphère d'activité dans la définition que F. Rastier donne de ce qu'il appelle « discours » : « Un discours est un usage de la langue normé par une classe de pratiques sociales participant d'une même sphère d'activité. » (2007b) : note 13). Pour Rastier, il semble même que la détermination par le « discours » l'emporte sur les propriétés formelles liées au genre. Ainsi pour lui « l'existence de genres transdiscursifs reste douteuse, car le voisinage d'autres genres (ou, s'il s'agit de genres inclus, d'autres contextes d'inclusion) suffit à les modifier : la lettre privée diffère évidemment de sa transposition stylisée dans le roman » (2001a) : 253⁸¹. Sans contester le fait, évident, que la lettre privée, la lettre commerciale, la lettre ouverte ne relèvent pas de la même sphère d'activité, et de ce fait présentent des différences non seulement formelles mais également pragmatiques, il n'en reste pas moins que l'on « reconnaît » quelque chose de l'épistolaire dans chacun de ces exemples. On peut donc défendre, comme on le verra plus loin, que la « migration » d'un genre d'une sphère d'activité à l'autre participe au dynamisme des genres. Par ailleurs, ainsi que le remarque Bronckart (2008) dans son commentaire critique du système théorique de Rastier, la notion de « discours » telle

⁸¹ Cf. également D. Ablali : « La textualité épistolaire d'une lettre dans le discours littéraire diffère dans tous ses paliers de celle de la lettre dans le discours diplomatique. Car les deux ne sont pas issus de la même pratique, littéraire pour l'une, diplomatique pour l'autre. » (2013 : 225)

qu'elle est employée par cet auteur n'est pas sans poser problème. D'une part en effet des catégories telles que « discours ludiques », « discours fictifs » ne semblent plus correspondre à la définition donnée par Rastier lui-même :

Nous avouons ne pas comprendre le type de réalité qui se trouve désigné par ce terme [discours] et ses qualifications. Dans notre conception, plutôt que d'évoquer des « discours », nous évoquons les *activités langagières* (ou les *actions langagières*) qui se déploient dans des sphères d'activité pratiques différents, et qui peuvent notamment avoir, au-delà de ces sphères et de leur contraintes, des caractéristiques privées, fictives, ludiques, etc. (2008 : 44)

D'autre part et surtout Bronckart récuse « toute possibilité de différencier des 'types d'actions langagières' en amont (ou indépendamment) de leur réalisation en textes mobilisant les ressources d'une langue naturelle » (2008 : 44) – position qui me semble rejoindre les conclusions que nous formulons en [24], en proposant de considérer la « sphère d'activité » également comme un construit et non un posé. (voir plus loin p. 142-143).

La notion de « discours », il faut le noter, constitue également une pièce de l'étagement mis en place par N. Fairclough. Formant système avec les catégories du « genre⁸² » et du « style », le discours est défini comme

a category for designating particular ways of representing particular aspects of social life (eg it is common to distinguish different political discourses, which represent for example problems of inequality, disadvantage, poverty, 'social exclusion', in different ways). (2005a) : 77)

Le « discours » n'est plus ici assimilable à la sphère d'activité. En tant qu'il recouvre des façons différentes de représenter la réalité sociale, il se rapproche me semble-t-il de la notion de formation discursive, moyennant la focalisation sur les « représentations » au lieu des formes linguistiques dans la conception de Pêcheux.

On voit combien la notion de « discours », comme catégorie particulière (« discours de » ou « discours + adj. ») susceptible de subsumer le genre, n'est pas sans poser problème, problème redoublé sans doute par son emploi dans le langage commun. C'est la raison pour laquelle je préfère concevoir le « milieu » dans lequel sont produits les genres comme une « sphère d'activité », en me réservant la possibilité de mettre en évidence les effets possibles d'une « formation discursive » à circonscrire.

Les genres sont en relation avec d'autres genres. Pour J.-M. Adam, un genre est relié à un « système de genres » « propres à un état donné de l'interdiscours d'une formation socio-discursive particulière » (Adam 2013 : 116). Pour F. Rastier, les genres sont regroupés dans des « champs génériques » tandis que J.-P. Bronckart postule que les genres de textes « co-existent dans l'environnement langagier, et [...] s'accumulent historiquement dans un sous-espace des pré-construits humains, pour la désignation duquel nous avons repris la notion d'intertexte » –

⁸² Le « genre » est défini par Fairclough comme la sémiotisation d'une activité sociale : « Semiosis as part of social activity constitutes 'genres'. Genres are diverse ways of (inter)acting in their specifically semiotic aspect. Examples are: meetings in various types of organisation, political and other forms of interview, news articles in the press, and book reviews. » (2005a) : 78) La catégorie du genre n'est donc pas problématisée.

notion que Bronckart propose de remplacer, suite aux critiques d'Adam, par celle « d'architextualité » (2004 : 105).

Une approche analogue est développée par les auteurs anglo-saxons pour qui, d'une manière générale, les genres sont situés dans un « champ social » : « genres do not stand independantly of each others, but are meaningfully related to other genres in the same or a different field of social action. » (Muntigl et Gruber 2005 : 9). Mais d'après ces deux auteurs, ce qui focalise l'attention des auteurs anglo-saxons, ce sont les relations entre les genres et la façon dont ces relations participent au dynamisme des genres.

2.3.3. Dynamisme et historicité des genres

Si ce dernier aspect me semble de fait particulièrement stimulant dans la littérature anglo-saxonne sur le genre, il est également pris en compte à des degrés divers par les théories francophones, dans le sillage de Bakhtine pour qui le caractère mouvant et dynamique des genres en constitue en effet une propriété essentielle :

La richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres du discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée. (1984 : 265)

Ainsi J.-M. Adam et U. Heidmann mettent-ils en avant depuis quelques temps la notion de généricité : appuyant leur démonstration sur une analyse des contes de Perrault et de Grimm (édition de textes et phénomènes d'écho entre certains contes et d'autres textes), ils définissent la généricité par le fait qu'un texte « est mis, à la production comme à la réception-interprétation, en relation avec un ou plusieurs genres » et « n'appartient pas en soi à un genre » (Adam et Heidmann 2004 : 61). La généricité constitue donc une catégorie dynamique : « il s'agit d'aborder le problème du genre moins comme l'examen des caractéristiques d'une catégorie de textes que comme la prise en compte et la mise en évidence d'un processus dynamique de *travail* sur les orientations génériques des énoncés. » (2004 : 62) On peut se demander cependant si ce qui est caractérisé ici ce n'est pas plus le caractère dynamique des textes que celui des genres.

Chez J.-P. Bronckart, le dynamisme et le caractère évolutif des genres en constitue une dimension constitutive, dans la mesure où ces propriétés découlent de sa conception du genre comme « stabilisation » provisoire de choix « relatifs à la sélection et à la combinaison des mécanismes structurants, des opérations cognitives et de leurs modalités linguistiques de réalisation » (2004 : 104). On comprend dès lors que

En raison de ce statut, les genres changent nécessairement avec le temps, ou avec l'histoire des formations sociales. En outre, à l'instar des autres œuvres humaines, ils sont susceptibles de se détacher des motivations qui les ont engendrés, pour s'autonomiser et devenir ainsi disponibles pour l'expression d'autres finalités (la finalisation actuelle d'un genre constituant généralement un mixte dépendant et des décisions originelles d'une formation sociale, et de processus ultérieurs de « récupération » ou de « travestissement »). (2004 : 104)

Mais cette instabilité constitutive des genres rend difficile pour Bronckart leur appréhension formelle, et c'est pour lui au niveau des types de discours que se fait la caractérisation

linguistique. Je reviens plus loin sur cette question du niveau d'analyse, déjà rencontrée à plusieurs reprises.

Quoi qu'il en soit, on aura noté que pour Bronckart la possibilité pour un genre de « passer » d'une sphère d'activité à une autre constitue une des formes de son évolution :

la transmission historique fait en sorte que des genres initialement élaborés en rapport à un champ pratique peuvent se trouver empruntés et réélaborés ultérieurement dans d'autres champs ou dans d'autres pratiques singulières. (2008 : 43)

Sur ce point, il est en désaccord avec Rastier (voir p. 112), chez qui je n'ai d'ailleurs pas trouvé d'éléments permettant de penser la « dynamique » des genres. Il retrouve en revanche les thèmes principaux des recherches nord-américaines.

Pour ces dernières en effet, la question des relations entre genres, qu'ils soient produits dans la même sphère ou non, semble constituer une thématique importante. Ces relations prennent différentes formes, qui ne sont pas superposables mais dont la juxtaposition permet de cerner la congruence des préoccupations de ces chercheurs. Pour Muntigl et Gruber (2005) c'est une des caractéristiques communes aux recherches sur le genre :

Genres are related to other genres in the same social field (« systems of genres », Bazerman 1994 ; « interdiscursivity », Fairclough 1992 ; « Genre Families », Martin 2002) and the same genre may be used in various social fields (« genre colonies », Bhatia 1999). [...]

Genres do not stand independently of each other, but are meaningfully related to other genres in the same or a different field of social action. They may form networks of genres within a field or discipline. For example, the field of science is constitutive of different genres such as procedure, explanation and report (Veel 1997). Genres may also have « interdiscursive » relations to other genres (Fairclough 1992), i.e. new (« hybrid ») genres may emerge which combine elements of existing genres with new elements as a result of new communicative demands in a society (cf. Gruber 2000 for an investigation of the hybrid genre of scholarly e-mail communication). On the other hand, a genre type may be used in different social fields and then be adapted to the special demands of these fields. For example, the genre « procedure » may be realized as a cooking recipe, instruction manual, scientific procedure or furniture assembly directions (see Martin 1999:33). Another example includes the differences and commonalities between newspaper reports, business reports, and police reports ; Bhatia (1999), coined the term « genre colony » for this phenomenon. (2005 : 8-9)

De même pour Prior (2009)

Over the last 15 years, in different terms and with somewhat different emphases, but with increasing clarity, genre analysts have been moving from a focus on genres as isolated phenomena to a recognition of how specific types of texts are formed within, infused by, and constitutive of systems of genres. Genres have been described in terms of chains (Swales, 2004 ; Fairclough, 2004), colonies (Bhatia, 2002), repertoires (Orlikowski & Yates, 1994 ; Devitt, 2004), sets and systems (Bazerman, 1994, 2004a ; Devitt, 1991, 2004), and ecologies (Spinuzzi, 2004). (2009 : 17)

La description des familles, réseaux, répertoires de genres permet de penser leur transformation⁸³. On retrouve ainsi l'idée présente chez Bronckart de la « migration » possible

⁸³ Dans la citation de Muntigl et Gruber on voit apparaître le genre « procédure » à côté du genre du « rapport » : il s'agit de nouveau de la non-distinction entre « type » de texte et genre.

d'un genre d'une sphère sociale à une autre. La proximité des genres au sein d'une sphère d'activité permet également de penser « l'hybridité » des genres. Dans la perspective de Fairclough, K. Ervajec (2004) s'intéresse au genre hybride de l'article promotionnel, « entre promotion et information ». D'autres recherches s'intéressent aux transformations des genres d'un point de vue diachronique, permettant de saisir l'historicité des genres. On peut citer ici l'étude de J. Yates sur l'émergence du genre du mémo et sur l'influence de ce genre dans la structuration du courrier électronique (Yates 1989) ou celle de L. Mozdenski sur le genre du « Legal Booklet » au Brésil (2009). Nous verrons comment cette dimension historique constitue un des aspects sur lequel nous avons commencé à nous pencher dans la recherche menée en collaboration avec C. Mellet (cf. [18]).

Nonobstant leur intérêt, les recherches menées dans le domaine anglo-saxon auxquelles j'ai eu accès se caractérisent, comme je l'ai indiqué plus haut (p. 111), par leur relative indifférence vis-à-vis de la prise en compte des formes linguistiques dans ces transformations, question qui intéresse au plus haut point en revanche un linguiste : en quoi les formes et les valeurs d'emploi des formes se transforment-elles au cours de l'évolution d'un genre ? C'est à ce type de questions que pourrait répondre une étude en diachronie des rapports éducatifs, qui permettrait en outre de mettre en relation les observations recueillies avec les évolutions juridiques et sociales.

Les chercheurs nord-américains travaillant dans le domaine des « work-places studies » ont également fait émerger, à l'instar des nombreux chercheurs gravitant autour du réseau « Langage et travail », l'existence de genres « cachés », qui constituent des médiateurs de l'activité plutôt que des réponses à des consignes explicites (voir l'opposition entre genres prescrits et genres réels reprise par Boutet aux travaux des ergonomes), ainsi que les « chaînes de genres » qui existent dans les sphères professionnelles entre genres oraux et genres écrits⁸⁴ :

Theorists have also begun to highlight ways that genre theory has privileged public texts whose primary functions are informational, rhetorical or aesthetic. For example, Swales (1996, 2004) has identified the category of *occluded* genres, and Spinuzzi (2004) has highlighted the way many workplace genres are designed primarily to mediate activity (e.g., to work as aids to thinking and action rather than as means of interoffice or external communication). Attention to modes other than writing has also grown. Räisänen (1999), for example, has examined the chains of written and oral genres involved in presenting at academic conferences. Analyzing topological and typological dimensions, Lemke (1998) has argued that scientific texts are, and long have been, routinely *multimedia genres*, whose mix of modalities plays a crucial role in the construction of meaning. Situated genre analyses in specific sites (e.g., Bazerman, 1999 ; Berkenkotter, 2001; Kamberelis, 2001 ; Prior, 1998) have also highlighted ways that literate activity involves multimodal chains of genres. For example, a group may engage in planning « talk » (which might include written notes, drawings, diagrams, and so on as well as presentational and conversational talk); that planning talk may lead to a series of written drafts that are perhaps reviewed through a series of oral and written responses (with annotational genres including textual editing, marginal comments, and extended comments); and all of this activity may culminate in a final written text that is then read

⁸⁴ Il s'agit là de phénomènes bien connus maintenant. Voir également Moirand (2003) par exemple.

in certain typified ways and prompts other responses. Many of the genres in such chains are both relatively occluded and more oriented to mediational or processual purposes of individuals or groups than to wider public exchange. More and more, we understand **that the rhizomatic threads of genre** spread just about everywhere we might look into human societies. (Prior 2009 : 17, souligné par moi)

Cette dernière dimension est bien entendu cruciale pour comprendre la production des genres dans l'entreprise, par exemple, et difficile à rendre accessible aux étudiants qui s'initient à la maîtrise des genres professionnels (voir cependant le dispositif imaginé par Russell et Fisher 2014). Elle l'est également dans la sphère du travail social : comme le montre pertinemment Rousseau (2007), l'écriture d'un rapport éducatif ne peut être dissociée des notes prises au jour le jour par les éducateurs, des réunions de synthèse, mais aussi des conversations de couloir, non plus que des réécritures et corrections. Cette dimension est souvent évoquée par les travailleurs sociaux avec qui nous collaborons dans le cadre du projet *Ecritures*. Elle n'a pas pu être jusqu'à présent prise en compte autrement que par l'enregistrement des réunions de synthèse préalables aux rapports fournis par les éducateurs.

3. Identifier et caractériser des genres

Toute recherche sur les genres se heurte à la question de la constitution d'un corpus représentatif d'un genre, voire d'un corpus contrastif permettant de faire apparaître de façon différentielle les propriétés des genres ainsi contrastés. Or l'opération consistant à regrouper des textes relevant d'un même genre n'est pas triviale. Bien souvent c'est sur le critère du « nom de genre » que les corpus sont constitués, comme nous le signalions, avec C. Mellet, en [18] : « Même si quelques travaux témoignent d'une réflexion sur la définition du genre, la plupart d'entre eux s'appuient sur une définition intuitive de cette notion ou constituent des corpus à partir de catégories génériques identifiées par un nom de genre tenu pour acquis. Les critères permettant de rassembler ou au contraire de séparer des textes en fonction de la catégorie générique ne sont pas toujours suffisamment interrogés. Il en est ainsi, par exemple de l'appréhension des genres chez F. Rastier :

Or le corpus de textes du même genre s'impose en général : on juge d'une délibération de conseil d'administration par rapport aux précédentes, d'un poème par rapport à d'autres poèmes et non par rapport à des romans. (2001 a) : 232).

Si, selon lui, le corpus de textes « s'impose », c'est, semble-t-il, parce qu'il considère que le nom de genre suffit à sa délimitation » ([18] : 781)⁸⁵.

Or le nom de genre, s'il constitue pour le chercheur un indice incontournable des jugements métalinguistiques et de l'activité d'évaluation des locuteurs sur les productions verbales (cf.

⁸⁵ C'est souvent le cas dans les recherches basées sur une approche statistique des formes ou catégories caractéristiques d'un genre, où la notion de genre peut être très flottante, comme le montre le début de l'article de C. Gledhill consacré à « la phraséologie dans l'analyse de genres textuels. L'exemple des formules rhétoriques dans *Le Monde* » (1994) : « Ce travail vise à établir le profil phraséologique d'un genre de texte spécifique (le journalisme français). »

Rinck 2006), ne peut constituer un critère sur de regroupement des textes. Comme le remarque justement S. Branca-Rosoff dans son article de 1999 :

Lorsqu'on adopte un point de vue descriptif et non plus normatif, on s'aperçoit qu'il n'y a pas recouvrement entre la définition sociale des genres (qui catégorise des individus inscrits dans des situations) et le point de vue formel (qui regroupe des productions langagières sur la base de marques linguistiques et de fonctionnements discursifs). Il n'y a guère coïncidence que pour les « petits genres » les plus ritualisés comme les formulaires des institutions, ou les allocutions de bienvenue, discours pour lesquels le lieu, l'interlocuteur, l'événement... sont fixés. Le cas général est bien différent. On trouve ainsi des « dissertations » qui n'ont presque aucune des particularités langagières du genre mais qui sont rapportées à une pratique sociale spécifique (un exercice proposé dans le cadre institutionnel de la classe par un professeur) ; par ailleurs, il arrive qu'on qualifie de « dissertation » des textes sans rapport avec la classe parce que les instruments descriptifs dont nous disposons y reconnaissent des marques linguistiques solidaires et récurrentes dans les dissertations (par exemple, un certain type de plan allié à des procédures de généralisation, à l'usage de la troisième personne et à la quasi absence des modalisations). (1999a) : 6)

Sur ce point, les propositions de P. von Münchow nous semblent de nature à éviter les écueils liés à la constitution d'un corpus sur la base du seul « nom de genre ». Reprenant une opposition mise en évidence par Pike dans un autre cadre, elle propose en effet de faire la distinction entre « genre émique » et « genre étique ».

C'est en choisissant des documents relevant de ce que l'on suppose être un même (sous-)genre que l'on aborde le genre dans une perspective étique ; l'analyse livre ensuite les critères linguistiques et extra-linguistiques pour définir le genre émique, concept qui permettra de rejurer l'attribution première et étique du caractère générique à tel ensemble de textes. (von Münchow 2001 : 114)

Pour comparer les journaux télévisés en français et en allemand, elle constitue ainsi un corpus de « documents » dénommés dans les deux cultures « journaux télévisés ». Mais à l'issue de la recherche, elle conclut à l'impossibilité d'identifier sur des bases formelles un genre « JT » permettant la comparaison, celle-ci ne pouvant s'effectuer qu'au niveau des « sous-genres » que sont la brève, le reportage, le sujet long etc.

La méthodologie mise en place par P. von Munchow est particulièrement opératoire dans le cadre d'une linguistique de corpus comparative où le genre joue le rôle d'un « tertium comparationis ». La conception du genre que nous proposons, C. Mellet et moi-même, permet de rendre compte de son caractère dynamique et historique.

3.1. Nom de genre et institutionnalisation d'un genre : le signalement [18]

La question du nom de genre est récurrente dès lors que l'on considère la catégorie du genre comme pertinente : le nom de genre, comme on l'a vu, ne peut constituer le seul critère permettant d'identifier un genre. En même temps, outre qu'il constitue un indice de l'évaluation opérée par les locuteurs sur leurs propres productions, il joue un rôle certain dans l'institutionnalisation des genres et l'évolution des genres en diachronie.

C. Mellet et moi-même avons chacune travaillé sur un nom de genre qui est un déverbal (voir Beacco et Petit 2004) modifié – l'« interpellation parlementaire » et le « signalement d'enfant en

danger » – ce qui pourrait constituer une caractéristique assez fréquente des noms de genre, comme le remarque avec justesse Dolinine : « Ce n'est pas par hasard que les dénominations de GD [genres de discours] dérivées de verbe de parole s'accompagnent toujours, ou presque, d'un déterminatif : 'ordre du jour', 'garantie bancaire', 'interrogatoire de police', etc. » (1999 : 34)

Nous proposons de distinguer soigneusement les trois référents distincts auxquels peut renvoyer le déverbal :

- Il peut désigner la nominalisation de l'acte performatif ; l'interpellation ou le signalement référent alors à l'acte de dire « j'interpelle », « je signale ».
- Il peut également correspondre à l'activité discursive d'interpellation ou de signalement. Le nom désigne alors l'activité discursive qui a pour but pragmatique d'interpeller ou de signaler. Cette activité ne correspond pas forcément au nom du genre mais à une évaluation, par le locuteur, l'interlocuteur, ou encore un tiers évaluateur de ce que le locuteur fait ou a fait en parlant ou en écrivant.
- Enfin, le déverbal peut désigner un nom de genre institué (une « interpellation parlementaire », un « signalement d'enfant en danger »), correspondant à des normes discursives stabilisées.

Or une approche diachronique permet de saisir les distorsions éventuelles entre ces différents référents – entre le nom et le but pragmatique, et même le performatif explicite ou l'acte – et les moments de stabilisation provisoire que constitue l'institutionnalisation d'un genre.

Dans le cas du signalement d'enfant en danger, je n'ai pas à proprement parler pu travailler dans une perspective diachronique – l'accès aux archives étant difficile – mais le moment où le corpus a été constitué correspondait à une modification en cours dans la législation : l'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger), bientôt suivi par le législateur (loi de 2007), préconisait d'établir une distinction entre le « signalement » émis par un « simple citoyen » auprès des services sociaux ou du 115 (Allo enfance maltraitée) – rebaptisé « information préoccupante » – et le « signalement », rapport établi par les services sociaux suite à ce premier signalement, comportant une évaluation de la situation et adressé, le cas échéant, au Procureur de la République.

Ainsi le genre institué dénommé « signalement », qui correspond à un document très normé au rubriquage formaté, comprend-il une dimension d'évaluation et de préconisation – qu'il partage avec l'ensemble des rapports éducatifs – que n'intègre pas l'acte de « signaler ». De même, la visée performative de « signaler » n'est-elle pas, dans ces textes, verbalisée sous cette forme, mais régulièrement exprimée par la mention d'un danger ou d'une inquiétude (*X est en danger, les observations sont particulièrement inquiétantes...*).

De fait, dans les textes de loi, *signaler* et *signalement* apparaissent seulement pour désigner un étranger en situation irrégulière. Dans le sens de « signaler un enfant en danger », on les trouve dans des circulaires où ils commutent alors avec *dénoncer* et *dénonciation*. De même que la pratique professionnelle qui consiste à « faire un signalement » peut conduire à un acte

« lourd » – retirer un enfant à sa famille –, de même les mots *signaler* et *signalement* sont-ils des mots « lourds », chargés dialogiquement⁸⁶.

Il n'en reste pas moins que, dans la période transitoire observée, les « informations signalantes » sont régulièrement qualifiées de « signalement » par les travailleurs sociaux (*nous avons reçu un signalement de*)...

Nos analyses mettent ainsi en évidence la complexité de la relation entre les trois référents correspondant au nom de genre et nous amènent à envisager le genre comme une interaction dynamique entre le nom de genre institué, correspondant à des normes discursives stabilisées (« interpellation parlementaire », « signalement d'enfant en danger »), la pratique discursive ayant pour but d'interpeller ou de signaler, et l'acte performatif désigné par le déverbal. Des études en diachronie concernant les moments d'institutionnalisation d'un genre ou ses transformations permettront de compléter cette approche.

Sans aller dans le détail des analyses menées sur le genre du signalement, je propose l'état d'une réflexion en cours sur deux genres professionnels sur lesquels j'ai été amenée à travailler sous différents angles, le genre du « compte-rendu » et le genre du « rapport ».

3.2. Autour de deux genres professionnels, le « compte-rendu » et le « rapport »

Les réflexions présentées ici sont issues autant de programmes de recherche auxquels je participe que de questions suscitées par l'enseignement des genres du compte-rendu et du rapport comme écrits professionnels. La problématique d'ensemble touche à la caractérisation de ces genres, dans la relation entre les noms de genre, les formes linguistiques et la visée pragmatique. Se posent en effet ici avec acuité les questions soulevées plus haut, et tout particulièrement la relation entre le nom du genre et la visée du genre, c'est-à-dire entre « compte-rendu » et « rendre compte », entre « rapport » et « rapporter ».

3.2.1. Le genre du compte-rendu

Le travail sur le genre du compte-rendu s'inscrit dans deux types de collaborations :

- une recherche menée avec C. Mellet sur la relation entre formes de RDA et genres, et basée sur des comptes rendus produits dans la sphère universitaire (cf. [25]),
- la mise en place avec F. Rinck d'un cours intitulé « Pratique des écrits professionnels », dont la méthodologie prend en compte à la fois les genres professionnels dans leur diversité, le discours des guides rédactionnels (papier et en ligne) ainsi que les écrits produits par les étudiants et leurs défaillances.

Ces réflexions s'insèrent depuis 2012 dans les thématiques développées par le groupe « Représentations du Dire et du Discours » (RDD), qui s'intéresse particulièrement à l'interaction entre formes de RDA et contraintes génériques dans les genres du « tenant lieu » et spécifiquement dans le genre du compte-rendu.

⁸⁶ Plusieurs séances du séminaire « L'hétérogénéité dans les langues et les discours » ont été consacrées aux « mots lourds ».

Définir le genre « compte-rendu »

On note tout d'abord que le nom de genre « compte-rendu » ne désigne pas nécessairement le compte-rendu d'évènements de parole (verbaux) : les comptes-rendus d'hospitalisation, ou plus largement les comptes-rendus d'intervention visent à « rendre compte » des actions accomplies (généralement par celui qui rédige le compte-rendu mais pas nécessairement). Il s'agit de genres relativement normés, comme semble l'indiquer un rapide survol des résultats fournis par le moteur de recherche Google à l'entrée « compte-rendu d'intervention », qui permet d'accéder à un certain nombre de documents préformatés dans lesquels le scripteur n'a qu'à remplir des cases. Je m'intéresse ici à un type de compte-rendu, le compte-rendu de « paroles », parfois spécifié sous l'appellation « compte-rendu de réunion ».

Les discussions menées au sein du groupe RDD ont permis de dégager un ensemble de genres appartenant à des sphères d'activités différentes, dans lesquels un discours D2 « tient lieu » d'un autre discours D1. On peut organiser ce champ à partir de différents critères tels que le canal propre à D2 et à D1, le statut du locuteur de D2 et de D1, la temporalité de D2 par rapport à D1, l'étendue de D2 par rapport à D1, la co-présence de D2 et de D1, la présence de marques évaluatives du scripteur de D2 (L2) et le statut de D2⁸⁷. Dans ce champ, on peut tenter de spécifier le genre du compte-rendu de parole de la façon suivante : D2, le compte-rendu, est un texte écrit qui est postérieur au discours oral D1 dont il rend compte et qui est nécessairement moins étendu que lui. Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse que la visée de D2, en tant qu'écrit, est de « garder une trace » de ce qui s'est dit – des informations transmises, des décisions prises voire des positions soutenues dans le débat. Le critère du statut du scripteur de D2, du statut de D2 lui-même et des destinataires de D2 permettent d'introduire des différenciations à l'intérieur de ce genre. Ainsi L2 peut être un participant, un témoin (secrétaire par exemple), ou un professionnel (cas des comptes-rendus de l'Assemblée nationale ou des sociétés qui « vendent » des comptes-rendus aux entreprises). D2 peut avoir une valeur d'information (de communication), d'enregistrement des décisions, ou une valeur légale – et dans ce cas il devient procès-verbal⁸⁸. La diffusion de D2 peut être restreinte aux participants à l'échange D1 ou étendue à une communauté plus large : les membres d'un laboratoire pour un compte-rendu de conseil de laboratoire, de la communauté universitaire pour les comptes-rendus des grands conseils universitaires disponibles sur l'intranet ou de l'ensemble de la communauté nationale dans le cas des comptes-rendus de l'Assemblée nationale – lesquels, à partir du moment où ils sont publiés au Journal officiel, qui est disponible en ligne, peuvent acquérir une diffusion maximale...

On pourrait ainsi définir par son dispositif énonciatif et sa visée un genre « compte-rendu » spécifiable en « compte-rendu de parole ». Le « compte-rendu » devient « procès verbal » quand il acquiert une valeur légale, et englobe le « relevé de conclusions » qui peut n'en constituer qu'une partie.

⁸⁷ Les discussions ont été synthétisées dans un document de travail rédigé par J. Lefebvre.

⁸⁸ Le séminaire RDD a bénéficié des exposés de D. Mazzucchetti, rédacteur à l'Assemblée nationale.

Diversité formelle des comptes-rendus

Les comptes-rendus (désormais CR) ainsi définis revêtent des formes très variées, variété qui peut être mise en relation avec les critères énoncés ci-dessus et avec le degré de normalisation des CR dans la sphère considérée. Étant donné qu'il s'agit de rendre compte, par écrit, de paroles, les principales différences formelles portent sur les modes de représentation du discours autre, et ce sont celles sur lesquelles nous nous sommes penchées : présence ou pas de formes de RDA, et dans le cas où les formes de RDA sont présentes, diversité de ces formes, ces variations étant plus ou moins normées. Ainsi, dans la sphère universitaire, les CR des « grands conseils » (Conseil d'Administration, Conseil Scientifique, Commission Mixte d'Établissement...), pris en charge par des « témoins » que sont les secrétaires, semblent plus normés que les CR des conseils d'UFR, généralement rédigés par des participants (enseignants-chercheurs la plupart du temps). Ainsi, pour ce qui concerne l'université Paris Ouest, le « relevé de conclusions » du Conseil Scientifique [devenu Commission de la recherche] est-il généralement – mais pas exclusivement – rédigé au DD, l'intervention de chaque orateur étant précédée de son nom (47) tandis que les CR des Commissions Mixtes d'Établissement sont eux au DI (48) :

(47) 5 – Représentants au Bureau de la Commission Recherche

Ph. G-L au Bureau de la Commission Recherche il faut élire un représentant des doctorants et un représentant de professeurs. Les candidatures sont à transmettre avant le 09 septembre (BCR). Ces élections auront lieu à la CR du 23 septembre. (CR)

(48) M. A souhaiterait que soit inscrit au procès verbal de cette séance qu'il y aura une réunion supplémentaire en septembre pour étudier la suite du mouvement et que Mme B continue son activité au sein de l'UFR Z à la rentrée mais qu'elle reste prioritaire sur le mouvement à venir.

M. C répond qu'il est nécessaire de dégager un poste et de prévoir le remplacement. (CME)

Les normes peuvent varier d'un établissement à l'autre, ce qui pourrait indiquer qu'elles sont le fruit de traditions non écrites se perpétuant au sein d'un service.

Il faut noter que les CR du Conseil de Laboratoire que nous avons étudiés (MoDyCo) ne comportent aucune forme de RDA, le texte se donnant d'une certaine manière comme la voix de l'institution et évacuant toute trace de discussion entre les participants :

(49) Informations générales :

– Au niveau CNRS

Les Instituts nationaux ont été créés, et ils remplacent les départements scientifiques. Toutes les unités CNRS ne sont pas des unités dites « stratégiques » des Instituts. X est une unité stratégique de l'Institut SHS, ce qui signifie que le laboratoire sera géré par le CNRS en tant qu'opérateur de recherche.

Pour les unités qui relèvent d'un autre établissement ou d'un organisme de recherche, le CNRS aura un rôle d'agence de moyen.

Le directeur de l'Institut SHS sera nommé dans les prochains jours. (CL)

Les CR des conseils d'UFR en revanche présentent un vaste empan de formes de RDA – discours direct, discours indirect, modalisation d'assertion comme seconde, modalisation autonymique d'emprunt, ou formes non marquées explicitement :

(50) M. Z, suite à ce courrier, souhaite apporter « une motion » (texte ci-dessous) et proteste contre la décision de fermeture de première année LLCE/Russe. (UFR)

(51) La non fongibilité entre la formation et la recherche remet en question l'avenir des UFR et des Ecoles doctorales et remet implicitement en cause l'adossement de la recherche à la formation selon P. J. (UFR)

Dans la sphère de l'entreprise, des normes sont mises en place par les sociétés spécialisées dans la rédaction de CR dont les « produits » sont disponibles sur leur site. Ces sociétés distinguent ainsi différents types de documents en fonction de leur degré de reformulation, ce qui se traduit par un nombre de pages différent par heure de discussion et par un coût différent de la prestation : la transcription, le compte-rendu exhaustif, le compte-rendu révisé, la synthèse standard, la synthèse brève et la note de synthèse (dénominations de la société Ubiquis : <http://www.ubiquis.fr/>). Dans tous les cas de figures, on a affaire à du DD introduit par le nom du locuteur.

Représentations du genre « compte-rendu »

Les représentations que les scripteurs ont du genre du compte-rendu peuvent permettre d'affiner les caractéristiques pragmatiques et linguistiques. Ainsi, au cours de différents exposés au sein du groupe RDD, D. Mazzuchetti, rédacteur à l'Assemblée nationale, a-t-il pu, en retraçant l'historique des comptes-rendus des assemblées depuis les États généraux de 1614, faire apparaître un mouvement plus ou moins explicite de la part des représentants de la nation vers « l'objectivation » – mouvement qui conduit en 1795 à la constitution d'un corps de fonctionnaires dédiés et qui, à l'heure actuelle, nourrit chez certains le fantasme de l'enregistrement vidéo comme document « objectif ».

Or il est intéressant de noter que les guides et manuels ainsi que les sites consacrés aux écrits professionnels mettent en avant le caractère « objectif » du compte-rendu, comme en témoignent les quelques extraits suivants (c'est moi qui souligne en gras) :

(52) Caractéristiques de rédaction : Les **pronoms personnels "je" et "nous" sont à bannir**. La voix passive est employée. Le **rédacteur ne s'exprime jamais en son nom**. Il doit retranscrire avec **neutralité, objectivité et fidélité** les propos pris en note lors de la réunion. <http://www.commentfaiton.com/fiche/voir/6227/comment-rediger-un-compte-rendu-de-reunion>

(53) Le compte-rendu de réunion obéit à des règles très strictes. Il doit adopter un ton **neutre, impersonnel et ne pas prendre position**. En effet, le compte-rendu **ne fait** que restituer par écrit les décisions ou points abordés lors de la réunion. Il est **purement factuel**. [...] Le compte-rendu de réunion étant **neutre**, il convient d'employer la **3e personne du singulier**. Ainsi, il faudra écrire : « la société xxx recommande de... » ou « suggère de... » ou « préconise de... », « le client fait observer que... », « A l'issue de cette réunion, il a été décidé de... ». Exit donc les « nous recommandons... ». <http://www.top-assistante.com/redac/cr.php>

(54) Le ton de vos notes est **informatif** et vous devez faire preuve d'une parfaite **objectivité**. Même si l'avis du chargé de clientèle vous exaspère, vous devez en prendre note sans le déformer ou le réduire à zéro. C'est un point très important. (I. d'Humières, *Communiquer par écrit*, Paris, Larousse, 2005)

L'exigence d'objectivité qualifie d'une certaine manière le statut de L2 comme témoin « neutre » plutôt que comme participant actif. Tous les comptes-rendus ne répondent pas bien entendu à ce critère. En particulier, des participants peuvent diffuser des comptes-rendus de réunions comportant des marques explicites de leur position subjective. Ainsi sur la liste des enseignants

de Paris 10 a-t-on pu recevoir pendant un certain temps des comptes-rendus du Comité National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) rédigés et diffusés par un délégué syndical, comportant de nombreuses marques évaluatives :

(55) Sur le CNAM, le ministère **prétend** que si des modifications statutaires sont envisagées, elles viendront au CNESER, mais que pour l'instant le débat est dans l'établissement (pour nos adhérents CNAM qui liraient ce compte-rendu, nous sommes preneurs d'informations). [...]Le deuxième point de l'ordre du jour portait sur la modification du concours de certaines écoles, il s'agissait du concours TSI. On crée une épreuve de projet de science industrielle (**encore**) mais là, il y a une définition, il s'agit du regroupement de la mécanique et de l'EEA (électronique, électrotechnique et automatisme). **Je ne sais pas pourquoi on n'appelle pas ceci sciences pour l'ingénieur ... Mais bon, cela pose moins de problèmes idéologiques que dans le cas précédent.**

Il est à noter cependant que le rédacteur de ces comptes-rendus les présente explicitement comme la manifestation d'un point de vue particulier sur les débats, et pas du tout comme un compte-rendu doté d'une valeur officielle.

Quoi qu'il en soit de la réalité des textes identifiables comme des comptes-rendus, on peut peut-être considérer que le critère d'objectivité ou de neutralité, instituant le rédacteur du compte-rendu en témoin, même s'il est un participant de la réunion, constitue une sorte d'horizon d'attente du genre – qui pourrait correspondre à la factualité de « rendre compte ». Dans le monde professionnel, ce critère oppose le compte-rendu au rapport, qui constitue le deuxième genre sur lequel nous avons jeté quelques bases d'une recherche future.

Les remarques développées ici ne visent pas à l'exhaustivité ; elles pourraient constituer les préliminaires à un programme de recherche qui pourrait se donner comme objectifs :

- de poursuivre le travail, mené avec C. Mellet et au sein de RDD, sur la diversité des formes de RDA en relation avec variations dans les critères définitoires du compte-rendu,
- d'affiner les caractéristiques définitoires du genre, par exemple en prenant en compte les usages oraux spontanés des locuteurs, ou ceux relevés sur le Web.

Les retombées didactiques du travail sur le genre du compte-rendu ne sont pas à négliger : elles permettent de mieux guider les étudiants dans cet exercice difficile mais extrêmement fréquent dans le monde professionnel qu'est la rédaction d'un compte-rendu de réunion, et de mieux cerner leurs difficultés.

3.2.2. Y a-t-il un genre « rapport » ?

Avec les textes qui portent la dénomination de « rapport », on se trouve face à une diversité maximale. Là encore, l'ajout d'une spécification au déverbal (rapports éducatifs, d'information, de stage, d'activités) permet sans doute de mieux circonscrire et identifier des « genres ». Il me semblait intéressant néanmoins de poser la question de l'existence d'un point commun entre tous les genres du « rapport ». Les réflexions qui suivent, en cours d'élaboration, se situent une nouvelle fois à la croisée de la recherche et de l'enseignement, des analyses de rapports éducatifs produits dans le champ de la protection de l'enfance et des observations de genres professionnels menées dans le cadre de la mise en place du cours « Pratique des écrits professionnels ».

Les rapports éducatifs dans le champ de la protection de l'enfance

Le travail sur les écrits produits dans le champ de la protection de l'enfance par les travailleurs sociaux a conduit à une réflexion, indispensable à la constitution du corpus et à la démarche interprétative, sur les genres auxquels nous avons affaire. J'ai ainsi proposé que les écrits auxquels nous avons accès soient regroupés sous l'appellation de « rapports éducatifs ». Certes le corpus est constitué de textes qui portent des noms différents selon le type de mesure mis en œuvre, mesures qui se distinguent en particulier par la temporalité dans laquelle elles s'inscrivent : on dispose ainsi de « rapports éducatifs », « rapports de signalement », « enquêtes sociales », « rapports d'IOE⁸⁹ », « rapports d'AEMO », « notes d'information », « notes de situation ». Cependant, on peut considérer à un certain niveau que ces textes partagent un certain nombre de propriétés énonciatives, pragmatiques et discursives qui permettent de les regrouper en corpus : produits par des travailleurs sociaux à destination d'une instance judiciaire, « ils ont pour objectif d'évaluer une situation familiale et de préconiser le cas échéant des mesures d'intervention ; ils s'inscrivent dans une pratique sociale et constituent des écrits professionnels ; ce sont des écrits sous-tendus par des discours tels les textes de loi, les discours médiatiques, les guides de rédaction, et [...] ils sont constitués de descriptions et d'évaluations produites par le travailleur social, de discours représentés de la famille, d'analyses ou diagnostics proposés par le psychiatre du service, etc. » ([22] : 62).

De fait, l'analyse des formes linguistiques ou des configurations discursives n'a pas permis de mettre en évidence des différences notables entre les éléments du corpus. Les marques de subjectivité, par exemple, et en premier lieu les embrayeurs de 1^{ère} personne, ou les formes de représentation du discours autre, varient plus en fonction des services qu'en fonction du type d'écrit. Cependant, M. Veniard, dans son étude des lexèmes *difficulté* et *problème* (Veniard 2008), note une différence de fréquence : ces lexèmes sont plus utilisés dans les rapports d'IOE, qui sont des écrits longs, que dans les écrits plus courts et réalisés plus rapidement que sont les enquêtes sociales et les notes de situation. Pour elle, ils sont donc « caractéristiques des textes d'analyse, longs (15-20 pages), écrits après 6 mois de contacts avec la famille » (Veniard, 2008 §

⁸⁹ IOE : Investigation et Orientation Educative ; AEMO : Aide Educative en Milieu Ouvert. « La mesure d'IOE est une mesure d'aide à la décision pour le magistrat qui l'ordonne ; elle consiste en une démarche d'évaluation et d'analyse qui porte a minima sur les points suivants : les conditions matérielles d'existence du mineur, les conditions d'éducation, le contexte sociologique, la personnalité du mineur et des membres de son environnement familial, le fonctionnement intra-familial. » (http://ardecoll.inforoutes.fr/pjj/enfance_danger/pages/IOE.HTM). « La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative se substitue, depuis le 1^{er} janvier 2012, à l'enquête sociale (ES) et à la mesure d'investigation et d'orientation éducative (IOE). L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est une mesure de protection de l'enfant vivant dans son milieu familial. Elle intervient dès lors que les conditions de vie de l'enfant sont susceptibles de le mettre en danger ou quand ses parents rencontrent des difficultés particulières dans leurs responsabilités éducatives. Cette mesure est mise en œuvre par des services éducatifs (le plus souvent gérés par des associations mais qui peuvent aussi être de statut public) à la demande : – soit de l'autorité administrative (le président du Conseil Général par l'intermédiaire de son service de l'Aide Sociale à l'Enfance). – soit de l'autorité judiciaire (le Juge des Enfants). » (<http://www.cnaemo.com/aemo.html>)

11). Ici la structuration du corpus en fonction des différents types d'écrits permet d'affiner l'analyse. De même nous avons pu envisager le « signalement » comme un genre, en travaillant sur l'interaction entre le nom du genre et les formes réalisant dans les textes l'acte illocutoire de « signaler », afin de suivre comment la dynamique du genre se joue dans la distorsion entre ces différents niveaux.

Il semble donc satisfaisant du point de vue méthodologique et heuristique de disposer de la catégorie du « macro-genre » « rapport éducatif », tout en se réservant la possibilité d'une part de contraster entre eux, sur certains faits précis, les différents « genres » ou « sous-genres » ainsi regroupés et d'autre part de mener des études spécifiques sur tel ou tel de ces genres – et en particulier des études diachroniques permettant de suivre l'institutionnalisation d'un genre dans une sphère d'activité⁹⁰. A ce titre, le travail sur le signalement mériterait d'être poursuivi dans sa perspective diachronique. Un programme de recherche de ce type demanderait également que l'on se penche sur le genre de l'enquête sociale, dont les origines remontent au XIXe siècle, ce qui permettrait de suivre les permanences et les évolutions propres à ce genre, et éventuellement d'en comprendre la longévité...

La cartographie que nous proposons met en évidence que les différents « genres » auxquels nous avons affaire partagent un grand nombre de traits en commun de telle sorte que, sous un certain angle, ils peuvent être regroupés en corpus.

Les rapports dans d'autres sphères sociales

Des textes dénommés « rapports » existent dans la plupart des sphères professionnelles, qu'il s'agisse de l'entreprise, de l'université, de l'administration, du milieu associatif. La dénomination « rapport » est, comme je l'ai dit, le plus souvent suivie d'une spécification : rapports de stage, rapports d'information, rapports d'activité, rapports de mission...

Dans le cadre d'un enseignement consacré aux écrits professionnels, j'ai ainsi proposé aux étudiants d'observer d'une part un rapport d'information sur le système éducatif finlandais, présenté au Sénat par une délégation de la commission de la Culture, et d'autre part le rapport d'activité d'une entreprise du logement social, Armorique Habitat. La différence entre les deux textes est pour ainsi dire visible à l'œil nu car elle touche la matérialité sémiotique même des documents mais je laisserai cet aspect pour me centrer sur les caractéristiques linguistiques de ces textes avant d'envisager leurs buts illocutoires respectifs et de reprendre à la lumière de ces observations, très partielles pour le moment, la question de la pertinence de poser un genre ou un macro-genre « rapport ».

Le rapport d'information au Sénat se caractérise tout d'abord, visuellement, par des marques de structuration textuelle explicites (titres, intertitres) et de soulignement (*gras*). Du point de vue énonciatif, on note la quasi-absence de marques renvoyant à l'énonciateur (généralement

⁹⁰ Ma position est ainsi un peu différente de celle de F. Pugnère-Saavedra qui, dans les *Carnets du Cediscor*, 10, considère les écrits professionnels comme un « hyper genre », les écrits du domaine social comme un genre et les écrits du signalement comme un « sous-genre » (Pugnère-Saavedra, 2008). Une exploration textométrique permettant de comparer le vocabulaire spécifique de chacune des catégories de documents qui constituent le corpus permettrait peut-être d'affiner les résultats.

dénoté *vosre commission*) sauf dans les formules du type *relevons, citons*, et dans la conclusion, sur laquelle nous reviendrons. On note aussi l'emploi du présent (*La Finlande compte 406 lycées en 2008*) avec quelques occurrences de passés composés signalant des évolutions dans le système éducatif finlandais (*les dépenses courantes au profit de l'ensemble du système éducatif ont globalement augmenté*). Enfin, ce texte est caractérisé par une densité nominale forte qui se traduit par un grand nombre de nominalisations et en particulier de reprises anaphoriques nominales, tandis que les verbes sont des verbes de sens « faible » (*être, avoir, montre, indique*), avec un nombre important de passifs ou de pronominaux :

(56) Finlande : le bon élève des systèmes éducatifs occidentaux peut-il être un modèle ?

7 avril 2010

Rapport d'information n° 399 (2009-2010) de Mme Colette MÉLOT, M. Pierre MARTIN, Mme Françoise CARTRON, M. Claude DOMEIZEL et Mme Lucienne MALOVRY, fait au nom de la commission de la culture, déposé le 7 avril 2010

I. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME ÉDUCATIF FINLANDAIS

A. QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS

1. Le nombre d'établissements et d'élèves

La Finlande compte :

– 3 065 écoles primaires et collèges en 2009, soit 109 de moins qu'en 2008, pour un total de 533 300 élèves ;

– 406 lycées en 2008, soit le même nombre qu'en 2007, pour un total de 120 600 lycéens ;

[...]

2. Le budget consacré à l'éducation

a) Le budget global

Les dépenses courantes au profit de l'ensemble du système éducatif ont globalement augmenté en 2007, d'après les statistiques les plus récentes transmises à votre délégation. Ainsi, selon le Bureau finlandais des statistiques, ces dépenses ont augmenté de 3,6 % en 2007 par rapport à l'année précédente.

[...]

La Finlande consacre environ 6,1 % de son PIB au système éducatif, hors enseignement supérieur, contre 6,6 % pour la France.

Le budget consacré à l'ensemble du système éducatif, enseignement supérieur compris, s'est élevé à 10 milliards d'euros en 2007, les dépenses relatives au primaire et secondaire (niveau collège) en représentant la proportion la plus importante (36,7 %). Comme l'indique le tableau ci-après, celles-ci se sont établies à 3,7 milliards d'euros en 2007. Les postes de dépenses les plus importants sont ensuite consacrés à l'université et la recherche, pour 1,8 milliard d'euros, et à la formation continue, pour 1,3 milliard d'euros. (Commission d'information du Sénat, début, le gras est dans le texte original)

Le rapport d'activité présente un fonctionnement énonciatif très différent : on note une forte présence de formes renvoyant explicitement à l'énonciateur, le plus souvent représenté, dans l'exemple étudié, par le nom de l'entreprise. Ce texte est également remarquable par le nombre de formes appréciatives positives. Comme le montre Moirand (1995), l'appréciation s'actualise dans les textes non seulement par le lexique mais également par des constructions syntaxiques (comparaison, quantificateurs, intensifs) ou par des configurations discursives (énumération,

relations d'opposition ou de concession). De fait, dans l'exemple étudié⁹¹, on observe une abondance de lexèmes intrinsèquement ou discursivement positifs (*développer, poursuivre, production développement, qualité, faciliter...*) ou de constructions superlatives ou comparatives (*s'est très fortement mobilisée, proposer au plus grand nombre, au plus près des préoccupations de nos territoires*), des focalisations (*c'est ainsi que*) ou des modalités déontiques (*Armorique Habitat doit être en permanence attentive...*). Les nominalisations, très fréquentes également, posent comme des préconstruits les objets résultant de l'action de la société et jouent donc un rôle dans cette opération de valorisation (*la production de logements diversifiés, le développement de l'offre nouvelle, l'amélioration et l'entretien des logements dans la quête permanente de l'adaptation et de la performance...*) :

(57) Armorique Habitat société

plus près des préoccupations de nos territoires.

Michel LE BOURDONNEC

Président

C'est à ce titre qu'ARMORIQUE HABITAT s'est très fortement mobilisée en 2009 pour développer et poursuivre en permanence quatre grandes ambitions :

- la production de logements diversifiés, en locatif comme en accession, dans le cadre d'une programmation annuelle proche de 200 logements avec une implantation densifiée sur les territoires morbihannais et costarmoricaïns. Mais le développement de l'offre nouvelle ne saurait se satisfaire de la seule dimension quantitative et doit s'accompagner d'un volet plaçant l'innovation au centre des projets. C'est ainsi qu'ARMORIQUE HABITAT privilégie les modes constructifs pertinents qui visent à limiter la consommation d'énergie et alléger la quittance globale de ses locataires. Toutes ses nouvelles opérations sont aujourd'hui systématiquement labellisées en "Très Haute Performance Energétique" (THPE).

- l'amélioration et l'entretien des logements dans la quête permanente de l'adaptation et de la performance énergétique dans le cadre du "plan collectif 2012" visent la résidentialisation de tous ses logements collectifs et la réduction de la facture énergétique.

- la qualité de service rendu, car au coeur du dispositif, la satisfaction du locataire reste essentielle. C'est dans cette perspective qu'ARMORIQUE HABITAT a mis en place une nouvelle organisation locative basée sur la désignation d'un interlocuteur unique pour ses locataires. Pour la compléter, les réunions cantonales proposées à tous les locataires et les rencontres avec les locataires-partenaires continuent de fonder le socle de ses relations de proximité. Cependant, la crise économique persiste et ARMORIQUE HABITAT doit être en permanence attentive à ce que ses ambitions soient, notamment, au service des plus fragiles. Tel est le sens de la signature des conventions avec les associations Masse-Trévidy et AGEHB pour la mise à disposition de solutions d'hébergement aux personnes en difficulté et faciliter ainsi leur insertion par l'habitat. Développement territorial, amélioration du parc, qualité du service rendu, logement des plus fragiles, c'est pour affirmer ses multiples ambitions et poursuivre l'exercice de ses missions dans le respect de ses racines mutualistes, que le conseil d'administration d'ARMORIQUE HABITAT avec l'appui de son actionnaire de référence, le Crédit Mutuel Arkéa et des équipes continueront d'œuvrer pour la solidarité au service des territoires. (Rapport d'activités Armorique Habitat, 2011, première page – la mise en page a été perdue par l'insertion dans ce mémoire)

⁹¹ Les exemples cités ici sont tirés de la première page de la brochure. L'objectif n'est pas ici de me livrer à une analyse exhaustive du document.

De plus, comme le souligne également S. Moirand, la visée appréciative met en jeu des représentations relatives aux objectifs de l'entreprise, représentations d'autant plus visibles ici que la raison d'être de l'entreprise Armorique Habitat est sociale tout autant que commerciale. C'est pourquoi une affirmation comme *ainsi, seules 4 expulsions ont été menées à terme en 2009* (un peu plus loin dans le document) peut-elle constituer un argument au service de la valorisation de l'entreprise, ce qui ne serait pas nécessairement le cas pour une entreprise commerciale, à qui ses actionnaires pourraient reprocher de ne pas être plus ferme vis-à-vis des mauvais payeurs. On relève enfin parmi les phénomènes saillants une structuration temporelle nettement marquée qui participe d'ailleurs de cette axiologisation positive, dans la mesure où la nouveauté et le progrès sont systématiquement valorisés, selon un « topos » qui pourrait bien, contrairement au précédent, être partagé dans le monde professionnel. Du point de vue énonciatif, on a donc un texte dans lequel l'énonciateur est explicitement présent, soit comme acteur des réalisations soit comme support et objet d'une évaluation positive de ces réalisations.

Une autre différence est sans doute à noter ; dans le rapport d'information, l'énonciateur n'est pas un participant impliqué dans la situation qu'il expose tandis que le rapport d'activité est produit par l'institution (entreprise ou organisme) : l'énonciateur, qui n'est donc pas simple témoin mais partie prenante de la situation décrite, valorise sa propre activité, et les textes peuvent être analysés dans le cadre de la visée promotionnelle propre aux genres de la communication interne et externe de l'entreprise.

La visée de ces textes n'est pas non plus identique. Dans les deux cas il s'agit bien de présenter des informations, et en particulier des données chiffrées, ce qui se traduit dans les deux cas par la présence de schémas, tableaux, graphiques accompagnés dans le texte de commentaires qui sélectionnent les données les plus saillantes pour les mettre en perspective. Mais cette visée informative n'est pas la seule présente. Dans le cas du rapport d'information, il s'agit de formuler des préconisations en direction de l'instance législatrice. Dans l'exemple analysé, les enseignements tirés de l'exemple finlandais et les recommandations qui en découlent sont explicitement présentés en conclusion du rapport :

(58) C. LES ENSEIGNEMENTS POUVANT EN ÊTRE TIRÉS

[...]

l'étude du système éducatif finlandais incite votre commission à **souhaiter la prise en compte** des quatre facteurs suivants pour toute réforme de l'enseignement secondaire,

[...]

Enfin, pour votre commission, la formation des enseignants **doit mettre davantage l'accent** sur le développement des compétences pédagogiques, et leur sélection **doit mieux prendre en compte** ces dernières.

En effet, notre pays est culturellement très attaché à la formation disciplinaire de ses enseignants, trop souvent **au détriment** des principales qualités requises d'un professeur : le talent pédagogique, la motivation et la capacité à transmettre ses connaissances.

Telle est la priorité affichée par la Finlande et **votre délégation y voit l'une des raisons majeures** de sa réussite éducative.

Dans le rapport d'activité, les informations et les données chiffrées sont au service de la promotion de l'entreprise : il s'agit de justifier les décisions prises, de valoriser les bons résultats, de relativiser les moins bons, tout en se projetant dans l'avenir.

Dès lors, on peut dire que dans les deux cas les faits et les données chiffrées font l'objet d'une évaluation, explicite dans le rapport d'activité, moins visible dans le rapport d'information où on la repère dans la mise en perspective des données chiffrées (*il existe très peu d'établissements privés (entre 40 et 60)*, qui suppose un étalonnage). On peut donc parler de visée argumentative, si l'on considère que les faits et les données chiffrées constituent des arguments en faveur d'une conclusion.

Il peut être intéressant à ce stade de faire appel – comme je l'ai fait pour le genre du compte-rendu – aux représentations du genre « rapport » telles qu'elles circulent dans les guides de rédaction d'écrits professionnels et les sites du même type. Tout se passe comme si le nom de genre « rapport » supposait une double visée : présenter des faits + mettre en perspective ces faits dans une visée argumentative. En effet alors que le compte-rendu se caractérise généralement par une exigence de « neutralité » ou « d'objectivité » du scripteur – même si l'on sait qu'il ne s'agit que d'une posture –, dans un rapport, il est attendu que ce dernier prenne position, oriente les informations recueillies vers une conclusion :

(59) Le rapport est un écrit synthétique faisant le point sur un sujet déterminé. C'est un document interne destiné au supérieur hiérarchique qui a pour but d'analyser une situation et d'y **apporter des solutions** [...]

– La conclusion : Elle propose des **solutions** à mettre en œuvre. L'emploi du conditionnel est à privilégier car c'est le supérieur hiérarchique qui prendra la décision finale. <http://www.commentfaiton.com/fiche/voir/6221/comment-rediger-un-rapport>

(60) Plus renseigné que la note de synthèse, plus **personnel** que le compte-rendu, le rapport est avant tout un écrit qui doit **présenter une réponse documentée et argumentée** à une question, accompagnée, le cas échéant, de solutions concrètes. [...] Le rapport étant un document argumenté sur une question précise, des recherches préalables sur le sujet s'imposent, à moins d'être soi-même expert en la matière. <http://www.journaldunet.com/management/0601/0601118rediger-rapport.shtml>

(61) LE RAPPORT PROFESSIONNEL

Un rapport est un texte de nature professionnelle qui concerne une question précise: il présente des faits et des réflexions pour qu'une décision éclairée puisse être prise sur la question étudiée. [...] Les principales qualités d'un bon rapport sont l'objectivité et la concision. Généralement, un rapport est adressé à des décideurs, il a pour objet de les informer de certains faits ou de certaines situations requérant leur attention et **de donner les éléments requis pour porter un jugement ou prendre une décision** dans ce contexte. Évidemment, un rapport peut aussi se conclure sur une **recommandation**, puisque généralement c'est un avis professionnel que l'on sollicite sous la forme d'un rapport. © Les Éditions de la Chenelière inc., 2006, *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, 2e éd. 1 (Raymond Robert Tremblay et Yvan Perrier)

[c'est moi qui souligne]

On pourrait donc prendre comme hypothèse de travail l'existence d'un macro-genre du « rapport », caractérisé d'une part par une visée informative (*rapport* est défini comme « action de transmettre une information, l'information ainsi transmise » par le TLFi) et d'autre part par ce qu'on appellera une visée « argumentative » au sens large dans le sens où les informations « rapportées » sont « au service » ou constituent des arguments soit pour des recommandations/préconisations, soit, via une activité d'évaluation, pour l'autopromotion du

locuteur lui-même, et ce en fonction, peut-on penser, du statut du locuteur – extérieur à la situation décrite ou partie prenante de celle-ci.

On peut alors imaginer que des spécifications permettant d'identifier des genres interviennent en fonction de différents paramètres qui peuvent être :

– La sphère d'activité, qui détermine la pratique à laquelle est associé le genre mais aussi le champ générique au sein duquel il se constitue, et le degré d'institutionnalisation de ce genre . Ainsi peut-on penser que les rapports éducatifs, les rapports d'information parlementaires, les rapports d'activité font l'objet d'une institutionnalisation relativement poussée contrairement peut-être aux rapports de stage.

– Le dispositif énonciatif, qui précise les statuts et positions respectives du locuteur et de l'allocutaire et permet de préciser la visée argumentative : « préconiser » dans le cas des rapports éducatifs, adressés par des travailleurs sociaux à un juge, n'a pas la même portée ni le même sens que dans le cas de parlementaires adressant des recommandations aux instances législatrices.

– L'objet du rapport – le référent – , c'est-à-dire la nature des informations rapportées doit également me semble-t-il être pris en compte : ces informations peuvent être des données chiffrées, qui pourront être présentées dans le texte sous forme de tableaux, schémas, graphiques... dans un texte de type expositif. Mais elles peuvent également porter sur une situation (la situation d'un enfant dans les rapports éducatifs par exemple), et cela entraînera le texte du côté du « raconter ». Ce critère permet d'opposer par exemple rapport d'information parlementaire et rapport éducatif.

Rapport d'information parlementaire et rapport éducatif se distinguent également par le degré d'implication du locuteur, pratiquement pas représenté dans les rapports d'information, tandis qu'il est toujours présent, même en creux, dans les rapports éducatifs, qui exposent les actions menées par l'équipe éducative pour le recueil des informations ou le suivi social de l'enfant et de la famille. Pour aller plus loin, on a pu constater que le rapport d'information comprenait une série de caractéristiques, y compris métatextuelles (marquage du plan, mise en valeur typographique) correspondant aux « configurations d'unités » permettant d'identifier, pour J.-P. Bronckart, un « discours théorique »⁹², sauf dans la conclusion où l'explicitation des préconisations et recommandations introduit une relation de dialogue entre le locuteur et l'allocutaire, faisant de cette séquence une occurrence de « discours en situation ». Les rapports éducatifs quant à eux se caractérisent par une implication constante du locuteur, avec une oscillation entre le mode du « raconter » (« récit interactif ») et le mode de l'« exposer »

⁹² Au sens de Bronckart (1997). Voir aussi Bronckart (2008 : 64-76) par exemple. Je rappelle que le modèle proposé par Bronckart et son équipe repose sur le croisement entre deux modes d'organisation temporelle (EXPOSER et RACONTER) et deux modes d'organisation énonciative (IMPLIQUEE et AUTONOME), croisement qui détermine quatre « architypes » ainsi que des « variantes », des « sous-types » ou des types « mixtes », identifiables par un faisceau de marques. Le « discours théorique » relève de l'EXPOSER et d'un mode d'organisation énonciative autonome.

(« discours en situation »). Il en est de même pour les rapports d'activité mais ici l'implication du locuteur est au service de la « promotion » de ce locuteur.

Quelques questionnements peuvent être formulés à ce stade : on peut se demander par exemple si les choix énonciatifs ne relèvent pas de déterminations propres à la sphère d'activité. Ainsi les rapports d'information au Sénat ne comportent-ils pas finalement des traits propres à l'écriture administrative ou législative, tandis que les rapports d'activité seraient marqués par la visée promotionnelle propre à la communication externe ou interne des entreprises ? Est-il possible de mettre au jour des contraintes institutionnelles ou historiques susceptibles de rendre compte du fait que les rapports d'information parlementaires relèvent globalement du discours théorique ? Qu'en est-il par exemple des genres relevant de la même sphère ?

En dernier lieu, il me semble désormais évident que la détermination des « genres » sur la base desquels vont être regroupés et comparés des textes (documents) disponibles pour l'analyse doit faire l'objet d'une construction. On a ainsi vu comment, dans la recherche sur les écrits du champ de la protection de l'enfance en danger, on avait constitué un corpus autour du genre du « rapport éducatif » neutralisant les distinctions entre les différentes catégories distinguées par des noms de genre différents dans le champ, tout en se réservant la possibilité d'une part de prendre en compte ponctuellement ces distinctions dans un but comparatif ou d'isoler les textes identifiés comme « signalement » ou comme « enquête sociale » afin d'en suivre l'évolution diachronique. On échappe ainsi à l'aporie évoquée par C. Kerbrat-Orecchioni :

En ce qui concerne l'organisation hiérarchique, le problème se pose de savoir jusqu'où l'on peut raisonnablement affiner la typologie, étant donné qu'il est possible de spécifier à l'infini les axes classificatoires — s'agissant ainsi du vaste ensemble des interactions dans les commerces on peut envisager entre autres : la dimension du lieu de vente (petit commerce, supérette, supermarché, hypermarché) ; le caractère ouvert ou fermé du site (cas particulier des marchés de plein air) ; la nature du produit, axe lui-même affinant selon qu'il s'agit de denrées alimentaires, d'objets vestimentaires, de produits culturels, ou bien encore, de produits neufs, d'occasion, ou anciens (cas particulier de la brocante et des antiquités) ; la durée de l'interaction ; le type de vente (libre-service ou non) ; le type de clientèle (habitués ou clients de passage) ; le fait que le prix soit fixe ou négociable, etc. : autant de facteurs qui sont à quelque titre pertinents, mais qui ne sauraient tous être pris en compte pour fonder une typologie, sous peine de tomber dans un « délire taxinomique » comparable à celui que l'on a parfois reproché aux classificateurs des figures de rhétorique. (Kerbrat-Orecchioni 2003 en ligne n.p.)

Par rapport aux textes et aux « noms de genre » utilisés par les locuteurs, il me semble que la tâche du chercheur est de circonscrire son objet avec un focus plus ou moins rapproché en fonction de ses objectifs de recherche, et la possibilité de faire varier le focus au cours de la recherche. On a ainsi vu que l'on pouvait inscrire le genre du « rapport éducatif » dans le « macro-genre » du rapport, catégorie très hétérogène mais dont on a pu postuler, sous réserve d'une enquête plus approfondie, qu'elle se caractérisait par la présence d'une visée évaluative/argumentative sous-jacente à la visée informative. C'est sans nul doute la conjonction entre les deux, ou plutôt l'impossibilité, consubstantielle à la langue, d'opposer une information « objective » et une évaluation « subjective » qui rend l'écriture des rapports éducatifs si difficile. On pourrait aussi se demander dans quelle mesure le genre du « rapport de stage » peut être caractérisé par ce genre de visée, et si les difficultés d'écriture des étudiants ne

peuvent être mises en relation avec les représentations sous-jacentes au macro-genre du « rapport » et à leur mise en œuvre dans le cas présent : si le rapport est purement informatif, quel est son intérêt et comment l'étudiant peut-il faire entendre sa voix propre ? Et s'il doit présenter une dimension évaluative, comment peut-il la mettre en œuvre étant donné sa position ?

4. Genres et contraintes sur la matérialité langagière

Dans la perspective ouverte par Bakhtine, resituée dans le cadre de l'analyse du discours, on conçoit le genre comme exerçant un système de contraintes et de normes pesant sur la matérialité langagière, c'est-à-dire comme une « interface » entre la langue et les déterminations extra-langagières (d'ordre social, historique, etc.)⁹³. Le genre n'est donc pas pour l'AD un simple catalogue de normes à observer pour la production de textes conformes aux attentes sociales. Il constitue une catégorie pertinente pour l'interprétation – interprétation de la présence des formes (présence/absence/fréquence) et interprétation de leur valeur. Pour moi, la catégorie du genre permet d'aborder la question, constitutive de l'AD, de l'interaction entre pratique sociale et matérialité langagière, et la façon dont on envisage cette interaction est sans doute la clef de la définition que l'on donne du genre.

Dans un certain nombre d'analyses, on a pu ramener les contraintes pesant sur la présence, la fréquence ou l'interprétation des formes étudiées à des caractéristiques génériques. C'est en particulier le cas pour ce qui concerne les formes de RDA, qui semblent bien, comme nous allons le voir, concernées au premier chef par la catégorie du genre. Mais l'extension actuelle de mes recherches aux différents types de « routines » observables dans le corpus de rapports éducatifs pose la question du niveau de contrainte pertinent, et met en évidence la nécessité de penser le genre en relation avec la sphère d'activité dont il émane, voire d'autres genres ou d'autres sphères d'activité. L'ensemble des analyses que j'ai menées sur les rapports éducatifs en particulier me conduira à préciser encore la relation entre contraintes génériques et matérialité langagière.

4.1. Genres et RDA [13], [14], [21], [25]

Je reviens ici rapidement sur les formes de RDA, point développé sous l'angle de la description des formes dans le chapitre précédent, en insistant sur les contraintes exercées par le genre. Comme je l'ai expliqué plus haut je me situe dans la filiation de J. Authier-Revuz, pour qui l'entrée par les formes de RDA est cruciale pour caractériser un discours ou un genre de discours :

A « l'autre dans l'un », traversant constitutivement un discours dans ses mots, dans leur sens, répond, donnée au fil du discours, par les formes de l'hétérogène montrée, l'image du rapport de l'un à des autres différents : au miroir de la représentation réflexive qu'en donne un discours, l'interdiscours dans lequel se fait ce discours devient un/des discours avec lesquels il entre en relation ; la « frontière absente » de l'interdiscours dans le discours prend la forme d'un tracé de frontières suivant dans le discours les éléments – comme autant de « bornes frontières » – qu'il désigne en lui-même comme « étrangers ». (1995 : 270)

⁹³ Je reprends ici le texte de la présentation de la journée Conscila, rédigée avec C. Mellet.

En effet, le cadre théorique de J. Authier-Revuz, que j'ai présenté au chapitre 2 et sur lequel je reviens au chapitre 3, en faisant la distinction entre les « modes » définis de façon abstraite par une combinaison de traits, la diversité de leurs réalisations et l'infinité des effets de sens qu'elle revêtent dans le discours, fournit un cadre à l'analyse de genres diversifiés (voir Branca-Rosoff et al. 2012 : 6).

D'une part les genres contraignent le choix des formes de RDA et permettent de rendre compte de la présence de telle ou telle forme. Dans le cas des genres « constitutivement faits de RDA » comme le compte-rendu, les formes de RDA participent à la définition du genre. D'autre part les genres contraignent l'interprétation des formes non explicitement marquées.

4.1.1. Genres et contraintes sur les formes de RDA

Les contraintes pesant sur les formes de RDA peuvent concerner plusieurs phénomènes : le fait que les textes relevant du genre étudié présentent ou pas des formes de RDA, la préférence pour certaines formes ou combinaisons de formes, la répartition des formes selon les séquences, la répartition des formes selon les locuteurs, et enfin la nature des « extérieurs » convoqués. On peut ainsi s'intéresser à la façon dont le genre contraint les modes d'insertion et de contextualisation du segment représenté (catégorisations lexicales, constructions syntaxiques, typographie, identification des locuteurs).

Le genre du rapport éducatif accorde ainsi, en fonction des pratiques du travail social et du cadre législatif encadrant la protection de l'enfance, une place centrale à la représentation des dires : la quasi-totalité des informations présentes dans ces textes sont issues d'entretiens avec l'enfant, sa famille, l'école, et tous les acteurs intervenant auprès de la famille. Les formes de RDA y occupent de ce fait une place importante en termes quantitatifs. Ainsi l'analyse a fait apparaître un certain nombre de récurrences concernant la répartition des formes, déjà vues pour la plupart au chapitre 1 et que je résume ici.

On observe tout d'abord une répartition des modes de RDA selon les locuteurs, puisque les formes avec autonymie (DD et MAE) sont employées pour représenter les paroles de l'enfant ou de sa famille, tandis que les dires des intervenants extérieurs sont représentés par le DI ou la MAS (formes en *selon*) (voir p. 49) . L'examen des états successifs des rapports dans le cadre de l'ANR Ecritures a d'ailleurs montré qu'un nombre non négligeable de modifications avaient pour effet, quand le locuteur était l'enfant ou sa famille, le passage d'une forme ne relevant pas de la RDA à une forme de RDA (62) ou d'une forme non marquée explicitement à une forme marquée, par l'ajout d'un verbe de parole par exemple (63) :

(62) Manon **peut trouver** un travail non déclaré → Manon **dit pouvoir** trouver un travail non déclaré (Corpus 2)

(63) Par ailleurs, Bertrand a une image négative de lui-même **il ne se trouve pas beau**, et ne prête pas beaucoup d'importance à ses choix vestimentaires et à son apparence générale → Par ailleurs, Bertrand a une image négative de lui-même et **a tendance à s'auto-dénigrer**, il ne prête pas beaucoup d'importance à ses choix vestimentaires et à son apparence en général. (Corpus 2)

Quand il est employé pour représenter le discours de la famille, le DI, permet, on l'a vu (p. 50) de passer d'une parole singulière à des catégorisations professionnelles englobantes (comme « difficultés éducatives »). L'observation des lexèmes opérant la catégorisation des dires, et principalement des verbes, permet d'autre part de saisir les représentations que le scripteur

construit des locuteurs : ainsi note-t-on, dans certains rapports, l'emploi de *avouer* ou *révéler* pour « dire » des actes de maltraitance (*Le matin même elle nous avoue avoir été frappée par sa mère*) ou encore de verbes correspondant à des actes locutoires ou illocutoires : *verbaliser*, *émettre un souhait*, actes valorisés en tant que tels : une des tâches du travailleur social en effet est de recueillir le consentement et l'adhésion de l'enfant et de la famille aux mesures proposées, dans un cadre où, d'une façon générale, la capacité d'expression des émotions et des désirs est valorisée (comme l'indique la répétition de patrons formés sur *pouvoir* du type : « il peut désormais dire ses difficultés », cf. [27]).

S'agissant des locuteurs « objets » de l'évaluation, entre le discours direct exhibant la matérialité des direx et le discours indirect « traduisant » ces direx dans des catégories communes au lecteur et à son scripteur, une configuration singulière se dégage : très souvent en effet, le DD se situe à la suite d'une reformulation (au DI par exemple). Dans cette configuration, qui peut s'actualiser de différentes manières (DI. DD ; DI (DD) ; DI : DD...), le DD illustre, exemplifie la reformulation qui précède et joue donc le rôle de preuve. Mais le contenu informationnel se trouvant préalablement reformulé au DI, l'effet d'exhibition d'une façon de parler propre à I se trouve mise en exergue, ce qui est susceptible me semble-t-il de produire un effet de stigmatisation. Il s'agit en effet en général d'une façon de parler fautive, naïve voire familière ou vulgaire, présentée comme radicalement différente de celle de L :

(64) Monsieur DORE Jérôme nous dira voir les enfants sur le terrain « ils mangeons bien, ils dormons ils avons de belles doudounes, des habits chauds... » (Corpus1)

Il est intéressant de noter qu'une telle configuration a été repérée dans des genres différents, mais construits sur une telle « disjonction » socio-culturelle entre le scripteur L et son lecteur, et le locuteur I dont les paroles sont représentées. Ainsi en est-il dans les reportages de presse sur les « jeunes de banlieue » analysés par A. Bolon dans sa thèse (1996), ou encore dans l'ouvrage du sociologue P. Bourdieu *La misère du monde*, étudié par B. Lagadec (1996) : le discours des jeunes au DD se superposant dans leur matérialité « populaire » aux reformulations du journaliste ou du « savant ».

C'est aussi une telle configuration que j'ai identifiée dans certains des récits de cure étudiés en [21] sous l'angle du discours direct. Ici c'est la reformulation de l'analyste qui précède le segment au DD représentant la parole du patient et cette dernière, dans la matérialité de son signifiant, se trouve en quelque sorte sous la dépendance de l'interprétation du premier.

(65) B dit qu'il a perdu toute aptitude au plaisir : « je vais même certainement devenir impuissant ». (Fedida, [Corpus « Ecrits Psy »])

Exploitant à la fois les potentialités de traduction et d'interprétation du DI et les effets d'étrangeté liés à l'autonomie du DD, cette configuration produit une focalisation sur la matérialité langagière de I – puisque le sens de l'énoncé pour L en est donné au préalable – avec des effets variables en fonction des genres, mais qui, dans le cas de discordance culturelle entre L et I, « épingle » littéralement les « façons de parler » de I. Lors des restitutions, les travailleurs sociaux qui rédigent les rapports, pour qui le DD est synonyme d'authenticité et de fidélité, n'ont pas semblé conscients de ces effets possibles de stigmatisation.

Dans les conseils d'université, on a pu noter la différence entre une ritualisation maximale dans les comptes-rendus des « grands conseils », chacun se trouvant associé à une forme privilégiée (globalement DD ou DI), et la présence d'une plus grande variété dans les conseils d'UFR – les premiers étant rédigés par un secrétaire appartenant au personnel administratif et les seconds par un participant. Quelques sondages semblent par ailleurs indiquer l'existence de variations entre universités, ce qui pourrait indiquer l'existence de normes « locales ».

Dans les récits de cure, la focalisation sur les formes de DD est liée au statut particulier de l'écoute psychanalytique et à l'attention au signifiant qu'elle suppose. Ces textes sont bien évidemment très différents des rapports éducatifs, mais ils partagent avec ces derniers la propriété de constituer des textes écrits à partir des propos tenus par I, que L cherche à caractériser dans sa situation ou dans son symptôme. Même si les récits de cure réunis dans le corpus « Ecrits psy » peuvent être caractérisés par un certain nombre de traits en commun (scripteur identifié comme « psychanalyste », visée du texte, mode de diffusion), le statut de ces textes et leur diversité formelle rendent difficiles de les considérer comme des exemplaires d'un « genre ». Il n'en reste pas moins que l'observation a fait apparaître des configurations de DD permettant des regroupements. Ici l'entrée par les formes de RDA et plus spécifiquement par le DD permet non pas tant de caractériser un genre que de faire des hypothèses sur des filiations génériques, de type littéraire en particulier.

4.1.2. Genres et interprétation des formes de RDA

L'appartenance à un genre contraint l'interprétation des formes de RDA qui ne sont pas marquées de façon univoque. Dans le modèle de J. Authier-Revuz, rappelons-le, chaque mode de RDA peut donner lieu à des réalisations non marquées, interprétables comme RDA en fonction de critères divers, dont des critères génériques. Dans les rapports éducatifs, comme je le montre de façon développée au chapitre 1 (p. 54-56), j'ai analysé comme relevant de la RDA des énoncés non marqués mais interprétables en contexte comme tels en raison de la présence d'un verbe de dire dans la phrase précédente ou au début du paragraphe, de la localisation de l'énoncé non marqué dans la rubrique « entretiens avec la famille », et finalement en raison des contraintes génériques liées à la « fabrication » de ces textes. On interprète alors ces énoncés comme des « suites » de DI ou de MAS, et pas systématiquement comme du DIL. Ces énoncés, par l'ambiguïté énonciative qu'ils induisent et les glissements d'une valeur du présent à l'autre, participent au glissement entre la représentation d'un acte de parole et la description d'une situation et s'inscrivent donc dans la double visée de description et d'évaluation qui est celle des rapports éducatifs.

Les énoncés non marqués sont fréquents dans des genres comme le compte-rendu, le rapport de soutenance de thèse, l'article de reportage. Pour ces énoncés, l'interprétation est guidée par les différentes dimensions du contexte, lesquelles peuvent être ramenées au genre, sachant que la notion même d'interprétation suppose la possibilité de l'ambiguïté et de la neutralisation. Certains genres favorisent la superposition des interprétations alors que dans d'autres cas la connaissance du genre permet au contraire de réduire l'ambiguïté. Dans le travail sur les comptes-rendus institutionnels entrepris avec C. Mellet [25] que je présente au chapitre 1 (p. 56-57), nous avons mis en évidence les indices propres à guider l'interprétation des formes non marquées, et en particulier des suites de DI, dans un corpus de comptes-rendus produits dans la sphère universitaire. L'objectif est de faire apparaître un faisceau d'indices – compositionnels,

sémantiques, textuels... – et de montrer l'interaction entre ces différents indices et la caractérisation générique du compte-rendu comme genre constitutivement « de RDA ».

4.2. Genres et phraséologie [26], [27], [29], [31], [33], [35], [36]

Nous venons de voir comment l'appartenance à un genre constitue une contrainte interprétative forte pour les formes de RDA. La catégorie du genre apparaît également pertinente pour rendre compte de la fréquence et de l'usage de segments ou de patrons répétés plus ou moins figés. De fait, la relation entre phraséologie et genres constitue un champ de recherche florissant qui participe au renouvellement des études sur la phraséologie. Outre l'identification de séquences polylexicales propres à un genre, les chercheurs s'intéressent aux fonctions qu'elles revêtent dans ce genre (voir Paquot et Granger 2012, Tutin 2014) : c'était l'objet du panel organisé par E. Née, M. Véniard et moi-même au congrès Wrab et de l'appel lancé avec A. Tutin pour un numéro de Lidil⁹⁴.

J'ai montré au chapitre 1 (p. 80-84) comment les parcours interprétatifs associables aux patrons lexico-syntaxiques que nous avons identifiés dans les rapports éducatifs pouvaient être rapportés à la double visée pragmatique de description/caractérisation et d'évaluation propre au genre. Mais j'ai indiqué que ces patrons devaient également être mis en relation avec un interdiscours ou des « thèmes » sans doute propres à la sphère de l'accompagnement éducatif : proximité avec le discours clinique « psy », « thème » du progrès, « thème » du cadre ...

4.3. Genres et types

Je voudrais revenir ici sur la question des « niveaux » de la matérialité langagière sur lesquels s'exercent les contraintes de genre, et de l'articulation entre ces différents niveaux d'analyse, question particulièrement aigüe, ce qui explique qu'elle soit revenue à plusieurs reprises dans le panorama ci-dessus, et qui constitue sans nul doute un chantier à approfondir, même si je livre plus loin quelques pistes à propos des genres sur lesquels j'ai travaillé.

La difficulté de la notion de genre – et de toute analyse de discours aussi bien pourrait-on dire – réside dans l'articulation entre des formes langagières et des déterminations « extérieures » au discours en train de se tenir. Face à cette difficulté, certains chercheurs proposent de s'appuyer sur des catégories telles que celles du « type » ou de la « séquence » plutôt que sur la catégorie du genre.

Alors que les genres sont illimités et hétérogènes, les types constituent des classes finies caractérisées par des critères stables permettant de regrouper des textes. Comme le montre S. Branca-Rosoff dans son article introductif au numéro de *Langage et Société* (1999a), ces critères peuvent être de type cognitif, par exemple dans la typologie reprise par J.-M. Adam à Werlich, ou de type énonciatif, comme dans la typologie de J.-P. Bronckart, qui complexifie l'opposition de deux plans énonciatifs mise en évidence par Benveniste. Les travaux de D. Biber, comme on l'a vu, visent de même à identifier des segments de textes, les « registres » caractérisés par la récurrence de traits de type fonctionnel ; les registres sont ainsi distingués des « genres », qui, eux, sont des textes complets identifiés par des traits rhétoriques de type formulaire (formules

⁹⁴ Cette question sera reprise au chapitre suivant.

d'ouverture et de clôture des lettres par exemple) ou de l'ordre de la structure du texte. C. Kerbrat-Orecchioni qui s'appuie ici sur les premiers travaux de J.-M. Adam, propose d'appeler « genres » les deux niveaux d'analyse en parlant de genres « G1 » et de genres « G2 » :

Pour clarifier un peu la situation, il peut être utile de rappeler la distinction proposée par certains auteurs entre deux types d'objets qui peuvent également prétendre au label de « genres ». prenons l'exemple d'un guide touristique : c'est bien un « genre » de textes, mais qui relève de différents « genres » de discours – descriptif, didactique, procédural, promotionnel... On commencera donc par admettre qu'il **existe deux sortes de genres, que l'on appellera faute de mieux G1 et G2** :

(1) G1 : catégories de textes plus ou moins institutionnalisées dans une société donnée. Certains préconisent de réserver le mot « genre » à cette sorte d'objets (en référence à la tradition des « genres littéraires ») ;

(2) G2 : « types » plus abstraits de discours caractérisés par certains traits de nature rhétorico-pragmatique, ou relevant de leur organisation discursive. (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004 : 41-42)

C'est sans doute chez Adam (1992) que l'on trouve la formulation la plus vigoureuse de cette distinction, ainsi que l'affirmation la plus forte que le véritable niveau pertinent pour une typologie textuelle c'est celui des types et non des genres, les types se localisant au niveau de la séquence et non du texte global : ce sont des « prototypes séquentiels » qui se trouvent à la base de toute composition textuelle, les principaux types étant le récit, la description, l'argumentation et l'explication – Adam signalant toutefois que certains auteurs admettent en outre la prescription ou l'optatif, mais on peut aussi penser à d'autres catégories comme le procédural, le didactique, le ludique, et bien d'autres types de discours. (1992 : 147). (2003 en ligne n.p.)

Outre que la liste des « genres » de discours G2 repose sur des principes de classification relativement hétérogènes et dont on peut se demander pour certains s'ils peuvent être caractérisés en termes de traits récurrents (didactique, promotionnel), on éprouvera quelque réticence à appeler « genres » des catégories définies uniquement par des récurrences formelles.

J.-M. Adam dans ses premiers travaux de linguistique textuelle et surtout Bronckart (1997) focalisent la description sur les « types » de discours, seul niveau où des contraintes sont identifiables :

A la suite de bien des auteurs [...], nous avons également fait le constat que s'ils sont intuitivement différenciables, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel, stable et définitif. D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité ; ensuite parce que les paramètres susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu social spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction ; enfin et surtout parce qu'un tel classement de texte ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables. Quel que soit le genre dont ils relèvent, les textes sont en effet composés, selon des modalités très variables, de segments de statuts différents (segments d'exposé théorique, de récit, de dialogue, etc.) et c'est au seul niveau de ces segments que peuvent être identifiées des régularités d'organisation et de marquage linguistiques.

Nous avons en conséquence soutenu que c'étaient ces segments constitutifs d'un genre qui devaient être considérés comme des *types linguistiques*, c'est-à-dire comme des *formes* spécifiques de sémiotisation ou de mise en discours. (Bronckart 1997 : 138)

La distinction entre le niveau du genre et celui du type et l'adoption du niveau du « type » comme principe de regroupement ou de description des textes n'est pas cependant sans poser un certain nombre de problèmes. Une telle position revient en effet à annuler la catégorie du genre dont l'intérêt réside précisément, comme on l'a vu à plusieurs reprises, dans l'articulation entre les formes et les déterminations extérieures. Là encore, on ne peut que reprendre les formulations de S. Branca-Rosoff, qui montre bien comment la notion de genre seule permet de prendre en compte l'ancrage des discours dans une sphère sociale d'activité et dans une historicité, qui peut se traduire par des routines d'écriture. Elle souligne ainsi à propos des typologies « cognitives » que « les représentations cognitives du sens schématisent des opérations mentales et non des discours historiquement organisés » (1999a) : 12) et à propos des typologies énonciatives comme celle de J.-P. Bronckart que « ces méthodes, efficaces pour aborder les 'rapports de place' et les postures énonciatives, ne disent rien du détail des contraintes langagières liées aux institutions de parole historiquement définies » (*ibid.* : 13).

Il semble cependant possible de tenter une articulation entre les différents niveaux. Ainsi S. Moirand propose-t-elle de distinguer entre trois niveaux d'analyse, allant du « macro », de l'ordre de la situation ou du « speech event » de Hymes au « micro », celui des catégories linguistiques en passant par le « meso », niveau des fonctions ou des types textuels :

Cet inventaire de différents modèles proposés amène à s'interroger sur les relations entre « le tout » de l'énoncé (au sens de Bakhtine) et ses parties constituantes, sur les corrélations qui seraient spécifiques de genres particuliers entre des phénomènes globaux (les composants de la situation ou de l'événement de communication) et des phénomènes locaux, qui pour nous se scinderait en deux niveaux (**un niveau médian, celui des séquences textuelles, au sens de Adam, ou des modules, au sens de Vion, et un niveau strictement local, celui des catégories linguistiques, énonciatives ou pragmatiques**), et enfin sur les déterminations ou causalités entre ce qui relève de « l'externe » (les extérieurs du langage) et ce qui relève de « l'interne » (les formes de la langue). Ce n'est pas donc pas un modèle que l'on proposera ici à des fins d'observation des unités discursives empiriques mais **une grille provisoire de catégories de description à trois niveaux (« macro », « meso » et « micro »)**. (2003 en ligne : 8)

Ainsi J.-P. Bronckart lui-même revient-il en 2008 sur la question. Après avoir rappelé la confusion historique, bien identifiée par Genette, entre « modes » et « genres » (2008 : 59), et récusé les catégories de « genres narratifs » ou « genres descriptifs », il parcourt de façon critique les agencements entre niveaux d'analyse proposés par J.-M. Adam et surtout F. Rastier – avec qui il dialogue explicitement dans ce texte⁹⁵ – et reprend la question à propos de son propre modèle en se demandant « quels sont les niveaux de l'architecture textuelle dont les propriétés sont plus particulièrement dépendantes du genre dont ce texte relève » (*op. cit.* : 89). Ainsi, pour lui, sont déterminés par le genre « l'ensemble des dimensions de la composante *organisation*

⁹⁵ F. Rastier propose d'identifier dans un texte les composantes thématiques (le vocabulaire), dialectiques (le déroulement temporel), dialogiques (les modalités) et tactiques (la disposition séquentielle). Voir Malrieu et Rastier (2002 : 550-551).

thématique de l'infrastructure textuelle » soit « les *univers sémantiques* », « les processus *agonistiques* d'attribution de valeurs génériques à certaines des entités de cet univers », les « mécanismes de *planification* » mais aussi les « mécanismes de *prise en charge énonciative* » – « *foyer énonciatif, voix, modalisations* », ces opérations étant cependant pour lui également « sous la dépendance d'*opérations psycho-cognitives* pour ce qui concerne les conditions concrètes de leur mise en œuvre et leur teneur effective ». Enfin, concernant « la composante *organisation discursive* de l'infrastructure textuelle », si la « distribution des types de discours (ou les possibilités d'occurrence de ces types) ainsi que leurs modalités d'enchâssement [...] sont déterminées par les genres », les « types de discours en eux-mêmes doivent être considérés comme des entités échappant aux contraintes des activités sociales et des genres : leurs propriétés définitoires sont attestables quel que soit le genre au sein duquel ils apparaissent » (*ibid.*).

L'articulation ainsi proposée par J.-P. Bronckart appelle des commentaires qui permettront de mieux dégager la conception du genre ici défendue – conception à approfondir et à travailler encore sans doute.

Je remarquerai tout d'abord l'intérêt que revêt, du point de vue didactique, la prise en compte du niveau des « types de discours » tels qu'ils sont caractérisés dans le modèle de Bronckart, c'est-à-dire, rappelons-le, par le croisement entre deux modes d'organisation temporelle (EXPOSER et RACONTER) et deux modes d'organisation énonciative (IMPLIQUEE et AUTONOME), croisement qui détermine quatre « architypes » ainsi que des « variantes », des « sous-types » ou des types « mixtes », identifiables par un faisceau de marques.

J'ai ainsi pu constater, dans un cours de méthodologie de rédaction de rapports de stage en FLE, les difficultés d'écriture, en particulier dans la gestion des personnes et des temps, liées au passage de séquences de « récit interactif » correspondant à l'évocation des différentes activités menées au long du déroulement du stage, à des séquences de « discours théorique » correspondant aux phases d'analyse de la situation observée, soit du RACONTER à l'EXPOSER, pour reprendre les termes de Bronckart. De même, les dysfonctionnements observés dans les comptes-rendus produits par les étudiants tiennent fréquemment à l'émergence de séquences relevant du RACONTER⁹⁶ (*Monsieur X prend alors la parole*) dans un genre qui relève entièrement de l'EXPOSER.

Enfin, la maîtrise des « types de discours » et des séquences dans lesquelles ils s'actualisent font sans doute partie des « compétences transversales » utiles à identifier dans une formation aux genres académiques ou aux genres professionnels.

Néanmoins, il me semble que les contraintes de genre interagissent avec les contraintes liées au choix d'un « type de discours ». Ainsi, dans la formation au genre du rapport de stage de maîtrise FLE, on a aussi pu constater que certaines propriétés linguistiques de ces textes relevaient non pas des types de séquences mises en œuvre mais bien des contraintes de genre liées à la sphère universitaire au sein de laquelle ils sont produits : même dans une séquence de

⁹⁶ J'emploie ces termes dans le sens où ils sont définis précisément par Bronckart. Il s'agit en quelque sorte de « méta-termes ».

récit interactif, les embrayeurs temporels doivent prendre en compte la lecture différée du texte liée à sa matérialité écrite par exemple, ce qui exclut que le rapport de stage commence par « L'été dernier, j'ai effectué un stage à X ». De même, le genre du rapport de stage implique la prise en compte de destinataires pluriels – au premier chef le tuteur du stage et l'enseignant évaluateur – ce qui peut influencer sur les formes d'évaluation et de modalisation.

Du point de vue de la mise en relation entre les différents niveaux de la matérialité langagière et les niveaux de contrainte, on peut reprendre ici les différentes observations menées tout au long de ce mémoire, et particulièrement dans ce chapitre, sur les rapports éducatifs.

Si l'on considère que le genre contraint le langagier, dans une sphère d'activité donnée, en fonction d'une visée pragmatique, d'un lieu et d'un dispositif énonciatif, on peut considérer, dans le prolongement des observations de Bronckart, que, dans les rapports éducatifs, les contraintes de genre jouent effectivement sur le référent mais aussi sur l'organisation (la planification) de ce référent en rubriques plus ou moins superposables, planification qui peut aller jusqu'à un préformatage institutionnalisé dans le cas des rapports de signalement. La dimension axiologique est une des composantes de l'évaluation et si elle se traduit rarement explicitement au niveau lexical, on a pu en saisir les traces dans certaines tournures (normes sociales et éducatives). Les phénomènes relevant de la prise en charge énonciative sont sans doute ceux que nous avons le plus travaillé dans le groupe : engagement du locuteur, place, formes et répartition des modes de RDA selon les locuteurs. Enfin, même si je ne me suis pas livrée à un examen approfondi de cet aspect, il semble bien que le passage du RACONTER à l'EXPOSER, du récit à l'évaluation, pourrait là aussi constituer un des enjeux et une des difficultés rencontrés par les scripteurs dans la rédaction de ces textes. De fait, il convient de garder à l'esprit que l'ensemble de ces traits configurent des textes qui répondent à la double finalité de la description et de l'évaluation, inhérente aux rapports éducatifs : il faut retracer l'histoire familiale, expliquer comment les informations ont été obtenues, faire entendre la parole de l'enfant et celle de sa famille, qui jouent un rôle de preuve ; mais le scripteur doit aussi évaluer la situation, la traduire en catégories générales, faire entendre son analyse – tout cela en prenant en compte le cadre juridique dans lequel s'inscrit le texte, généralement adressé à un juge qui décidera des mesures affectant la vie de l'enfant ou de sa famille.

Par ailleurs on a vu également que la détermination des séquences semi-figées qui caractérisent ces textes professionnels que sont les rapports éducatifs ne se situait pas seulement au niveau du genre en tant que tel, mais pouvait renvoyer à un espace plus large, celui de la sphère du champ socio-éducatif ou plus largement du champ éducatif (thème du progrès) ou celui d'« autres discours » – le discours clinique, le discours juridique/de la loi – traversant constitutivement le discours des éducateurs.

De même, à propos des rapports d'information du Sénat, j'ai été amenée à me demander si la présence dominante dans ces textes de « discours théorique » devait être mis en relation avec le genre « rapport d'information » ou plus largement avec la sphère d'activité – parlementaire, administrative – dans laquelle s'inscrit le rapport d'information du Sénat.

L'interaction entre les contraintes liées au « type de discours » (Bronckart) et au genre m'apparaît donc comme une question complexe et un chantier important à creuser à partir des données – y compris pour ses implications didactiques. Il apparaît aussi que si le genre constitue

bien une catégorie pertinente pour rendre compte de la présence et du sens des formes, c'est à condition de concevoir le genre comme lui-même pris dans un « milieu englobant » (la « sphère d'activité » chez Bakhtine) et en relation avec d'autres genres voire avec d'autres sphères d'activité, c'est-à-dire de le concevoir comme lui-même hétérogène.

5. Vers l'hétérogénéité des genres [24]

Les analyses que j'ai menées sur différents corpus, appuyées aux lectures présentées en 2.2. ci-dessus m'ont amenée à m'intéresser à ce qui « circule » d'un genre à l'autre, à ce qui peut être commun aux différents genres produits dans une même sphère d'activité, voire à ce qui peut passer d'une sphère à une autre.

Ainsi l'observation assez systématique des marques ou indices d'une extériorité discursive dans les rapports éducatifs permet de tracer en quelque sorte le dessin des « extérieurs » convoqués dans ce genre : extérieurs identifiables comme les locuteurs « objets » ou « supports » de la description/évaluation de la situation, extérieurs non assignables à une source énonciative précise et renvoyant à des normes ou à des déterminations interdiscursives plus ou moins attendues. Les analyses sur les récits de cure de leur côté ont permis de faire apparaître des configurations de RDA susceptibles de traverser les sphères d'activité : elles peuvent permettre de tracer des filiations génériques, ou d'établir des liens entre des genres différents mais présentant le même type de configuration, avec des interprétations proches, comme c'est le cas pour la suite Reformulation + DD.

Ces analyses, rencontrant celles de C. Mellet et F. Rinck qui travaillaient sur d'autres corpus et d'autres genres, nous ont conduites à thématiser le caractère hétérogène des genres [24]. Cette hétérogénéité que nos réflexions nous conduisent à mettre en exergue n'est pas une idée nouvelle et paraît même une propriété constitutive du genre : d'une part, comme on vient de le voir, les genres, en tant qu'ils sont à l'interface entre langagier et non langagier, sont hétérogènes en leur principe même puisque les critères permettant de caractériser un genre sont nécessairement divers. D'autre part, les genres qui sont, si l'on suit Bakhtine, la condition de la parole, ne peuvent que se modifier à chaque mise en œuvre ; comme le dit là encore Bronckart, « l'agent ayant à produire un texte va adopter un modèle de genre qui lui paraît pertinent et il va adapter ce modèle aux propriétés particulières de la situation » (2004 : 105). Bien entendu, sur ce plan, comme le souligne Maingueneau (2004), on doit distinguer les genres plus ou moins contraints ou normés.

Mais ce qui nous intéresse dans ce travail de réflexion collectif, ce sont les questions relatives à la circulation d'un genre à l'autre et à la transformation d'un genre. Nous situant dans le prolongement d'un certain nombre de recherches récentes qui thématisent ces questions (voir 2.3.3. plus haut), nous considérons l'hétérogénéité des genres comme condition de leur dynamisme et de leur historicité.

La notion de généricité développée par J.-M. Adam et U. Heidmann par exemple, même si elle est plutôt mise en œuvre sur des textes littéraires et dans une perspective plutôt interprétative (voir plus haut p. 114), serait sans doute pertinente pour rendre compte de la façon dont des sphères comme celle de la publicité par exemple, fonctionnent largement sur la base de l'intégration voire « l'ingestion » de genres issus d'autres sphères (voir Lugin 2006). De même, on l'a vu, dans le domaine anglo-saxon, de nombreuses recherches étudient la façon dont un

genre peut naître en empruntant certaines propriétés d'un genre existant, en particulier les genres de l'internet (Yates 1989). Sur un autre plan, un auteur comme N. Fairclough met l'accent, en la qualifiant d'« hybridité », sur la circulation entre les « discours », les « genres » et les « styles » – les 3 niveaux de détermination du discours qu'il identifie. Ainsi montre-t-il comment le discours managérial se diffuse au sein des textes émanant du discours universitaire :

A text may be hybrid with respect to genres, discourses and/or styles (for instance, the 'marketization' of higher education is partly a matter of texts which 'mix' the genres and styles, as well as more obviously the discourses, of education and of the market, Fairclough 1993). (Fairclough 2005)

Ces approches induisent une approche historique et dynamique des genres.

La focalisation sur ces phénomènes, et surtout l'analyse précise, au niveau des formes de langue, des relations d'intériorité-extériorité entre genres, la mise en évidence de formes ou de configurations propres à plusieurs genres ou « circulant » d'un genre à l'autre nous ont conduit également à nous interroger sur le(s) « domaine(s) englobant(s) » au sein au sein desquels et entre lesquels s'établissent circulation et hybridation. Comme nous le signalons en [23], Bakhtine, dans *Les Genres de discours*, associe de manière très étroite les spécificités des genres avec la sphère, ou le domaine d'activité humaine dont ils sont en quelque sorte l'émanation. Selon lui, c'est même cette relation qui permet l'évolution et la variété des genres de discours :

La richesse et la variété des genres de discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres de discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée. (1984 : 265)

Or les recherches de C. Mellet sur les Remontrances⁹⁷ qui au XVI^e siècle peuvent relever des domaines religieux, militaire, économique ou politique conduisent « à interroger la notion de sphère d'activité comme domaine autonome et homogène » ([24] : 52). On peut reprendre ici ce que Foucault applique aux grands découpages ou regroupements des discours :

...ces découpages, – qu'il s'agisse de ceux que nous admettons ou de ceux qui sont contemporains des discours étudiés – sont toujours eux-mêmes des catégories réflexives, des principes de classement, des règles normatives, des types institutionnalisés : ce sont à leur tour des faits de discours qui méritent d'être analysés à côté des autres ; ils ont à coup sûr avec eux des rapports complexes, mais ils n'en sont pas des caractères intrinsèques, autochtones et universellement reconnaissables. (1969, p. 33 cité en [24] : 56)

⁹⁷ « Les remontrances sont présentes dès le XIV^e siècle au sein de l'institution du Parlement de Paris, qui a d'abord une fonction politique d'enregistrement des édits royaux puis une fonction judiciaire, puisque le Parlement sert de cour d'appel des décisions des tribunaux seigneuriaux et ecclésiastiques. Au sein de cette institution, les remontrances ont pour fonction de rappeler au roi ses obligations monarchiques. Le genre des remontrances est également important au sein des États généraux : cette institution, à partir du XIV^e siècle, a pour fonction de réunir les trois ordres afin de protéger la monarchie en cas de crises, qui sont de natures variées [...] » ([24] : 52)

De même que les genres ne sont pas « donnés » à l'analyse par un « nom de genre », de même le « milieu englobant » où évoluent les genres n'est pas non plus une donnée « naturelle ». C'est pas l'observation de données variées – appuyées à des éléments de contextualisation – que l'on peut mettre en évidence l'espace de circulation entre les genres.

Conclusion du chapitre 2

La notion de genre rend ainsi compte de déterminations collectives, de nature interdiscursive, pesant sur les productions discursives, déterminations résultant de l'ancrage de ces productions dans des sphères d'activité socialement et historiquement déterminées au sein desquelles le genre indexe, d'une certaine manière, la façon dont le langagier est configuré par une pratique, un dispositif énonciatif, un but pragmatique spécifiques. La notion de genre indique la cristallisation plus ou moins normée, plus ou moins institutionnalisée de cette configuration. Mais la notion de genre intègre également les « extérieurs constitutifs » des discours qu'il configure – dont rendent compte les notions d'interdiscours ou de mémoire discursive. Elle intègre aussi la possibilité de circulation de fragments, segments, séquences d'un genre à un autre. Elle doit également rendre compte des relations, contacts, hybridation entre genres au sein d'une même sphère d'activité ou entre des sphères différentes.

Si les genres « fonctionnent » et que leurs effets se font sentir, pour reprendre la métaphore de M. Sassier à propos de la formation discursive, il ne m'en semble pas moins difficile de les considérer d'emblée, du point de vue de l'analyse, comme des entités « naturelles » : il s'agit de reconstituer, par l'analyse et la comparaison, ces « points de cristallisation » de la matérialité langagière qu'ils constituent, en se réservant la possibilité, comme je l'ai dit plus haut, de placer le focus plus ou moins près selon les objectifs de la recherche (en considérant par exemple que les documents fournis par les services sociaux avec qui nous avons travaillé peuvent être regroupés sous le genre « rapport éducatif » ou au contraire en focalisant sur « le signalement » ou « l'enquête sociale »). Mais on pourrait considérer que le « milieu englobant » des genres, est également un objet à construire là encore à partir de ses « effets » c'est-à-dire par exemple de ce qui « circule » d'un genre à un autre. A ce stade, je n'exclus pas, nonobstant les difficultés soulevées par l'appréhension de la notion, que ce qui circule d'un genre à l'autre puisse aussi se situer au niveau de la/de formation(s) discursive (s).

Le dernier chapitre, dans lequel je précise les positions théoriques sur lesquelles s'appuie mon travail, en revenant sur la question de la « langue » et en m'interrogeant sur la notion de « fonction », me permettra de situer l'espace du discours tel que je l'envisage.

CHAPITRE 3

L'ESPACE DU DISCOURS

Il s'agit dans ce dernier chapitre de tenter un bilan théorique et méthodologique qui permettra de circonscrire ce que l'on pourrait appeler « l'espace du discours ». Je voudrais ici montrer comment les analyses, lectures et discussions menées depuis une dizaine d'années m'ont permis à la fois de préciser les prises de position théoriques à l'origine de ma recherche et de mieux en comprendre les enjeux y compris en termes de positionnement dans le champ de la linguistique et de l'AD. Le dialogue se nouera ici essentiellement avec les courants anglo-saxons relevant du champ de la linguistique de corpus et de l'analyse de discours, autour des notions d'« usage » et de « fonction ». Il s'agit, dans ce retour réflexif, de revenir sur la question difficile de l'articulation entre langue et discours, de tenter d'en explorer les modalités, en particulier par un retour à Benveniste.

Travailler en AD avec des outils informatiques basés sur des calculs de fréquence et de probabilité impose de se situer et de situer l'AD par rapport à la « linguistique de corpus », elle-même composante du paradigme plus large de la linguistique des usages : dans ce paradigme, la langue, tout entière dans ses usages, est définie comme une « somme d'usages ». Or l'espace du discours dont je cherche ici à tracer les contours s'adosse à une conception de la langue comme « ordre propre » (la formule est de Milner), « système abstrait de distinctivités » (Authier-Revuz, à paraître : 245) qui constitue le sujet (comme) parlant. Une telle conception n'exclut pas, comme le montrent les textes de Saussure lui-même, la parole et le discours ; l'œuvre de Benveniste ouvre la voie à toute une série de recherches, qui, dans des cadres théoriques et avec des objets différents, s'attachent à dénouer l'intrication (ou « l'intégration réciproque ») entre langue et discours, en proposant des modèles descriptifs qui articulent invariant et espace de variations. Pour Coseriu, cet espace de variations est réglé par des normes qui opèrent une « sélection » parmi les possibles de langue prévus par le système. Cet apport théorique permettra de mettre en perspective des observations sur le caractère « bizarre » voire déviant par rapport à la norme de certaines actualisations des patrons récurrents dans les rapports éducatifs, en reliant, à la suite de F. Rastier ou encore de S. Branca-Rosoff, la question de la norme et la question des genres, et en situant l'espace du discours par rapport à l'espace de la variation.

Cet espace du discours est, dans la continuité de Benveniste, organisé par la perspective de la signification, qu'il appelle aussi « fonction ». En insistant sur la polysémie de ce terme se référant à différents niveaux d'analyse, il s'agira de montrer, en prenant appui sur les travaux en cours sur les expressions phraséologiques, en quoi l'approche développée ici se distingue des perspectives fonctionnelles/fonctionnalistes, souvent appuyées à d'autres cadres théoriques, dominantes dans les courants anglo-saxons d'analyse du discours.

1. Langue, discours et normes

L'usage statistique qui caractérise la linguistique de corpus est au service d'une théorisation de la langue comme « usage » – qui de fait ne distingue plus entre langue et discours. Au rebours d'une telle conception, il s'agit ici de situer, dans la suite de Benveniste, l'espace du discours et l'espace de la langue, leur dépendance réciproque, l'intrication entre invariant et variation. De ce point de vue, les propositions de Coseriu autour des normes permettent de penser un certain nombre de phénomènes fournis par les données analysées.

1.1. La langue comme « usage » ou comme « ordre propre »

1.1.1. AD et linguistique de corpus : une histoire et des objets différents

Comme on l'a vu dans le chapitre 1, l'AD « rencontre » la textométrie autour de la question de la répétition, question centrale en AD et que la textométrie saisit avec des outils statistiques sous l'angle de la fréquence et du figement. De ce point de vue, une intersection se crée entre textométrie et linguistique de corpus anglo-saxonne, ce qui explique que Habert *et al* (1997) les regroupent sous le pluriel « les linguistiques de corpus ». Cependant, que ce soit du point de vue de leur histoire ou de leurs objets, les deux courants ne me semblent pas devoir être assimilés et, d'une façon générale, il ne me semble pas que l'AD outillée par la textométrie se confonde avec la linguistique de corpus.

Les approches lexicométriques et textométriques qui se développent en France dans les années 80 ont d'abord pour objectif d'analyser des discours : il s'agit, comme l'indique M. Tournier dans le *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, d'une « méthodologie d'étude du discours, qui se veut exhaustive, systématique et automatisée » (Tournier art. *Lexicométrie*, dans Charaudeau et Maingueneau 2002 : 342). De fait, les corpus étudiés dans ce cadre sont d'emblée conçus comme « représentant » des discours, et ce dans les deux versants principaux de ces approches : l'étude du vocabulaire ou du style d'un auteur (voir les travaux d'E. Brunet par exemple) ou l'analyse de discours politiques ou syndicaux (voir les travaux menés au Laboratoire de lexicométrie de Saint Cloud, Fiala *et al.* 1987 par exemple). La méthode textométrique suppose que le corpus soit « partitionné » de telle sorte que l'approche est nécessairement comparative : on compare les auteurs, les œuvres, les périodes, les genres, les locuteurs... De fait la textométrie – comme son nom l'indique – suppose dans son principe même, comme nous l'avons vu au chapitre 2, une approche textuelle et un retour systématique au texte.

La linguistique de corpus s'inscrit dans un contexte épistémologique très différent. Comme le montre Léon (2008)⁹⁸, la « corpus linguistics » se situe dans la tradition de la linguistique empirique britannique centrée sur l'étude de l'usage et tire son origine des travaux de Firth, dans les années 1960, qui donnent naissance à deux grands courants, « corpus based » (associé au nom de Leech) et « corpus driven » (associé au nom de Sinclair). Or l'ambition de Sinclair est bien de travailler sur un corpus de référence représentant « la langue ». La « corpus linguistics » se présente donc comme une « new kind of linguistics » (Leech)⁹⁹ de type empirique et probabiliste, en opposition, comme nous allons le voir, au modèle chomskyen. Même si Mayaffre et Viprey (2012) affirment que les écoles anglaises et la textométrie partagent le même postulat probabiliste du langage¹⁰⁰, on notera que Tournier (1980) critique la notion de

⁹⁸ Voir également Stubbs (2009) : « Sinclair's work draws on the British tradition of empirical text analysis developed by Firth, Halliday, and others [...] » (2009 : 116) et Legallois (2006).

⁹⁹ « Les grands corpus informatisés sont considérés non seulement comme une méthodologie mais comme une nouvelle linguistique ('a new philosophical approach... this new kind of linguistics... a new kind of knowledge... a new way of thinking about language' (Leech 1992 : 106)). » (Léon 2008 : 15)

¹⁰⁰ « Les travaux évoqués ci-dessus reposent sur une posture contextualisante commune et sur une approche probabiliste du langage partagée [London school (Firth et Halliday) puis Birmingham school

fréquence en langue et n'envisage pour sa part la fréquence qu'en discours¹⁰¹ : « On ne compte jamais en langue, dirons-nous, mais sur un discours tenu, par échantillon interposé » (1980 : 189) car

La langue [...] ne possède pas, par nature, d'attributs fréquentiels. Avec elle, nous n'avons pas affaire à un ensemble de lexèmes, quantitativement structurés, mais bien plutôt à l'instrument qui sert à fabriquer les fréquences des formes, n'importe quelles fréquences à la limite. (*op. cit.* : 193).

Pour Tournier, toute interprétation des fréquences intéresse non pas le lexique, mais la situation de l'énonciation : la lexicométrie infère hors de son domaine, vers la société (et c'est en quoi elle rejoint l'analyse de discours) (*op. cit.* : 193-194).

En linguistique de corpus¹⁰², le corpus est appréhendé comme un échantillon de langue : chaque texte est un échantillon de l'ensemble de la langue. Dans ses applications concrètes, une telle position peut se révéler problématique sur le plan méthodologique, quand la constitution du corpus ne s'accompagne pas par exemple de précautions élémentaires sur le plan de sa représentativité. On trouve ainsi un certain nombre de descriptions basées sur un corpus constitué de la collection complète du *Monde Diplomatique*, facilement disponible, mais qui relève d'un usage bien particulier de la « langue ». Comme le souligne à juste titre C. Poudat dans sa thèse, « la représentativité de ces ensembles est particulièrement discutable, dans la mesure où ils ne sont représentatifs ni de la langue, ni d'un discours ou d'un genre » (Poudat 2006 : 37). Elle s'inscrit ici dans le droit fil des critiques de F. Rastier à l'encontre des conceptions du corpus comme « sac de mots », à laquelle il oppose le corpus comme représentatif d'un « genre » (voir p. 107).

En AD le corpus, construit en fonction des hypothèses et des objectifs de la recherche, est mis en relation avec un extérieur – sphère d'activité, genre, auteur ou œuvre pour certains courants de la textométrie – auquel les interprétations sont rapportées, comme l'indique la citation de Tournier ci-dessus ainsi que la distinction, déjà évoquée au chapitre 1 (p. 84), des différents niveaux de figement repérés dans le corpus de résolutions de congrès analysées par l'équipe de Saint-Cloud (Fiala *et al.* 1987).

1.1.2. La langue comme « usage »

Du point de vue épistémologique, la linguistique de corpus anglo-saxonne fait partie du paradigme plus large de la « linguistique des usages » ou « linguistique fondée sur l'usage » selon la dénomination proposée par Legallois et François (2011), pour qui ce courant « fédère un éventail assez large de perspectives linguistiques (psycho-linguistique de l'acquisition,

(Sinclair), Laboratoire de Saint-Cloud (Tournier, Lafon), etc.]. Un postulat fondateur est ici que le sens naît toujours en contexte, qu'il se construit à partir du co-texte, et la cooccurrence représente la forme minimale objectivable et calculable dudit co-texte. » (Mayaffre et Viprey 2012 : 10) Je reviens plus loin sur la posture contextualiste qui de fait semble un trait partagé par la textométrie.

¹⁰¹ Je dois cette référence à E. Née.

¹⁰² Ici le syntagme « linguistique de corpus » désigne non pas l'ensemble des recherches qui analysent des corpus, mais le courant issu des travaux de Sinclair, en particulier, qui postule que le corpus « représente » la langue, et qui constitue, comme on va le voir, un des aspects de la « linguistique des usages ».

linguistique fonctionnelle, linguistique de l'interaction, linguistique cognitive, linguistique contextualiste) » (2011 : 7-8) dont le point commun est de promouvoir l'usage « au plus haut niveau épistémologique » (*ibid.*), au rebours des théories qui postulent un système abstrait à l'œuvre dans les occurrences de discours.

Ainsi la linguistique de corpus peut-elle être considérée comme une « machine de guerre » contre la linguistique chomskyenne, l'attesté étant opposé à l'introspection et au jugement de grammaticalité (voir le débat lancé par Cori et David 2008 et la réponse de Mellet 2009b)). Sur le plan épistémologique, la notion d'attesté vient remplacer celle de « possible » de langue, à rebours de la distinction faite par Milner entre « possible de langue » et « attesté » (cité par Cori et David 2008 : 120) tandis que dans le même mouvement le jugement de grammaticalité est corrélé à la fréquence. La valorisation de « l'attesté » est aussi corrélée au « vivant », au « réel » à « l'authentique ». Ainsi pour M.-P. Jacques, l'objectif de la linguistique de corpus est-il

l'observation et la description des usages authentiques de la langue. C'est précisément là que la linguistique de corpus prend sens, par la réintroduction du locuteur, du locuteur réel, authentique, et de son usage de la langue, dans les études et les descriptions linguistiques. (Jacques 2005 : 24)

De fait, c'est l'opposition compétence/performance, ou la distinction langue/parole qui est visée (Cori et David 2008 : 115) et le concept de langue comme système abstrait qui est réfuté :

elle [la linguistique de corpus] prend sens dès lors que l'on pense la langue non comme UN système désincarné et abstrait mais comme un ensemble vivant, peut-être multiforme, où la description de la variation et de la multiplicité des usages peuvent être aussi fructueux pour la découverte des règles que les raisonnements sur les possibles et les impossibles. (Jacques 2005 : 27)¹⁰³

La langue est alors définie comme « la somme des usages »¹⁰⁴ et les formes linguistiques « émergent » de l'usage :

L'usage ne peut s'entendre comme actualisation d'un système (le rapport langue/parole) mais comme cause fondamentale d'émergence des formes linguistiques : car là est bien le crédo partagé, les formes linguistiques émergent de l'usage. (Legallois et François 2011 : 8)

La notion de « formes » ou de « grammaire » « émergente(s) », liée au nom de Hopper, apparaît aussi bien dans le champ des grammaires de construction que dans celui de la linguistique interactionnelle – soulignant leur accord théorique. Ainsi pour Legallois et François (2011), un

¹⁰³ Voir également Desagulier : « Le véritable problème pour le linguiste n'est peut-être pas tant à *qui* représenter mais *que* représenter. Il existe dans la tradition linguistique deux positions extrêmes à ce sujet. La première est celle des structuralistes, pour qui il existe une structure préexistante. Dans ce cas, la tâche du linguiste est double. Il lui faut d'abord trouver cette structure, puis la décrire le plus économiquement et le plus clairement possible. La deuxième voit en la langue une masse informe dont il faut faire émerger la structure par un travail linguistique qui ne soit bien évidemment pas en conflit avec les données empiriques. L'approche centrée sur l'usage est dans cette mouvance. » (2007 : 7)

¹⁰⁴ Et cette définition peut s'appuyer, de façon paradoxale, sur les passages où Saussure définit la langue comme « somme, dépôt, trésor » ; cf. Laks 2010 : « La langue saussurienne est une (re)construction continuellement produite (et reproduite) par la conscience collective des parleurs : elle est ce qui advient lorsque cette conscience collective embrasse simultanément l'ensemble de ce qui se dit et l'envisage dans sa systématité. » (2010 : 10)

énoncé comme *je ne veux pas que cela nous arrête de faire connaissance*, en tant qu'il est « un construit discursif, un bricolage linguistique », constitue « la manifestation de l'émergence (Hopper 1998) d'une structure, émergence évidemment ponctuelle et sans suite s'il n'y a pas ratification et reprise par un ensemble de locuteurs » (Legallois et François 2011 : 23). Pour la linguistique interactionnelle (Pekarek-Doehler et Stoenica 2012 ou Mondada 2008 par exemple), c'est dans l'interaction que se configure la grammaire. S. Pekarek-Doehler et I.-M. Stoenica, à propos des constructions avec détachement à gauche, déduisent de ce que l'on pourrait appeler des changements de programme syntaxique, particulièrement notables à l'oral, et de l'absence d'une « quelconque trajectoire syntaxique prédéfinie de la part du locuteur » (2012 : 118) à une conception de la grammaire comme émergeant « en ligne » dans l'interaction¹⁰⁵ : il n'y a pas de « grammaire a priori intériorisée par l'individu mais une grammaire *en ligne*, distribuée et continuellement articulée aux besoins d'autrui » (*op. cit.* : 125).

Dès lors, c'est la répétition de l'usage, c'est-à-dire la fréquence, qui constitue l'unité linguistique car « plus la fréquence d'occurrence d'une structure est grande, plus le degré d'entrenchment est grand, et plus elle est perçue comme une unité à part entière » (Gréa 2006 : 18-19) ; la notion d'entrenchment (« stockage ») introduit ici à une perspective cognitive :

Dans le cadre des linguistiques cognitives – et contrairement à l'approche structuraliste – un élément quelconque n'acquiert pas son statut d'unité à partir de sa valeur à l'intérieur d'un système mais à partir de sa fréquence d'occurrences. (Gréa 2006 : 26)

Ainsi le postulat de la linguistique des usages est-il radical quant à la dichotomie langue/parole : il n'y a plus de langue, que de la parole, au sens où, selon Hopper cité par Legallois¹⁰⁶,

le langage¹⁰⁷ est [donc] considéré comme indéterminé, constamment en construction, et structuré uniquement par des configurations émergentes. Il n'est donc pas composé de modules syntaxiques, sémantiques, morphologiques mais seulement par des routines contextualisées, résultat de ce que nous avons déjà entendu. (Legallois dans Legallois et François 2006 : 47)

1.1.3. Langue, parole, discours

Or le postulat défendu ici est que l'outillage statistique de l'AD – c'est-à-dire le recours à la notion de fréquence – ou la définition d'observables tels que des patrons – des constructions – ne suppose pas un changement de paradigme mais se fait en continuité avec les options théoriques initiales, les seules susceptibles de mon point de vue de circonscrire « l'espace du discours ». Je souhaiterais montrer cependant que les recherches menées depuis une dizaine

¹⁰⁵ « Ce que le linguiste interprète a posteriori comme une construction grammaticale ne se déploie pas en discours comme une ressource statique, préfabriquée mais est susceptible d'être réadaptée dans le cours même de la production en réponse à des besoins interactifs locaux. » (*op. cit.* : 124)

¹⁰⁶ Il est intéressant de noter que la linguistique des usages conçoit la langue comme un système adaptatif, avec une simple évolution entre langage animal et le langage humain alors que pour Saussure ou pour Chomsky, que l'on peut rapprocher sur ce point, le langage humain est en rupture avec les modes de communication propres à l'animal – et est en cela le « propre » de l'humain.

¹⁰⁷ On note qu'il est question ici du « langage » et non plus de la « langue ».

d'années conduisent à mieux prendre la mesure des conditions de déploiement de cet espace, au-delà du « simple » postulat d'une articulation entre langue et discours.

Le fait de reconnaître la langue comme un « ordre propre » dont la contrainte s'impose au sujet n'est pas antinomique, au contraire, avec la prise en compte du champ de la parole et du discours – comme le montre la théorie du discours de Pêcheux, pour qui les « processus discursifs » sont bâtis sur une « base linguistique ».

Les textes de Saussure lui-même, on le sait, au rebours d'une vulgate ou pour reprendre les termes de M. Arrivé, d'une « rumeur » bien établie, manifestent que le linguiste genevois n'ignore pas « toute prise en compte de l'activité du sujet parlant et, nécessairement, toute attention au produit de cette activité, quel que soit le nom, *parole*, *discours*, ou tout autre, qu'on lui donne » (Arrivé 2007 : 102)¹⁰⁸ :

En somme, on l'aperçoit, la prise en compte du sujet parlant n'est nullement absente du *CLG* dans sa version standard. Les concepts sont là, sous la triple forme de la *parole* – explicitement donnée comme objet de la linguistique au même titre que la langue – du *discours* et de la *faculté de langage*. (2007 : 106)

Mieux même, pour Saussure, comme le souligne Arrivé,

[...] les deux objets sont inséparables. C'est ce qui est explicitement proclamé par Saussure dans le passage suivant : « Il y a interdépendance de la langue et de la parole ; celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci » (*CLG*, 37). (2007 : 105)

Dans sa présentation récente de ce qu'elle appelle la « rupture » saussurienne, A.-G. Toutain insiste sur la définition de la langue saussurienne comme « fonctionnement », processus ou lieu d'appariement entre son et sens :

La langue [...] se trouve ainsi définie comme fonctionnement : la langue ne consiste pas en un ensemble d'unités idiomologiques, signes combinant un signifiant et un signifié, mais elle est le fonctionnement (délimitation-combinaison) constitutif du signe comme entité linguistique et dont son et sens, en tant que linguistiques, sont les effets. (2014 : 45)¹⁰⁹

Ainsi défini, le « concept de langue » constitue un cadre théorique dont une des manifestations est la parole. Mais la langue, condition de la parole, dépend en retour de cette dernière, qui lui

¹⁰⁸ Arrivé réfute également la « seconde rumeur », celle d'un Saussure « uniquement » linguiste de la parole : « Aujourd'hui, les travaux de S. Bouquet et F. Rastier s'efforcent au contraire de montrer que la contribution la plus importante du maître de Genève est à situer dans le champ rhétorico-hérméneutique. » (2007 : 103). Cette rumeur est sans doute à rapprocher de la promotion actuelle de Saussure comme ardent défenseur d'une conception de la langue comme « usage »... voir également Trabant 2012 sur cette « redécouverte » récente de Saussure.

¹⁰⁹ A rapprocher de cet extrait de Maldidier insistant sur la place de Saussure pour Pêcheux : « à ses yeux, le déplacement opéré par Saussure, de la fonction vers le fonctionnement de la langue, est un acquis scientifique irréversible. » (1990 : 14)

confère son caractère social¹¹⁰. L'interaction ou plutôt l'intrication entre langue et parole est décrite de la façon suivante par A.-G. Toutain :

la parole confère à la langue son caractère social, mais celle-ci lui confère en retour sa linguisticité, ce qui signifie que la langue ne doit son caractère social à la parole que dans la seule mesure où son concept permet la théorisation de cette dernière. (2014 : 143)

La question de l'interaction entre langue et discours – ou mieux, pour reprendre les termes de S. de Vogüé, de l'intégration réciproque entre langue et discours – est au cœur, on le sait, de la réflexion benvenistienne, comme le manifeste la juxtaposition des deux propositions suivantes, rapprochées par de Vogüé (2011 a) : 180) :

C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure. [...] *Nihil est in lingua quod non prius fuit in oratione.* (PLG1 1964 : 131)

Mais au fondement de tout, il y a le pouvoir signifiant de la langue, qui passe bien avant celui de dire quelque chose. [...] *Oute legei, oute kryptei* (Il ne dit, ni ne cache », *alla semainei* « mais il signifie » (PLG2 1967 : 229)

Primauté à la langue ou primauté au discours, c'est en exploitant l'ambiguïté de la relation d'intégration que S. de Vogüé, partant du lexique, propose de résoudre l'apparente contradiction :

Si langue et discours peuvent ainsi tout à la fois s'opposer, coïncider et se déterminer mutuellement, c'est dans la mesure justement où la langue d'une certaine façon intègre le discours. Elle l'intègre via les mots, puisque les mots se définissent par leur capacité intégrative qui est leur capacité à intégrer les phrases. [...] Or les mots sont des unités de langue, tandis que les phrases sont les unités minimales du discours. Donc ce sont bien des unités de la langue qui intègrent des unités du discours. Par ce biais, la langue intègre le discours : elle se trouve définie et déterminée par ces phrases en nombre indéfini qu'elle permet de construire puisque ce sont ces phrases qui donnent leur identité aux mots qui la constituent. (2011 a) : 181)¹¹¹

Partant d'un autre type de forme analysé par Benveniste, les délocutifs, R. Mahrer, dans le même volume, en tire une lecture analogue :

Métalinguistique dans sa formation, le délocutif désigne l'insuffisance d'une conception aller simple de la langue vers la parole, où l'une est la condition de possibilité de l'autre, et la possibilité du retour de la parole vers la langue. (2011 : 212).

Plus généralement, R. Mahrer définit le geste benvenistien, dans son principe et ses méthodes, comme « va-et-vient entre la répétabilité des structures et la singularité des paroles », va-et-vient noué autour de la « fonction » (op. cit : 217) : « Langue et parole s'articulent à l'endroit de

¹¹⁰ La citation est connue : « S'il est vrai que l'on a toujours besoin du trésor de la langue pour parler, réciproquement tout ce qui entre dans la langue a d'abord été essayé dans la parole un nombre de fois suffisant pour qu'il en résulte une impression durable : la langue n'est que la consécration de ce qui avait été évoqué par la parole » (Saussure 1996 : 65 cité par Toutain 2014 : 126). Elle indique aussi que situer la parole comme lieu du changement, de la variation, de la créativité (de « l'émergence ») n'est pas contradictoire avec le concept de langue, point sur lequel je reviens plus bas.

¹¹¹ Voir également de Vogüé 2011b).

la fonction, fonctions que la première dispose la seconde à remplir, fonctions que la seconde impose à la première de permettre » (*ibid.*).

Ce « geste » benvenistien, on peut le voir à l'œuvre dans le modèle de description de la Représentation du Discours Autre (RDA) proposé par J. Authier-Revuz : il s'agit de décrire « la 'réponse' que la langue, française, apporte à la 'question' posée par cet objet du monde, très particulier, qu'est le Discours Autre » (à paraître : 237)¹¹². Pour cela, face au foisonnement des formes observables et à l'aporie des dichotomies traditionnelles ou des descriptions en termes de « continuum », situant explicitement sa démarche dans la filiation benvenistienne d'une « restructuration différentielle du champ, telle que les frontières ainsi retracées permettent de rendre compte de l'ensemble des formes et de leurs valeurs » (*op. cit.* : 243-244), J. Authier-Revuz propose un modèle descriptif à 3 niveaux (que j'ai présenté de façon détaillée au chapitre 1, p. 46-47) : -

- sémantique : discours autre représenté comme objet ou source du dire
- sémiotique : statut ordinaire ou avec autonymisation de la représentation de e¹¹³
- énonciatif : type d'articulation des ancrages énonciatifs des actes A et a.

La combinatoire de ces critères fait émerger « cinq combinaisons ou 'formules' de traits » donnant lieu « au plan de la linéarité à la 'zone' de formes » par lesquelles chaque mode se réalise, zone où l'on peut repérer des « types d'agencements linéaires » et débouchant « en discours, sur des *occurrences concrètes* et leurs effets de sens singuliers » (*op. cit.* : 247). Ainsi

en changeant de plan d'analyse, des traits différentiels (I) aux types d'agencements linéaires (II), on ne quitte pas l'espace du « répétable » et du « discontinu » – qui est celui des formes de langue ; c'est avec le plan (III) des événements de parole, où la langue « en emploi et en action », s'articule au « monde » qu'on aborde, au-delà de la négativité structurée de signes, à la positivité ininventurable des sens. (*op. cit.* : 248)

Se dégage par là-même l'espace du changement et de la variation, situé au plan (II) des types linéaires de formes, en relation avec la diversité des réalisations observées en (III), mais qui n'altère pas le « jeu différentiel des formules définitoires des cinq modes (I) » (*op. cit.* : 250) : c'est par le jeu entre les plans (III) et (II) que « le discours reflue dans la langue », selon la citation de Barthes ici invoqué pour décrire cette intrication entre langue et discours.

Moyennant des différences voire des divergences non négligeables entre les deux programmes de recherche¹¹⁴, mais dans une commune référence à Benveniste, on aimerait mettre en regard

¹¹² Il s'agit donc bien de la façon dont elle remplit cette « fonction » si, comme l'indique Mahrer, « chaque fonction se définit par la réponse qu'au sein du langage elle donne à un problème de l'humain (performativité, délocutivité, subjectivité, référence), c'est-à-dire sa signification spécifique, mais aussi par un appareil formel propre » (2011 : 214-215).

¹¹³ e = l'énoncé représenté : A = l'acte d'énonciation entre train de se tenir et a = l'acte d'énonciation représenté (voir chapitre 1, p. 46)

le modèle développé par J. Authier-Revuz avec celui proposé par S. de Vogüé pour la caractérisation des unités lexicales. Le modèle de S. de Vogüé, qu'elle déploie ici « pour rendre compte des valeurs de l'unité *-fil-*, qui sert de base à la fois au nom *fil* et au verbe *filer* (ainsi qu'à tous leurs dérivés) » (2011a) : 177) prévoit 3 niveaux de description : celui de la forme schématique qui constitue « l'identité » de l'unité morpho-lexicale, et qui « réside dans la façon dont elle détermine les phrases dans lesquelles elle s'intègre » (2011a) : 182), celui de la catégorie syntaxique de l'unité et celui de sa construction syntaxique¹¹⁵. Or ce sont ces deux derniers niveaux qui sont le lieu du changement, de sorte que « la forme schématique des *-fil-* définit des possibles qu'il faudrait pouvoir mettre en relation avec des constructions. Il demeure que ce champ n'est pas fixé, et que si *filer* en venait à entrer dans de nouvelles constructions, il faudrait aussi pouvoir en rendre compte » (2011a) : 184).

L'« interdépendance » entre langue et parole, « programmatique » dans les textes de Saussure (voir Arrivé 2007 : 116), trouve ainsi à se réaliser dans des modèles descriptifs en filiation explicite avec les travaux et les propositions de Benveniste qui permettent de circonscrire « l'espace du discours ».

S'agissant du champ de la RDA, sur lequel ont porté un certain nombre des recherches présentées dans les deux chapitres précédents, on peut d'ailleurs considérer que la représentation du discours autre constitue une question posée non seulement à la langue en général mais aussi aux genres de discours en particulier, genres de discours que l'on peut caractériser, on l'a vu, par la présence, la fréquence, la répartition, des différents modes de RDA (DD, DI, MA, MAS, bivocal) et les formes particulières de leur réalisation. Mais on pourrait soutenir que ce travail de « cartographie » des genres par leur rapport au discours autre est rendu possible par la caractérisation « abstraite » des modes de RDA proposée par J. Authier-Revuz. D'une part en effet une telle caractérisation permet de « capter » et de regrouper les occurrences présentant les mêmes configurations de traits, par delà leur diversité et leur foisonnement. D'autre part, partir de la définition abstraite de ces traits permet de saisir le principe du foisonnement des effets de sens en le rapportant aux contraintes génériques. Par exemple les actualisations du mode « discours direct » sont bien plus diverses et bien plus complexes que le schéma canonique « X dit : 'e' ». La caractérisation en traits permet de regrouper toutes ces actualisations sous le mode du DD, et de faire porter l'analyse sur les formes et les effets de sens associés, selon par exemple que le DD est « mis en scène » par un

¹¹⁴ Entre autres, différence de cadre théorique : théorie culiolienne non structuraliste des opérations énonciatives – la caractérisation des formes schématiques n'est pas différentielle – vs approche structurale en traits différentiels ; différence d'objet : lexicale vs représentation du discours autre.

¹¹⁵ « [...] j'ai proposé, au sein de la théorie des formes schématiques, de séparer explicitement formes schématique, catégorie syntaxique et construction syntaxique, en caractérisant chaque unité lexicale par la conjonction de trois niveaux d'intégration : une forme schématique, qui déploie le schéma argumental du mot ; un schéma catégoriel, dépendant de la catégorie syntaxique du mot, et qui donc varie selon que le mot est noms, verbe, adverbe, etc. ; un schéma de complémentation qui fait défiler tout le répertoire des constructions de l'unité et par exemple pour le verbe *filer* prévoit une construction intransitive, sans doute plusieurs constructions transitives, une construction locative et une construction attributive » (2011a) : 183).

verbe de parole (dans le roman ou le reportage de presse) ou au contraire simplement juxtaposé comme preuve ou illustration (dans l'article scientifique).

1.2. Espace du discours et espace des normes

A côté de la filiation benvenistienne, un autre modèle permettra, je le pense, de préciser la caractérisation de l'espace du discours par rapport à celui de la langue et de la parole, c'est celui de Coseriu, avec la mise en avant de la notion de « normes », modèle repris et diffusé dans des travaux récents (Rastier 2008, Branca-Rosoff 2007 et Siouffi et Steuckard 2008). Coseriu en effet propose de concevoir, entre « les caractéristiques concrètes, infiniment variées et variables des objets observés »¹¹⁶ et « les caractéristiques indispensables, c'est-à-dire fonctionnelles »¹¹⁷, des « caractéristiques normales, communes et plus ou moins constantes, indépendamment de la fonction spécifique des objets »¹¹⁸ (Coseriu 1952 : 36). A partir d'observations portant sur la phonologie, la morphologie, la syntaxe et le lexique, Coseriu définit la norme comme sélection par/au sein d'une communauté entre les possibles du système : la norme est sociale, et relative à la communauté considérée (*op. cit.* : 58) mais en même temps elle ne peut être rejetée complètement dans la parole :

Si on identifie la langue avec ce concept [comme un système d'invariants], alors nous devons dire, naturellement, que les variantes n'appartiennent pas à la langue. Mais si nous donnons à ce terme le sens qu'il a communément dans des expressions comme « langue espagnole », « langue française », il faudra reconnaître sur la base des observations que nous avons faites, que dans la « langue » on ne trouve pas seulement des invariants mais aussi des « types de variantes » ou des « variantes types » (classes des variantes purement momentanées et occasionnelles). Ce ne sont pas seulement les invariants mais aussi les variantes normales qui existent en nombre limité dans chaque langue et caractérisent cette langue. Autrement dit dans chaque langue il existe des oppositions constantes et caractéristiques tant entre les invariants qu'entre les variantes normales, avec la différence que les oppositions entre invariants sont fonctionnelles, tandis que les oppositions entre variantes n'ont pas ce caractère, même si elles ne sont pas indifférentes ou arbitraires.^{119 120} (*op. cit.* : 40)

¹¹⁶ « Las características concretas, infinitamente variadas y variables, de los objetos observados ». Les traductions de Coseriu sont de moi.

¹¹⁷ « Las características indispensables, es decir, funcionales. »

¹¹⁸ « características normales, comunes y mas o menos constantes, independe miente de la función específica de los objetos. »

¹¹⁹ « Si identificamos la *lengua* con este ultimo concepto [sistema de invariantes], deberemos decir, naturalmente, que las variantes no pertenecen a la lengua. Pero, si damos a ese termino el sentido que tiene comúnmente en expresiones como 'lengua española', 'lengua francesa', habrá que reconocer, sobre la base des las observaciones que ya hicimos, que en la 'lengua' no se comprueban solo invariantes sino también 'tipos de variantes' o 'variantes-tipo' (clases de las variantes puramente momentáneas y ocasionales). No selo las invariantes, sino también las variantes normales se dan un numero limitado en cada lengua y caracterizan la lengua misma. Es decir que existen en cada lengua oposiciones constantes y peculiares tanto entre las invariantes como entre las variantes normales, con la diferencia que las oposiciones entre invariantes son funcionales, mientras las oposiciones entre variantes no tienen tal carácter, aun no siendo ni indiferentes ni arbitrarias en la lengua dada. »

De la sorte, pour Coseriu, la variation et l'innovation peuvent être analysées comme des réalisations de potentialités du système pas ou pas encore « enregistrées » par la norme : « le système est un ensemble de voies fermées et de voies ouvertes. »¹²¹ (*op. cit* : 46). Étudiant la langue d'un poète roumain, Coseriu observe que

les innovations, surtout syntaxiques et sémantiques, de ce poète, même absolument inédites, audacieuses et surprenantes et d'une certaine manière « anormales », ne sont en définitive pas aberrantes du point de vue du système, ne sont pas perçues comme des erreurs, ne choquent pas le sentiment linguistique des lecteurs homoglots.¹²² (*op. cit* : 36-37)¹²³

Ainsi, les réalisations empiriques doivent être rapportées tout autant à des contraintes systémiques qu'à des régularités « normatives » propres à une langue, à une communauté – plus ou moins large –, régularités qui constituent une sélection dans les possibles de langue. Dès lors, si, comme le dit Rastier, « l'espace des normes » constitue le « chaînon manquant » entre la langue et la parole, comment situer l'espace du discours par rapport à cet espace des normes ? De fait, la question de la norme et des normes, des relations entre normes, langue et discours a surgi de différentes recherches en cours et en particulier le caractère « bizarre » voire « non normé » d'un certain nombre de routines discursives.

1.2.1. Normes et routines

Un certain nombre des patrons lexico-syntaxiques sur lesquels nous avons travaillé au sein du groupe de travail de l'ANR *Ecritures* (*sur le groupe*, « X est en + N abstrait »/« X est dans + N abstrait », « dans det. cadre ») (voir chapitre 1, p. 79) se caractérisent par le caractère « bizarre » de certaines de leurs réalisations, comme on peut le constater avec les exemples suivants, où une autre formulation, et souvent une autre préposition, aurait semblé plus « naturelle » :

En raison d'un vol de pantalon sur le groupe

[un enfant qui casse] Il peut ensuite être dans la réparation

M. se promène avec sa fille dans le cadre du centre commercial.

Ce caractère « bizarre » peut d'ailleurs contribuer à leur repérage, comme nous le soulignons en [26] et nos observations rejoignent ici les remarques de S. Branca-Rosoff sur le caractère « d'étrangeté » des formulaires qu'elles identifie dans les textes des peu lettrés (lettres de soldats ou comptes-rendus de comités révolutionnaires), étrangeté qui les rend plus « visibles »

¹²⁰ On peut faire le rapprochement avec la distinction saussurienne entre « langue » et « idiome » mise en évidence par Toutain (2014).

¹²¹ « El sistema es un conjunto de vias cerradas y vias abiertas. »

¹²² « [...] las innovaciones, sobre todo sintácticas y semánticas, comprobadas en la expresión de dicho poeta, aunque absolutamente inéditas, audaces sorprendentes, y, de alguna manera, 'anormales', no resultan aberrantes desde el punto de vista del sistema, no se perciben como 'errores', no chocan el 'sentido lingüístico' de los lectores homoglots. »

¹²³ Voir aussi la communication de Raphaëlle Hérout au CMLF 2014 : « Penser le possible de langue, en linguistique et en poésie ». <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801347>.

et qu'elle attribue notamment à l'éloignement dans le temps (1990 : 3)¹²⁴. De fait, nous pensons que la « routinisation » d'un patron, qui se traduit par sa prolifération, peut produire des réalisations « étranges » telles que celles relevées ci-dessus. La lecture de Coseriu nous permettra peut-être une meilleure appréhension des données.

Prenons les patrons « X est en + N abstrait » et « X est dans + N abstrait ». Le premier génère *il est en difficulté*, dont le statut de locution est manifesté par son enregistrement dans le dictionnaire comme on le voit dans le TLF, où l'expression est donnée comme synonyme de « avoir des difficultés », après la locution « faire des difficultés » :

— Synt. et loc.[...]

◆ Avoir des difficultés avec qqn. Avoir des différends, des sujets de discussion. Expr. synonyme. être en difficulté avec qqn. C'est un brave garçon, quoique nous ayons eu ensemble des difficultés (FLAUB., *Mme Bovary*, t. 2, 1857, p. 100). Avoir des difficultés avec les flics (cf. FRANCE, *Crainquebille*, 1904, p. 46) (TLF, art. *difficulté*)

Le second patron produit *il est dans le besoin* ou *il est dans la gêne*, également considérés comme des « locutions » par le TLF :

— Locutions

◆ Être dans le (dernier) besoin. Être dans une situation intolérable du fait que les choses nécessaires à la vie manquent en permanence. Synon. être dans la gêne. ◆ Vx. Avoir besoin. Avoir faim :

● 4. On vient de m'apporter de la nourriture; ils ont cru que je devais avoir **besoin**. HUGO, *Le Dernier jour d'un condamné*, 1829, p. 114.

◆ Être à l'abri, au-dessus du besoin. — Proverbes. Au besoin (dans le besoin) on connaît ses amis; besoin fait vieille trotter) (TLF art. *besoin*)

Tout se passe ici comme si le degré de figement de ces réalisations était suffisamment « avancé » pour qu'elles soient enregistrées « en bloc » par le dictionnaire, qui les traite dès lors comme des « locutions ». Si l'on se place dans la perspective de Coseriu, on pourrait avancer qu'il s'agit de réalisations « sanctionnées » par la norme collective, dont le dictionnaire pourrait être considéré comme le porte-parole.

Mais les repérages menés dans le corpus de rapports éducatifs montrent, à côté de réalisations lexicalisées comme « X est en difficulté pour », toute une série d'autres réalisations :

*X est toujours dans une **recherche** d'intérêt de la part de la famille d'accueil*

*X est dans une **demande** de pouvoir se rendre*

*X est dans la **dissimulation** de ses devoirs ou mots à faire signer (l'équipe) être constamment dans la **vérification** des propos d'A*

*il peut être ensuite dans la **réparation** ou encore*

***l'instabilité** dans laquelle la maman se réinstalle ;*

¹²⁴ « Le lecteur de 1990 identifie ces formules comme des parures stéréotypées d'autant plus facilement qu'il n'utilise plus tout à fait les mêmes procédés : le fait que les conventions ont changé amène à les percevoir comme faisant partie d'un code ; le vieillissement les démotive, leur ôte leur effet de 'naturel'. » (1990 : 3)

(sa mère) avait été en total **soutien** de son beau-père

Or il se trouve que ces réalisations proliférantes, dont certaines paraissent « bizarres » aux yeux d'un lecteur extérieur, constituent également des actualisations possibles du patron en question, c'est-à-dire des « potentialités » du système. Par ailleurs, avec l'examen des emplois de « *dans* [det.] *cadre* » et de *sur le groupe*, un paramètre supplémentaire doit être introduit par l'analyse : il est possible que nous soyons en train d'assister à des modifications en cours dans l'usage commun, en particulier des extensions d'emploi.

Ainsi le *Dictionnaire historique de la langue française* (Le Robert, 1992/2006) stigmatise-t-il l'extension d'emploi de la locution « *dans le cadre* », attribuable selon lui au « langage administratif » :

L'idée de « délimitation » transposée sur un plan abstrait est appliquée à l'entourage qui met en valeur une personne ou la montre sous un certain jour (av. 1778), à ce qui structure une pensée, sert de matière et de plan à une œuvre (1803, Chateaubriand). Un usage contemporain, la locution ***dans le cadre de***, apparue en langage administratif, est devenu envahissant pour « dans le domaine de ; en »

Dans les rapports éducatifs, l'extension d'emploi va jusqu'aux noms de lieu, comme dans *M. se promène avec sa fille dans le cadre du centre commercial*¹²⁵.

L'extension d'emploi de la préposition *sur* est quant à elle notée et stigmatisée par les puristes (en particulier les chroniqueurs du *Monde*) :

Vraiment je ne pensais pas un jour écrire à nouveau un billet sur... sur. Je pensais en avoir fini avec l'agacement devant cette pénible habitude qu'ont nombre de nos contemporains « d'être sur Blois » ou « sur le 94 ». Je m'étais fait une raison. L'âge venant, j'avais rendu les armes. Nos compatriotes n'habitent plus à Neuilly, ils « sont sur Neuilly » (c'est un exemple).

Oui, j'avais compris une fois pour toutes que le jargon professionnel des VRP avait migré pour de bon dans notre langage quotidien. Depuis toujours, on le sait, les commerciaux sont « sur le 80, le 62 et le 59 » quand leur secteur couvre la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord. Ils rayonnent « sur » et pour ce faire, dans le cas susmentionné, ils sont « basés sur Lille ». Jusque-là, tout va bien. Mais la généralisation de Google Map et autres GPS semble nous avoir tous transformés en super-héros volant au-dessus de villes entières sans presque jamais se poser ; ou qui « mettent le cap sur » sans jamais y arriver tout à fait ; sauf quand enfin ils sont « sur zone » ! « *Je suis sur Poitiers en ce moment.* » Bon vol, mon gars...

Et puis, l'autre jour, en écoutant la séquence conseils boursiers d'une radio de service public, j'ai entendu un financier déclarer que, si on cherche la sécurité, il faut « *aller sur les obligations* ». Une tournure qui mélange « miser sur », « spéculer sur », « se tourner vers » et « investir dans ». Soudain mon esprit s'est raidi. Où avais-je entendu cette expression, déjà ? Mais bon sang, chez mon caviste, évidemment ! Comme ses collègues, profitant de la vogue de l'oénologie pour les nuls, il me demande, l'air pénétré, si je veux « *aller sur le fruit* » ou « *sur des notes plus minérales* ». Le caviste parisien est devenu une sorte de gardien du temple des mystères des terroirs, un expert bac + 20 des arômes ; il vous impressionne avec un jargon imbuvable qui donne – presque – envie de déboucher un quart d'eau pétillante. (Pourquery, *Sur, Le Monde*, 11 février 2012)

¹²⁵ Ces observations sont le fruit d'un travail menée avec E. Née, présentées au congrès Wrab dans le panel « phraséologie et genres ». Elles feront l'objet d'une publication en préparation ([36]).

Comme le montre cette chronique, l'extension d'emploi ne se fait pas seulement avec des N « spatiaux », dans des emplois tels que « *travailler sur Paris* » bien étudiés par les linguistes (Hernandez 2008, Franckel et Paillard 2007)¹²⁶ mais aussi avec des N non-spatiaux qui revêtent dès lors un caractère spatial – ces derniers emplois, assimilés à du « jargon » par le chroniqueur du *Monde*, paraissant limités à des secteurs d'activité précis. Tout se passe comme si le segment *sur le groupe* participait, dans les rapports éducatifs, à la fois de cette extension d'emploi de la préposition et d'une spécialisation avec le N *groupe*¹²⁷ – spécialisation que l'on a pu observer également dans des sphères professionnelles précises (l'œnologie), particulièrement des sphères liées à l'entreprise et au monde économique (« *aller sur les obligations* », « *nous sommes sur des délais très serrés* »). On observe alors des occurrences telles que : *En raison d'un vol de pantalon sur le groupe* déjà cité ou *Annie a téléphoné sur le groupe ce soir là pour souhaiter aux jeunes et aux adultes un joyeux Noël*.

Pour résumer, ces occurrences, qui ne seraient, pour reprendre les termes de Coseriu, qu'une manifestation de « l'exploitation des potentialités du système », seraient ressenties comme « bizarres » car non conformes à la « norme collective » qui n'enregistre qu'un certain nombre de « locutions » issues de ce patron. En même temps, comme nous avons essayé de le montrer, elles pourraient s'inscrire dans des changements en cours dans cette norme collective.

Par ailleurs, comme je l'ai déjà souligné (chapitre 1, p. 81 et chapitre 2, p. 136), l'emploi de ces patrons peut être mis en relation avec la visée d'observation-évaluation qui caractérise le genre du rapport éducatif, et plus généralement avec la sphère d'activité dans laquelle il s'insère.

Ainsi l'emploi de *sur le groupe* ne peut être dissocié du fait que le repérage de l'enfant par rapport au groupe, qui revêt souvent une dimension temporelle/oppositive (avant/après l'arrivée sur le groupe, départ/retour sur le groupe, comportement sur le groupe vs en famille, à l'école), construit un point de vue « surplombant » qui constitue une des facettes de l'observation support de l'évaluation.

Dans le même ordre d'idée, l'emploi de la locution « *dans [det.] cadre* » doit être mis en relation, dans les rapports éducatifs, avec le poids particulier qu'y revêt la notion de « cadre », « cadre » qui organise le travail des travailleurs sociaux, mais aussi « cadre » que ces derniers doivent imposer aux personnes dont ils ont la charge, en les « cadrant » ou en les « recadrant ». En relation avec la double visée du genre, tout espace dans lequel évolue le jeune ou sa famille devient potentiellement cadre d'observation et d'évaluation.

Enfin on a pu montrer comment le « suremploi » des patrons « *X est en + N abstrait* »/ « *X est dans + N abstrait* » pouvait témoigner de la porosité du discours des éducateurs avec le discours clinique « psy » (psychologique ou psychanalytique), discours clinique dont la « visibilité » médiatique (rôle des « psys » dans les magazines par exemple) pourrait également servir de vecteur à la diffusion.

¹²⁶ Voir aussi l'emploi fréquent de « sur le quartier » dans CFPP.

¹²⁷ Ce qu'indiquent les attractions cooccurrentielles réciproques de *groupe* pour *sur* et de *sur* pour *groupe* (communication au séminaire du Ceditec, 30 novembre 2012).

Dès lors, nous postulons que ces emplois « non normés » ou proliférant sur une norme « en mouvement » témoigneraient aussi de la façon dont le genre exploite les potentialités du système et les évolutions en cours : ce sont des réalisations « normales » au sein de ce genre, c'est la raison pour laquelle ce sont des routines. Les « normes de genre » si on peut les dénommer ainsi à la suite de F. Rastier ou de S. Branca-Rosoff sont articulées à la langue, tout comme l'espace du discours où elles se déploient.

Dans la mesure où nous raisonnons sur des syntagmes prépositionnels, ces questions peuvent aussi être abordées sous l'angle du statut du syntagme comme fait de « langue » ou de « parole ». Comme le rappellent Arrivé (2007) ou Fiala (1987) entre autres, cette question agite Saussure mais aussi Benveniste ou Bally (Fiala 1987). D'une certaine façon, c'est la prise en compte de l'importance des phénomènes de « collocation »¹²⁸ qui conduit Sinclair à « défendre l'idée d'un principe phraséologique de la langue » (Legallois et Tutin 2013 : 7). Ce qui précède manifeste que les phénomènes en question se situent de fait au croisement de la langue et du discours. Ce faisant, notre démarche s'inscrit dans le prolongement de ceux qui, comme Fiala *et al.* (1987) ou Fiala (1987) cherchent à distinguer « différents niveaux de figement » correspondant à différents « jugements de locutionnalité », « plutôt de langue » ou « plutôt de discours » (Fiala 1987 : 44). On peut noter que les recherches dans le domaine de la phraséologie abordent le domaine du discours, à la faveur en particulier des analyses menées sur les genres scientifiques : on cherche à distinguer les expressions phraséologiques qui relèvent de la langue, du discours scientifique, du genre de l'article scientifique (voir Tutin 2007).

L'approche menée ici ne consiste pas cependant à « répartir » les expressions phraséologiques entre langue, sphère ou genre. On a tenté de montrer comment une « forme » – construction syntaxico-lexicale ou prépositionnelle – produit des réalisations dont certaines sont figées (*il est en difficulté*) et « enregistrées » dans la norme – langue, discours ? – et d'autres, moins normées, attestées dans des genres de discours particuliers. On a aussi montré comment ces réalisations ressenties comme « bizarres » pouvaient être mises en relation à la fois avec des contraintes génériques, en particulier la double visée descriptive-évaluative des rapports éducatifs par exemple, mais aussi avec l'interdiscours propre au genre, et aussi avec des « mouvements » en cours dans l'emploi des formes en question – mouvements plus ou moins repérables dans certains secteurs d'activité. Si l'on a repris à F. Rastier l'appellation de « normes de genre », c'est à cette différence près que F. Rastier reste à l'intérieur d'un espace générique bien circonscrit, alors que je cherche ici à montrer les différentes dimensions dans lesquelles se déploie l'interprétation de la fréquence de ces formes. J'ai montré au chapitre 2 comment la conception du genre comme « hétérogène » prenait en compte l'inscription du genre dans une sphère d'activité, dans un interdiscours qui pouvait « traverser » plusieurs genres. Par la question de la norme, on voit que l'espace du discours est aussi celui des mouvements en cours qui affectent les usages – et l'on voit comment l'analyse du discours fait signe ici du côté des études sur la variation et le changement.

¹²⁸ La « collocation » dans la linguistique de corpus anglo-saxonne correspond plutôt à la notion de « cooccurrence » en textométrie. Voir chapitre précédent.

1.2.2. Syntagmatique et associatif

L'espace du discours n'est donc pas, bien évidemment, assimilable ou réductible au syntagmatique¹²⁹ ; les associations discursives, pour reprendre les termes de Guigue, participent, à côté des associations syntagmatiques, à la détermination du sens d'une unité langagière¹³⁰ :

Le sens d'une unité langagière est fonction des rapports associatifs-discursifs qu'elle contracte dans les strates historicisées de l'archive, rapports pouvant être stables, sujets à variation, à seuils, à polarités, à marges, pouvant émerger ou devenir obsolètes. (2011 : 158)

Dans cette perspective, on peut dire que le sens d'une unité ou d'un énoncé « échappe » d'une certaine façon aux contextes dans lesquels elle apparaît¹³¹

– parce que jouent des effets d'échos interdiscursifs ou dialogiques pas toujours prévisibles, ce que nous avons tenté de montrer au chapitre 2 avec l'analyse des formes concessives : l'espace du discours n'est pas celui d'un sens « un »,

– parce que l'ambiguïté ou l'indécidabilité sont propres à certaines formes de langue - voire pour Pêcheux à la langue toute entière qui

résiste de l'intérieur aux évidences de la logique [...] la matérialité de la syntaxe est bien l'objet possible d'un calcul... mais simultanément elle y échappe dans la mesure où le glissement, la faille et l'ambiguïté sont constitutifs de la langue. (Pêcheux, « Lire l'archive aujourd'hui » cité par Malidier 1990 : 84)

Ces « glissements » ne peuvent être « réduits » par le contexte, le discours au contraire les « exploitant », comme l'ont montré là encore certaines analyses sur les rapports éducatifs : en [13] l'oscillation de certains énoncés de RDA non marquée entre représentation de paroles et caractérisation de la personne, oscillation favorisée par l'emploi du présent dont les valeurs « narrative » ou « générale » sont tour à tour ou simultanément activées, et qui entre en congruence avec la double valeur des rapports éducatifs – décrire ce qui se passe et ce que disent les personnes observées et évaluer en caractérisant. Cette double visée descriptive/narrative et évaluative est à l'œuvre dans la superposition des deux valeurs de « capacité » et de « sporadicité » de *pouvoir* repérable dans des énoncés comme *il peut désormais...* dénotant à la fois que quelque chose arrive (sporadicité) et que l'enfant a acquis la

¹²⁹ D'où les précautions à prendre dans le dialogue avec des approches d'inspiration anglo-saxonne par exemple pour lesquelles le « discours » est purement syntagmatique. Voir plus loin Granger et Paquot (2008 : 13).

¹³⁰ Pour Saussure, à côté des rapports syntagmatiques (qu'il appelle « discursifs », voire note précédente) il faut concevoir les rapports « associatifs » :

ce sont ceux qui s'établissent, « en dehors du discours », entre « les mots offrant quelque chose de commun ». Ces mots « s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers » (CLG, 171). (Arrivé 2007 : 75)

¹³¹ De la même façon peut-être que, dans la théorie des formes schématiques, l'identité d'une unité ne peut être réduite à sa distribution (voir de Vogüé 2011a)).

capacité d'accomplir le procès indiqué par le verbe. Comme le dit aussi A. Lecomte : « le propre du discours [...] est de *jouer sur la plurivocité* des termes. » (1983 : 41)

La position défendue ici est qu'on ne peut que construire des parcours interprétatifs, pluriels ou concurrents, et par définition ouverts. Une telle position se distingue donc, là encore, sur ce point de l'approche « contextualiste » de la linguistique de corpus et également des approches textométriques, pour qui le sens d'un mot se définit finalement par la somme de ses emplois dans un corpus donné, de sorte que « la convocation de tous les contextes d'emploi d'une forme permet d'en contrôler le sens » (Mayaffre 2005 en ligne n. p.). Ainsi pour F. Rastier les « lexèmes » ne « font pas partie » de la langue, « car ils sont déjà des phénomènes de 'discours' » (2007a) : 9) et les analyses de corpus menées dans cette perspective s'attachent à circonscrire le sens des lexèmes en fonction de leurs environnements dans le corpus : « dans le roman, *amour* a pour antonyme *mariage* ou *argent*. En poésie, point de mariage ni d'argent [...]. Les réceptions dépendent ainsi des genres et des champs génériques » (2005 : 37). L'analyse est la même pour les morphèmes grammaticaux : ainsi « le futur n'a pas les mêmes valeurs dans le discours juridique ou dans le roman » (*op. cit.* : 41). Le sens ici est décrit à l'intérieur de ce que F. Rastier appelle un discours et ce que nous appelons une « sphère d'activité » : tout se passe comme s'il y avait étanchéité entre les discours, à rebours de la conception « mouvante » et ouverte de l'espace du discours que nous essayons de défendre ici. Dans une telle conception, le sens est « contrôlable », assignable et la linguistique de corpus « est le seul moyen éprouvé pour relativiser la polysémie et contrôler l'ambiguïté » :

L'objectif premier de la logométrie [est de] mettre en place un protocole de lecture pour baliser, au sein de corpus tels que définis plus haut, des parcours interprétatifs contrôlables. (Mayaffre 2010 : 23)

Les parcours interprétatifs sont balisés à l'intérieur d'un corpus « réflexif » (Mayaffre 2002) c'est-à-dire incluant son intertexte :

Nous entendons par *réflexivité* du corpus le fait que ses constituants (articles de presse, discours politiques, pièces de théâtre ; de manière plus générale, sous-parties) renvoient les uns aux autres pour former un *réseau sémantique* performant dans un tout (le corpus) cohérent et auto-suffisant. (2002 § 35)

A cette proposition on pourrait opposer le caractère profondément « ouvert » du surgissement de l'interdiscours – mais repéré ou signalé par des formes ou des configurations de discours –, dont ne peut rendre compte qu'un corpus lui aussi ouvert, hétérogène et en perpétuelle reconfiguration.

2. Des patrons aux routines : formes et significations

2.1. Du « fonctionnement » de la langue aux « fonctions » du discours

L'un des apports majeurs de Benveniste, comme le rappelle très clairement Mahrer (2011), c'est l'ambition de saisir « à la fois la structure¹³² et le fonctionnement de la langue » (*PLG* 2 1969 : 66

¹³² Ce faisant, Benveniste adopte une lecture « structuraliste » de Saussure (voir Toutain 2012 sur ce point).

cité par Mahrer 2011 : 2010) : les langues ont des « problèmes à résoudre », la signification peut être considérée comme « le terme générique des problèmes que le langage doit résoudre » et les

problèmes singuliers que subsume (« transcende ») la catégorie générale de la signification, Benveniste les désigne comme *fonctions*. [...] Chaque fonction se définit par la réponse qu'au sein du langage elle donne à un problème de l'humain : performativité, délocutivité, subjectivité, référence. (2011 : 214, cité note 112 plus haut)

Ce qui intéresse Benveniste, c'est la « fonction » des formes. Sa méthode, résumée là encore par R. Mahrer, consiste, partant d'une « anomalie » du système, à réunir des formes et à les analyser sous l'angle de leurs emplois et de leur fonction : « le jeu du proche au sein de la même fonction conduit à l'examen de l'unité fonctionnelle supposée et à la ventilation des marquages possibles au sein d'un appareil formel spécifique. » (2011 : 216). Ici, comme le souligne également C. Normand, le terme de *fonction* est pratiquement synonyme de *signification* et désigne un « principe explicatif » :

C'est encore la fonction (terme étroitement lié dans ces textes, sinon substituable, à *signification*) qui permet de rassembler des phénomènes à première vue disparates. [...] Très tôt, Benveniste a cherché ainsi à rassembler sous un même principe explicatif des phénomènes analysés jusqu'alors séparément et qui ne devraient être, selon lui, qu'apparemment disparates. (1992 : 62-63).

La théorie du discours développée par Pêcheux rejette ou ignore Benveniste, sans doute par méfiance envers les travaux sur les marques de l'énonciation et la mise au premier plan de la subjectivité qu'ils peuvent induire. Or il me semble que, au prix d'un déplacement ou d'une évolution ou peut-être d'une « relecture » de Benveniste¹³³, cet auteur peut être considéré comme une des figures majeures de la « généalogie » de l'analyse de discours. D'une part en effet le « discours » benvenistien, ou langue comme « énonciation », constitue en quelque sorte la condition de possibilité de l'espace du discours que nous tentons ici de saisir – espace ancré dans une sphère d'activité historiquement et socialement située, et soumis à des contraintes génériques, y compris des déterminations interdiscursives – où prennent sens les formes de langue. D'autre part les pratiques et les méthodes de l'analyse du discours visent bien à mettre en relation des unités réunies en fonction d'une certaine « ressemblance » avec un ou des principes explicatifs. Ces principes explicatifs ou parcours interprétatifs, liés à des déterminations de divers ordres, peuvent de fait être envisagés en termes de « signification » des formes ou de « fonction » – si l'on reprend le terme de Benveniste¹³⁴.

La polysémie du terme de *fonction* et l'emploi bien particulier qu'en fait Benveniste ne doit cependant pas occulter que l'objet de l'analyse de discours n'est pas le même et ne se situe pas au même niveau que celui visé par Benveniste. Les fonctions identifiées par Benveniste sont en effet, comme le montre la citation de R. Mahrer ci-dessus, d'ordre pour ainsi dire

¹³³ Allusion au titre de Brunet et Mahrer (2011).

¹³⁴ Peut-on envisager que, selon le « point de ressemblance » entre les unités (formel ou pas), la nature de la catégorie englobante (pragmatique, psychologique, ...), le point de départ de l'analyse (formes/fonction), puissent se dessiner plusieurs approches en analyse du discours ?

anthropologique ou philosophique, et permettent de rendre compte du fonctionnement de la langue. L'analyse de discours cherche à rendre compte de la présence/fréquence des formes en la rapportant aux déterminations d'ordres divers qui pèsent sur le discours. C'est moyennant cette différence de niveau que l'on pourrait employer le terme de « fonction ».

Par ailleurs, il faut prendre en compte que d'autres modèles linguistiques se réclament explicitement comme fonctionnels ou fonctionnalistes. Je laisserai de côté le modèle de Martinet pour m'attarder sur celui développé par Halliday sous le nom de « Linguistique Systémique et Fonctionnelle ». Les fonctions sont ici « sociales¹³⁵ », liées à la façon dont « on utilise le langage » (Halliday 1974 : 54) et ces fonctions se reflètent dans sa structure linguistique :

Nous poserons donc le problème de la manière suivante : est-ce que le fonctionnement social du langage se reflète dans sa structure linguistique – c'est-à-dire dans l'organisation interne du langage en tant que système ? Il ne semble pas déraisonnable de croire que oui. (*ibid.* : 55)

Ces fonctions (ou « métafonctions ») sont de trois ordres : la fonction idéationnelle « est la partie de la signification qui concerne la représentation du monde » ; la fonction interpersonnelle « concerne les relations établies par le locuteur » et la fonction textuelle « concerne la signification en termes de l'organisation du texte » (Banks 2011 en ligne n. p.).

Si je cite ici la LSF, c'est que ce modèle de description du système linguistique est largement appliqué à la caractérisation des discours et des genres, comme on l'a vu au chapitre 2 (p. 108-110). En particulier, il permet un classement des unités qui sont présentes dans les textes, et au premier chef des unités phraséologiques. Dans la perspective « épistémologique » de ce dernier chapitre, mon objectif sera ici de situer la façon dont je traite ces unités, par rapport aux travaux se situant dans une perspective fonctionnelle de Halliday.

2.2. Limites d'une approche « fonctionnaliste »

De fait, la plupart des recherches qui portent sur les unités phraséologiques s'attachent à catégoriser ces unités selon leurs fonctions, en s'appuyant sur le modèle fonctionnel tripartite du langage proposé par Halliday. Ainsi en est-il de la synthèse que proposent Granger et Paquot :

Phraseological units are assigned to one of three major categories: referential phrasemes, textual phrasemes [...] and communicative phrasemes. Referential phrasemes are used to convey a content message: they refer to objects, phenomena or real-life facts. They include lexical and grammatical collocations, idioms, similes, irreversible bi- and trinomials, compounds and phrasal verbs. Textual phrasemes are typically used to structure and organize the content (i.e. referential information) of a text or any type of discourse; they include grammaticalized sequences such as complex prepositions and complex conjunctions, linking adverbials and textual sentence stems. Communicative phrasemes are used to express feelings or beliefs towards a propositional content or to explicitly address interlocutors, either to focus their attention, include them as discourse

¹³⁵ Cf. Banks (2011) : « l'aspect social est primordial dans cette approche [la Linguistique Systémique Fonctionnelle développée par Halliday]. On peut citer Halliday à nouveau : 'Language is a part of a social system' » (en ligne n. p.).

participants or influence them. They include speech act formulae, attitudinal formulae, commonplaces, proverbs and slogans. (Granger et Paquot, 2008 : 13)

Se situant au croisement de la linguistique de corpus et de la phraséologie lexicale, les travaux récents sur l'article scientifique et les textes scientifiques en général (voir pour le domaine français en particulier les travaux d'A. Tutin et les publications autour du projet Scientext) s'intéressent de plus en plus aux fonctions – rhétoriques, pragmatiques, argumentatives – des « expressions polylexicales » (Tutin 2007) ou « unités phraséologiques » (Pecman 2004 citée par Tutin 2007) de ces textes. Tutin (2014) propose une typologie tripartite « à la fois inspirée de Burger (1988), Granger & Paquot (2008) et Mel'çuk (2011) » dont « le paramètre le plus saillant est le rôle fonctionnel que les expressions remplissent dans le discours scientifique » (Tutin 2014 : 29), auquel elle ajoute un niveau, celui des « routines sémantico-rhétoriques », sur lequel je reviendrai :

La typologie proposée aboutit à quatre types d'expressions, qui seront détaillées dans la suite de la section :

1. Les séquences polylexicales à fonction référentielle, collocations ou expressions figées, (Ex : *faire une hypothèse ; point de vue*)
2. Les séquences polylexicales à fonction discursive (Ex : *en d'autres termes ; pour conclure...*)
3. Les séquences polylexicales à fonction interpersonnelle, essentiellement des expressions à fonction modale (Ex : *il est probable ; contre toute attente...*)
4. Les routines sémantico-rhétoriques, propres au discours scientifique (Ex : *comme on peut le voir sur la figure/le tableau X*). (2014 : 30).

La perspective fonctionnelle constitue donc une composante importante des travaux sur les unités polylexicales, avec une influence forte du modèle hallydéen. Malgré le problème de la non univocité de la relation forme-fonction signalé par Sandor 2007, certains travaux, en particulier quand ils ont une perspective didactique, aboutissent fréquemment à la mise en place de tableaux de correspondance entre formes et fonctions¹³⁶.

Ces approches, qui relèvent de la linguistique de corpus, s'appuient sur une conception explicitement « syntagmatique » du discours défini comme : « a field which centres on the organisation of language above the sentence or above the clause, and therefore studies larger linguistic units, such as conversational exchanges or written texts (Stubbs 1983 : 1). » (Granger et Paquot 2008 : 7) Dans le modèle que je propose, le discours n'est pas conçu comme linéarité, enchaînement de séquences ordonnées par l'appartenance à un genre aux contraintes clairement identifiables, et dont les « fonctions » s'articulent à ces contraintes. Le discours, constitutivement hétérogène, se déploie dans un espace à plusieurs dimensions, où les déterminations génériques sont elles-mêmes prises dans des relations avec d'autres genres ou d'autres sphères d'activité (voir les chapitres précédents).

De fait, dans les travaux menés en collaboration, pour la plupart d'entre eux, avec E. Née et M. Veniard, nous ne cherchons pas à rendre compte, comme je l'ai dit (chapitre 1, p. 78), de l'ensemble des expressions phraséologiques présentes dans les rapports éducatifs. D'une part

¹³⁶ Ces tableaux peuvent susciter le même type de réserves que celles émises par exemple à propos des listes d'actes de langage quant à l'indistinction des valeurs ou des effets liés à telle ou telle réalisation.

nous avons isolé des figements plus longs et plus diversifiés, proches des « formulaires » identifiés par Branca-Rosoff ou des « motifs » de Longrée et Mellet, et d'autre part nous avons montré que les parcours interprétatifs, les « significations », associés à ces patrons sont de natures différentes et mettent en jeu les différentes dimensions du discours (chapitre 1, p. 81-84). Notre conception est dès lors assez proche de celle de Branca-Rosoff qui met en évidence une pluralité de « fonctions » attribuables aux patrons lexico-syntaxiques qu'elle identifie comme des formulaires : situés à des endroits précis du texte, ils « fixent à la fois les règles du jeu, le type de discours dont il s'agit et le positionnement des sujets énonciateurs » - fonctions pragmatiques si l'on veut mais articulées à l'histoire et au sujet. Je me propose de regrouper ici des éléments développés tout au long des pages qui précèdent.

On peut d'abord rendre compte de la présence de ces patrons en les reliant à la visée explicite du genre « rapport éducatif », qui est de décrire et d'évaluer une situation familiale pour aboutir à une préconisation. Ainsi description et évaluation sont-elles au service de l'argumentation en faveur d'une préconisation : ces patrons s'inscrivent dans une perspective argumentative. L'évolution du jeune et tout particulièrement l'existence de progrès est un argument pour préconiser le maintien ou la modification de la mesure¹³⁷. Dans le texte des rapports éducatifs, le « thème » du progrès joue ainsi le rôle d'un « lieu commun », d'une loi de passage soutenant une conclusion.

La description/évaluation et la préconisation sont prises en charge par un scripteur inscrit plus ou moins explicitement dans son texte. Avec E. Née ([31]), nous nous sommes intéressées aux prédicats associés à *nous*, en annotant les formes *nous*, *nos*, *notre* à l'aide de catégories sémantico-pragmatiques correspondant aux activités de l'éducateur (« faire », « dire », « éprouver des sentiments », « penser/interpréter », « constater », « préconiser »)¹³⁸. On a ainsi fait apparaître deux types de phénomènes récurrents.

D'une part on a constaté que certains prédicats sont très fréquemment accompagnés de formes de modalisations/auxiliations : ainsi avec « faire » on observe une prédominance de modalisations de type « obligation » : *nous a amené à conduire Léa aux urgences, nous ont conduit à stopper les rencontres...* et de type « décision » : *nous avons fait le choix d'un changement de famille d'accueil, nous avons donc décidé un changement d'école...* Comme on le constate avec ces quelques exemples, ces deux types de modalisation/auxiliation portent fréquemment sur des prédicats qui correspondent à des décisions modifiant les conditions de vie du jeune (changement de famille d'accueil), à des actes pris en urgence ou signalant un échec de la prise en charge qui se réduit alors à la répression ou au contrôle. Tout se passe comme s'il y avait alors dans le texte soit un moindre engagement du scripteur soit au contraire une mise en relief de l'acte de décider.

¹³⁷ De fait on n'observe jamais, dans les rapports que nous avons eus entre les mains, de préconisation en faveur de la levée de la mesure de placement.

¹³⁸ Les travaux menés à Grenoble autour des routines associées aux verbes de constat dans les écrits scientifiques (voir entre autres Grossmann 2013, 2014 ou Kraif, Tutin et Hatier à paraître) pourraient donner lieu à des approches comparatives intéressantes sur les usages de ces verbes dans des genres et des sphères d'activité différentes.

D'autre part on a également mis en évidence des associations cooccurentielles entre certaines catégories de prédicats et certains connecteurs¹³⁹ et mis au jour le patron lexico-syntaxique « Connecteur Concessif + *nous* + prédicat sentiment (peur/inquiétude) » : *en revanche nous restons inquiets en ce qui concerne les relations amoureuses de jade, nous restons toutefois attentifs à l'évolution d'Elise dans la mesure où elle présente un retard de langage important*. Ces patrons dont *nous* est le support donnent ainsi à voir la façon dont le scripteur représente, de façon plus ou moins consciente¹⁴⁰, ses activités ou ses prises de position mais ils soutiennent également la ligne argumentative du rapport.

Il faut en dernier lieu souligner que certains patrons s'actualisent à des « endroits » précis du texte (certaines rubriques par exemple), revêtant une dimension textuelle.

On voit dès lors que l'on peut mettre en relation les séquences phraséologiques que nous avons identifiées avec des fonctions au sens courant du terme : fonctions pragmatiques, argumentatives voire textuelles. Mais comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, les patrons prennent également sens comme manifestations de déterminations interdiscursives qui ne relèvent pas seulement du genre mais aussi de la sphère d'activité dans laquelle il s'inscrit, renvoyant, on peut le supposer, à des constantes du discours des éducateurs (porosité avec le discours clinique psy, importance du thème du « cadre », du thème du « progrès » dans la représentation du métier d'éducateur).

On peut même ajouter que certaines formulations, comme je l'ai montré plus haut, doivent être rapportées à des extensions d'emploi qui s'inscrivent dans des changements en cours : c'est le cas de l'emploi de la préposition *sur* et de la locution *dans le cadre*. Pour cette dernière construction, il faudrait vérifier, et c'est à quoi vise [36], que son emploi dans les rapports éducatifs ne peut pas être mis en relation avec des emplois analogues dans le discours juridique.

Le tableau ci-dessous tente de rendre compte de ces différentes dimensions interprétatives :

¹³⁹ Ainsi la catégorie de prédicats *nous_sujet_dire* attire la conjonction « lorsque », la catégorie *nous_sujet_constat*, des connecteurs d'exemplification (*notamment, par exemple*), tandis que la catégorie *nous_sujet_sentiment* s'associe à des marqueurs concessifs (connecteurs *en revanche, mais, toutefois*).

¹⁴⁰ Contrairement aux consignes explicites du juge, qui recommande, comme nous l'ont indiqué les éducateurs, que la « préconisation » soit formulée de la façon la plus directe possible, elle se manifeste le plus souvent par des formes modalisées : *il nous semble/paraît judicieux/souhaitable, X nous paraît/semble judicieux/souhaitable, nous pensons que X est judicieux/souhaitable/adapté, il y a lieu selon nous de (une mesure d'aemo nous semblerait être une mesure adaptée, une orientation en famille d'accueil nous semblerait une bonne indication, il nous paraît opportun de maintenir un accompagnement, nous paraît être la solution la plus adaptée...)*.

INTERPRETATION PATRON	décrire/évaluer (fonction pragmatique)	se positionner	argumenter (fonction argumentative)	dimension interdiscursive	évolutions en cours ?
<p>« être dans »</p> <p>X est <i>dans</i> + [adj] +N tel que N soit un N prédicatif abstrait, le plus souvent un déverbal ou un dérivé d'adjectif</p> <p><i>il est dans la dissimulation de ses devoirs ou mots à faire signer</i></p> <p>« être en »</p> <p>X est <i>en</i> + [adj] +N tel que N soit un N prédicatif abstrait, le plus souvent un déverbal ou un dérivé d'adjectif</p> <p><i>T est en recherche affective de la part de sa mère</i></p>	<p>Caractériser les personnes en les situant par rapport à un affect, un comportement,</p>		<p>caractériser en vue d'une conclusion</p>	<p>discours clinique « psy »</p>	
<p>« sur le groupe »</p> <p><i>Sa place sur le groupe a évolué.</i></p>	<p>Décrit et évalue le comportement de l'enfant par rapport au groupe</p>				<p>extension de l'emploi de <i>sur</i></p>
<p>« dans [det] cadre »</p> <p><i>en juin 2007 et septembre 2007 madame gillouard l'a reçue dans le cadre d'entretiens individuels.</i></p>	<p>Situe l'action (raconter) et caractérise les personnes par rapport à un cadre d'observation</p>			<p>thème du « cadre » dans le discours des éducateurs</p>	<p>extension de l'emploi de <i>dans le cadre</i></p>
<p>« pouvoir »</p> <p>[et] + [circonstant] + X peut/a pu + [adverbe/circonstant] + [nous] + Prédicat « difficile à dire ou à faire »</p> <p><i>Il peut aujourd'hui partager certains moments agréables avec les autres sans être envahi par ses peurs</i></p>	<p>« Raconte » les actions de X et en même temps ses capacités saisies sous l'angle de leur évolution (patron « X peut désormais »)</p>		<p>soutenir une conclusion</p>	<p>thème du « progrès » dans le discours des éducateurs</p>	
<p>patrons avec nous</p> <p><i>nous</i> sujet FAIRE + modalités obligation/décision</p> <p>« connecteur concessif + nous + prédicat sentiment (peur/inquiétude) » : en revanche nous restons inquiets en ce qui concerne les relations amoureuses de jade,</p>		<p>se positionner face à une décision</p> <p>exprimer son inquiétude</p>	<p>soutenir une conclusion</p>		

Comme on le constate, il est impossible d'établir une relation bi-univoque entre patrons et fonctions : un patron peut « servir » plusieurs fonctions, tandis qu'une même fonction est actualisée par différents patrons. De même un patron peut à la fois remplir une fonction pragmatique et être déterminé par l'interdiscours.

2.3. Définir les routines

Nous avons proposé la notion de « routine » pour rendre compte de cette articulation entre des formes plus ou moins figées repérées par leur fréquence et les fonctions ou les déterminations avec lesquelles elles peuvent être mises en relation. Afin de préciser les contours de cette notion, je voudrais revenir sur le choix de cette dénomination et de la justifier par rapport à des dénominations concurrentes.

La problématique des « routines » a surgi quand, à la perspective textométrique, mettant en évidence des phénomènes de répétition plus larges que les segments répétés – et que nous avons saisi sous la forme des « patrons » décrits plus haut –, s'est superposée l'approche génétique, qui a permis de saisir la « prégnance » de certains de ces patrons dans le processus d'écriture. Comme le montre là encore S. Branca-Rosoff, les formulaires qu'elle décrit peuvent, pour les peu lettrés (rédacteurs de comptes-rendus des comités de surveillance mais aussi soldats de la Grande guerre), constituer des « routines » facilitant l'accès à l'écrit. On citera également sur ce point E. Gülich et U. Kraft :

quand nous nous intéressons au rôle des séquences préformées dans la production discursive, nous essayons de relier deux domaines de recherche différents, celui de la phraséologie et celui des recherches sur la production du discours, qu'on a jusqu'à présent peu mis en rapport. Notre thèse principale concerne le rapport entre locution, séquence préformée et production discursive : utiliser des structures préformées est un procédé de production discursive. (Gülich et Kraft 1997 : 243)

Or cette dimension processuelle peut être atteinte par le caractère génétique du corpus, qui nous permet de suivre, pour l'instant seulement à travers la comparaison entre différents états du texte, l'apparition, la densification ou les modifications qui affectent les formes étudiées.

La perspective discursive et processuelle associée à la notion de « routine » explique que nous n'ayons pas repris la notion de « motif » proposée par S. Mellet et D. Longrée qui, dans une perspective différente, ancrée dans le TAL et la linguistique de corpus, dénomment ainsi des séquences textuelles caractérisées par une régularité formelle et une fonction textuelle :

On peut donc dire que le motif est en quelque sorte une construction lexicogrammaticale (Gledhill & Frath 2007) associée à un nombre restreint de formes, dont la fonction sémantique et discursive reste comparable d'une réalisation à l'autre. (Mellet et Longrée 2012 : 67)

Dans les exemples analysés par S. Mellet et D. Longrée, les motifs jouent essentiellement un rôle de « structuration du discours ». La reprise qu'en fait Legallois (2012) ouvre cependant des perspectives plus larges : le motif « les plus Adj » identifié dans les débats parlementaires « permet de désigner une classe sociologique de personnes, constituant souvent l'enjeu, dans les discussions parlementaires, d'une confrontation avec une autre classe opposée » (Legallois 2012 : 46) ; ce motif pourrait donc jouer un rôle dans une approche portant sur la représentation discursive des électeurs dans le débat parlementaire. De même la mise en évidence, au moyen des outils de la fouille de textes, de motifs propres au genre poétique du 19^e siècle donne lieu à

une analyse en termes d'intertextualité que l'on pourrait envisager d'un point de vue d'AD comme la manifestation d'une « mémoire discursive ».

Même si nos approches ne sont finalement pas très éloignées de celles de Legallois, le choix de la dénomination de « routines » s'est imposé en l'état actuel de nos recherches, en raison du fait que la notion de routine est présente tant du côté de l'analyse de discours que des recherches sur les écrits professionnels, tandis qu'elle commence à être utilisée dans le domaine de la phraséologie (Tutin 2007 et 2014).

En analyse de discours, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2 (p. 106), la catégorie de « genre routinier » est mise en avant par D. Maingueneau 2004 : proposant un classement des genres de discours, il commence par distinguer les genres institués des genres conversationnels – ces derniers étant pour lui difficile à classer – puis, au sein des genres institués, les genres auctoriaux et les genres routiniers :

les rôles joués par leurs partenaires sont fixés a priori et restent normalement inchangés pendant l'acte de communication. Ce sont ceux qui correspondent le mieux à la définition du genre de discours comme dispositif de communication défini socio-historiquement. [...] les paramètres qui les constituent résultent d'un effet de la stabilisation de contraintes liées à une activité verbale qui s'exerce dans une situation sociale déterminée (Maingueneau 2004 en ligne n. p.).

La catégorisation de « routinier » repose cependant on le voit sur des critères « externes » et non sur une approche linguistique ou discursive des formes qui peuvent être appréhendées comme des « routines ». D Maingueneau propose d'ailleurs dans la suite de l'article de dépasser la dichotomie « genres routiniers »/« genres auctoriaux » en dégageant des genres institués de modes (1), (2), (3), (4), mais le critère qui permet de les distinguer est bien celui du degré de routinisation (maximal dans les genres institués de mode (1)) vs innovation (maximal dans les genres institués de mode (4)).

A. Krieg-Planque relie également explicitement « routines d'écriture » et genres ; elle montre ainsi que des régularités formelles – non seulement les terminologies et les lexiques spécialisés mais aussi les structures syntaxiques – peuvent être mises en relation avec le genre (2012 : 106-107) et parle d'écriture « formulaire ». Sur le plan méthodologique, son propos n'est cependant pas de procéder à un repérage automatique des formes qui seraient le vecteur de ces routines.

Dans le domaine du langage au travail, les écrits relevant des genres institués de mode (1) abondent : ils sont qualifiés d'« écrits de routine » (Delcambre 1993) en raison de leur caractère stéréotypé, préfabriqué :

De la même manière l'analyse de l'engagement de l'individu, de sa « présence » ou « parole vraie » ne doit pas nous conduire à mésestimer les écrits de copie, de routine, de surcharge (parapher, barrer, souligner...). (Delcambre 1993 : 77)

Manuels de procédure, manuels utilisateurs, fiches de certification de la qualité, analyses de poste, référentiels de métiers... ces textes sont monotones ; ils puisent dans un vocabulaire conventionnel ; ils égrènent des phrases types et des blocs de paragraphes stéréotypés. C'est la kyrielle bien connue des genres tristes, de la littérature grise du travail : la correspondance commerciale, le rapport, le compte rendu, la note de service.

Mais ces écrits ont en commun d'imposer à leurs rédacteurs certaines opérations de réflexion sur la pratique d'un métier, certaines mises en forme d'énoncés qui, par le pouvoir de l'inscrit,

deviennent une référence... évidemment, ce travail cognitif peut devenir inapparent Dans un écrit dont le style ennuie. (Pène 1994 : 40)

Les chercheurs cités ont pour objectif de mettre au jour des formes d'émergence de la subjectivité dans ces écrits peu valorisés.

Deux traits nous semblent pouvoir être d'ores et déjà associés à la notion de « routine ». D'une part, le terme ouvre vers des pratiques ou des gestes professionnels ; ainsi, dans le domaine de l'analyse des organisations, s'agit-il d'une notion clef comme en témoigne l'abondance des publications sur le sujet (voir les travaux de M. Feldman). De notre point de vue, le choix d'une telle dénomination laisse ouverte la question du passage du discours aux pratiques qui le sous-tendent, des « routines discursives » aux « routines d'écriture », dans la continuité des remarques de S. Branca-Rosoff sur le rôle facilitateur des « routines » dans l'entrée dans l'écrit des peu lettrés (voir plus haut p. 172). Or l'approche génétique, par le suivi des modifications d'un état de texte à l'autre, permet précisément d'approcher la question du processus d'écriture et des routines qui peuvent lui être associés.

L'autre trait important associé à l'usage du terme « routine » est l'axiologie négative qui lui est fréquemment accolée, et dont témoigne le discours dictionnaire :

1. Habitude de penser ou d'agir selon des schémas invariables, en repoussant a priori toute idée de nouveauté et de progrès.
3. [Précédé de l'art. déf.] Opinion préconçue et immuable qui entrave le changement, le progrès. (TLFi art. *routine*)

L'enjeu d'un certain nombre de travaux est précisément de remettre en question l'association entre « routine » et « pure répétition », vacuité du contenu, désémantisation. Comme le souligne S Branca-Rosoff à propos des lettres de soldats :

La lecture de telles lettres, avec leur répétition de formules un peu « empruntées », permet de sortir de l'idée naïve que la phraséologie ne fonctionne pas, qu'elle bloque la communication et qu'a contrario la parole authentique est ce que chacun a de plus spontané et de plus individuel. (Branca-Rosoff 1990 : 24)

Les chercheurs du réseau « Langage et travail » s'intéressent on l'a vu à la façon dont la personnalité du locuteur et sa créativité s'incarnent dans des textes routiniers. D'ailleurs, du côté de la théorie des organisations, tout un courant de recherche, illustré par les travaux de M. Feldman montre comment l'innovation et le changement peuvent surgir précisément de pratiques routinières (voir Pentland *et al.* 2012).

Dans le champ de la phraséologie, la dénomination de « routines » est tout d'abord employé pour désigner des « conversational routines » (Coulmas) ou « routine formulae » (Cowrie) c'est-à-dire des énoncés stéréotypés à fonction communicative ou phatique, regroupant en particulier les salutations et les vœux (« good morning » etc.). V. Traverso souligne le caractère « vide de sens » qui va souvent de pair avec cette notion de « routine conversationnelle » :

Les routines facilitent notre vie interactionnelle en partie en raison de leur caractère « préfabriqué ». Elles sont un lieu de l'échange commun à tous, et évitent dans certains circonstances difficiles d'avoir à chercher quoi dire. Mais, en contre-partie, étant standardisées, ces formules sont souvent considérées comme vides. [...] Phrases toutes faites, elles semblent vides,

pure convention, strict respect des coutumes et à mille lieues d'une réelle communication.
(Traverso 1996 : 39-40)

Il apparaît également dans le syntagme « routines rhétoriques » chez K. Hyland par exemple à propos des articles scientifiques ; c'est en ce sens qu'il est employé par A. Tutin (2007 et 2014) : à côté des expressions phraséologiques au sens propre du terme, les « routines » sont des énoncés stéréotypés auxquels peuvent être associées des fonctions rhétoriques propres au genre de l'article scientifique :

Ces expressions se situent à la limite de la classe phraséologique dans la mesure où d'une part, elles correspondent à des énonciations complètes, et d'autre part, qu'elles comportent un lexique et des structures syntaxiques diversifiés. Ces « routines sémantico-rhétoriques » sont des énoncés stéréotypés renvoyant à des fonctions rhétoriques spécifiques au genre qui nous intéresse, comme la filiation scientifique indiquée par un auteur, la démarcation par rapport à un pair, l'évaluation des activités scientifiques des pairs, l'élaboration de preuves factuelles, par exemple *comme on peut le voir ci-dessous, on l'a vu ci-dessus...* Ces routines sont davantage associées à une fonction rhétorique (expliquer, persuader, évaluer, prouver) qu'à une structure discursive (structurer le texte, indiquer le lien entre les segments textuels) ; par ailleurs, elles mettent en jeu la structure énonciative du discours à travers les protagonistes en jeu (par exemple, le *je* auteur du texte ou le *on* qui peut inclure le lecteur témoin) et utilisent un matériel lexical spécifique. (Tutin 2014 : 34)

Sur le plan formel, ces « routines » revêtent un caractère phrastique : on retrouve ici la tendance à qualifier de « routines » des énoncés stéréotypés. Sur le plan sémantique, les fonctions identifiées par A. Tutin, dans la mesure où elles correspondent et sont déterminées par la visée pragmatique du genre « article scientifique » sont proches de celles que nous identifions sous l'appellation de « fonctions pragmatiques » pour les rapports éducatifs.

En conclusion, les routines telles que nous les avons définies constituent un exemple de l'association entre forme et signification – « fonction » au sens benvenistien – association qui constitue selon moi l'objet de l'analyse de discours. Sur le plan formel, les routines sont associées à des patrons qui ne sont pas nécessairement phrastiques, mais peuvent avoir un empan séquentiel. Ainsi, dans les rapports éducatifs, je souhaiterais étudier de façon plus systématique la récurrence de « séquences » articulant un énoncé avec un verbe de « description psychologique », un énoncé de RDA et/ou un énoncé de type « narratif », les derniers jouant le rôle de preuve pour le premier. L'approche génétique permet d'observer le caractère prégnant de ce schéma comme le montre l'exemple suivant :

Nous ressentons un sentiment de « méfiance » qui disparaît assez rapidement mais qui laisse à penser qu'Anthony **a besoin** d'un temps d'assimilation et de compréhension sur les intentions des adultes..(Corpus 2, état 8) → Nous ressentons un sentiment de « méfiance » qui disparaît assez rapidement mais qui laisse à penser qu'Anthony **a besoin** d'un temps d'assimilation et de compréhension sur les intentions des adultes. **Par exemple**, à la suite d'une discussion autour de l'inscription en club pendant les vacances, le jeune **est rentré** dans une colère avec des propos assez agressifs considérant que nous voulions l'éloigner du groupe. (ajout état 9)

On pourrait en particulier chercher à mettre au jour dans les types de procès, les alternances temporelles et aspectuelles et de personne, et les ajouts de « marqueurs discursifs » (*par exemple*).

Ces patrons ne sont pas seulement associés à des fonctions pragmatiques en relation avec la visée explicite du genre liée à l'activité sociale dans laquelle il s'inscrit. Ils sont également mis en relation avec les déterminations interdiscursives qui pèsent sur le discours. Dans ce cadre, il ne peut y avoir de relation bi-univoque entre patrons et fonctions.

La catégorie des « routines » nous semble ainsi une catégorie heuristique pour l'AD. S'agissant d'une recherche récente, un certain nombre de points cependant méritent discussion – dont certains ont déjà été soulevés lors de communications à des colloques ou des journées d'étude.

On pourrait ainsi se demander si la notion de routines, mise en place sur des écrits professionnels, pourrait être pertinente pour des textes produits dans d'autres sphères : à ce titre, les travaux cités par A. Krieg-Planque sur les routines dans les écrits de la sphère médiatique pourraient aller dans ce sens. Par ailleurs, la relation entre ce que nous observons sur les états finaux des textes et le processus d'écriture pourrait être approfondie : c'était un des objectifs de l'ANR Écritures, qui n'a malheureusement pas pu être atteint. On pourrait ainsi se demander si l'écriture des patrons identifiés par la textométrie présente des propriétés distinctives, du point de vue de la vitesse d'exécution par exemple. Enfin, une question importante est celle du caractère conscient ou non des « routines » – question importante dans le cadre d'une formation par exemple. Il est possible que les scripteurs soient conscients de certaines façons d'écrire et leur interrogation sur la « langue de bois » semble aller dans ce sens. L'examen des brouillons montre un effet inattendu des restitutions : des patrons identifiés comme récurrents lors d'une restitution sont remplacés au fil de l'écriture dans les textes recueillis après cette restitution. Mais ici encore c'est un protocole d'enquête réflexive auprès des scripteurs qui permettrait d'avancer sur cette question. Il s'agit encore d'un chantier à mettre en place...

Pour terminer, on pourra aussi se demander s'il faut opposer « routines » et « créativité » : les chercheurs qui travaillent sur les écrits professionnels ou dans le domaine des organisations s'attachent à montrer comment la singularité et le changement peuvent naître dans le cadre d'une écriture ou d'une action routinisée. Par ailleurs, la dialectique entre contrainte et singularité n'est-elle pas simplement exacerbée dans le cas des routines ? Comme le fait remarquer A. Lecomte :

L'existence d'une *limite* du dicible est la garante de la possibilité d'une parole ; on pourrait encore suggérer que c'est *parce que l'espace du dicible est contraint* qu'une parole originale (c'est-à-dire un sujet de discours) peut y trouver son lieu. Le but de l'analyse de discours (au sens qu'a cette expression dans les écrits d'un Pêcheux par exemple) est alors de décrire cet espace et sa structure. (1983 : 38)

Conclusion du chapitre 3

Je voudrais revenir en conclusion sur la métaphore spatiale qui donne son titre à ce chapitre, pour montrer en quoi elle me permet de rassembler et de donner sens – c'est-à-dire aussi bien d'ordonner que de donner du sens – à ce que l'on vient de lire. La représentation du discours en termes spatiaux n'est pas originale : on la trouve entre autres chez Lecomte, dont les articles des années 1980 se situent dans le cadre de l'AD, ou encore chez Achard, dans la présentation qu'en fait Sassier 2008. Chez ces auteurs, par ailleurs mathématiciens (c'est le cas de Sassier), il s'agit de transposer des éléments de topologie - éléments que l'on trouve également dans la construction théorique mise en place par Culioli avec les notions de « frontière », d'« ouvert », d'« intérieur », d'« extérieur », d'« attracteur » par exemple. C'est en non-spécialiste que je fais un usage essentiellement métaphorique de la notion d'« espace » qui me permet par ailleurs de mettre en évidence les avancées théoriques et descriptives depuis ma thèse.

Tout d'abord, en effet, la figure spatiale rend compte de la double dimension du discours : la dimension linéaire du « fil du discours » – de l'« intradiscours » – et la dimension « en profondeur » des extérieurs qui le traversent et le constituent. Cette position était déjà présente dans la thèse où je postule, « [à] côté de la linéarité du fil du discours, un arrière-plan, une profondeur, une épaisseur faite de discours et dont on peut, en certains points, saisir l'émergence » ([3] : 30). Le concept d'interdiscours, présent on l'a vu dans les premiers travaux de Pêcheux et retravaillé tout au long de l'aventure intellectuelle qu'il orienta, jusqu'aux derniers textes du rapport de la RCP ADELA, rend compte de ce postulat fondamental. On peut rapprocher on l'a vu interdiscours et dialogisme (Bakhtine) – même si le dialogisme désigne également le dialogue que le discours construit avec l'allocutaire. On ne peut omettre non plus ici la place que Saussure accorde aux « possibles associatifs » dont le schéma qu'il en donne les représente « sous » le mot considéré (« enseignement »), en quelque sorte sous-jacents à la sélection opérée sur l'axe syntagmatique (CLG : 174-175). Alors que, comme je l'ai souligné, les théories anglo-saxonnes du discours envisagent celui-ci, à la suite de Halliday, sous l'angle de sa structuration linéaire – de ce qui en fait un « texte » – les chercheurs français en analyse de discours accordent une place importante au contraire à la dimension interdiscursive. On peut penser ici, parmi d'autres, aux travaux de D. Maingueneau (Maingueneau 1984) ou encore à ceux de S. Moirand (Moirand 2007), laquelle montre comment, dans les textes de presse, ces « fils horizontaux » de la mémoire interdiscursive s'inscrivent dans le « fil vertical » du discours en train de se tenir. La notion d'interdiscursivité apparaît centrale dans le champ de la Critical Discourse Analysis, chez un chercheur comme N. Fairclough par exemple, même si elle est envisagée comme porosité d'un « discours » à un autre plutôt que comme reconnaissance du caractère constitutivement hétérogène du discours. Mais ce qui intéresse l'AD on l'a vu, c'est la saisie par des formes de langue de cette émergence de l'extérieur discursif.

C'est l'angle d'attaque que j'ai choisi dans le premier chapitre de ce mémoire où j'examine successivement les formes de la représentation de discours autres, puis les indices de la présence d'un extérieur discursif moins facilement assignable à une source énonciative. Ces indices sont d'une part des marqueurs d'altérité, en particulier la concession, et d'autre part la simple répétition – répétition d'un discours à l'autre, qui pose la question du statut de « reprise » de l'élément répété, ou répétition à l'intérieur du même discours, qui pose la question du caractère « préfabriqué » des segments dont la répétition indique le figement. On a

pu s'interroger sur la matérialité discursive de ce qui traverse ainsi le discours : les énoncés reconstitués par l'inférence dans la concession, les « thèmes » à l'œuvre dans les routines sont-ils attestés « ailleurs » – et une mise en corpus permettrait alors de les saisir – ou ne seraient-ils pas précisément configurés dans le discours en train de se tenir ? On a pu aussi revenir sur son statut d'« autre » : dans quelle mesure ce qui se répète dans le discours est-il extérieur à ce discours ? Cet « extérieur » n'est-il pas paradoxalement « constitutif » – par exemple le discours clinique psy dans le discours des éducateurs ?

On le voit, il serait sans doute trop simpliste d'envisager la « profondeur » de l'espace discursif comme « verticalité », les fils reliés aux points d'émergence de l'extérieur discursif se déployant à mon avis dans toutes les directions. Mais cet espace du discours, s'il n'est pas orienté par la linéarité puisqu'on doit se le représenter comme un espace à plusieurs dimensions, est cependant « ordonné ». Il présente en effet ce que j'appellerai des « zones » de stabilisation.

Je m'inspire ici d'une part de la façon dont J.-P. Bronckart définit les genres et d'autre part de l'approche explicitement topologique que propose Achard des « registres discursifs ». Pour Bronckart en effet les « genres de textes » sont

les produits de *configurations de choix* parmi ces possibles qui sont momentanément « cristallisées » ou stabilisées par l'usage – ces choix relevant du travail qu'accomplissent les formations sociales pour que les textes soient adaptés aux activités qu'ils commentent, adaptés à un médium communicatif donné, efficaces face à tel enjeu social, etc. (2004 : 104)

Achard qui distingue, on s'en souvient (voir p. 112), les « registres » – du côté des pratiques sociales – et les « genres » – les contraintes de formes associées à ces pratiques¹⁴¹, définit les premiers dans une perspective topologique comme « accumulation de textes dans un même voisinage » (Sassier 2008 : 42). Or la notion de « voisinage » est associée à celle de stabilité : un voisinage permet de « définir un ouvert, gage de stabilité » (*ibid.*), « dans la définition de 'registre', la notion de voisinage traduit une exigence de stabilité » (*op. cit.* : 45).

Pour moi la notion de genre permet précisément de penser l'interface pratique sociale/formes langagières distinguée par Achard. Si l'on reprend, moyennant ce déplacement, sa représentation topologique, on pourrait dire que dans l'espace du discours, les genres désignent des zones de « cristallisation » ou de stabilisation provisoire de corrélations formes-fonctions, articulées à une pratique sociale et le cas échéant institutionnalisées par un « nom de genre ». Mais tout ce qui précède montre que ces zones – ou ces « voisinages » – co-existent et entrent en interaction avec d'autres zones de stabilisation : celles qui correspondent à d'autres genres, tout d'abord. Mais aussi celles qui relèvent des sphères d'activité, dont, comme le dit Bakhtine, sont issus les genres : certaines des corrélations identifiées ressortissent à la sphère d'activité et pas seulement au genre – c'est le cas de certaines des routines identifiées dans le discours des éducateurs par exemple.

¹⁴¹ «L'hypothèse de base sur laquelle repose la théorie du discours est la suivante : *il est possible de mettre en rapport les activités sociales (registres) et des contraintes de forme (les genres discursifs) que l'on peut décrire en s'appuyant sur la linguistique de l'énonciation.* (Achard 1996a) = SLADE, *Sociologie du Langage, analyse de Discours et Énonciation* ; Rapport scientifique à l'appui de la demande de création d'unité CNRS. (Université de Versailles, Saint-Quentin en Yvelines), non publié » cité dans Sassier 2008 : 49.

Cet espace du discours, ainsi ponctué de zones de cristallisation en interaction, incluses les unes dans les autres est bien entendu en prise sur l'espace social : il sert à accomplir des buts pragmatiques, tout en participant aussi à la configuration de l'espace social.

Mais l'espace du discours est aussi, comme on a tenté de le montrer dans ce chapitre, indissociable de la langue, dont il est la manifestation. Pour Rastier, l'espace du discours est aussi l'espace des normes, intermédiaires entre la langue et la diversité des usages. De fait, les genres produisent des formulations qui répondent aux fonctions accomplies par le genre – et qui, propres à ce genre, peuvent être considérés comme des « normes de genre »¹⁴² – mais qui peuvent entrer en conflit avec l'usage « standard », ce dont témoigne le sentiment d'étrangeté qu'elles produisent pour l'observateur extérieur et qui les rend « visibles ». Dans les rapports éducatifs, j'ai essayé de montrer comment les patrons identifiés comme propres à ce genre s'articulaient soit à un changement en cours (extension de l'emploi de la préposition *sur* dans le monde professionnel, ou de la locution prépositionnelle *dans le cadre*), soit à la prolifération de patrons dont seules certaines réalisations ou certains emplois sont lexicalisés. Dans les deux cas il est intéressant de remarquer que les patrons identifiés font « travailler » le secteur des constructions prépositionnelles, qui semble bien constituer une zone de variation (Deulofeu 2001).

De la sorte, l'espace du discours est également en intersection avec l'espace de la variation. Les zones de cristallisation que constituent les genres sont bien entendu prises dans les mouvements qui affectent les usages.

Enfin, je voudrais insister sur la question de la « naturalité » des genres et plus généralement des zones et sous-ensembles ainsi découpés dans l'espace du discours. S'il n'est pas question de nier que ces zones et ces espaces « existent », il n'en reste pas moins que, du point de vue de l'analyse, on ne les identifie que par leurs effets ; il me semble donc que ce que l'on reconstitue est un objet heuristique appelé « genre » ou « sphère d'activité ». Cette position permet, comme je l'ai dit, d'éviter la dispersion liée à la prolifération des noms de genre, et de procéder à des regroupements avec un focus plus ou moins rapproché selon les objectifs de la recherche.

¹⁴² S. Branca-Rosoff parle « des multiples patrons discursifs qui se développent à un moment donné, tout en restant souvent cantonnés à un genre particulier » (Branca-Rosoff 2011 : 22).

Conclusion générale : enjeux et méthodes pour l'AD

Les concepts élaborés par et autour de M. Pêcheux dans les années 70-80 – interdiscours, préconstruit, formation discursive – constituent à mes yeux un cadre pour l'analyse du discours, car ils sont adossés à une position théorique forte relativement au statut du discours, du sujet et de la langue, position théorique qui permet de penser l'espace du discours en articulation à la fois avec la langue et avec les extérieurs qui le déterminent. Si dialogue il y a avec les approches fonctionnalistes anglo-saxonnes qui conçoivent le discours comme linéarité orienté par les fonctions sociales qu'il remplit, ou avec le courant de la CDA, pour qui le discours est avant tout « reflet » de l'idéologie, c'est sur le fond de ces différences théoriques.

Ce cadre théorique s'articule tout naturellement – comme le montre sa participation aux travaux de la RCP ADELA et son influence sur les évolutions de l'AD – avec le modèle développé par J. Authier-Revuz pour rendre compte de la façon dont la langue représente le discours autre. Ce modèle constitue à mes yeux une façon d'appréhender l'extériorité discursive à partir des formes et configurations rencontrées dans le discours. Ainsi l'extériorité du discours, même si elle n'est pas attestée dans le discours en train de se tenir, est-elle pour moi de nature discursive et non pas cognitive. Le modèle de J. Authier-Revuz, appuyé théoriquement à la distinction entre hétérogénéité représentée et hétérogénéité constitutive, m'a conduit à m'interroger sur le statut de « reprise » lié à la répétition d'un segment, que ce soit à l'intérieur d'un discours ou entre deux discours, et à réfléchir au statut d'« extérieur constitutif » du discours autre « présent ». A ce titre, la réflexion sur le corpus développée dans le cadre de l'AD, en particulier dans les travaux de J. Guilhaumou et D. Maldidier – qui ouvre la possibilité de « moments de corpus » permettant de suivre la circulation d'un énoncé –, me semble de nature à permettre l'objectivation de ce qui « circule » effectivement d'un discours à l'autre. Mais attribuer à un segment, parce qu'il est identique à un autre segment, le statut de « représentation » relève, en l'absence de marques, d'un acte d'interprétation qui doit être justifié et assumé comme tel par l'analyste.

Ce dont rend compte je l'espère cette synthèse, c'est que les recherches menées depuis une quinzaine d'années – l'analyse de données variées, l'emploi d'outils d'exploration basés sur la statistique, les collaborations avec des chercheurs venus d'autres horizons, les lectures, et en particulier celle des textes de Bakhtine – ont « fait travailler » ces concepts, dont je voudrais rappeler qu'ils n'ont cessé jusqu'à la mort de Pêcheux, d'être repensés, reconfigurés, réorganisés – ce dont témoigne le recueil de textes édité par D. Maldidier.

Ainsi, le concept de genre, ignoré par l'AD, m'est apparu, tel qu'il est posé par Bakhtine comme un niveau de contrainte toujours « déjà-là », particulièrement opératoire pour rendre compte de l'interaction entre la matérialité langagière et ce qui la détermine – à condition d'un travail réflexif permettant d'en préciser et d'en définir les contours, travail dont ce mémoire pose les premiers jalons.

Le développement actuel des outils automatiques d'exploration de corpus qui, aux confins de la textométrie, du TAL et de la linguistique de corpus, conduisent à l'« extension du domaine de la phraséologie », ont permis de faire apparaître dans le corpus de rapports éducatifs la récurrence de séquences semi-figées, de patrons lexico-syntaxiques, qui participent à la configuration de

ces rapports. La spécificité de ces textes – des écrits professionnels fortement contraints par le cadre juridique dans lequel ils s’inscrivent, leur visée pragmatique et des normes rédactionnelles plus ou moins explicites – nous ont amenées, E. Née, M. Veniard et moi-même, à envisager ces patrons comme le support de routines discursives. Une des questions que soulève ce travail, et l’un des chantiers qui s’ouvre à cette recherche, est de savoir dans quelle mesure les méthodes élaborées peuvent être transposées à d’autres types de corpus et dans quelle mesure la catégorie de la « routine » telle que nous l’avons définie est opératoire pour d’autres genres relevant d’autres sphères d’activités.

L’AD suppose de construire des parcours interprétatifs qui font précisément « sortir » de la description de la matérialité langagière. Analyser des écrits professionnels, qu’il s’agisse d’écrits produits dans le travail social ou d’écrits du management, implique que ces parcours interprétatifs soient co-construits avec les acteurs du secteur ou dans le cadre d’une collaboration interdisciplinaire. Ainsi avons-nous eu des échanges fructueux avec les rédacteurs des rapports éducatifs, avec des formateurs du secteur social, et avec nos collègues chercheurs en information et communication ou en sociologie qui travaillent également sur les écrits des éducateurs, C. Matuczak ou P. Delcambre par exemple. L’interdisciplinarité, quand elle se matérialise dans un groupe de travail commun, peut aller jusqu’à construire des objets de recherche communs : c’est ce qui a été entrepris avec les collègues de management dans le cadre du projet Darwin à travers l’élaboration, à partir de la notion développée par Bakhtine et des concepts du management, d’une notion de « chronotope » susceptible de matérialiser l’intrication de l’espace et des différentes temporalités du projet.

Des questions nouvelles peut-être pour l’AD ont surgi au fil des analyses – et en particulier de la fréquentation depuis une dizaine d’années des corpus de rapports éducatifs. Ainsi, la question, récurrente dans les discussions les collègues travaillant sur les mêmes objets, du caractère « conscient » des routines, appuyée à l’observation des différents états de rédaction permise par l’approche génétique développée dans le cadre de l’ANR Ecritures conduit-elle à s’interroger sur la place à accorder à la subjectivité du scripteur, à la façon dont cette subjectivité peut se frayer un chemin dans le réseau des contraintes qui pèsent sur son écriture... question qui interpelle on l’a vu les spécialistes des écrits professionnels aussi bien que les formateurs à l’écrit. J’ai ainsi constaté en analysant les prédicats associés à *nous* que l’abondance des modalisations accompagnant les prédicats de type « préconiser » allaient à l’encontre des consignes du juge pour une formulation aussi explicite que possible de la préconisation...

De même, l’étude serrée de quelques patrons – *sur le groupe, dans [det.] cadre* par exemple – a-t-elle permis de mettre en évidence comment l’emploi de ces locutions dans les rapports éducatifs rencontrait des mouvements en cours, en particulier des extensions d’emploi touchant au premier chef les prépositions ou locutions prépositionnelles, et à poser la question de la norme, des normes, et donc des groupes au sein desquels ces normes circulent. La modélisation que je présente à la fin du dernier chapitre permet de rendre compte me semble-t-il des tensions entre les différents niveaux de contraintes qui pèsent sur le dire.

Le modèle d’analyse du discours que je propose ici, tout en s’inscrivant dans le cadre théorique hérité des travaux de Pêcheux, souhaite donc ouvrir vers de nouveaux concepts, de nouvelles interrogations, de nouvelles aventures théoriques et méthodologiques...

Bibliographie

- Ablali D., 2013, « Types, genres et généricité en débat avec Jean-Michel Adam », *Pratiques*, 157-158, « Théories et pratiques des genres ».
- Adam J.-M., 1992, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- Adam J.-M., 2004 [1999], *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, coll. fac.
- Adam J.-M., 2013, « Les consécutives intensives : un schéma syntaxique commun à plusieurs genres de discours », *Linx* 64-65, p. 115-131.
- Adam J.-M. et Heidmann U., 2004, « Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm) », *Langages* 153, p. 62-72.
- Amossy R. et Herschberg Pierrot A., 1997, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan.
- Angermüller J., 2006, « Francis Chateauraynaud, *Prospéro. Une technologie littéraire pour les sciences humaines* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 8, mis en ligne le 01 juillet 2008, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://mots.revues.org/727>.
- Angermüller J., 2014, *Analyse du discours poststructuraliste. Les voix du sujet dans le langage chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers*, Paris, Lambert-Lucas.
- Arrivé M., 2007, *A la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, PUF.
- Authier-Revuz J., 1978, « Les formes du discours rapporté - Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV* 17, p. 1-78.
- Authier-Revuz J., 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté », première partie, *L'Information Grammaticale* 55, p. 38-42.
- Authier-Revuz J., 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté », deuxième partie, *L'Information Grammaticale* 56, p. 10-15.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Authier-Revuz J., 1998, « Le guillemet, un signe de ponctuation à part entière » in J.M. Defays, L. Rosier, F. Tilkin (éds.), *A qui appartient la ponctuation ?*, Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997, Duculot, p. 373-388.
- Authier-Revuz J., 2000, « Aux risques de l'allusion », in M. Murat (éd.), *L'Allusion dans la Littérature*, coll. Colloques de la Sorbonne, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2000, p. 209-235.
- Authier-Revuz J., 2003, « le fait autonymique : Langage, langue, discours. Quelques repères », in *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (éds.), Paris, PSN, p. 67-96

Authier-Revuz J. 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », in J.-M. Lopez-Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, p. 35-53.

Authier-Revuz J., à paraître, *La représentation du discours autre : principes pour une description*.

Bakhtine M., 1970 [1963], *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil.

Bakhtine M., 1978 [1975], *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.

Bakhtine M., 1984 [1952-1953], *Les genres du discours* in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

Banks D., 2011, « La Linguistique Systémique Fonctionnelle : une approche sémantique et sociale », *Amadis* 9, p. 265-278. <http://hal.univ-brest.fr/hal-00738372> (consulté le 26 janvier 2015)

Bazerman C., 1988, *Shaping written knowledge: The genre and activity of the experimental article in science*, Madison, University of Wisconsin Press.

Bazerman C., Bonini A. et Figuereido D., 2009, *Genre in a changing world*, edited by Designed and Copiedited by David Doran. <http://wac.colostate.edu/books/genre/> (consulté le 26 janvier 2015)

Beacco J.-C., 1992, « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières », *Langages* 105, p. 8-27.

Beacco J.-C. et Moirand S., 1995, « Autour des discours de transmission des connaissances », *Langages* 117, p. 32-53.

Beacco J.-C. et Petit G., 2004, « Le lexique ordinaire des noms de dire et les genres discursifs », *Langages* 154, p. 87-100.

Bernicot J., Hudelot C. et Salazar-Orvig A., 2006, « La reprise et ses fonctions », *La linguistique* 42, p. 3-10.

Biber D. et Conrad S., 2011 [2009], *Register, Genre and Style*, Cambridge, Cambridge University Press.

Blanche-Benveniste C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.

Boch F. et Grossmann F., 2007, « L'énonciation dans les manuels scolaires de troisième », *Lidil* 35, p. 25-40.

Bolly C., 2011, *Phraséologie et collocations*, Berne, Peter Lang.

Bolon Pedretti A., 1996, *Effets de référentialité et logique identitaire (français/non-français). Analyses discursivo-énonciatives*, thèse de doctorat sous la direction de J. Authier-Revuz, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III.

Bota C. et Bronckart J.-P., 2007, « Volochinov et Bakhtine : deux approches radicalement opposées des genres de textes et de leur statut », *Linx* 56, p. 73-89.

Bota C. et Bronckart J.-P., 2011, *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif*, Genève, Droz.

Branca-Rosoff S., 1990, « Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats », *Mots* 24, p. 21-36.

Branca-Rosoff S., 1997, « Modèles de locutionnarité et effets de figement dans le discours politique de l'an II », in Fiala, P., Lafon, P., Piguët, M.-F. (éds.), *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus, traitement, apprentissage*, Paris, Klincksieck, p. 285-293.

Branca-Rosoff S., 1999a), « Types, modes et genres entre langue et discours », *Langage et Société* 87, p. 5 –24.

Branca-Rosoff S., 1999b), « Des innovations et des fonctionnements de langue rapportés à des genres », *Langage et Société* 87, p. 115-129.

Branca-Rosoff S., 2007, « Normes et genres de discours. Le cas des émissions de libre antenne sur les radios jeunes », in S. Branca-Rosoff et N. Ramognino (éds.), *Langage et Société* 119, p. 111-128

Branca-Rosoff S., 2008a), « Genres et activité langagière : l'exemple des tchats », *Linx* 56, p. 127-141.

Branca-Rosoff S., 2008b), « Formation discursive : une notion trop ambiguë ? », version française non paginée de « Formação discursiva: uma noção excessivamente ambígua? » In BARONAS, Roberto & KOMESU Fabiana (éds.), *Homenagem a Michel Pêcheux: 25 anos de presença na Análise do Discurso*. Campinas,-SP, Mercado de Letras, p. 127-148.

Branca-Rosoff S., 2011, « Langue prescrite, normativités, changements de normes », introduction de S. Branca-Rosoff, J.-M Fournier., Y.Grinshpun et A. Régent-Susini (éds.), p. 7-27.

Branca-Rosoff S. et Schneider N., 1994, *L'écriture des citoyens : une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, ENS Editions.

Branca-Rosoff S. et Torre V., 1994, « Observer et aider : l'écrit des assistantes sociales dans les 'Demandes d'interventions' », *RSFP* 12, Université de Provence, p. 115-135.

Branca-Rosoff S., Fournier J.-M., Grinshpun Y. et Régent-Susini A. (éds.), 2011, *Langue commune et changement de normes*, Paris, Honoré Champion.

Branca-Rosoff S., Doquet C., Lefebvre J., Opermann-Marsaux E., Pétilion S., Sitri F. (éds), 2012, *L'hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours. Hommage à Jacqueline Authier-Revuz*, Limoges, Lambert-Lucas.

Bres J. et Mellet S., 2009, « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française* 163, p. 3-20.

Bonckart J.-P., 1997, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Paris, Delachaux et Niestlé.

Bonckart J.-P., 2004, « Les genres de textes et leur contribution au développement psychologique », *Langages* 153, p. 98-108.

- Bronckart J.-P., 2008, « Genres de textes, types de discours et 'degrés' de langue. Hommage à François Rastier », *Texto !*, 13-1. http://www.revue-texto.net/docannexe/file/86/bronckart_rastier.pdf (consulté le 26 janvier 2015)
- Boutet J., 2001, « La part langagière du travail : bilan et évolution », *Langage et société*, 98, p. 17-42.
- Bouquet S., 2011, « Contribution à une linguistique néo-saussurienne des genres de la parole (1) : une grammaire du morphème *on* », *Linx* 56, p. 143-156.
- Brunet E. et Mahrer R., 2011, (éds.), *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des problèmes de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan.
- Cambon L., 2006, *L'éducateur spécialisé à travers ses discours. Une question d'identité*, Thèse de Doctorat, Université de Haute Bretagne.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil.
- Chateauraynaud F., 2002, « Prospero, une méthode d'analyse des controverses publiques », Entretien avec P. Blanchard et T. Ribemond, *Les Cahiers Politiques*, L'Harmattan.
- Chiss J.-L., 1987, « Malaise dans la classification », *Langue française* 74, p. 10-28.
- Chiss J.-L., 1996, « Transmission des savoirs sur la langue », dans Auroux S. et al. (éds.), *Histoire et grammaire du sens*, Paris, A. Colin, p. 86-95.
- Cislaru G., 2008, « L'intersubjectivation comme source de sens : expression et description de la peur dans les écrits de signalement », *Les Carnets du Cediscor* 10, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 117-136.
- Clot Y., 2008, *Travail et pouvoir d'agir*, Paris, PUF, coll « Le Travail Humain ».
- Clot Y. et Faïta D., 2000, « Genres et styles en analyse du travail: Concepts et méthodes », *Travailler* 4, p. 7-42.
- Collinot A., 2005, « Le 'signalement d'enfant en danger'. Une problématique de l'événement », *Linx* 52, p. 63-72.
- Collinot A. et Mazière F., 1993, « Une autre lecture du dictionnaire de l'Académie. Valeur du préconstruit en analyse de discours », Moirand et al (éds.), *Parcours linguistique de discours spécialisé*, Berne, Peter Lang, p. 327-335.
- Collinot A. et Mazière F., 1997, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, PUF.
- Conein B., Courtine J.-J., Gadet F., Marandin J.-M., Pêcheux M. (éds.), *Matérialités discursives*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1981.
- Courtine J.-J., 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages*, 62, p. 9-128.
- Courtine J.-J. et Marandin J.-M., 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours ? », in B. Conein et al. (éds.), p. 21-33
- Cori M., David S., Léon J., 2008, « Présentation : éléments de réflexion sur la place des corpus en linguistique », *Langages* 171, p. 5-11.

- Cori M. et David S., 2008, « Les corpus fondent-ils une nouvelle linguistique ? », *Langages* 171, p. 111-129.
- Coseriu E., 1952, « Sistema, norma y habla », *Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias, Montevideo* 9, p. 113-151.
- Courtine J.-J. et Marandin J.-M., 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours ? », in Conein B. et al., *Matérialités discursives*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 21-33.
- Delcambre P., 1993, « Ecriture/écrits professionnels : quelles interactions au travail ? Dispositif d'écriture et sujets en milieu de travail », *Cahiers langage et travail* 6, p. 63-78.
- Desagulier G., 2007, « Quelques remarques sur l'origine des Grammaires de constructions et le statut des représentations en linguistique ». <halshs-00202008> (consulté le 26 janvier 2015)
- Despierre C. et Krazem M. (éds.), 2013, *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et inversement*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Deulofeu J., 2001, « L'innovation linguistique en français contemporain : mythes tenaces et réalité complexe », *Le français dans le monde, Recherches et applications*. Numéro spécial *Oral, variabilité et apprentissages*, p. 18-31.
- Dolinine C., 1999, « Quarante-cinq ans après Bakhtine », *Langage et société* 87, p. 25-40.
- Ducard D., 2002, « Une figure obligée : la concession », in C. Dardy, D. Ducard et D. Maingueneau, *Un genre universitaire : le rapport de soutenance de thèse*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, p. 107-129.
- Ducard D., 2004, « Concession, écart et transaction », in *Entre grammaire et sens. Etudes sémiolinguistiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, p. 58-67.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Elalouf M.-L., 1999, « De la maîtrise de la langue à la maîtrise du discours en France et dans la francophonie », *Pratiques* 101-102, p. 193-204
- Erjavec K., 2004, « Beyond Advertising and Journalism: Hybrid Promotional News Discourse », *Discourse and Society* 15, p. 553-578.
- Fairclough N., 1993, « Critical discourse analysis and the marketization of public discourse : the universities », *Discourse and Society* 4 (2), p. 133-168.
- Fairclough N., 2005a), « Critical discourse analysis », *Marges linguistiques*, 75-95, en ligne http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf.
- Fairclough N., 2005b), « Critical discourse analysis, organizational discourse, and organizational change », *Organization Studies* 26, p. 915-939.
- Fiala, P., 1987, « Pour une approche discursive de la phraséologie. Remarques en vrac sur la locutionnalité et quelques points de vue qui s'y rapportent, sans doute », *Langage et Société* 42, p. 28-48.
- Fiala, P., Habert, B., Lafon P., Pineira, C., 1987, « Des mots aux syntagmes, figements et variations dans la Résolution générale du congrès de la CGT de 1978 », *Mots* 14, p. 45-87.

Fleury, S., 2007, *Le Métier Textométrique: Le Trameur, Manuel d'utilisation*. Université Paris 3, Centre de Textométrie. <http://tal.univ-paris3.fr/trameur/> (consulté le 26 janvier 2015)

Fleury S., 2013, *Le Trameur. Propositions de description et d'implémentation des objets textométrique*. <http://www.tal.univ-paris3.fr/trameur/trameur-propositions-definitions-objets-textometriques.pdf>

Fleury S. et Branca-Rosoff S., 2010, « Une expérience de collaboration entre linguiste et spécialiste de TAL : L'exploitation du corpus CFPP 2000 en vue d'un travail sur l'alternance Futur simple / Futur périphrastique », *Cahiers AFLS* 16(1), p. 63-98.

Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

Fradin B., 1984, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua* 64, p. 325-369.

Franckel J.-J. et Paillard D., 2007, *Grammaire des prépositions*, Paris, Ophrys.

Fuchs C. et Marchello-Nizia C., 1998, « Présentation », *Cahiers de praxématique* 30, p. 3-5.

Garnier S., 2008, « L'évaluation dans les rapports de signalement », *Les Carnets du Cediscor*, 10, p. 79-91.

Gledhill C., 1994, « La Phraséologie et l'analyse des genres textuels. L'exemple des formules rhétoriques dans *Le Monde* », *Aston Papers in Language Studies and Discourse Analysis* 2 (Series Editor John Gaffney), Birmingham, Aston University Publications. http://stl.recherche.univ-lille3.fr/sitespersonnels/gledhill/Phraseologie_et_analyse_des_genres_textuels_GLEDHILL.pdf (consulté le 26 janvier 2015)

Gledhill C. et Frath P., 2007, « Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique », *La Linguistique* 43 (1), p. 63-88.

Granger S. et Paquot M., 2008, « Disentangling the phraseological web », in S. Granger (éd.), *Phraseology: An Interdisciplinary Perspective*, Benjamins, Amsterdam and Philadelphia, p. 27-49.

Granier J.-M., 2003, « Faire référence à la parole de l'autre : quelques questions sur l'enchaînement 'sur le mot' chez Marivaux », in J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (éds.), *Parler des mots*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 217-231.

Gréa P., 2006, « La notion d'entrenchment dans le cadre des grammaires cognitives » in D. Legallois et J. François (éds.) « Autour des grammaires de constructions et de patterns », *Cahier du Crisco*, 21, p. 18-26.

Gréco L., 2012, « 'Un homme c'est comme ça, une femme c'est comme ça' : production, circulation et contestation des normes de genre dans les processus de construction identitaire », in F. Pugnère-Saavedra, F. Sitri, M. Veniard (éds.), p. 437-453.

Grize J.-B., 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.

Grossmann F., 2013, « Les verbes de constat dans l'écrit scientifique », in A. Tutin et F. Grossmann (éds.), *L'écrit scientifique, Du lexique au discours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 85-100.

Grossmann F., 2014, « De quelques routines phraséologiques liées aux verbes parenthétiques dans les genres scientifiques », SHS Web of Conferences, Volume 8, 2014 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française, p. 759-770.

Guilbert T., 2012, « Transdisciplinarité et analyse du discours médiatique », in F. Pugnère-Saavedra, F. Sitri, M. Veniard (éds.), p. 385-401.

Guigue V., 2011, « Incidences de l'opposition *langue-discours* chez E. Benveniste pour une réévaluation du concept de discours en analyse de discours », in É. Brunet et R. Mahrer (éds.), *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des problèmes de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan, p.149-168.

Guigue V., 2012, « Pratiques discursives, pratiques sociales. A propos d'un dispositif d'usage de la majuscule dans des règlements d'ateliers en France au XIX^e siècle » F. Pugnère-Saavedra, F. Sitri, M. Veniard (éds.), p. 27-39.

Guilhaumou J., 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus* [En ligne], 1, mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 18 septembre 2014. URL : <http://corpus.revues.org/8>

Guilhaumou J., 2004, « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Texte !* juin 2004 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html>. (Consultée le 19 septembre 2011).

Guilhaumou J. et Maldidier D., 1979, « Courte critique pour une longue histoire », *Dialectiques*, 26, p. 7-23.

Guilhaumou J. et Maldidier D., 1986, « Effets de l'archive. L'analyse de discours du côté de l'histoire », *Langages* 81, p. 43-56.

Guilhaumou J., Maldidier D. et Robin R., 1989, « Jalons dans l'histoire de l'analyse de discours en France : un trajet des historiens du discours », *Discours social*, p. 3-89.

Guilhaumou J. et Mazière F., 2010, « Ainsi, nous sommes qui nous sommes dans le Mississippi », *Semen* [En ligne], 29, mis en ligne le 21 octobre 2010, consulté le 06 juillet 2013. URL : <http://semen.revues.org/8782> Éditeur : Presses universitaires de Franche-Comté

Gülich E. et Kraft U., 1997, « Le rôle du 'préfabriqué' dans les processus de production discursive », in M. Martins-Baltar (éd.), *La locution entre langues et usages*, p. 241-276.

Halliday M. A. K., 1974, « La base fonctionnelle du langage », *Langages* 34, p. 54-73.

Habert B., Nazarenko A. et Salem A., 1997, *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.

Heiden S. et Lafon P., 1998, « Cooccurrences. La CFDT de 1973 à 1992 », in *Des mots en liberté, Mélanges Maurice Tournier*, ENS Éditions, tome 1, p. 65-83.

Henry P. 1975. « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages* 37, p. 82-98.

Henry P., 1977, *Le mauvais outil. Langue, sujet, discours*, Paris, Klincksieck.

Hernandez P. C, 2008, « La décoloration de la préposition *sur* : Une explication en termes d'intégration conceptuelle », http://www.formes-symboliques.org/article.php3?id_article=261#nh6. (consulté le 6 mars 2012)

- Hyland K., 2010, « Metadiscourse: Mapping Interactions in Academic Writing », *Nordic Journal of English Studies*, 9-2, p. 125-143.
- Hymes D. H., 1984 [1972], *Vers la compétence de communication*, Paris, Credif/Hatier, coll. LAL.
- Hyon S., 1996, « Genre in three traditions: Implications for ESL », *TESOL Quarterly* 30, p. 693-722.
- Jacques M.-P., 2005, « Pourquoi une linguistique de corpus ? », in G. Williams (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes, PUR, p. 21-30.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2003, « Les genres de l'oral : Types d'interactions et types d'activités », contribution à la journée « les genres de l'oral ». http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm (consulté le 7 juillet 2013).
- Kerbrat-Orecchioni C. et Traverso V., 2004, « Types d'interaction et genres de l'oral », *Langages* 153, p. 41-51.
- Kraif O., Tutin A. et Diwersy S., 2014, « Extraction de pivots complexes pour l'exploration de la combinatoire du lexique : une étude dans le champ des noms d'affect », SHS Web of Conferences Volume 8, 2014, 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française, p. 2663-2674. (consulté le 26 janvier 2015)
- Kraif O., Tutin A. et Hatier S., à paraître, « Routines discursives dans l'écrit scientifique de sciences humaines », *Lidil* 53.
- Krieg-Planque A., 2009, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, coll. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté.
- Krieg-Planque A., 2010a), « La formule 'développement durable' : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et Société* 134, p. 5-29.
- Krieg-Planque A., 2010b), « Pour une analyse discursive de la communication : la communication comme anticipation des pratiques de reprise et de transformation des énoncés », in M. Burger, J. Jacquin et R. Micheli (éds.), *Les médias et le politique. Actes du colloque « Le français parlé dans les médias »*, Lausanne, Centre de linguistique et des sciences du langage. <http://www.unil.ch/clsl/page81503.html> (consulté le 26 janvier 2015)
- Krieg-Planque A., 2011, « Les 'petites phrases' : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication et langage* 168, p. 23-41.
- Krieg-Planque A., 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, A. Colin.
- Laborde-Milaa I., Plane S., Rinck F., Sitri F. (éds.), 2014, *La formation aux écrits professionnels. Des écrits en situation de travail aux dispositifs de formation*, *Le discours et la langue* 5.2.
- Lachaud M.-H., 2014, « Du repérage des compétences à la formation aux écrits professionnels : le cas des métiers de la propreté », in I. Laborde-Milaa, S. Plane, F. Rinck, F. Sitri (éds.), p. 65-76.
- Lafon P., 1981, « Analyse lexicométrique et recherche des cooccurrences », *Mots* 3, p. 95-148.
- Lafon P., 1984, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Slatkine-Champion, Paris.

- Lafon P. et Salem A., 1983, « L'inventaire des segments répétés d'un texte », *Mots* 6, p. 161-177.
- Lagadec B., 1996, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif dans *La misère du monde* de Pierre Bourdieu », *Cahiers du français contemporain* 3, p. 133-149.
- Laks B., 2010, « La linguistique des usages : de *l'exemplum* au *datum* », in P. Cappeau, H. Chuquet et F. Valetopolos (éds.), *L'exemple et le corpus : quel statut*, Travaux Linguistiques du CerLiCo 23, Presses Universitaires de Rennes, p. 13-29.
- Lardilleux A., Fleury S., Cislaru G., 2013, « Allongos: Longitudinal Alignment for the Genetic Study of Writers' Drafts », *Computational Linguistics and Intelligent Text Processing, Lecture Notes in Computer Science* 7817, p 537-548. http://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-642-37256-8_44 (consulté le 26 janvier 2015)
- Lecomte A., 1983, « Topologie et énonciation », *Archives et documents de la SHESL* 3, p. 21-46.
- Legallois D., 2006 a), « La phraséologie dans la linguistique contextualiste », *Cahiers du Crisco* 21, p. 28-48.
- Legallois D., 2006 b), « La grammaire de construction », *Cahiers du Crisco* 21, p. 5-27.
- Legallois D., 2012, « La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? », *Corpus* [En ligne], 11, mis en ligne le 18 juin 2013, consulté le 18 septembre 2014. URL : <http://corpus.revues.org/2202>
- Legallois D. et François J. (éds), 2006, « Autour des grammaires de constructions et de patterns », *Cahier du Crisco*, 21.
- Legallois D. et François J., 2011, « La Linguistique fondée sur l'usage : parcours critique » , *Travaux de linguistique* 62, p. 7-33. DOI : 10.3917/tl.062.0007 (consulté le 26 janvier 2015)
- Legallois D., Larrivée P. et Toussaint D., 2012, « Constructivisme linguistique et linguistique constructionnelle : quelques aspects de leur complémentarité », *Revue de sémantique et pragmatique* 31, p. 25-40.
- Legallois D. et Tutin A., 2013, « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* 189, p. 3-25.
- Lejeune P., 2009 « *Kärcher* et *racaille*, ou quand un événement énonciatif déteint sur le sens des mots », in J. M. Lopez-Muñoz, S. Marnette, L. Rosier et D. Vincent (éds.), *La circulation des discours*, Québec, Éditions Nota Bene, p. 163-185.
- Léon J., 2008, « Aux sources de la 'Corpus Linguistics' : Firth et la London School », *Langages* 171, p. 12-33.
- Leroy S. et Loiseau S., 2010, « Contacts et emprunts entre discours : l'exemple du discours politique chez Deleuze », in F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada, S. Prévost (éds.) *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2010*, p. 1179-1190. <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010148> (consulté le 26 janvier 2015)
- Letoublon F., 1983, « Pourtant, cependant, quoique, bien que. Dérivation des expressions de l'opposition et de la concession », *Cahiers de linguistique française* 5, p. 85-110.

Longrée D., Luong X. et Mellet S., 2008, « Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes. », in S. Heiden et B. Pincemin (éds.), *JADT 2008, Actes des 9èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, vol. 2, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 733-744. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/Longréeluong-mellet.pdf> (consulté le 26 janvier 2015)

Longrée D. et Mellet S., 2013, « Le motif: une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », *Langages* 189, 2013, p. 65-79.

Loth R. et Rinck F., 2013, « Les propriétés grammaticales du genre de l'offre d'emploi aux fondements d'une méthode de classement automatique », in C. Despierres et M. Krazem (éds.), p. 204-222.

Lugrin G., 2006, « De la poétique à l'analyse du discours publicitaire : l'hypertextualité, entre intertextualité et architextualité », *Tranel* 44, p. 133-149.

Lundquist L., 2013, « Introduction. Le discours rapporté et ses marques : des réflexions théoriques et didactiques à la mise en application sur la plateforme NaviLire », in C. Desoutter et C. Mellet (éds.), *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*, Peter Lang, Linguistic Insights, p. 9-22.

Mac Murray E., 2012, *Discours de presse et veille stratégique d'évènements : Approche textométrique et extraction d'informations pour la fouille de textes*, Thèse de doctorat sous la direction d'A. Salem, Université Paris 3-Sorbonne nouvelle.

Mahrer R., 2011, « Vers une linguistique de la parole, à partir de Benveniste », in É. Brunet et R. Mahrer (éds.), p. 197-239.

Maingueneau D., 1984, *Genèses du discours*, Liège, Mardaga.

Maingueneau D., 1991, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette Université.

Maingueneau D., 2001, « Sur une petite phrase de Nicolas Sarkozy : aphorisation et auctorialité », *Communication et langage* 168, p. 43-56.

Maingueneau D., 2004, « Retour sur une catégorie : le genre », J.-M. Adam, J.-B. Grize et M. Ali Bouacha (éds.), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, p. 107-118.

Maingueneau D., 2006, « Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation », in M. Bonhomme, G. Lugrin (éds.), *Tranel* 44, p. 107-120.

Maingueneau D., 2011, « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours », *Langage et Société*, p. 87-99.

Maingueneau D., 2012, « Que cherchent les analystes du discours », *Argumentation et analyse du discours*, [En ligne], 9, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 16 mars 2013. URL : <http://aad.revues.org/1354>

Maldidier D., 1971, « Le discours politique de la guerre d'Algérie : approche synchronique et diachronique », *Langages* 23, p. 57-86.

Malidier D., 1990, « Introduction », *L'inquiétude du discours*, recueil de textes de M. Pêcheux, p. 7-91.

Malrieu D. et Rastier F., 2002, « Genres et variations morphosyntaxiques », *Texto !* juin 2002 [en ligne]. <http://www.revue-texto.net/Inedits/Malrieu_Rastier/Malrieu-Rastier_Genres.html>. (Consulté le 18 juin 2013).

Marandin J.-M., 1993, « Syntaxe, discours du point de vue de l'analyse du discours », *Histoire Epistémologie, Langage* 15/II, p. 157-177.

Marnette S., 2002, « Étudier les pensées rapportées en français : mission impossible ? », *Faits de langue* 19, Paris, Ophrys, p. 211-220.

Martin J. R., 1985, *Factual writing : exploring and challenging social reality*, Geelong, Deaking University Press.

Martinez W., 2012, « Au-delà de la cooccurrence binaire... Poly-cooccurrences et trames de cooccurrence », *Corpus* [En ligne], 11, mis en ligne le 18 juin 2013, consulté le 29 juin 2013. URL : <http://corpus.revues.org/2262>

Masseron C., 2001, *La concession, aspects linguistiques et didactiques*, Thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction de A. Petitjean, Université de Metz.

Mayaffre D., 2002, « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », *Corpus* [En ligne], 1 | 2002, mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 26 janvier 2015. URL : <http://corpus.revues.org/11>

Mayaffre D., 2004, « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes *versus* bourgeois durant l'entre-deux-guerres », *Texto !* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html>. (Consulté le 21 janvier 2010).

Mayaffre D., 2005, « De la lexicométrie à la logométrie », *Astrolabe*. <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0048/Logometrie.htm> (consulté le 26 janvier 2015)

Mayaffre D., 2008a), « Quand 'travail', 'famille', 'patrie' co-occurrent dans le discours de Nicolas Sarkozy. Etude de cas et réflexion théorique sur la co-occurrence », in S. Heiden et B. Pincemin (éds.), *JADT 2008, Actes des 9èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, vol. 2, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 811-822. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/mayaffre.pdf>

Mayaffre D., 2008b), « De l'occurrence à l'isotopie. Les co-occurrences en lexicométrie », *Sémantique et Syntaxe* 9, p. 53-72.

Mayaffre D., 2009, « L'analyse de données textuelles aujourd'hui : du corpus comme une urne, au corpus comme un plan. Bilan sur les travaux actuels de topographie/topologie textuelle », *Lexicometrica* numéro spécial *Topographie et topologie textuelles*. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special9/mayaffre.pdf> (consulté le 26 janvier 2015)

Mayaffre D. et Viprey J.-M., 2012, « La cooccurrence. Du fait statistique au fait textuel : présentation », *Corpus* [En ligne], 11 | 2012, mis en ligne le 18 juin 2013, consulté le 26 janvier 2015. URL : <http://corpus.revues.org/2200>

Mazière F., 2005, *L'analyse de discours*, Paris, PUF.

Mellet S., 2009 a), « Dialogisme, parcours et altérité notionnelle : pour une intégration en langue du dialogisme ? », *Langue française* 163, p. 157-173.

Mellet S., 2009 b), compte-rendu de « Marcel CORI, Sophie DAVID, Jacqueline LÉON (dir.). — *Langages* n°171 « Construction des faits en linguistique : la place des corpus ». Paris : Larousse, septembre 2008, 132 pages. », *Corpus* [En ligne], 8 , mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 08 juin 2014. URL : <http://corpus.revues.org/1776>.

Mellet S. et Longrée D., 2012, « Légitimité d'une unité textométrique : le motif », in A. Dister, D. Longrée et G. Purnelle (éds), *JADT 2012 – Actes des 11e Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, LASLA & SESLA, Université de Liège & Facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, p. 716-728. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/Communications/Mellet,%20Sylvie%20et%20al.%20-%20Legitimite%20d%27une%20unite%20textometrique.pdf>

Moeschler J. et de Spengler N., 1982, « La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle », *Cahiers de linguistique française* 4, p. 7-37.

Moirand S., 1995, « L'évaluation dans les discours scientifiques et professionnels », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 3, mis en ligne le 17 août 2009, consulté le 20 septembre 2014. URL : <http://cediscor.revues.org/497>

Moirand S., 2003, « Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres du discours ? », contribution à la journée « les genres de l'oral », http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm (consulté le 7 juillet 2013).

Moirand S., 2006, « Entre discours et mémoire. Le dialogisme à l'épreuve de la presse quotidienne », *Tranel*, 44, p. 39-55.

Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne*, Paris, PUF.

Mondada L., 2008, « Contributions de la linguistique interactionnelle », in J. Durand, B Habert. et B. Laks (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, Paris, Institut de Linguistique Française, p. 881-897. DOI 10.1051/cmlf08348 (consulté le 26 janvier 2015)

Morel M.-A., 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.

Mozdenski L., 2009, « The Sociohistorical constitution of the Genre Legal Booklet : A Critical Approach », in Bazerman C., Bonini A. et Figueredo D. (éds.), p. 97-133.

Munchow von P., 2001, *Contribution à la construction d'une linguistique de discours comparative : entrées dans le genre journal télévisé français et allemand*, thèse de doctorat sous la direction de S. Moirand, Université Paris 3-Sorbonne nouvelle.

Munchow von P., 2012, « Analyse du discours et politique familiale : les guides parentaux en France et en Allemagne », in F. Pugnère-Saavedra, F. Sitri et M. Veniard (éds.), p. 473-487.

Muntigl P. and Gruber H., 2005, « Introduction: approaches to genre », *Folia Linguistica* 39 (1), p. 1-18.

Née E., 2009, *Sûreté, sécurité, insécurité. D'une description lexicologique à une étude du discours de presse : la campagne électorale 2001-2002 dans le quotidien Le Monde*, thèse de doctorat sous la direction de S. Branca-Rosoff, Université Paris 3-Sorbonne nouvelle.

Née E., Mac Murray E. et Fleury S., 2012, « Textometric Explorations of writing processes: a discursive and genetic approach to the study of drafts », in A. Dister, D. Longrée et G. Purnelle (éds), *JADT 2012 – Actes des 11e Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, LASLA & SESLA, Université de Liège & Facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, p. 767-778, [En ligne] <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/Communications/Nee,%20Emilie%20et%20al.%20-%20Textometric%20Explorations%20of%20Writing%20Processes.pdf> (consulté le 26 janvier 2015)

Normand C., 1992, « Benveniste : linguistique saussurienne et signification », *Linx* 26, 1992, pp. 49-75.

Nossik S., 2013, « "Quand Gorbatchev a annoncé la perestroïka ceci cela" : agents et patients d'un événement historique dans des récits biographiques », *Mediazioni* 15. http://www.mediazioni.sitlec.unibo.it/images/stories/PDF_folder/document-pdf/15-2013/nossik.pdf (consulté le 26 janvier 2015)

Paillard D., 2011, « Marqueurs discursifs et scène énonciative », in S. Hancil (éd.), *Marqueurs discursifs et subjectivité*, Presses Universitaires de Rouen, p. 13-39. http://llf.linguist.jussieu.fr/llf/Gens/Paillard/ Marqueurs_discursifs_et_scene_enonciative.pdf (consulté le 26 janvier 2015)

Paquot, M. et Granger, S., 2012, « Formulaic language in learner corpora », *Annual Review of Applied Linguistics* 32, p. 130-149.

Paveau M.-A., 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.

Paveau M.-A., 2012, « L'éthique des paradigmes. Mémoire et démémoire scientifiques », *La rhétorique de la critique dans le discours universitaire. Conflits, polémiques, controverses*, actes du colloque international de Varsovie, 22-25 avril 2009, Université de Varsovie. <hal-00473987> (consulté le 26 janvier 2015)

Pêcheux M. et al., 1983, *Rapport d'activité et perspectives de recherche de la RCP ADELA*.

Pêcheux M., 1983, « Analyse du discours : trois époques », in Pêcheux 1990, p. 295-302.

Pêcheux M., 1975, « Les vérités de la Palice », in Pêcheux 1990, p. 175-244.

Pêcheux M., 1979, « Effets discursifs du fonctionnement des relatives en français », in Pêcheux 1990, p. 273- 280.

Pêcheux M., 1990, *L'inquiétude du discours*, textes choisis et présentés par D. Maldidier.

Pekarek Doehler S. et Stoenica I.-M., 2012, « Émergence, temporalité et grammaire-dans-l'interaction : disloquée à gauche et nominativus pendens en français contemporain », *Langue française* 175, p. 111-127.

Pène S., 1994, « Analyse de postes, bilan d'entretiens, écritures de procédures. Un « prêt-à-écrire » pour inscrire l'activité », *Education permanente*, 120, 39-57.

Pentland B., Feldman M. S., Becker M. and Lui P., 2012, « Dynamics of organizational routines: A generative model », *Journal of Management Studies* 49(8), p. 1484-1508.

Petiot G., 2000, *Grammaire et linguistique*, Paris, A. Colin.

Petitclerc A., 2012, « *Critical discourse analysis* : une proposition sur la posture et l'engagement du chercheur en analyse du discours », in F. Pugnière-Saavedra, F. Sitri et M. Veniard (éds.), p. 68-82.

Pincemin B., Issac F., Chanove M. et Mathieu-Colas M., 2006, « Concordanciers : Thème et variations », in J.-M. Viprey (éd.), *JADT 2006 - Actes des 5e Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Besançon, p. 769-780. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2006/PDF/II-069.pdf> (consulté le 26 janvier 2015)

Pincemin Bénédicte (2012) - « Sémantique interprétative et textométrie », *Texto! Volume XVII, n°3*, coordonné par Christophe Cusimano. <http://www.revue-texto.net/index.php?id=3049>. (consulté le 26 janvier 2015)

Plantin C., 1993, « Situation rhétorique », *Verbum*, 1-2-3, p. 229-239.

Poudat C., 2006, *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres*, Thèse de doctorat sous la direction de G. Bergounioux, Université d'Orléans.

Prior P., 2009, « From Speech Genres to Mediated Multimodal Genre Systems : Bakhtine, Voloshinov, and the Question of Writing » in Bazerman, Bonini, et Figueredo (éds.), p. 17-34.

Puech C., 2005, « L'émergence de la notion de « discours » en France et les destins du saussurisme », *Langages* 159, p. 93-93.

Puech C., 1998, « Manélistion et disciplinarisation des savoirs sur la langue », in A. Collinot et G. Petiot (éds.), *Manuélistion d'une théorie linguistique. Le cas de l'énonciation, Les Carnets du Cediscor* 5, p. 15-30.

Pugnière-Saavedra F., 2008, « Quelques régularités des écrits du signalement », *Les carnets du Cediscor*, 10, p. 21-36.

Pugnière-Saavedra F., Sitri F., Veniard M. (éds.), 2012, *L'analyse du discours et la société : engagement du chercheur et demande sociale*, Paris, Champion.

Ramounet M., 2005, « De la maîtrise de la langue à la maîtrise du discours. La diffusion de notions d'analyse du discours dans les manuels scolaires de français du cycle 3 », mémoire de maîtrise sous la direction de F. Sitri, Université Paris X Nanterre.

Rastier F., 2001a), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.

- Rastier F. 2001b), « Éléments de théorie des genres », [En ligne], URL : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=555>. (consulté le 26 janvier 2015)
- Rastier F., 2005, « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », in G. Willimas (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes, PUR, p. 31-45.
- Rastier F., 2007a), « Conditions d'une linguistique des normes », in G. Siouffi et A. Steuckardt (éds.), p. 3-20.
- Rastier F, 2007b), « Communication, interprétation, transmission », *Semen* [En ligne], 23, mis en ligne le 22 août 2007, consulté le 20 septembre 2014. URL : <http://semen.revues.org/5341>
- Rauline V., 2013, « 'Realis' / 'irrealis' & discours néolibéral », in F. Lambert (éd.), *Travaux linguistiques du CerLiCO*, 26, p 375-391.
- Richard E., 2004, « La répétition : syntaxe et interprétation », *L'Information Grammaticale* 100, p. 53-54.
- Rinck F., 2006, *L'article de recherche en Sciences du langage et en Lettres. Figure de l'auteur et identité disciplinaire du genre*, Thèse de Doctorat sous la direction de F. Grossmann et de F. Boch, Université de Grenoble.
- Robin R., 1979, « Le hors texte dans le discours politique », *Recherches théoriques* 19, Université de Québec à Montréal.
- Robin R., 1986, « Post face - L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu », *Langages* 81, p. 121-128.
- Rousseau P., 2007, *Pratique des écrits et écriture des pratiques. La part « indicible » du métier d'éducateur*, Paris, L'Harmattan.
- Russell D. R. et Fisher D. D., 2014, « La recherche sur la formation aux écrits professionnels aux Etats-Unis, entre deux univers: académique et professionnel », in Laborde-Milaa I., Plane S., Rinck F., Sitri F. (éds.), p. 125-140.
- Salazar-Orvig A., 1999, *Les mouvements du discours. Style, référence et dialogue dans des entretiens cliniques*, Paris, L'Harmattan.
- Salem A., 1987, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck.
- Salem A., 1993, « De travailleurs à salariés. Repères pour une étude de l'évolution du vocabulaire syndical (1971-1990) », *Mots*, 36, p. 74-83.
- Sandor A. 2007, « Modeling metadiscourse conveying the author's rhetorical strategy in biomedical research abstracts », *Revue française de linguistique appliquée* 12, p. 97-97.
- Sassier M., 2008, « Genre, registre, formation discursive et corpus », *Langage et société* 124, p. 39-57.
- de Saussure F., 1980 [1914], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Serre D., 2009, *Les coulisses de l'état social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Paris, Raisons d'agir.

Sériot P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 11, p. 297-310.

Sinclair J., 2004, *Trust the text. Language, corpus and discourse*, Routledge.

Sitri F., 2003, *L'objet du débat*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.

Sitri F., Cislaru G., Collinot A., Pugniere-Saavedra F., Veniard M., 2007, *Pour une analyse discursive de l'acte de signalement d'enfant en danger*, Rapport à l'Observatoire national de l'Enfance en Danger, Appel d'offres 2005, 111 p.

Siouffi G. et Steuckardt A. (éds.), 2008, *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang.

Stubbs M., 2009, « The search for Units of Meaning : Sinclair on Empirical Semantics », *Applied Linguistics* 30/1, p. 115-137.

Swales J., 1990, *Genre Analysis : English in Academic and research settings*, Cambridge University Press, Cambridge.

Swales J., 2009, « Worlds of Genre-Metaphors of Genre », in Bazerman, Bonini, et Figuereido (éds.), p. 3-16

Tournier M., 1980, « D'où viennent les fréquences de vocabulaire ? La lexicométrie et ses modèles », *Mots* 1, p. 189-209. doi : 10.3406/mots.1980.1010

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1980_num_1_1_1010 (consulté le 26 janvier 2015)

Toutain A.-G., 2014, *La rupture saussurienne. L'espace du langage*, Paris, L'Harmattan.

Traverso V., 1996, *La conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Lyon, PUL.

Tutin A. et Grossmann F., 2002, « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue Française de Linguistique Appliquée, Lexique : recherches actuelles*, p 7-25, vol VII, juin 2002. <http://w3.u-grenoble3.fr/tutin/Publis/RFLA.pdf> (consulté le 26 janvier 2015)

Tutin, A., 2007, « Autour du lexique et de la phraséologie des écrits scientifiques », *Revue française de linguistique appliquée* 12, p. 5-14.

Tutin A., 2014, « La phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques : des collocations aux routines sémantico-rhétoriques » in A. Tutin et F. Grossmann (éds.), *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de Scientext*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 27-44.

Van Dick T. A., 2006, « Ideology and discours analysis », *Journal of Political Ideologies* 11 (2), p. 115-140.

Van Dick T. A., 2009, « Texte, contexte et connaissance », *Semen* [en ligne], 27, mis en ligne le 10 décembre 2010, consulté le 13 juillet 2012. URL : <http://semen.revues.org/8890> (consulté le 26 janvier 2015)

Veniard M., 2008, « Écrire « ce qui ne va pas » dans le champ de l'enfance en danger: les mots problème(s) et difficulté(s) », *Les Carnets du Cediscor* 10, p. 57-77.

Veniard M., 2012, « Questionnements croisés sur le sens et la phraséologie : lexicque et axe syntagmatique dans la perspective de l'analyse du discours », *Pratiques* 155-156, p. 66-82.

de Vogüe S., 1992, « Aux frontières des domaines notionnels : *bien que*, *quoique* et *encore que* », *L'information grammaticale* 55, p. 23-27.

de Vogüe S., 2011a), « L'énonciation dans le lexicque. Actualité du concept benvenistien d'intégration dans la théorie des formes schématiques de l'école culiolienne », in É. Brunet et R. Mahrer (éds.), p. 169-195.

de Vogüe S., 2011b), « La langue entre discours et cognition », in Audiffren M., Chuquet J. (eds), *Langage, Cognition et Société*, Actes du colloque international d'octobre 2008 pour les 10 ans de la MSHS de Poitiers, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 169-196.

de Vogüe, S., Lehmann, S., Sitri, F., 2014, *Atelier de Langue Française*, UPOND-Comète.

Weick K.E., 1996, « Drop your tools: an allegory for organization studies », *Administrative Science Quarterly* 41 (3), p. 301-313.

Wodak R., 2009, « Pragmatique et Critical Discourse Analysis : un exemple d'une analyse à la croisée des disciplines », *Semen* [en ligne], 27, mis en ligne le 10 décembre 2010, consulté le 12 juillet 2012. URL : <http://semen.revues.org/8878>.

Yates J., 1989, « The emergence of the memo as a managerial genre », *Management Communication Quarterly*, 2, p. 485-510.

Index des notions

Les chiffres en gras renvoient aux pages dans lesquelles la notion est présentée, traitée ou utilisée de façon explicite. Les notions les plus fréquentes, comme *discours* et *genre*, qui figurent presque à chaque page du mémoire, ne sont pas reprises dans l'index.

analyse du discours (AD)	17, 58, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 102, 133, 149, 150, 151, 153, 164, 166, 173, 176, 177, 181-182
altérité	39, 61, 63, 64, 86, 88
<i>cadre</i> (dans [det.] <i>cadre</i>)	79, 82 , 83, 85, 159, 161, 171,
cadre (thème du cadre)	83, 84, 85, 137, 162, 170, 171
critical discourse analysis (CDA)	17, 93, 94, 95, 99, 102, 181,
<i>certes</i>	29, 57, 61, 62, 63, 88
chronotope	28, 182
compte(s)-rendu(s)	25, 27, 28, 48, 51, 54, 56-57, 103, 104, 120-124 , 130, 134, 136, 137, 140, 160
concession, concessif(ve)	19, 26, 29, 30, 32, 33, 43, 44, 44, 45, 57-66 , 88, 128, 177, 178
cooccurrent(s)/cooccurrentiel(le)(s)	73-74 , 75, 170
corpus	17, 18, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 32, 35, 39, 40, 43, 45, 56, 58, 61, 62, 62, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 75, 78, 80, 82, 83, 86, 87, 88, 89, 94, 98, 99, 100, 103, 104, 107, 112, 117, 118, 119, 125, 126, 132, 133, 136, 150, 151, 165, 172, 178, 181, 182,
<i>danger/en danger</i>	69, 70, 87, 89, 119
Darwin (projet)	27, 28, 64, 182
discours direct (DD)	30, 34, 46 , 48, 49, 50, 68, 122, 123, 134, 135, 136, 157, 158,
discours indirect (DI)	25, 30, 47 , 49, 50, 51, 54, 57, 122, 134, 135, 136, 157
discours indirect libre (DIL)/bivocal	47 , 54, 55, 56, 136, 157
dialogisme	18, 39, 41 , 43, 51, 58, 63, 177,
– dialogique	63-64, 164
discours	
discours clinique « psy »	45, 47, 53, 57, 83, 84, 89, 137, 141, 162, 170, 171, 178
doxa	45, 57, 61, 62, 88
emprunt	86, 30-31, 44, 45, 47, 49, 51, 52, 57, 68, 83, 86, 87, 89, 95
professionnel(s)(écrit(s)/texte(s))	123, 124, 125, 130, 141, 176, 182
extérieur(s) discursif (s)	17, 18, 19, 31, 39, 41, 43, 45, 53, 57, 62, 63, 66, 84, 89, 93, 97, 98, 108, 131, 134, 137, 142, 145, 151, 177, 178, 179, 181
figement(s)/figé(e)(s)	31, 69, 70, 71, 77, 78, 80, 82, 84-85, 87, 88, 141, 150, 151, 160, 163, 168, 169, 172, 177, 181
fonction(s)	18, 34, 50, 76, 81, 109, 110, 112, 137, 139, 145, 149, 155, 156, 158, 166-170 , 172, 174, 175, 176, 178, 179,

	181
fonctionnel(le)(s)/fonctionnaliste(s)	71, 76, 77, 109, 110, 137, 149, 152, 158, 166-168, 181
formation discursive	17, 19, 39, 40, 74, 93-102 , 181
génétique (approche/ perspective/caractère)	23, 24, 172, 175, 182
genre	
guillemet(s)/guillemetage	44, 45, 49, 50-53
hétérogénéité(s)	18, 19, 23, 33, 39, 43-45 , 46, 89, 98, 104, 107, 142, 181
indice(s)	25, 26, 31, 39, 44, 45, 49, 51, 54, 56-57, 66, 68, 69, 84, 86, 87, 136-137, 142, 177
interdisciplinarité/interdisciplinaire	24, 28, 182
interdiscours	17, 39, 40-45 , 49, 63, 89, 93, 95, 99, 102, 107, 113, 133, 137, 145, 163, 165, 172, 177, 181
linguistique de corpus	19, 71, 75-77 , 118, 149, 150-152 , 165, 168
linguistique des usages	149, 151, 153
<i>maltraitance</i>	24, 69-70 , 87, 135
marque(s)/marqué(e)(s)/marquage (de RDA, d'extérieur discursif)	26, 30, 31, 33, 39, 44, 45, 47, 50, 51, 54, 55, 62, 66, 68, 69, 86, 87, 89, 142
non marquées (formes de RDA)	45, 47, 55, 56, 57, 68, 70, 86, 87, 103, 122, 134, 136, 164
mémoire	40, 108
– espace de mémoire	40, 42
– domaine de mémoire	41, 43, 44, 96, 99, 145, 173
– mémoire discursive	43, 177
– mémoire interdiscursive	45, 96
modalisation autonymique d'emprunt (MAE)	31, 47 , 48, 49, 52, 70, 86, 134
modalisation d'assertion comme seconde (MAS)	47 , 49, 134, 136, 157
norme(s)	19, 45, 49, 57, 61, 64, 65, 66, 83, 88, 89, 93, 94, 101, 104, 119, 120, 122, 123, 133, 136, 141, 142, 149, 158- 163 , 179, 182
<i>nous</i>	78, 169-170 , 171, 182
objet de discours	28, 29, 30, 35, 61
patron(s)	29, 31, 45, 54, 71, 72, 74, 75, 78-85 , 87, 88, 89, 98, 106, 135, 137, 149, 153, 159, 160, 161, 162, 169, 170, 171, 172, 175, 176, 179, 181, 182
phraséologie/ phraséologique(s)	71, 77, 87, 137, 149, 163, 167, 168, 170, 172, 173, 174, 175, 181
<i>pouvoir/X peut/X a pu</i>	29, 79, 81, 82, 83, 85, 88, 135, 159, 160, 164, 171
progrès (thème du)	83, 84, 85, 88, 89, 129, 137, 141, 169, 170, 171, 174
préconstruit	17, 23, 39-44, 63, 66, 71, 77, 84, 87, 95, 128, 181, 188
rapport éducatif	24, 117, 126, 131, 132, 134, 145, 169
récits de cure	25, 28, 48, 135, 136, 142

répétition	19, 30-31 , 45, 63, 69, 70, 71, 74, 75, 77, 78, 80, 82, 84, 87, 89, 135, 150, 153, 172, 174, 177, 181,
représentation du discours autre (RDA)	18, 19, 24, 25, 26, 29 , 31, 44, 45, 46-47 , 48, 49, 51, 54, 55, 56, 57, 67, 80, 86, 89, 103, 12, 122, 124, 133-137 , 141, 142, 157, 164, 175
reprise	19, 29, 30-31 , 43, 45, 51, 53, 57, 59, 61, 62, 66, 68, 70, 87, 88, 89, 181
routines	28, 35, 69, 71, 84, 87, 135, 139, 153, 159, 163, 168, 172-176 , 178, 179, 182
segment(s) répété(s)	75, 78, 80
signalement/ <i>signalement sur le groupe</i>	23, 24, 32, 48, 69-70 , 87, 118-120 , 125, 126, 132, 141
textométrie/textométrique(s)	17, 19, 24, 27, 31, 70-71 , 78, 80, 84, 150, 151, 165, 172, 176, 181
– lexicométrie/lexicométrique	71, 84, 98, 150, 151
type(s) (de textes, de discours)	26, 67, 107, 110, 114, 131, 137-143 , 175
<i>X est en/ X est dans</i>	29, 31, 74, 78, 79, 80, 81-82, 87, 159, 160, 162, 163, 171

Index des auteurs

- Achard : 99, 112, 176, 177
 Adam : 67, 107, 113, 114, 137, 138, 142
 Arrivé : 153, 156, 162
 Authier-Revuz : 18, 30, 31, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 50, 51, 58, 86, 87, 155, 156, 180
 Bakhtine : 18, 19, 41, 43, 63, 67, 93, 103, 104, 105, 106, 107, 112, 114, 132, 141, 143, 176, 177, 180, 181, 185
 Banks : 166
 Beacco : 109, 118
 Benveniste : 18, 32, 106, 137, 148, 154, 155, 156, 162, 164, 165
 Biber : 77, 107, 110, 111, 137
 Blanche-Benveniste : 84
 Boch : 26, 32
 Bolly : 77
 Bolon : 135
 Branca-Rosoff : 80, 94, 100, 105, 111, 118, 133, 137, 138, 148, 158, 162, 168, 171, 173
 Bres : 58, 63
 Bronckart : 106, 112, 113, 114, 115, 131, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 177
 Cambon : 83, 85
 Chiss : 32, 102
 Cislaru : 24
 Clot : 35, 108
 Collinot : 23, 34, 42, 66, 94, 95
 Conrad : 77, 110
 Cori : 151
 Coseriu : 148, 157, 158, 159, 161
 Courtine : 43, 96, 97
 David : 151
 de Spengler : 58
 de Vogüé : 59, 154
 Ducard : 59, 61, 64
 Ducrot : 42, 57, 58
 Elalouf : 67
 Ervajec K. : 116
 Fairclough : 17, 94, 142, 143, 176
 Faïta : 108
 Fiala : 149, 150, 162
 Fleury : 71, 74, 78, 80
 Foucault : 95, 96, 143
 Franckel : 81, 161
 François : 150, 151
 Garnier : 61, 64
 Gledhill : 77, 117
 Granger : 137, 163, 166, 167
 Gréa : 152
 Gréco : 94
 Grossmann : 26, 32, 168
 Gruber : 108, 109, 114, 115
 Guigue : 93, 95
 Guilbert : 94
 Guilhaumou : 39, 61, 66, 83, 95, 97, 98, 102, 180
 Gülich : 171
 Halliday : 110, 166
 Heidmann : 107, 114, 142
 Henry : 40, 41, 42, 43, 63
 Hernandez : 81
 Jacques : 151
 Kerbrat-Orecchioni : 109, 132, 137, 138
 Kraft : 171
 Krieg-Planque : 30, 63, 64, 68, 69, 98, 172, 175,
 Lagadec : 135
 Laks : 152
 Lardilleux : 72
 Lecomte : 165, 176
 Legallois : 77, 80, 150, 151, 152, 162, 171, 172
 Léon : 149
 Longrée : 169, 171
 Loth : 112
 Mahrer : 154, 164, 165
 Maingueneau : 17, 69, 63, 71, 96, 98, 99, 101, 106, 142, 149, 172, 176,

Malvidier : 17, 39, 40, 42, 95, 96, 97, 102, 153, 180,
Malrieu : 107, 108, 139
Marandin : 63, 89, 93, 96, 97
Martinez : 74
Mayaffre : 73, 75, 149, 150, 164
Mazière : 18, 23, 42, 66, 93, 95, 98, 101
Mac Murray : 74, 78
Mellet C. : 64, 118, 142, 143
Mellet S. : 58, 63, 64, 88, 151, 171
Moeschler : 58
Moirand : 105, 109, 116, 127, 139, 176
Mondada : 18, 152
Mozdenski : 116
von Munchöw : 94, 118
Muntigl : 108, 109, 114, 115
Née : 73, 74, 79
Paillard : 58, 63, 81, 161
Paquot : 137, 163, 166, 167
Pêcheux : 17, 32, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 58, 60, 62, 63, 94, 95, 96, 97, 101, 102, 103, 153, 163, 165, 176, 180
Pekarek-Doehler : 18, 152
Petit : 118
Petiot : 32
Pincemin : 74
Plantin : 23
Poudat : 77, 108, 110, 150
Prior : 108, 115, 117
Puech : 32
Rastier : 107, 108, 112, 113, 115, 117, 139, 148, 150, 162, 164,
Rauline : 94, 100
Richard : 30
Rinck : 112, 118
Robin : 39, 97, 102
Rousseau : 34, 117
Salem : 73, 74, 75
Sassier : 99, 112, 144, 176, 177
Saussure : 93, 148, 153, 156, 162, 176
Sériot : 42, 63
Sinclair : 75, 76, 149, 162
Stoenica I.-M. : 18, 152
Swales : 108, 110
Tournier : 149, 150
Toutain : 153, 154, 158, 164
Traverso : 173, 174
Tutin : 75, 77, 137, 162, 167, 168, 172, 174
Veniard : 24, 75-76, 80, 83, 125
Viprey : 75, 149
Weick : 65
Wodak : 94
Yates : 116, 142